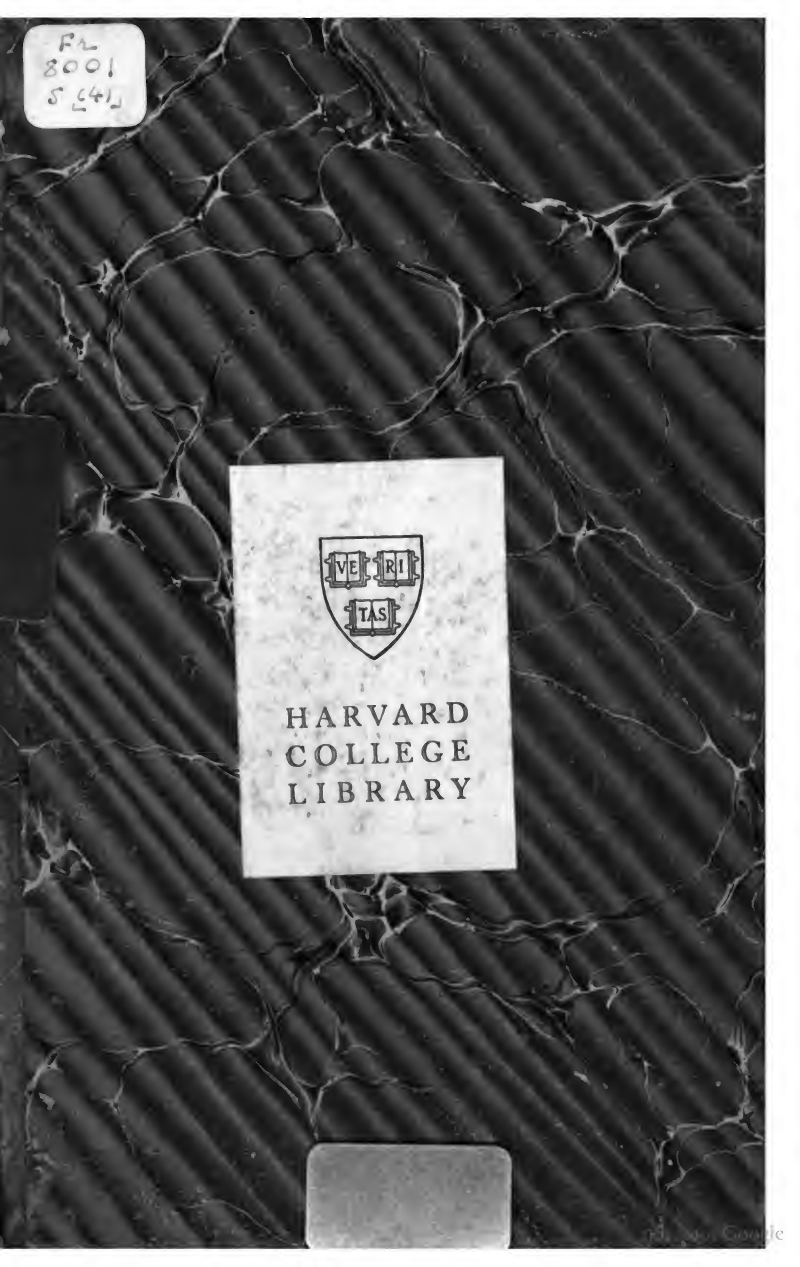




Fr 8001 5 (41)
VE RI TAS
HARVARD
COLLEGE
LIBRARY



NOBILIAIRE

D'AUVERGNE.

NOBILIAIRE

D'AUVERGNE,

PAR

J.-B. BOUILLET,

MEMBRE DE PLUSIEURS ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES NATIONALES ET ÉTRANGÈRES, AUT
DE PLUSIEURS OUVRAGES SUR LA HAUTE ET LA BASSE AUVERGNE

TOME IV[me].

CLERMONT-FERRAND,

Imprimerie de PEROL, rue Barbançon, 2.

1851.

NOBILIAIRE

D'AUVERGNE.

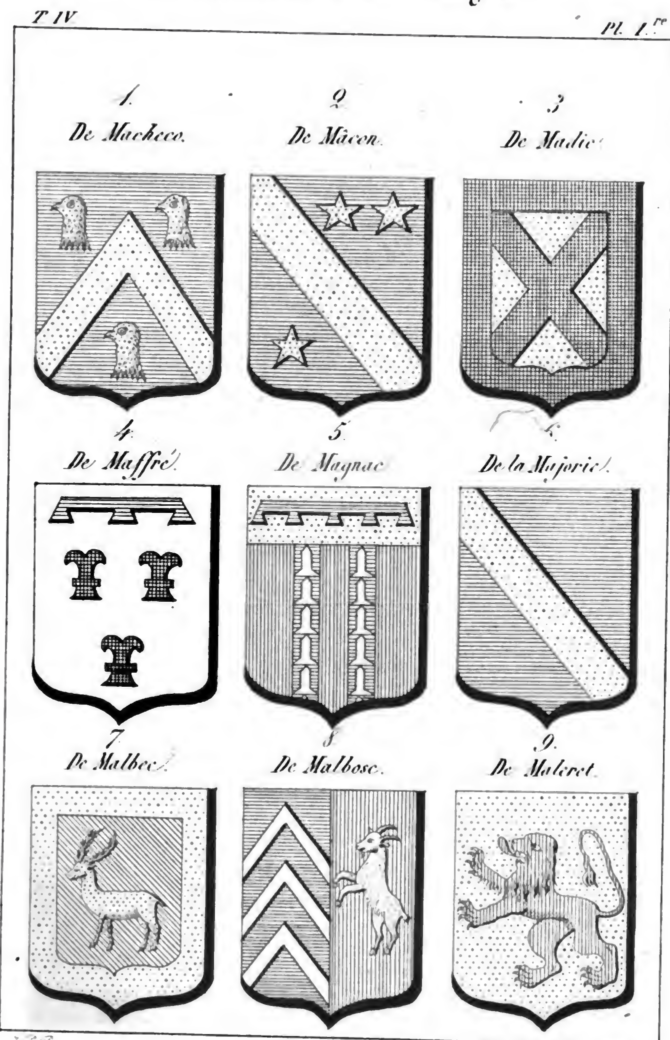
MABRU. Nous trouvons dans l'*Indicateur nobiliaire* publié par M. d'Hozier, ancien juge d'armes, la mention d'une famille Mabru, seigneurs de Jarriges, de Ruzolles, de Chasternat, de Navaste, de Nozerolles, du Cher, de Viouraux, de Saint-Bonnet. Nous reconnaissons tous ces lieux comme étant situés dans les dépendances des communes de Salers, Saint-Bonnet et Anglars en haute Auvergne, et comme ayant fait partie du patrimoine de la famille de Jarrige, ou de la seigneurie de Leybros, possédée en dernier lieu par la maison de Ferrière-Sauvebœuf.

Pour ce qui concerne le nom de Mabru, il n'est pas inconnu en Auvergne; on le rencontre dans plusieurs familles habitant les communes de Rochefort, de Saint-Sauves et du Mont-Dore, mais nous ignorons complètement les liens qui les rattacheraient à la noblesse.

ARMOIRIES — Inconnues.

DE MACHECO, DE PRÉMEAUX, DE LA CHAUME, DE VILLY, D'ALLERET, etc. — Famille originaire de la Bretagne, transplantée à Paris, en Bourgogne et en Auvergne, par suite du mariage que M. de Macheco de Prémeaux, président à mortier au parlement de Dijon, contracta à Meaux, en 1771, avec Magdeleine-Nicole de Bouillé du Chariol, fille de Jean-Gaston de Bouillé, seigneur du Chariol, et de Louise de Guillaumanche du Boscage. Elle a eu plusieurs évêques de son nom, à Angers, à Périgueux, à Condom; des abbés dans plusieurs grandes abbayes, et comptait, avant la révolution de 1789, quatre chevaliers de l'ordre de Malte, admis en 1765, 1769, 1776, 1777; une chanoinesse au chapitre de Montigny, diocèse de Besançon, en 1787, et deux chanoinesses à Poulangy, diocèse de Langres, à la même époque. Plusieurs membres de la famille de Macheco ont fait avec honneur les campagnes de l'armée de Condé pendant l'émigration, et elle était représentée en Auvergne par le comte Claude-Palamède-Louis de Macheco de Prémeaux, maréchal de camp, chevalier des ordres de Saint-Louis et de Malte, ancien inspecteur général des gardes nationales, et député du département de la Haute-Loire, de 1815 à 1830. M. de Macheco est mort en son château d'Alleret, près de Brioude, le 3 décembre 1848, emportant l'estime et les regrets de tous ceux qui l'ont connu et apprécié. M. de Macheco a rendu des services signalés à l'agriculture; il était membre de presque toutes les sociétés d'agriculture de

Nobiliaire d'Auvergne.



Lith Perol, Clermont F.d

France. La Société royale et centrale d'agriculture de Paris lui décerna une médaille d'or en 1834, et en 1835 et 1848, la société d'agriculture de la Haute-Loire lui en décerna deux. Il n'a eu de son mariage (25 avril 1809) avec Mlle Amicie de Bataille, que trois filles, dont deux ont épousé deux MM. de Ruolz, et la troisième M. de Morteuil.

ARMOIRIES.— D'azur au chevron d'or accompagné de trois têtes de perdrix de même, arrachées de gueules.
(Voyez pl. 1re, fig. 1re.)

DE MACON, seigneurs de Sauzet, de la Martre, du Poirier, de Ludesse, de Fredeville, de Busséol, etc. — Devant M. d'Hozier, en 1720, comme devant M. de Fortia, en 1666, la famille de Macon a prouvé sa filiation depuis Louis de Macon, seigneur de Sauzet, vivant en 1540. Il y a lieu de croire néanmoins qu'elle est plus ancienne, et peut-être se rattache-t-elle à Josserand de Macon, anobli en 1351. Maintenue par M. de Fortia, le 2 décembre 1666, elle a fait de nouvelles preuves pour la maison royale de Saint-Cyr, en 1720, et pour l'école militaire en 1785. Le comte Jean-Baptiste de Macon, né en 1737, servit dans les mousquetaires noirs, fit partie de l'assemblée provinciale d'Auvergne en 1787, et fut élu député de la noblesse aux états généraux de 1789. Il mourut à Clermont au mois d'août 1811. Marie de Macon, sa fille, épousa, le 1er janvier 1797, Claude-Philippe, comte de Tournon-Simiane, frère du

comte de Tournon, successivement préfet de Rome, de la Gironde et du Rhône, conseiller d'état et pair de France (1810 à 1830). Parmi les alliances antérieures, on remarque les noms de la Beylie, de Baron, de la Martre, de Prades, de la Salle, de Frédeville.

ARMOIRIES. — D'azur, à la bande d'or accompagnée de trois étoiles de même (1).
(Voyez pl. 1re, fig. 2.)

DE MADIC. — Famille d'ancienne chevalerie, qui florissait aux XIIIe et XIVe siècles. Elle avait pris son nom d'un antique manoir féodal bâti sur la rive gauche de la Dordogne, et dominant un de ces jolis bassins si nombreux et si variés du canton de Saignes. Hugues de Madic, chevalier, vivait en 1270. Pierre de Madic était grand-prieur d'Auvergne pour l'ordre du Temple, en 1294; autre Pierre de Madic, chevalier du même ordre et grand prieur d'Aquitaine, mentionné dans le procès d'abolition (1309 à 1312). Pierre de Madic, troisième du nom, était prieur de Bort, de 1382 à 1390; et Gaillarde de Madic, fille de Guillaume et d'Alix de Charlus ou de Chaslus, épousa, au mois d'août 1352, Hugues de Chabannes, chevalier, coseigneur de Charlus-le-Pailloux, en Limousin. Geraud de Madic, chevalier, fit son testament dans la tour de Madic,

(1) *Armorial général*, registre 1.

le 20 juin 1414; il ordonna que son corps fût enterré dans l'église d'Ydes, et que ses funérailles fussent faites honorablement sous la direction de Guillaume de Madic, son frère, prieur de Ventadour, et de Pierre de Chabannes, prieur de Bort. Il confia l'administration de son hôtel et de ses biens à Randonne, sa femme, de laquelle il avait eu deux enfants : 1° Jacques de Madic, qu'il institua son héritier universel; 2° Antoinette de Madic, alors veuve de Guillaume de Valon. Il appela ensuite, à la substitution de ses biens, noble Jacques de Chabannes, son petit-neveu. Ce testament fut ratifié par noble Jacques de Madic, fils du testateur, le 26 janvier 1451. Ce même Jacques de Madic avait été inscrit l'année précédente à *l'Armorial d'Auvergne*, et il habitait alors Madic, dans la mouvance de la baronnie de la Tour, et non à la Tour, comme l'a dit par erreur M. Lainé. Il avait épousé Isabeau de Saint-Cirgues, laquelle étant veuve, réclama et obtint contre Gilbert de Chabannes, le droit de résidence au château de Madic, sa vie durant, suivant sentence du bailli de Saint-Pierre-le-Moutier, de l'année 1457.

Les ruines du château de Madic décorent aujourd'hui d'une manière bien pittoresque le petit bassin de ce nom, et leur masse imposante atteste la splendeur et la puissance de l'illustre maison de Chabannes qui, pendant quatre siècles y a fait sa résidence. On avait, de cette demeure une si haute opinion, que le président de Vernyes l'appelle, la qualifie de principauté, bien qu'elle n'ait jamais eu ce titre.

Les temps sont bien changés pour Madic : ce sont tou-

jours, il est vrai, vertes prairies, bois touffus, lac argenté, roches escarpées, fleuve ondoyant et majestueux; mais le somptueux manoir, ce séjour d'une race de preux et hauts barons, tour à tour témoin d'exploits guerriers et de splendides fêtes féodales, n'est plus aujourd'hui qu'un immense cadavre dout les débris couvrent la montagne que jadis il couronnait orgueilleusement. Le clairon des combats, les hennissements du palefroi, le cliquetis des armes, la lyre du troubadour, la harpe de la châtelaine, la romance du page ne s'y font plus entendre; le silence de la mort et l'image de la destruction ont remplacé les scènes animées du moyen-âge. Toutefois, et nous nous hâtons de le dire, Madic est actuellement la propriété d'un homme éclairé et conservateur; arrivé trop tard, sans doute, pour empêcher la ruine, M. Lespinasse fait du moins tous ses efforts pour préserver d'une destruction totale de précieux restes, aussi curieux à visiter qu'utiles à l'étude de l'histoire (1).

ARMOIRIES. — D'or, au sautoir de sable, à
la bordure de même.
(Voyez pl. 1re, fig. 3.)

DE MADRIAT. — On connaît, au moins, deux lieux de ce nom en Auvergne, dont l'un est chef-lieu de commune

(1) *D. Coll.* — *Audigier*, t. III, p. 151. — *Chabrol*, t. IV, p. 838. — *Armorial de* 1450, p. 79. — *Dictionnaire du Cantal*, p. 172. — *Description scientifique de la haute Auvergne*, p. 378. — *Généalogie de la maison de Chabannes*, *Inventaire de Madic*.

du canton d'Ardes; l'autre est une dépendance de la commune de Cistrières, près de la Chaise-Dieu. Il est vraisemblable que l'un de ces lieux fut le berceau de Mathieu de Madriat, clerc, chancelier de Robert III, comte de Clermont, en 1302 (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE MAENSAC. ou MAENZAC. — Robert de Maensac, chevalier, est nommé dans la charte par laquelle le Dauphin d'Auvergne se soumit au roi en 1229 ; mais le principal souvenir qui reste de cette famille, nous a été conservé dans l'*Histoire des troubadours*. Elle nous apprend « que Pierre de Maenzac, bien fait et agréable, mais pau» vre chevalier de la terre du Dauphin d'Auvergne, fut » l'auteur de chansons divertissantes par les paroles et » par les airs. Il avait un frère nommé Astorg, trouba» dour et chevalier comme lui ; ils convinrent ensemble » qu'Astorg aurait le château patrimonial, et Pierre le » profit de leurs communes compositions. Celui-ci cé» lébra la femme de Bernard de Thiers ; il la chanta et » l'honora si bien qu'elle se laissa enlever et conduire par » lui dans un des châteaux du Dauphin, qui les protégea » contre les poursuites du mari outragé, et celui-ci n'ob» tint pas satisfaction. » — Si cette anecdote est exacte-

(1) *Baluze*, t. II, p. 304.— *Nobiliaire d'Auvergne*, par M. Lainé, p. 54.

ment rapportée, la dame en question devait être Marguerite de Beaumont, femme de Bernard de Ventadour, seigneur de Thiers, de 1338 à 1384, car on ne connaît pas d'autre Bernard dans la chronologie des barons de Thiers. Dans ce cas il est permis de supposer que l'union des deux époux avait été long-temps exempte de trouble, puisque de leur couche naquirent huit enfants (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE MAFFRÉ, *alias* MAFFREY. — Une famille de ce nom a existé aux environs de l'abbaye des Chazes, près de Langeac. Astorg Maffré vivait en 1365, et Etienne Maffrey fut inscrit à l'armorial de 1450; il portait : *d'argent, à trois rocs d'échiquier de sable, au lambel d'azur*. (Voyez *pl.* 1re, *fig.* 4. — Dans le même temps, c'est-à-dire en 1448, vivait un autre Etienne Maffre, écuyer, héritier de Guillaume de Boisvert, possessionné à Argentat en Limousin. Celui-ci a pu être la tige d'une famille de même nom établie plus tard en Quercy et en Rouergue (1493-1583).

MAGNAC. — Ancienne justice seigneuriale, aujourd'hui chef-lieu de commune du canton de Chaudesaigues. Elle

(1) *Baluze*, t. II, p. 250. — *D. Coll.* — *L'abbé Millot*. — *Annuaire du Cantal* 1830, p. 229.

appartenait en partie au curé du lieu, et en partie à la maison d'Apchier. M. de Bessuejouls-Roquelaure, baron d'Apchier, en jouissait avant la révolution de 1789. C'est à tort que M. de Ribier du Châtelet a fait naître dans cette commune Hugues de Magnac, évêque de Limoges. (*V. plus bas.*)

MAGNAC, ou MAGNAT. — Autre seigneurie située en Franc-Alleu, aux confins de l'Auvergne et de la Marche. Elle a long-temps appartenu à la maison de Lestranges, qui en jouissait encore en 1780. Il y avait dans le même lieu un prieuré de l'ordre de Saint-Benoît à la nomination du roi.

DE MAGNAC ou MAGNAT, quelquefois MAIGNAC. — Ce nom, qui est commun à plusieurs lieux de la Marche et du Limousin, est celui d'une ancienne baronnie du diocèse de Limoges, berceau d'une famille illustre, connue depuis Itier de Magnac, chevalier, qui vivait sous le règne de Huges Capet et de Robert, son successeur; il fut témoin à une charte du monastère d'Ahun, en l'année 997 (1). Autre Itier de Magnac, chevalier, périt les armes à la main avec Gaucher de Châtillon et bon nombre

(1) *Gallia christiana*, t. II, p. 190.

d'autres chevaliers français, dans un défilé des montagnes de Laodicée, pendant la croisade de Louis-le-Jeune, en 1147 (1). Un troisième Itier de Magnac accompagna saint Louis en Afrique en 1270 (2). Guillaume de Magnac, chevalier, neveu d'Itier de Magnac, fut conseiller du roi Philippe de Valois, sénéchal de Saintonge, capitaine souverain des guerres de Sa Majesté en Poitou, en Saintonge et en Limousin. Itier de Magnac, cinquième du nom, époux d'Hélis de Brosses, fut père d'Aymeric de Magnac, conseiller et maître des requêtes ordinaire de l'hôtel des rois Jean et Charles V, évêque de Paris en 1368, cardinal en 1383, mort à Avignon en 1385. Pierre de Magnac, frère du cardinal et son héritier, était échanson du roi Charles V, qui le gratifia, en 1374, en considération de ce qu'il avait contribué à remettre sous l'obéissance de ce monarque une partie du Limousin et le château de Limoges. Ce même Pierre, qui s'était porté héritier du cardinal, en 1387, testa en 1407 (3). Hugues de Magnac, peut-être fils, ou du moins proche parent de Pierre, fut conseiller à la cour des aides de Paris, évêque de Saint-Flour en 1396, et de Limoges en 1405. — Pons et Jean de Magnac étaient chanoines-comtes de Brioude en 1348 et 1389. — Hugues de Magnac, écuyer; Antoinette, sa fille,

(1) *Armorial des Croisades*, première partie, p. 23.
(2) *Joinvillle*, édition de Ducange.
(3) *Histoire des Cardinaux*, par Duchesne, p. 667.

et Hector de Maleret, son gendre, firent foi hommage à cause de la seigneurie de Forges, juridiction de Guéret, en 1477 (1). Dans le même temps vivait Maurin de Magnac, maître d'hôtel de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, comte de la Marche. Tous ces seigneurs, d'après les auteurs cités, portaient : *de gueules, à deux pals de vair ; au chef d'or chargé d'un lambel d'azur à cinq pendants.* (Voyez *pl.* 1re, *fig.* 5. — M. Lainé dit cette famille éteinte depuis des siècles, ce qui peut être vrai ; mais alors il a existé d'autres familles de même nom qui se trouvaient encore représentées en Périgord et en Combraille à l'époque de la révolution de 1789.

La baronnie de Magnac, passée, par suite d'alliances successives, dans les maisons de Neuville, de Bonneval, de Salignac-Fénélon et de Laval-Montmorency, fut érigée en marquisat, en faveur d'Antoine de Salignac-Fénélon, au mois de mai 1650, et Guy-André de Laval-Lezay la possédait en 1760.

Il ne faut pas confondre cette terre avec une autre qui a été possédée par Jules d'Arnolphini, dit le comte de Magnac, illustre par sa valeur et ses talents militaires, mort le 23 février 1712, lieutenant-général des armées du roi, inspecteur général de cavalerie et gouverneur de Mont-Dauphin (2).

(1 *Noms féodaux*, p. 593.

(2) *La Chenaye-des-Bois*, 1re édition, t. II, p. 450, 2e édition, t. IX, p. 297. — *Histoire des généraux*, t. I, p. 161.

DE MAGNANOS (Guillaume et Pierre), possessionnés au pays de Combraille en 1249.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DES MAISONS.—La seigneurie des Maisons, située dans la commune de Vabres, près de Saint-Flour, a eu, très-anciennement, des possesseurs de son nom. Pierre des Maisons, damoiseau, tuteur d'Eymonet et de Garinet de Brossadols, plaidait en leur nom contre Guerin de Châteauneuf, seigneur d'Apchier, à cause de la foi-hommage du château de Brossadols, paroisse de Saint-Georges, en 1276. Ce Pierre des Maisons est le seul de sa famille dont le nom soit venu jusqu'à nous. Son patrimoine a subi plusieurs mutations; on le trouve dans la maison de Peyre en 1365; dans celle de Pompignac en 1492, et dans celle de Clavières en 1514 (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE LA MAJORIE, seigneurs de Durfort-Soursac, en Limousin, et de Courdes, dans l'élection de Mauriac.—

(1) *D. Coll.* — *Dictionnaire du Cantal*, p. 174.— *Noms féodaux*, p. 597.

Famille originaire de la petite ville de Beaulieu, en Limousin, et anoblie en la personne de Geraud de la Majorie, par lettres du roi Jean, données au mois de novembre 1350. Il est qualifié chevalier, dans un hommage qu'il rendit au monastère de Beaulieu, le 5 septembre 1362. Bertrand de la Majorie était moine audit monastère en 1368, et Jean de la Majorie, écuyer, vivait à Beaulieu en 1398. Le château de la Majorie, bâti par cette famille, est situé dans les environs de la même ville. Aymar de la Majorie, écuyer, seigneur du lieu, époux de Catherine de Sédières, fut le quatrième aïeul de Léonard et de Jean de la Majorie-Soursac, seigneurs de Courdes, élection de Mauriac, maintenus dans leur noblesse en 1666. Ce même Léonard de la Majorie, alors capitaine de cavalerie, commanda une compagnie de la noblesse d'Auvergne, sous le sénéchal Claude d'Alègre, au ban de 1674, et se trouva avec elle à la conquête de la Franche-Comté. Pierre de la Majorie, son fils, donataire de Marie de Chazelles, sa mère, fit foi-hommage au roi, à cause de la seigneurie de Courdes, en 1684, et François de la Majorie renouvela cette formalité en 1723. Armand de la Majorie, seigneur de Durfort-Soursac et de Courdes, vivait en 1760. La famille de la Majorie qui, depuis, s'est transplantée en Vivarais, était représentée, en 1816, par le comte de la Majorie-Soursac, chevalier de Saint-Louis, résidant à Annonay, et alors père de plusieurs enfants en bas âge.

Ce que Saint-Allais raconte au sujet des prétendus droits royaux de la baronnie de Soursac, est une véritable fiction; d'ailleurs, la vente n'a eu lieu qu'en 1798,

alors qu'il n'était plus question de droits seigneuriaux, et ce n'est pas le roi qui l'a acquise. La maison de la Majorie compte deux chanoinesses du chapitre de Maubeuge, et des alliances avec les familles de Lestrade, de Sédières, de Pebeyre, de Belcastel, de Turenne-Soursac, de la Volpilière, de Chazelles, de Douhet-d'Auzers, de Gain de Montagnac, de Beffroy, etc., etc. (1).

ARMOIRIES. — D'azur. à la bande d'or.
(Voyez pl. 1re, fig. 6.)

Lors des productions de 1666, la famille de la Majorie écartelait ses armoiries avec celles de la vicomté de Turenne, mais sans fondement, car la famille de Turenne-Soursac, à laquelle elle s'était alliée en 1593, était une branche légitimée de celle de Beaufort-Turenne, et celle-ci ne portait elle-même que les armoiries de Beaufort, ainsi qu'il est facile de s'en convaincre sur les preuves faites par les rameaux de Turenne, seigneurs du Bac et des Bardeties, élection de Mauriac, en 1666.

DE MALAFOSSE. — Marc-Antoine de Malafosse, *alias* Malefosse, écuyer, seigneur de Deux-Verges, et coseigneur de la ville de Chaudesaigues, l'un des deux cents chevau-légers de la garde du roi, époux de Marguerite de Puel du Besset, fille de Jacques, rendit hommage au roi en 1699 et 1723, à cause du fief du Couffour, près de Chaudesai-

(1) *Nobiliaire du Limousin.* — *Noms féodaux*, p. 621, 630. —

gues. Deux de ses descendants signèrent l'acte de coalition de 1791. L'un d'eux, ancien officier de l'armée de Condé, mort en 1848, à Billom, reçut la croix de Saint-Louis le 7 janvier 1797. Il a laissé plusieurs fils, dont un, M. Pierre de Malafosse, chevalier de la Légion d'honneur, capitaine dans le régiment de zouaves, en Algérie. M. l'abbé de Malafosse était chanoine de la cathédrale de Toulouse en 1785 et 1789. Un autre M. de Malafosse du Couffour, habite Courgoul, canton de Champeix. L'origine de cette famille et son principe de noblesse nous sont inconnus; nous savons seulement qu'il existe deux lieux qui portent le nom de Malafosse, l'un dans la commune de Neuvéglise, l'autre dans la commune d'Oradour (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

MALAIS (Guillaume), écuyer, était chancelier de Montferrand en 1332.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE MALAURA. — Guy de Malaura, du diocèse de Limoges (partie de Combraille), fit un don au monastère de Sauxillanges, présentant pour caution Pierre-Maurice, seigneur de Montboissier, en 1114. Guerin et Pons de Malaure étaient chanoines-comtes de Brioude de 1161 à

(1) *Noms féodaux*, p. 598. — *Tablettes historiques de l'Auvergne*, t. I, p. 515, 516. — *Dictionnaire du Cantal*, p. 230, 233. — *Annuaires du Puy-de-Dôme.*

1200. Pierre et Hugues de Malaura possédaient fief en Combraille en 1249. Nous soupçonnons que ce nom est le même que celui de *Malaurent*, ancien fief, dont la justice s'étendait sur les possessions de Saint-Georges, de Nigremont et de Saint-Maurice, près du Croc, en Franc-Alleu, et qui a postérieurement appartenu à la famille Brachet de Montaigu (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE MALBEC, seigneurs de Briges et de Maurines. — Famille du diocèse de Mende, qui compte six admissions au chapitre de Brioude, de 1330 à 1555; elle a été maintenue noble le 3 janvier 1671, sur preuves remontant à Guillaume de Malbec, qui rendit hommage en 1393, et admise aux pages du roi en 1727 (2).

ARMOIRIES. — De sinople, au cerf passant d'or; à la bordure de même.
(Voyez pl. 1re, fig. 7.)

DE MALBOYER (3), peut-être MALBOIS. — Claude de Malboyer fut convoqué au ban de 1543. Il y a lieu de sup-

(1) *Généalogie de Montboissier*, p. 8. — *Catalogue de Brioude*, *Baluze*, t. II, p. 108. — *Noms féodaux*, p. 172.

(2) *D'Aubais*, t. II, p. 196.

(3) Il existe un château de *Masboyer*, dans la commune d'Yssingeaux (Haute-Loire).

poser que ce nom a été défiguré par les copistes, et qu'il s'agit ici de la famille de Malbosc, du Gévaudan, à laquelle appartenait *Claude de Malbosc*, seigneur du Miral, de 1499 à 1550, dont les descendants furent maintenus nobles en Languedoc, le 21 août 1669. Cette famille, dont l'existence remonte à 1275, a fait de nouvelles preuves pour la maison royale de Saint-Cyr en 1723, et pour les pages du roi en 1742 (1).

ARMOIRIES. — Parti, au 1er d'azur, à trois chevrons d'argent, qui est *de Malbosc;* au 2e de gueules, à la chèvre saillante d'argent, qui est *de Chabrières* (2).

(Voyez pl. 1re, fig. 8.)

DE MALEPEYRE, seigneurs d'Aubughat, aujourd'hui Aubejeac ou Aubegeac. — Il existe dans la commune de Lubillac (3), au-dessus de Massiac, un fief appelé Malepeyre, qui a pu être le berceau de la famille du même nom, depuis longtemps éteinte. Geraud et Durand de Malepeyre étaient chanoines-comtes de Brioude en 1238, et Pierre de Malepeyre, écuyer, était seigneur d'Aubu-

(1) *D'Aubais*, t. II, p. 196.—*Armorial général de France*, t. III.

(2) *Armorial général.*

(3) La seigneurie de Malpeyre, paroisse de Lubillac, élection de Brioude, appartenait, de 1560 à 1750, à la maison de Vernede, (*Noms féodaux*, p. 985.—*Saint-Allais*, t. XVI.)

ghat en 1322. Nous croyons que cette terre d'Aubughat, que Chabrol a eu tant de peine à distinguer d'Aubijoux, est située dans la commune de Peyrusse. Jacques de Pelabœuf en fit foi-hommage au baron de Mercœur en 1493, et elle fut réunie plus tard au marquisat de Mardogne, sans doute en vertu de retrait féodal, et Louis de Foix, seigneur de Mardogne, en rendit hommage au roi le 5 octobre 1540 (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE MALERET ou MALLERET. — Famille possessionnée en Bourbonnais, en Combraille et dans la Marche, connue depuis 1242, et subsistant encore avant la révolution de 1789. Son nom se rencontre parmi les alliances des maisons de Sarrasin, d'Aurelle de Colombines, de Montrognon et de la Roche-Aymon.

ARMOIRIES. — D'or, au lion de gueules.
(Voyez pl. 1re, fig. 9.)

MALET ou MALLET. — Chef-lieu de commune du canton de Chaudesaigues, sur les bords de la Truyère, où l'on voit les restes d'un château fort qui était au pouvoir

(1) *D. Coll.* — *Catalogue de Brioude.* — *Noms féodaux*, p 729. — *Chabrol*, t. IV, p 43. — *Généalogie de la Rocheaymon*, *in-fol.* p. 88, 332.

des Anglais en 1387, et des Huguenots en 1590; repris par les Catholiques cette dernière année, il fut démoli comme dangereux pour le pays. Jeanne de Malet porta cette terre à Bérauger de Châteauneuf vers 1350. Nous avons dit, à l'article Châteauneuf-de-Mallet, de quelle manière cette succession était passée par mutations successives de la famille de Châteauneuf aux vicomtes de Murat en 1375, à Jean Seauve en 1416, aux ducs de Bourbon en 1427, et à la couronne en 1527, et comment elle était tenue du roi à titre d'engagement par le marquis de Pegayrolles avant la révolution de 1789. — Le nom latin de Malet, qui est *Meletum*, a fait confondre ce lieu avec celui de Méallet, autre chef-lieu de commune du canton de Mauriac (1).

Il y a un autre fief de Malet ou Mallet dans la commune de Talizat, tenu en 1543 par Etienne Malet, auquel D. Coll attribue des armoiries en tout conformes à celles de la famille de Malet de Vandègre postérieurement anoblie. Il serait difficile de déterminer laquelle des deux terres de Mallet a été le berceau des divers personnages de ce nom dont quelques-uns vivaient à une époque assez reculée. Etienne de Malet fut abbé de la Chaise-Dieu, puis successivement évêque d'Elne et archevêque de Toulouse en 1350. Itier et Joubert de Malet, père et fils, vivaient en 1419; Guillaume de Malet fut capitaine de Riom-es-Montagnes en 1434; Jean et Durand de Malet

(1) Voyez *Chabrol*, p. 687, 831.

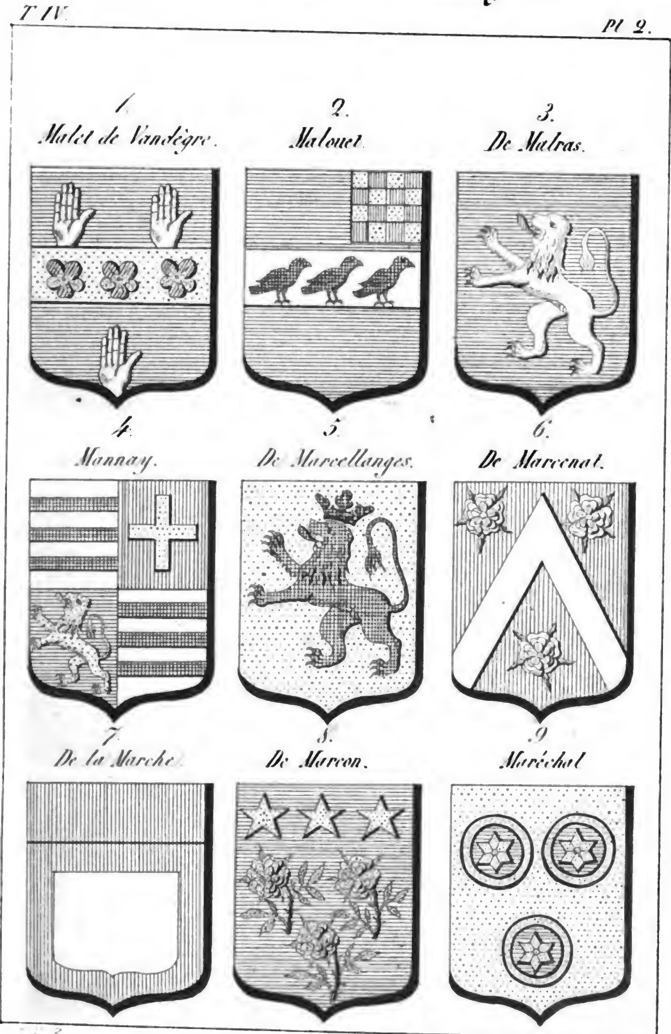
étaient religieux au monastère de Chantoin de 1445 à 1467 (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

MALET ou MALLET DE VANDÈGRE, seigneurs de la Forest-Bulhon, de Vandègre, du mas d'Ornon, de Neyronde, de Villefranche, de Laval, de la Goutte et autres lieux, élection de Riom. — Cette famille a émis la prétention d'une ancienneté remontant au XII[e] siècle, époque où elle aurait été connue sous le nom de Malet-Cabrespine, en Velay. Il est beaucoup plus vraisemblable qu'elle a puisé sa noblesse dans l'exercice de la charge de notaire-secrétaire du roi dont fut pourvu Amable Malet, le 26 décembre 1555. Gabriel Malet, seigneur de Vandègre, arrière-petit-fils d'Amable, était capitaine de chevau-légers au régiment de Canillac avant 1654; il produisit ses titres en 1666 et rendit hommage au roi en 1669, formalité que Gabriel-Marie de Malet-Vandègre renouvela en 1716. La branche actuelle a eu pour chef François-Joseph-Jourand de Malet, fils de Gabriel-Marie-Jourand de Malet et de Claudine-Genesie Torrent de Chiliaguet. Il devint seigneur de Vandègre, en vertu de dispositions testamentaires de François-Jourand-Joseph de Malet-Vandègre, son cousin, mort sans enfant au château de Bulhon,

(1) *D. Coll.* — *L'Auvergne au Moyen-Age*, t. I, p. 244. — *Tablettes historiques de l'Auvergne*, t. III, p. 554, 555.

Nobiliaire d'Auvergne.



Lith. Emel Clermont Fᵈ

le 9 décembre 1737. Il a épousé, le 21 octobre 1745, Louise-Sidonie-Victoire de Fontaine-de-Solare, fille de François de Fontaine, comte de Boissière, lieutenant du roi à Dieppe, et de Marie-Anne-Henriette de Boullainvillers. — M. Gilbert-François de Malet-Vandègre, domicilié à Saint-Genès-du-Retz, a été décoré de l'ordre de Saint-Louis, le 2 juillet 1817 (1).

ARMOIRIRIES. — D'azur, à la fasce d'or chargée de trois fleurs de pensée au naturel, et accompagnée de trois mains d'argent, 2 en chef et 1 en pointe.

(Voyez pl. 2, fig. 1re.)

MALOUET. — Noblesse consacrée par la Charte, avec titre légal de baron. — La ville de Riom, si féconde en origines illustres, vit naître dans son sein, en 1740, Pierre-Victor Malouet, dont la carrière administrative montre une longue suite de services rendus à l'Etat. Saint-Domingue, Cayenne, Toulon et Anvers ressentirent tour à tour l'effet de la puissance de son esprit, de la sagesse de ses vues. Sa conduite aux états généraux n'avait pas été moins honorable, et Napoléon, ce juste appréciateur du mérite, lui confia l'administration si importante du port d'Anvers, le nomma commandeur de la Légion d'honneur,

(1) Il a existé plusieurs autres familles de Malet ou Mallet, en Vivarais, en Périgord et en Limousin. La plupart prétendent se rattacher à l'illustre maison de Mallet-Graville, en Normandie.

le créa baron de l'empire et l'appela au conseil d'État. Après les événements qui ramenèrent les Bourbons en France, Louis XVIII confia à M. Malouet le portefeuille de la marine, et il mourut revêtu de ces hautes fonctions dans le courant de 1814. Le gouvernement de la Guiane, pour consacrer le souvenir des services rendus par cet habile colonisateur, a pris, en 1840, un arrêté en vertu duquel le poste militaire établi sur la rive droite de l'Oyapock, portera le nom de *Fort Malouet*.

Le baron Malouet a laissé un fils unique qui a hérité de son titre, et qui, après avoir rempli les fonctions de préfet dans les départements du Pas-de-Calais, de la Seine-Inférieure et du Bas-Rhin, a été nommé conseiller à la cour des comptes en 1830, et créé pair de France le 11 octobre 1832.

ARMOIRIES. — D'azur, à la fasce d'argent, chargée de trois oiseaux de sable contournés; franc quartier de baron pris dans le conseil d'état.

(Voyez pl. 2, fig. 2.)

DE MALRAS, seigneurs d'Yolet, d'Entraigues, d'Auteyrat, du Chier, de la Foulhouse, de Beaulieu et d'Escolore, en haute et basse Auvergne. — On a quelques raisons de supposer que cette famille est originaire du Languedoc, où son nom était connu en même temps qu'en Auvergne. Le premier qui ait paru dans ce dernier pays, est Jean Malras, garde des sceaux du bailliage d'Aurillac

de 1515 à 1530. Hugues Malras, trésorier de France et commissaire aux emprunts en 1528, testa le 20 février 1550. Celui-ci laissa de Catherine de Giou deux fils, Jean et Pierre Malras, qui prirent une part très-active aux guerres religieuses de leur temps, surtout dans les provinces méridionales, où ils suivirent le parti de la réforme. Jean fut pourvu du gouvernement de la ville et château de Lautres, par lettres du roi de Navarre, du 20 novembre 1577, et de la ville de Montpellier, en l'absence de M. de Châtillon, par autres lettres du 5 janvier 1579, confirmées par la reine Catherine de Médicis, après la paix de Nérac, le 5 mai de la même année. Jean de Malras combattit vaillamment en diverses occasions, notamment à la bataille d'Ivry, en récompense de quoi Henri IV, qui l'avait déjà créé chevalier de l'ordre, au camp de Sezanne, lui octroya, le 30 mai 1592, des lettres de noblesse avec le titre de baron affecté sur la terre d'Yolet, lesquelles lettres furent enregistrées au bailliage d'Aurillac le 10 octobre 1593.

Pierre de Malras, frère puîné du précédent, était en 1575 maréchal-de-camp de l'armée de Henri de Montmorency qui, avec le duc d'Alençon et autres mécontents, tenait le parti de Henri de Navarre en Languedoc. Après la paix de Nérac, Pierre de Malras fut envoyé à divers chefs du Languedoc, de la Provence et du Dauphiné, pour les engager à faire observer les clauses du traité, et s'étant acquitté de cette mission, le duc d'Alençon et le roi de Navarre lui donnèrent le gouvernement de la ville de Périgueux, et le chargèrent, en 1582, de faire remettre au

roi Henri III les places de Cahors et de Domme, ainsi que cela avait été convenu. Pierre de Malras épousa le 5 juillet 1582, Françoise de Saillans, de laquelle naquit :

HENRI DE MALRAS, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, marié le 8 août 1622 avec Magdeleine du Croc-d'Auteyrat; il eut pour fils et successeur :

FRANÇOIS DE MALRAS, baron d'Yolet, seigneur d'Auteyrat, marié par contrat du 17 avril 1662, à Louise de Beaufort-Montboissier-Canilhac, seconde fille de Maximilien de Beaufort-Montboissier, comte de Hauterive, et de Marguerite-Félicité d'Auzon. Il fut maintenu dans sa noblesse en l'élection d'Aurillac en 1666, rendit hommage au roi en 1683 et mourut en 1693, laissant :

FRANÇOIS DE MALRAS, deuxième du nom, colonel, puis mestre-de-camp du régiment de cavalerie de Berry, qui renouvela l'hommage au roi en 1699. Il avait épousé, au mois de février 1696, Marie de Lastic, fille de François, comte de Sieujac, de laquelle naquirent en 1702 et 1704, deux fils qui fournirent leurs preuves pour être admis aux pages du roi en 1718. Cette famille s'est éteinte dans la maison de Montagnac avant 1789.

ARMOIRIES. — D'azur, au lion rampant d'argent, lampassé et armé de gueules.
(Voyez pl. 2, fig. 3.)

DE MALZARAS, seigneurs de Saint-Santin, de Saint-Cirgues-de-Malbert et de Lampres, dans les environs d'Aurillac. Aymeric de Malzaras, seigneur de Saint-Santin-

Cantaleix, assista, avec d'autres seigneurs du pays, au mariage d'Antoine du Croset, seigneur de Belestat, près de Saint-Illide, avec Louise de Montclar, fille de Guy, seigneur de Montbrun, et d'Alix de Jaffinel de Peyrusse, en 1415. Pierre et Jean de Malzaras, père et fils, étaient seigneurs de Saint-Cirgues-de-Malbert en 1450 et 1470; autre Pierre de Malzaras l'était après 1505, et Jeanne de Malzaras, dame de Lampres, vivait en 1543. C'est peut-être là même famille désignée ailleurs sous le nom de *Lampres* (Voyez t. 3, p. 331). En tout cas, on ignore son sort ultérieur; mais on sait que la seigneurie de Saint-Cirgues-de-Malbert resta, du moins en partie, à la maison d'Albars, d'où elle passa par alliance à Michel Guirbault ou Gribault, dont la petite-fille, Gilberte de Gribault, fut mariée avant 1591 avec Gabriel de Giscard, seigneur de Thédirac et de Cavagnac en Quercy. *Voyez* GISCARD (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE LA MAMIE ou LA MAMYE, seigneurs de Clairac et autres lieux en Languedoc, et de Montel en basse Auvergne. — Jean-Etienne de la Mamie, chevalier, fit foi-hommage au roi en 1732, à raison de la seigneurie de Montel, paroisse de Busséol, près de Billom, élection de Clermont. Cette famille a été maintenue, en Languedoc,

(1) *Inventaire de Montclar.* — *D. Coll.* — *Chabrol*, p. 708, *Deluguet*, p. 63, 65.

le 4 janvier 1669; elle comptait alors parmi ses ancêtres deux conseillers au parlement de Toulouse, pourvus de leur charge les 25 du mois de novembre 1528 et 22 mai 1563; un trésorier de France dans la généralité de la même ville en 1582; un capitoul de Toulouse en 1612 et deux syndics généraux de la province du Languedoc, de 1638 à 1669; un chevalier de l'ordre de Malte en 1662; un lieutenant de roi à Bonn, décoré de l'ordre de Saint-Louis en 1700 (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

MANDAILLES, chef-lieu de commune, situé dans la partie la plus montagneuse du département du Cantal, aux sources de la Jordanne. Ce lieu a dû être le berceau d'une famille d'ancienne noblesse, car Jean de Mandailles était chanoine-comte de Brioude en 1390.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE MANDAVILLAIN, famille originaire de la ville de Clermont. On n'est pas certain qu'elle ait acquis la noblesse; mais elle a produit plusieurs personnages distingués qui la

(1) *D'Aubais*, t. III, p. 79. — *Noms féodaux*, p. 601. — *Recueil du l'ordre de Saint-Louis*, t. I, p. 183.

placèrent à un rang élevé. Jean de Mandavillain fut conseiller au parlement de Paris en 1315; Guillaume de Mandavillain, *bourgeois* de Clermont, assista à l'hommage rendu par Guillaume Rogier, seigneur de Rosiers, à Marie de Flandres, comtesse d'Auvergne, en 1336; au testament de Jean, comte de Clermont, en 1340, ainsi qu'à l'un des actes relatifs au mariage de Guillaume de la Tour avec Hélis Rogier de Beaufort, en 1342 (1). Jean de Mandavillain, deuxième du nom, fut successivement chanoine de Clermont et évêque de Châlons-sur-Marne; il fonda un *inviolata* dans la cathédrale de Clermont, ainsi qu'un anniversaire pour le jour de sa mort, qui arriva en 1334. Jean de Mandavillain, troisième du nom, que les biographes confondent avec le précédent, fut aumônier du roi Philippe de Valois, chanoine de Saint-Quentin et évêque de Nevers; il mourut en 1339. Jean de Mandavillain, quatrième du nom, était abbé de Chantoin en 1400 (2).

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE MANDORET ou DE MANDONET (N...), chevalier en 1307 (D. Coll).

ARMOIRIES. — Inconnues.

(1) *Baluze*, t. II, p. 161, 317, 604.
(2) *Audigier*, t. I, p. 338.

DE MAINGLIEU (Jean), était gouverneur de la temporalité de Clermont en 1362. — Ce nom paraît tronqué; le gouverneur dont il s'agit était vraisemblablement de la famille de l'évêque d'alors, qui, suivant M. Gonod, s'appelait Jean de *Meillou*, originaire de la Bourgogne.

ARMOIRIES. — Inconnues.

MANHÈS, Charles-Antoine, comte Manhès, issu d'une famille de robe, de la ville d'Aurillac, naquit le 14 octobre 1777. Il entra en qualité de sous-lieutenant au troisième bataillon du Cantal, à l'âge de 18 ans; fit avec ce corps les campagnes de 1795, 1796, 1797, à l'armée de Rhin-et-Moselle, et celles de 1798 à 1800, à l'armée d'Italie. A l'affaire de la Gravière, près de Suze, en 1800, Manhès, à la tête d'une compagnie de grenadiers, entra des premiers dans les redoutes ennemies, qui furent enlevées d'assaut. Le général Michaud, instruit de la valeur de ce jeune officier, se l'attacha en qualité d'aide-de-camp, et après plusieurs campagnes où il s'était conduit avec honneur, il reçut la croix des braves en 1804, le grade de capitaine après la bataille d'Austerlitz en 1805, et celui de chef d'escadron en Prusse, le 4 avril 1807. Passé peu de temps après aide-de-camp de Joachim Murat, alors duc de Berg, il se trouva en cette qualité à toutes les affaires qui eurent lieu à la grande armée jusqu'à la paix de Tilsit; suivit son général en Espagne, en

1808, puis à Naples, où il le servit jusqu'aux événements de 1815. Pendant son séjour à Naples, le roi Joachim le promut successivement aux grades de colonel, de général de brigade, de général de division; lui confia les commandements les plus importants, et lui conféra le titre de comte. Il était gouverneur de Naples lors des événements de 1815. Rentré dans sa patrie, le général Manhès sollicita et obtint sa réintégration au service de France, fut porté dans le cadre des lieutenants-généraux, et Louis XVIII le créa officier de la Légion d'honneur, et chevalier de Saint-Louis. Le général Manhès a épousé à Naples la fille du prince Pignatelli-Cherchiara, maison illustre, très connue en Italie, en France et en Espagne (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

MANNAY (le baron Charles), né à Champeix le 14 octobre 1745, embrassa l'état ecclésiastique, fut grand-vicaire de Reims avant la révolution de 1789, et devint évêque de Trèves en 1801. Chargé deux fois de négociations avec le saint-père, il s'en acquitta avec tant de succès, que Napoléon le fit conseiller d'État, officier de la Légion d'honneur et baron de l'empire. Obligé de quitter son évêché lors des événements de 1815,

(1) Voyez l'*Histoire des généraux français*, t. VII, p. 320.

il rentra en France où il mourut quelques années après (1).

ARMOIRIES. — Écartelées, aux 1[er] et 4[e] d'argent, à trois fasces de sable; au 2[e] aufranc quartier à sénestre de gueules, à lacroix alaisée d'or; au 3[e] d'azur, au lion rampant d'or.

(Voyez pl 2, fig. 4.)

DE MARCELLANGES, seigneurs d'Arson, près d'Ebreuil, de Vaudot, de la Grange, de Ferrières et autres lieux en Bourbonnais. — Famille ancienne et opulente, dont la filiation est établie depuis Hugues de Marcellanges, damoiseau, qui consentit un bail à cens, le mardi après la fête de l'Ascension 1404. De lui descendait, au sixième degré, Gabriel de Marcellanges, marié en secondes noces, le 4 février 1632, avec Jeanne de Laudan ou Lodan-d'Arson, fille de François, seigneur de Vaudot, chevalier de l'ordre du roi, et d'Anne le Long-de-Chénillac. De cette union naquit Louis de Marcellanges, seigneur d'Arson, père d'Edme de Marcellanges, qui rendit hommage au roi en 1717; Magdeleine de Marcellanges, admise à Saint-Cyr en 1686, et autres. Cette famille comptait, avant la révolution de 1789, deux chanoines-comtes de Brioude admis en 1614 et 1704; quatre chevaliers de

(1) *Biographie des hommes célèbres de l'Auvergne* — *Armorial de l'empire.*

l'ordre de Malte, reçus en 1667, 1685, 1765 et 1772; trois pages du roi, sur preuves faites en 1710, 1715 et 1775. Nous citons toutes ces admissions parce qu'elles constatent de la manière la plus certaine, l'ancienneté et les bonnes alliances de cette maison (1).

ARMOIRIES.— D'or, au lion de sable, couronné, lampassé et armé de gueules.
(Voyez pl. 2, fig. 5.)

MARCELIN (Claude), qualifié chevalier, fut convoqué au ban de 1543

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE MARCENAC ou MARCENAT. — Il est permis de supposer, il est même très-probable qu'il a existé plusieurs familles de ce nom, et ce qui ajoute à cette probabilité, c'est que le nom de Marcenac est propre à plusieurs localités disséminées sur toute l'étendue de la province, depuis Saint-Pourçain aux confins du Bourbonnais, jusqu'à Saint-Constant vers les limites du Rouergue (2). La plus importante de ces localités est sans con-

(1) *La Chenaye-des-Bois*, t. v, p. 499. — *Noms féodaux*, p. 603. — *Catalogues de Brioude et de Malte.* — *Tablettes historiques de l'Auvergne*, t. II, p. 135; t. III, p. 605.

(2) On les trouve dans les communes de Marcenat, de Saint-Martin de Vallois, de Saint-Santin-Cantaleix, Saint-Constant (Cantal), et de Villaine, près de Saint-ourçain (Allier.)

tredit le bourg de Marcenat, aujourd'hui chef-lieu de canton dans les montagnes du Cantal, et cependant il est fort douteux que celui-ci ait été le berceau de l'une de ces races féodales dont l'existence ne nous est connue que par les faibles traces d'un passé déjà fort éloigné. Rien ne l'atteste du moins, au contraire, tout ce qui nous reste d'elles les rattache à d'autres lieux. Selon nous, c'est en Carladez qu'il faut chercher l'origine de la plus ancienne de ces familles; une autre appartenait au Bourbonnais, et s'il en a existé une troisième, nous la trouverons au cœur de l'Auvergne. Nous nous occuperons de chacune d'elles séparément.

A la première appartenaient les personnages suivants: Astorg de Marcenac, bienfaiteur de l'abbaye de Conques, en Rouergue, à laquelle il donna, vers 1050, les églises de Saint-Mamet et de Saint-Jean, avec les maisons, terres, dîmes, cens et rentes dépendant du domaine autrefois tenu par Gilbert de Félines, son vassal, ladite donation faite à Ulric, abbé, et à son monastère, en présence de Bernard d'Auberoque, Bernard Rigaud, Pierre Rosaldo, Etienne du Mas, et de Dominique Hector, moine, qui l'écrivit (1); Gilbert de Marcenat, chevalier, qui assista avec les principaux seigneurs du Quercy et du Limousin, au duel judiciaire dans lequel Geraud de Fontanges vainquit Aymeric de Saint-Céré, en 1178; Gilbert II, Gaillard et Geraud de Marcenac, frères, vivant en 1266; Guillaume de Marcenac, chevalier, bailli de la vicomté de

(1) *Recueil du président Doat.*

Carlat, et l'un des garants présentés par le comte de Rhodez lors du traité qu'il conclut avec le vicomte de Murat en 1285; Gilbert ou Guibert de Marcenat, troisième du nom, qui rendit hommage au vicomte de Carlat, en 1355, au nom d'Esmenarde de Marcenat, sa sœur, veuve de Pierre de Teyssières, pour la haute justice de Sept-Fons, paroisse de Roussy en Rouergue (entre Montsalvy et Montarnal); ledit Gilbert de Marcenat fut présent, la même année 1355, à l'hommage rendu par Renaud de Boyssonis, co-seigneur de Vic-en-Carladez (1); Guillaume de Marcenac, bailli de la haute Auvergne en 1360; Catherine de Marcenac, dame de Marmiesse et de la Valette, fille et héritière du Seigneur de Marcenac en 1470; Antoinette de Marcenac, mariée en 1550 à Antoine de Moret ou Mouret, baron de Montarnal et de Pagas en Rouergue, et seigneur de Vieillevie près de Maurs; autre Antoinette de Marcenac, dame de Pompignat, alliée avant 1560 à Gaspard de Roquelaure; et enfin, François de Marcenac, protonotaire du Saint-Siége, prévôt de l'église collégiale de Sainte-Foy de Conques en 1593 (2).

De la seconde maison de Marcenat étaient : Raoul de Marcenat, chevalier, qui fit foi-hommage à Guy de Dampière, seigneur de Saint-Just, à raison des fiefs qu'il tenait dans les paroisses de Saint-Bonnet-de-Rochefort et de Bègues, près de Gannat, 1266; autre Raoul et Guillaume

(1) *Noms féodaux*, p. 171, 603.

(2) Voyez les généalogies des maisons de Mouret, de Roquelaure, de Lentilhac et de La Valette.

de Marcenat, damoiseaux, enfants de Geoffroy de Marcenat, chevalier, lesquels firent un semblable aveu, à cause des maisons, dîmes, cens, rentes et droit d'aide qu'ils avaient à Gannat en 1301 et 1322 (1).

Maintenant, si nous devons admettre l'existence d'une troisième famille de Marcenac, elle a pu tirer son origine du bourg de Marcenac, ce qui justifierait en partie les assertions de MM. Lainé et de Ribier du Châtelet; mais, nous le répétons, nous ne connaissons pas d'acte qui le constate d'une manière certaine. A cette troisième race pouvaient appartenir : Marguerite de Marcenac, épouse de Hugues de Chalus, vers la fin du XIVe siècle; Avit et Antoine de Mercenac, chanoines-comtes de Brioude en 1373; Georges de Marcenac, vassal de Vodable en 1450; Anne de Marcenac, mariée en 1488 à Louis de Champredonde; et enfin, Raymond et Jean de Marcenat, abbés de Mauzac, de 1459 à 1507 (2). Ces derniers portaient les mêmes armes que Georges de Marcenac, dont nous avons parlé, et qui est compris à l'Armorial de 1450.

ARMOIRIES.—De gueules, au chevron d'argent (3), accompagné de trois roses de même (4).
(Voyez pl. 2, fig. 6.)

(1) *Noms féodaux*, p. 603. — *Tablettes historiques de l'Auvergne*, t. II, p. 151.

(2) Raymond de Marcenat fit de grandes réparations à l'église du monastère de Mauzac. Ses armoiries sont très-souvent représentées à l'intérieur et à l'extérieur de cette église et du monastère.

(3) Suivant le relevé que nous avons fait nous-même, et qui se trouve d'accord avec D. Coll, le chevron est d'*argent*, non pas d'*or*, ainsi que l'a écrit M. Lainé.

(4) *Armorial de* 1450, p. 34. — *Tablettes historiques de l'Au-*

DE LA MARCHE, seigneurs de Puyguillon, de Beaugênet, de Pierrefolle, de Parnac, de Fins et autres lieux, dans la Marche et en Berry. — Famille ancienne, qui subsistait encore au château de Puyguillon, à la fin du dernier siècle. Elle a fourni plusieurs officiers supérieurs à l'armée, et contracté des alliances avec les maisons de Rochechouart, de Chamborand, de Chabannes, de Montmorency-Magnac, de la Celle-Châteauclos. Ses armes sont :

D'argent, à la bordure de gueules, au chef
de même.
(Voyez pl. 2, fig. 7.)

Nous ignorons s'il faut classer parmi les membres de cette famille Guillaume de la Marche, sénéchal du Limousin, en 1355, et Thomas de la Marche, qui surprit et pilla le château de Saint-Ilpize en 1360, et qui, suivant le recours en grâce de Jean de Quinquempoix, son compagnon d'armes, ne vivait plus en 1362. D. Coll fait encore mention d'un autre Thomas de la Marche, qui se qualifiait seigneur de Nonette et capitaine de Saint-Flour ou Saint-Floret, en 1393 (1).

vergne, t. II, p. 14; t. III, p. 23, 27, 28. — *Catalogue de Brioude*. — *D. Coll*. — *Dictionnaire du Cantal*, p. 177, 178. — *M. Lainé*, p. 54, 55.

(1) *Noms féodaux*, p. 604, 605. — *D. Coll.*, etc., etc.

de MARCON ou MARCOU. —Astorg de Marcon, écuyer, vivait en 1322, et sa famille subsistait près de la Voûte-Chillac en 1450; elle portait :

D'azur, à trois roses feuillées d'or, accompagnées en chef de trois étoiles de même.
(Voyez pl. 2, fig. 8.)

le MARÉCHAL. — Deux familles de ce nom étaient possessionnées dans le voisinage de l'Auvergne, l'une en Forez, l'autre en Bourbonnais. Celle des seigneurs d'Apinat ou d'Epinat, de Saint-Marcellin et du Colombier, en Forez, connue depuis 1291, a produit Louis Maréchal, premier chambellan du duc de Bourbon avant 1446, et probablement aussi Pierre Maréchal, maître d'hôtel d'Anne de France, duchesse de Bourbon, en 1505.—Celle des seigneurs de Cressanges, de Franchesse et autres lieux, en Bourbonnais, et qui a peut-être la même origine que la précédente, a établi sa filiation depuis Perrin Maréchal, seigneur de Cressanges, vivant en 1300. De celui-ci descendait au dixième degré Martin Maréchal, qui fit ses preuves pour l'ordre de Malte au grand prieuré d'Auvergne, le 12 avril 1656, et dont la nièce, Marie Maréchal, fut admise à la maison royale de Saint-Cyr, en 1586. Le frère de cette dernière, Michel Maréchal, capitaine d'in-

fanterie, fit foi-hommage au roi en 1699 et 1716. Cette famille porte :

> D'or, à trois tourteaux d'azur bordés d'or et chargés chacun d'une étoile ou molette de même (1).
>
> (Voyez pl. 2, fig. 9.)

A l'une ou à l'autre de ces familles se rattachaient vraisemblablement ceux de même nom qui ont laissé des traces en Auvergne, savoir : Pierre le Maréchal, seigneur de Saint-Amand, en 1298; un comte de Brioude en 1433; Pierre Maréchal, seigneur de Biozat, près d'Aigueperse, en 1443; Jean Maréchal, inscrit à l'Armorial de 1450; Balthazar le Maréchal, garde des sceaux des Montagnes en 1531, et Gilbert Maréchal, héritier d'Antoine Maréchal, convoqué au ban de 1543 (1).

Plusieurs autres familles de même nom, mais moins anciennes, ont existé en Bretagne, Dauphiné, Champagne, Bourgogne, Normandie et Languedoc.

MARFONS. — Ancien fief, situé dans la commune de Polminhac, canton de Vic-en-Carladez. Guy de Teissières en était seigneur en 1337, et Antoine de Teissières en 1581. D'après D. Coll, ce dernier l'aurait vendu à Louis de Fon-

(1) *Noms féodaux*, p. 607, 608. — *La Chenaye-des-Bois*, 1re édition, t. 5, p. 503.

(1) *D. Coll.* — *Chabrol*, t. IV, p. 105.

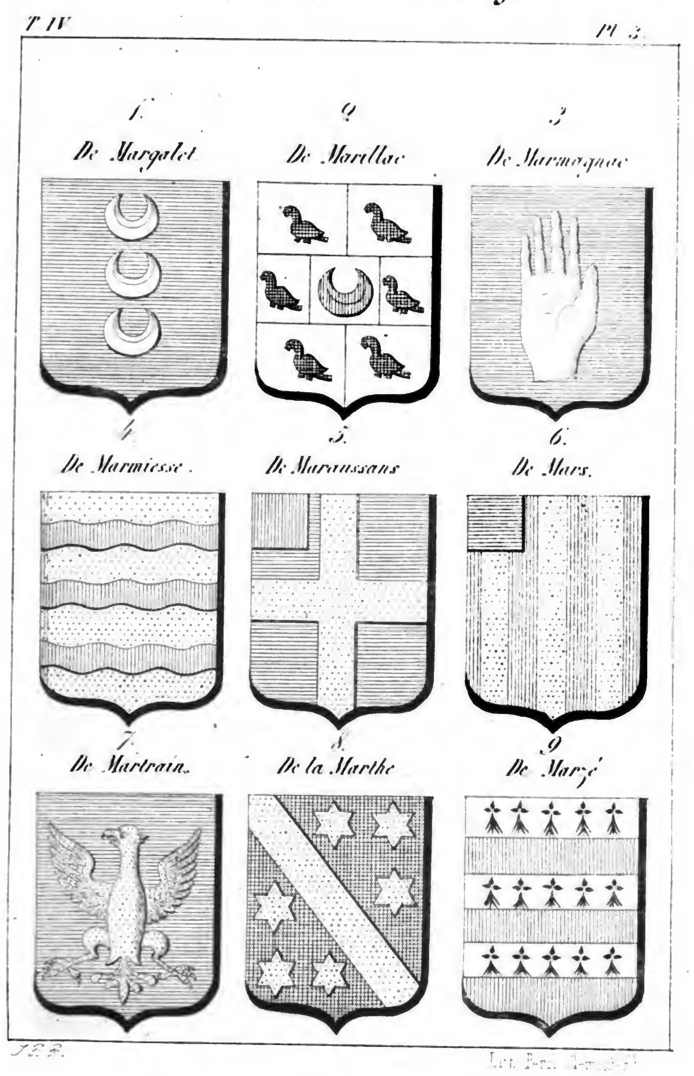
tanges; mais si cette vente a eu lieu, elle n'a pas sorti son effet, car la famille de Chaunac de Mont-Logis ou Mont-Lauzy, le possédait en 1666, et on est fondé à croire qu'il lui venait d'Anne de Teissières de Marfons-Mont-Logis, mariée le 27 octobre 1609, à Raymond de Chaunac (1).

DE MARGALET, seigneurs de Mirebel, de Colobrières et de Sainte-Aiguille, en Provence; du Vernet et de Laval, en Auvergne. — Jean de Margalet, écuyer, originaire de Provence, marié le 20 décembre 1646, avec Jeanne de Rosier ou Rosière, dame de Laval, fut maintenu dans sa noblesse en 1666, sur preuves filiatives, remontant à Hugues de Margalet, son cinquième aïeul, vivant en 1379. Cette famille compte un syndic de la noblesse de Provence, un conseiller du roi et un référendaire à la chancellerie d'Aix en 1529; un élu assesseur de la même ville en 1567 et 1575; un président et trois conseillers à la cour des comptes de Provence, pourvus en 1602, 1633, 1680 et 1720; cinq chevaliers de Malte admis dans l'ordre en 1624, 1626, 1670, 1783 et 1790 (2).

ARMOIRIES. — D'azur, à trois croissants d'argent, mis en pal l'un sur l'autre.
(Voyez pl. 3, fig. 1re.)

(1) *Noms féodaux*, p. 923. — *D. Coll.* — *Preuves de Chaunac.*
(2) *La Chenaye des Bois*, 2e édition, t. IX.

Nobiliaire d'Auvergne.



MARGERIDE. — Ancienne seigneurie, située dans les montagnes, à l'est de Saint-Flour. On croit que le château, dont on ne trouve plus aucun vestige, était sur le territoire de la commune de Vedrines. Cette terre, qui avait donné son nom à une branche de la maison de Taillac ou Talhac, passa par alliance dans la maison d'Apchier, et de celle-ci dans une branche de la maison de la Tour-d'Auvergne, qui la possède depuis 1710. — Chabrol a confondu cette seigneurie avec une autre terre de Margeride, située en Limousin, entre Bort et Ussel, que Marie de Flandres, comtesse d'Auvergne, vendit à Guillaume Rogier, seigneur de Rosiers, sous réserve de la foi-hommage (1). Margeride était un arrière-fief de la terre de Granges, près de Tauves, provenue de l'ancien patrimoine de la maison de Montgascon.

MARGHAT ou MARGEAT, commune de Méallet (Cantal). Antoine de Margeat, écuyer, vivait en 1447.

Il est fort douteux qu'il ait existé une famille noble du nom de Marghat ou Margeat; il est plus vraisemblable que ce nom a été porté *comme nom de fief*, par un noble appartenant à une des autres familles du pays.

ARMOIRIES. — Inconnues.

(1) Voyez l'acte du mois de mai 1336, rapporté par Baluze, t. II. p. 161.

de MARILLAC. — Maison illustrée par les hommes célèbres qu'elle a produits. Son premier auteur connu est Guillaume de Marillac, seigneur de Saint-Genès, de Bicon et de la Mothe-Armand, de 1450 à 1507. Pierre de Marillac, son fils, fut capitaine-châtelain de la terre de Lastic, membre dépendant de la baronnie de Mercœur avant 1500. Guillaume de Marillac, deuxième du nom, était secrétaire du duc de Bourbon et trésorier de Montpensier en 1506, contrôleur général du même prince en 1515. Celui-ci laissa, de Marguerite Genest, douze enfants, dont plusieurs ont acquis une grande célébrité, entre autres Gabriel de Marillac, avocat général au parlement de Paris, magistrat éloquent et intègre, dont le désintéressement et la charité le portaient à distribuer son traitement aux plaideurs qui n'avaient pas les moyens de suivre leurs procès; il mourut sans postérité en 1551, et fut enterré dans la chapelle de sa famille, à Aigueperse. — Charles de Marillac, frère du précédent, successivement ambassadeur à Rome, en Angleterre, en Allemagne, de 1532 à 1550; l'un des négociateurs aux conférences de Gravelines, en 1555, et archevêque de Vienne en 1557; il mourut en 1560, après la tenue de l'assemblée des notables, où il avait fait admirer son éloquence.—Gilbert de Marillac, baron de Porsac, seigneur de Saint-Genest, secrétaire du duc de Bourbon, est auteur d'une histoire de la maison de Bourbon, publiée en 1605. —Guillaume III, de Marillac, sixième fils de Guillaume II, fut seigneur de Ferrières, valet de chambre du roi en 1551,

général des monnaies en 1553, maître des comptes en 1555, intendant et contrôleur des finances, avec le titre de conseiller d'état, en 1569, et créé chevalier en mars 1570. Il mourut en 1573, laissant d'Antoinette Camus, sa seconde femme, plusieurs enfants parmi lesquels nous citerons : 1° Michel de Marillac, dont nous parlerons plus loin; 2° Louis de Marillac, comte de Beaumont-le-Roger. Ce dernier embrassa la carrière des armes, servit avec une grande distinction sous Henri IV et Louis XIII, fut envoyé en ambassade auprès de plusieurs cours d'Italie et d'Allemagne en 1611 et 1616. Fait maréchal de camp en 1620, il assista en cette qualité au siége de Montauban, où il fut blessé en 1621, et en plusieurs autres rencontres contre les huguenots. En 1625, Louis de Marillac fut fait lieutenant-général du roi dans les trois évêchés, de Metz, Toul et Verdun. Plus tard il se signala au combat de l'île de Ré et au siége de la Rochelle, où il fut chargé des travaux de la fameuse digue qui devait empêcher tout secours de la place du côté de la mer. D'autres services signalés à l'armée de Languedoc lui valurent le bâton de maréchal de France, qu'il reçut le 3 juin 1629. Envoyé à la tête d'une armée en Italie, mais trop attaché au parti de la reine mère contre celui du cardinal de Richelieu, ce ministre tout puissant le fit arrêter au milieu de ses troupes, au camp de Felizzo, le 30 octobre 1630, juger, condamner sous prétexte de péculat, et décapiter le 10 mai 1632. Il ne laissa pas d'enfant de Catherine de Médicis, sa femme, fille de Côme de Médicis, laquelle l'avait précédé dans la tombe le 14 septembre 1631.

Michel de Marillac, frère aîné du maréchal, né à Paris le 9 octobre 1563, conseiller au parlement en 1586, maître des requêtes en 1595, conseiller d'Etat et surintendant des finances en 1624, reçut les sceaux de la maison du roi le 1er juin 1626, et les remit le 12 novembre 1630. Enveloppé dans la disgrâce de son frère, il fut conduit prisonnier au château de Caen, puis à Châteaudun, où il mourut le 7 août 1632. Pendant qu'il remplissait les fonctions de conseiller au parlement, Michel de Marillac contribua à faire rendre l'arrêt qui excluait du trône tout prince étranger, vota pour que la ville de Paris ouvrît ses portes à Henri IV; et pendant qu'il tenait les sceaux, il présenta un nouveau code qui introduisait d'heureuses améliorations; mais ce code fut repoussé par le parlement, trop jaloux du pouvoir qu'il attribuait aux assemblées législatives. De sa première femme, Marguerite Barbe de la Fosterie, qu'il avait épousée en 1587, naquirent deux fils : 1° René, dont l'article suit; 2° Octavien, nommé à l'évêché de Saint-Malo, mort en juillet 1631.

René de Marillac, seigneur de Farainville, né le 18 décembre 1588, reçu conseiller au grand conseil le 27 janvier 1611, maître des requêtes le 31 janvier 1617, mourut de maladie au camp de Montauban le 29 septembre 1621. Il avait épousé Marie de Creil, fille de Jean de Creil, seigneur de Gournay, de laquelle vint entre autres enfants morts sans postérité :

Michel II de Marillac, seigneur d'Ollainville, conseiller au parlement le 6 mars 1637, maître des requêtes

le 10 avril 1643, conseiller d'Etat ordinaire le 6 avril 1660, puis conseiller d'honneur au parlement de Paris, mort le 29 novembre 1684. Jeanne Potier, sa femme, fille de Nicolas Potier-d'Ocquerre, le rendit père de cinq enfants, dont deux ecclésiastiques, deux filles et René qui suit :

René II de Marillac, seigneur d'Ollainville, etc., etc., né le 18 février 1639, conseiller au parlement le 1er avril 1661, avocat général au grand conseil en 1663, maître des requêtes en 1691; intendant de Poitiers en 1677, de Rouen en 1634; conseiller d'honneur au parlement la même année, mort doyen des conseillers d'Etat le 15 septembre 1719. Il avait épousé, en 1664, Marie Bochart de Sarron. De cette union naquirent :

1° Michel de Marillac, avocat du roi au Châtelet, en 1691, mort sans alliance en 1695;

2° Jean-François de Marillac, colonel du régiment de Languedoc, puis brigadier d'armée, gouverneur de Béthune, tué à la bataille d'Hochstedt en 1704, sans laisser d'enfants de Marie-Françoise de Beauvillers-Saint-Aignan;

3° Marie-Magdeleine de Marillac, mariée en décembre 1689, avec René-Armand, marquis de la Fayette, brigadier d'armée, mort à Landau le 4 août 1694, dont la fille, Marie-Magdeleine de la Fayette, épousa, en avril 1706, Charles-Louis-Bretagne, duc de la Trémouille,

prince de Tarente, duc de Thouars, pair de France.

ARMOIRIES. — D'argent, muraillé de sable de sept carreaux, 2, 3, 2; celui du centre chargé d'un croissant de gueules, et les autres de six merlettes de sable. (Voyez pl. 3, fig. 2.)

DE MARLAT. — L'antique tour de Marlat, commune d'Auzers depuis long-temps abandonnée, presque entièrement cachée dans le lierre qui l'enlace de toutes parts, était autrefois le siége d'une seigneurie réunie par la suite à celle d'Auzers en haute Auvergne. Cette tour, qui domine la majeure partie de la vallée que parcourt la rivière de Chavaroche, et qui a peut-être servi de vigie correspondante avec la tour de l'Herm, commune de Méallet, et celle d'Arches, au bourg de ce nom, a été le berceau d'une famille d'ancienne chevalerie, éteinte depuis quatre siècles, mais dont les traces sont encore nombreuses. Il paraît que, outre le fief de Marlat, paroisse d'Auzers, elle avait formé un autre établissement auquel elle avait imposé son nom et qui était situé au lieu de Luc, paroisse de Sourniac; cela résulte clairement de plusieurs titres des XIII[e] et XIV[e] siècles.

Bernard de Marlat, damoiseau, rendit hommage à l'évêque de Clermont, en 1262 (1). Bernard de Marlat,

(1) *Gallia christiana*, t. II, p. 90.

damoiseau, fils de Reynier de Marlat, chevalier, transigea le 4 août 1262, avec Gautier de Sartiges, chevalier, et les frères de celui-ci, au sujet du droit d'usage que lesdits de Sartiges réclamaient pour leurs colons dans le bois appelé de Marlat. Jean, doyen du monastère de Mauriac, sous la médiation duquel cet accord fut conclu, y apposa son sceau avec ceux des parties contractantes. Ce second fief de Marlat dut rester plus tard en toute propriété à la famille de Sartiges, car Bertrand de Sartiges, damoiseau, le céda avec la haute justice dont il était le siége, à Arnaud de Comminges, évêque de Clermont, le 24 septembre 1335 (1). Vézian de Marlat, Clerc, Pierre de Marlat, son frère; autre Pierre de Marlat, neveu de Vézian, et enfin Pierre de Marlat, de Vède, vendirent à Jean d'Oltrassalh, de Mauriac, des rentes assises sur le village de Bilgeac et le mas de Compmanso, en la paroisse de Sourniac, au mois de décembre 1274. Bernard et Guillaume Marlat, frères, cédèrent en échange à Boson de Miramont, chevalier, un domaine qu'ils avaient à Méallet, et reçurent en retour un ténement situé dans la pa-

(1) *Archives de Sourniac.* — Le fief de Marlat, situé au lieu de Luc, paroisse de Sourniac, et qui n'existe plus depuis long-temps, est encore mentionné dans les titres suivants : Hommage fait par Bernard de Marlat au vicomte de Ventadour, seigneur de Charlus-Champagnac, en 1258 ; échange conclu entre le curé de Sourniac et Bernard de Sartiges, le mardi après la fête de saint Marc 1303; hommage rendu par Hugues d'Oltrassalh, seigneur de Sartiges, au maréchal Boucicaut, seigneur de Charlus, le jour de sainte Marguerite 1414. (*Titres originaux des archives de Sourniac.*)

roisse du Vigean, composé de maison, jardin, prés, terres, droits et dépendances, qu'ils vendirent le même jour à Etienne et Simon de Fresne, de la ville de Mauriac. Ces deux actes, qui sont de la veille des nones de février 1274, furent passés en présence et sous les sceaux d'Etienne, doyen de Mauriac, et de Bernard, archiprêtre de Saint-Flour, juge établi par l'évêque de Clermont dans les montagnes d'Auvergne. Autre Bernard de Marlat, deuxième du nom, fils de Guillaume de Marlat, damoiseau, vendit à perpétuité, au doyen de Mauriac, un cens féodal assis sur un ténement du village de Chabannes, paroisse de Jaleyrac, par acte passé sous le sceau de Bernard, archiprêtre de Saint-Flour, le mercredi après la fête de saint Jacques et de saint Christophe 1278 (1). Pierre de Marlat, damoiseau, et Clarmonde Comptour de Gioux sa femme, étaient sous la tutelle d'Étienne de La Tour, lorsque celui-ci transigea avec Guillaume Comptour de Giou, frère de ladite Clarmonde, le lundi après la fête de saint Jean-Baptiste 1291; il reconnut tenir en fief, de Bernard de Marlat, l'affare de Jalhac, en 1303. Hélis de Marlat était au nombre des religieuses de Brageac présentes à l'hommage que Béatrix de Montclar, leur abbesse, rendit aux seigneurs de Scorailles, le mercredi après la fête de Saint-Georges 1313 (2). Pierre et Bernard de Marlat, damoiseaux, furent témoins d'une transaction intervenue entre Roger de Fleurac et Gaillarde, sa sœur, en 1317. Pierre de Marlat,

(1) *Inventaire de Mauriac.*
(2) *Manuscrit de Deluguet*, p. 54, 55.

stipulant au nom d'Alix de Bort, sa femme, et Rigaud de Sartiges de Lavandès, chevalier, époux de Sibylle de Bort, transigèrent, le vendredi après la fête de saint Urbin 1323, avec Marguerite de Bort, leur belle-sœur, au sujet de la succession de Hugues de Bort, chevalier, et de Philippie, sa femme, père et mère des demoiselles de Bort. Bernard de Marlat, seigneur du lieu et de Vède, paroisse d'Auzers, acquit une maison avec jardin et dépendances au lieu de Ternat, paroisse de Trisac, en présence de Gautier de Marlat et d'Astorg de Valette, en 1336; il était seigneur dudit lieu de Ternat et de celui de Moulit, même paroisse de Trisac, suivant actes de reconnaissance féodale de l'année 1340. Pierre de Marlat, seigneur de Marlat et de Vède, consentit une vente à Jean de Ruzoles, seigneur du lieu de même nom, en 1350. Géraud de Marlat, *alias de Courdes*, seigneur de Courdes, paroisse de Méallet, céda à Bernard de Montclar, seigneur de Montbrun, les rentes du village de Veysset, paroisse de Moussages, en 1398. N... de Marlat, chanoine-comte de Brioude, vivait en 1407.

Ce fut vers cette dernière époque que la maison de Marlat dut s'éteindre, et que la seigneurie de son nom, réunie à celle d'Auzers, tomba à la famille Bompard, fondue en 1474, dans la maison de Douhet-d'Auzers, qui la possède encore de nos jours. Pour ce qui concerne Courdes, nous avons dit ailleurs que ce fief se trouvait dans les mains de Hugues Morand en 1427, de Jean Morand en 1450, et le siècle suivant à la famille Lizet, d'où il retourna, en partie, à la maison de Douhet en 1615.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE MARMAGNAC, anciennement MARMANHAC. — C'est encore une vieille tour, aujourd'hui détruite, qui avait donné son nom à une famille noble très-ancienne, éteinte vers le commencement du XVI[e] siècle. Quatre de ses membres ont été admis au chapitre de Brioude, savoir: Bertrand de Marmagnac, en 1200; Durand, en 1214; Dalmas et Jean en 1338. Pierre de Marmanhac, damoiseau, reconnut, en 1355, tenir en fief, du vicomte de Carlat, un domaine avec mouvance, sis dans la paroisse d'Ytrac. Jean de Marmagnac fut inscrit à l'Armorial de 1450, et frère Vital de Marmanhac, le dernier que nous connaissions, disputa, mais sans succès, le siége abbatial d'Aurillac à Antoine de Cardaillac, en 1499 (1).

ARMOIRIES. — D'azur, à une main droite appaumée d'argent, mise en pal. (Voyez pl. 3, fig. 3.

DE MARMIESSE. — Seigneurie près d'Aurillac, avec une maison réputée forte au temps des guerres religieuses. Annet de Marmiesse, inscrit à l'Armorial de 1450, portait:

D'or, à trois fasces ondées de gueules. (Voyez pl. 3, fig. 4.)

Catherine de Marcenac était dame de Marmiesse en 1470.

(1) *Catalogue de Brioude.* — *Noms féodaux*, p. 611. — *D. Coll.* — *Tablettes historiques de l'Auvergne*, t. II, p. 382.

On trouve ensuite un capitaine Marmiesse, tenant pour la Ligue en 1589. — Il existe en Languedoc une autre famille de Marmiesse, représentée, en 1784, par Jean de Marmiesse, marquis de Lussan, président à mortier et chevalier d'honneur au parlement de Toulouse. Celle-ci portait : *Écartelé, aux 1er et 4e d'or, au lion de sable; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or*; *aux 2e et 3e d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de trois molettes de sable.*

MARMINET (Pierre), seigneur de Chastrat ou Chastres, fut convoqué au ban de 1543.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DU MARAUSSANS ou DE MAROUSSANS. — Famille qui subsistait près de Montredon en 1450, et qui a fourni un chanoine-comte au chapitre de Brioude, en la personne de Georges de Maraussans, vivant en 1546; elle portait :

D'azur, à la croix d'or, au canton de gueules.
(Voyez pl. 3, fig. 5.)

DE MARS, seigneurs de Ballène, de Châteauroux, de Beaumont, d'Ysserpens, de Neyronde, etc., etc. — Famille originaire du pays de Dombes, répandue en Beaujolais, Forez, Bourbonnais et l'Auvergne, ainsi que le constatent

de nombreux actes de féodalité qui embrassent, presque sans interruption, tout l'intervalle compris entre 1298 et 1789. Elle a fourni bon nombre d'officiers à l'armée, un chanoine-comte de Lyon en 1545, et des preuves plus récentes lui ont valu des admissions à la maison royale de Saint-Cyr et à l'école militaire, 1742, 1787 (1).

ARMOIRIES. — De gueules, à trois pals d'or; au canton dextre d'azur.
(Voyez pl. 3, fig. 6.)

Une autre famille de Mars, à laquelle appartenait Jean de Mars de Liviers, reçu chevalier dans l'ordre de Malte en 1571, et qui devint par la suite grand-prieur de Saint-Gilles, a été maintenue dans sa noblesse au diocèse de Viviers, le 14 septembre 1669 (2). Il portait: *D'azur à la bande d'or, accompagnée de deux étoiles de même; au chef d'argent.*

DE MARSAC ou MARSAT. — Nous ne sommes pas de l'avis de M. Lainé, qui a prétendu que la famille de ce nom avait son berceau dans la commune de Marsac, près d'Ambert; nous croirions plus volontiers qu'elle tirait son origine de Marsat, près de Riom. En effet, Pierre de Marsac était abbé de Mauzat, près de Riom, de 1168 à 1181; et l'on peut présumer avec fondement que les droits que

(1) *Noms féodaux*, etc., etc.
(2) *D'Aubais*, t. II, p. 199.

cette abbaye posséda depuis sur la seigneurie de Marsat, lui venaient de lui ou de ses ancêtres. La dame de Marsac reçut un legs de la comtesse de Montferrand en 1199, et François de Marsac est nommé parmi les nobles tenant fief en Combraille en 1249. On voit que toutes les possessions de cette famille, ainsi que ses relations, se rapportent beaucoup mieux à Marsat de Riom qu'à Marsac d'Ambert, situé à l'autre extrémité de la province, vers les limites du Forez. Après le partage du pays de Combraille, dernière date où il soit fait mention de la famille de Marsac, la châtellenie de son nom passa d'abord à Raoul de Royer, qui en jouissait en 1270, et ensuite successivement aux maisons de Vissac, de Tournon, de Bayard et de Guerin de Lugeac; cette dernière la possédait encore en 1789. — D. Coll fait mention d'une Isabeau de Marsac, veuve de Gabriel d'Astorg, en 1543; mais il est probable que ce n'était là que le surnom de cette dame : Saint-Allais l'appelle Isabeau de Tremire (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

MARTHA-BEKER, comte de Mons. — Après la mort du fils unique du lieutenant-général comte Beker, celui-ci adopta et transmit son nom et son titre de comte de Mons

(1) *Tablettes historiques de l'Auvergne*, t. III, p. 25. — *Baluze*, t. II, p. 107, 257. — *Chabrol*, t. IV, p. 333, 334. — *Nobiliaire de Saint-Allais*, t. IV, p. 233.

à M. Félix-Victor Martha, fils de sa sœur, né à Strasbourg, le 13 juillet 1808. Le roi consacra cette adoption et cette transmission en 1836, par l'expédition de lettres patentes entérinées en 1841 à la cour royale de Riom.

M. Martha-Beker sortit de l'Ecole polytechnique en 1830, et entra dans le corps royal des mines. — Elu, en 1840, membre du conseil général du département du Puy-de-Dôme, par le canton d'Aigueperse, en remplacement du général Beker, son oncle, il en a rempli les fonctions de secrétaire depuis la session de 1843.—En 1846, il a été élu député du Puy-de-Dôme par le deuxième collége de Clermont.

ARMOIRIES. — Écartelé, au 1er d'azur, à une épée d'argent montée d'or ; aux 2e et 3e d'or, à une tête de cheval de sable, arrachée et allumée du champ ; au 4e d'azur, à trois étoiles d'argent posées en pal.

Ce sont les mêmes que celles du lieutenant-général comte Beker.

(Voyez tome 1er, pl. 15, fig. 2.)

DE MARTILLAT, *voyez* D'ENJOBERT DE MARTILLAT.

DE MARTINANCHES. — Robert de Martinanches fut chanoine-comte de Brioude en 1267, et François Comptour de Martinanches l'était en 1534. Ce dernier était sans doute frère de Françoise Comptour, dame de Martinanches, mariée, le 4 février 1532, à Jacques d'Oradour, deuxième du nom, seigneur de Saint-Gervasy, le même peut-être qui, connu sous le nom de comte de Martinan-

che ou Martinenge, mourut des blessures qu'il reçut devant Ambert, en 1577 (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE MARTRAIN ou MARTRIN. — Cette famille, originaire du Rouergue, tirait son nom de la terre de Martrin-Farreyrolles, près de Saint-Affrique, et prouvait sa filiation depuis François de Martrain ou de Martrin, seigneur de Farreyrolles, marié le 10 juin 1510, avec Jeanne de Capluc, de laquelle naquirent deux fils, Charles et Jean, qui formèrent deux branches. La postérité du premier prit ses alliances dans les maisons de Soubiran, de Gouzon, d'Estaing, et elle était représentée, en 1666, par Jean de Martrain, écuyer, seigneur de la Garde, domicilié au château de la Bouigue, paroisse de Leynhac, prévôté de Maurs. Cette branche a donné un gentilhomme servant de la reine Marguerite de Valois, en la personne de Pierre de Martrain, pourvu de cette charge en 1609. Le second fils de François de Martrain et de Jeanne de Capluc, fut le trisaïeul de Gabriel de Martrin, seigneur de Donos, maintenu dans sa noblesse en Languedoc, le 19 novembre 1668 (2).

ARMOIRIES. — D'azur, à l'aigle éployée d'or (3).
(Voyez pl. 3, fig. 7.)

(1) *Catalogue de Brioude.* — *Audigier*, t. I, p. 275; t. III, p. 40. — *D. Coll.* — *Imberdis*, t. I, p. 302 à 313. — (Voyez *Comptour*, *Martinanches* et *Oradour*.

(2) *Productions de 1666.* — *D. Coll* — *D'Aubais*, t. II, p. 200, 201.

(3) D'Aubais, qui n'est pas toujours exact dans la description des armoiries, donne à la branche du Languedoc : *d'or, à l'aigle couronnée de gueules, écartelée de gueules, à trois bandes d'argent.*

DE LA MARTHE ou DE LA MARTRE, seigneurs du lieu, paroisse de Saint-Babel. — Famille inscrite à l'Armorial de 1450, et dont les armoiries avaient des rapports avec celles de Jean de la Jugie, compris au même armorial. Le fief de la Marthe a été la propriété de la famille de Matharel, de 1669 à 1780 (1).

ARMOIRIES. — De sable, à la bande d'or, accompagnée de six étoiles de même rangées en orle.
(Voyez pl. 3, fig. 8.)

DE MARZÉ, seigneurs de Belleroche, de Grézieu, de Chalmanges et autres lieux en Lyonnais et Forez.

Cette maison, éteinte depuis plus de trois cents ans, a été la plus noble, la plus riche et la plus ancienne du Beaujolais après les seigneurs de Beaujeu, avec lesquels se trouvent toujours les membres de cette famille, dont neuf ont été chanoines-comtes au chapitre de Lyon, dans l'intervalle de 1151 à 1339. *Thomas*, *Etienne* et *Guichard* de *Marzé*, tous chevaliers, signèrent avec Guichard, seigneur de Beaujeu, les priviléges que les prédécesseurs de ce dernier avaient accordés à la ville de

(1) *D. Coll. — Noms féodaux.*

Belleville en 1232. En 1260, Hugues et Guillaume assistent à l'acte de confirmation des priviléges de Villefranche accordés par Guichard VI, seigneur de Beaujeu. Cette maison a formé plusieurs branches; l'une d'elles paraît s'être fixée en Auvergne, où vers 1315 Hugues de Marzé épousa *Guyonne Flotte*, fille du chancelier Pierre.

Hugon fut marié à Guicharde de Biolais;

Richard, seigneur de Grézieu et des Champs, vivant en 1380, épousa Blanche d'Apchon;

Jean de Marzé fut marié à Catherine de Damas-Couzan, fille de Guy II et de Marguerite de La Tour, et testa le 11 septembre 1537. Elle était veuve d'Antoine Flotte, seigneur de Ravel.

Leur second fils, *Charles* de *Marzé*, seigneur de Grézieu, chevalier, épousa Marguerite de Montmorin, fille de Pierre et d'Isabeau de Chauvigny. Ils eurent un fils nommé *Eustache*, qui ne paraît pas avoir laissé d'enfant, et une fille, *Marguerite*, mariée à *Jean de Laire* (1).

ARMOIRIES. — Fascé d'hermine et de gueules de six pièces, et quelquefois fascé de gueules et d'or.

(Voyez pl. 3, fig. 9.)

(1) *Masure de l'Isle-Barbe*, tome 2. — *Pièces manuscrites de la Bibliothèque nationale*. — *Généalogie de la maison de Montmorin*. — *Noms féodaux*, p. 618. — *D. Coll.* — *Chapitre de Lyon*

MARZE. — La tour de Marze, dans le petit vallon de la Merlie, commune de Saint-Cernin, près d'Aurillac, marque la place d'une ancienne seigneurie, patrimoine d'une branche de la maison de Tournemire, laquelle s'est éteinte dans celle de Robert-Lignerac, vers le milieu du XVIe siècle. Gilbert de Robert-Lignerac, moins connu sous ce nom que sous celui de Marze, dont on a fait quelquefois *Marcé*, était un capitaine expérimenté qui, par un coup de main hardi, s'empara de la forteresse de Carlat, dans laquelle il commanda pendant la Ligue. Marguerite de Valois, reine de Navarre, y fut sous sa garde environ dix-huit mois. Jacques de Robert-Lignerac, son fils aîné, aussi surnommé Marze, suivit le même parti que son père. Il avait épousé Louise de Felzins de Montmurat, qui ne lui donna que des filles dont nous ignorons la destinée. La terre de Marze devint le partage de Claudine de Robert-Lignerac, mariée à Jean de la Salle, seigneur de Val-le-Chastel ou d'Anval-le-Chastel, élection de Brioude, qui en rendit hommage au roi en 1669 et 1699 (1). Jean, dit de Golfier de Tournemire, seigneur de

(1) *Inventaire de Tournemire.* — *Armorial de* 1450, p. 34, 35. — *Deluguet*, p. 142 et suivantes. — *De Vernyes*, p. 60, 64, 66, 68, — *Dulaure*, p. 572, 573, 574. — *Aigueperse*, 2e partie, p. 53, etc. — *Noms féodaux*, p. 883.

Marze en 1450, portait : *D'or à la tour de gueules, accostée de deux étoiles d'azur; à la cotice de gueules brochante.* (Voyez Tournemire.)

du MAS de L'ISLE. — Famille du Bourbonnais, connue depuis 1249, à laquelle appartenait Jean du Mas, chevalier, chambellan du duc de Bourbon, seigneur de l'Isle et de Bénégon, à qui le roi Louis XI fit don de la vicomté de Murat, confisquée sur Jacques d'Armagnac en 1477. Il la céda peu de temps après au duc de Bourbon. Jacqueline du Mas, sa fille, épousa, le 22 novembre 1490, Gilbert de Lévis, baron de la Voûte, comte de Ventadour. D'après la Chesnaye-des-Bois, la postérité masculine de Jean du Mas de l'Isle se serait établie en Provence, où elle aurait été substituée à une branche de la maison de Castellane (1).

ARMOIRIES. — D'azur, à une fasce d'or accompagnée de trois besants de même. (Voyez pl. 4, fig. 1re.)

MAS. — On compte plusieurs fiefs de ce nom en Auvergne, entre autres, le Mas, près de Mauzun, dont le

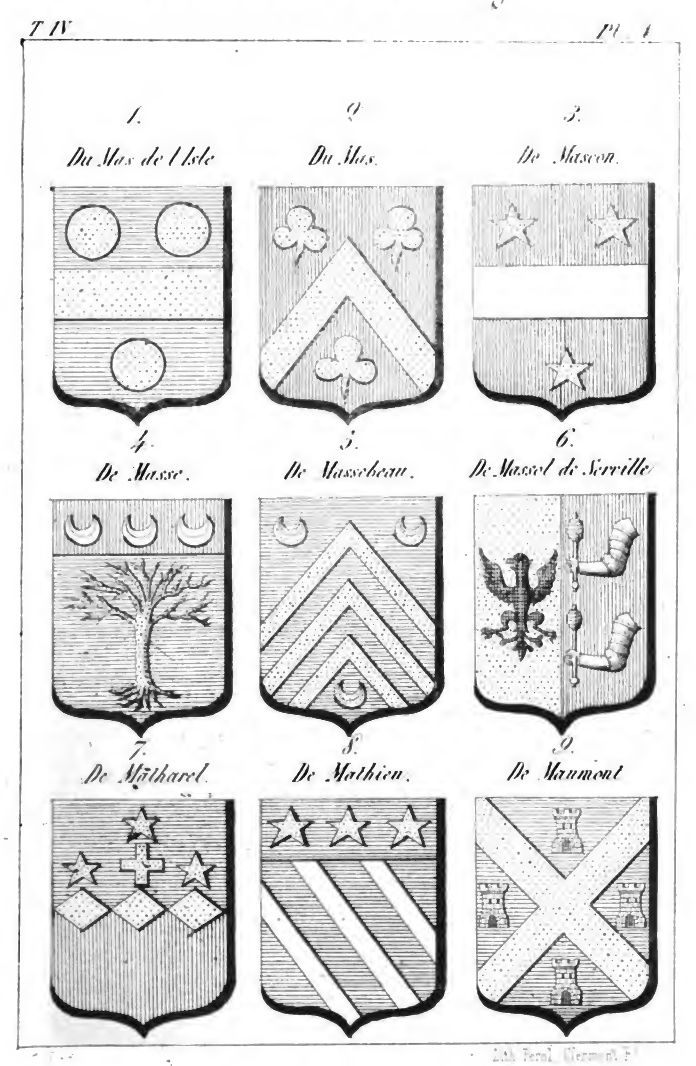
(1) *Noms féodaux*, p. 573, 618, 619. — *Chabrol*, t. IV, p. 692. — *D. Coll.* — *La Chenaye des Bois*, 2me édition, t. IX, p. 584. — *Etats de la Provence*, par Robert, t. II, p. 355.

seigneur fut convoqué au ban de 1543; le Mas, paroisse de Condat, en la baronnie d'Herment, lequel appartenait à la maison de Montrognon en 1666, 1669 et 1683; le Mas d'Argnat, paroisse de Saint-Genès-l'Enfant; le Mas-d'Ornon, près de Lezoux; le Mas, paroisse de Saint-Just, près de Brioude, dont nous parlerons ci-après, etc., etc.

Les familles portant le nom de du Mas ne sont pas moins nombreuses; il en existe en Limousin, en Rouergue, en Languedoc, en Guienne, et vraisemblablement ailleurs.

DU MAS, seigneurs du Mas et de Lodines, paroisse de Saint-Just, près de Brioude. — Ancienne noblesse qui compte bon nombre d'admissions au chapitre de Brioude depuis 1315. Randon du Mas, seigneur du lieu, vivait en 1368; Bernard du Mas, chevalier, fut présent aux articles du mariage de Marq de Beaufort-Canillac, vicomte de la Mothe, avec Catherine Dauphine, sœur de Beraud II, Dauphin d'Auvergne, comte de Clermont, en 1369. Armand du Mas, vassal de Vieille-Brioude, fut inscrit à l'Armorial de 1450, et Jean du Mas, seigneur de Lodines, même paroisse de Saint-Just, en 1530, fut le trisaïeul de François du Mas de Lodines, maintenu dans sa noblesse en 1666. Ce seigneur qui, à l'exemple de ses ancêtres, avait fidèlement servi pendant vingt ans, justifia d'un arrêt du conseil privé en date du 16 septembre 1639, par lequel Annet du Mas, son père, agissant tant en son nom qu'en celui de Jacques du Mas, avait été déclaré noble de quatre

Nobiliaire d'Auvergne.



Lith. Pérol, Clermont F.d

générations, tant du côté paternel que du côté maternel, et maintenu dans la possession d'une prébende que lui contestait le chapitre de Brioude. Cette circonstance fait supposer que cette famille du Mas, alors existante, n'était pas du même sang que les premiers seigneurs de ce nom, et ce doute se trouve fortifié par la différence de leurs armoiries qui, en 1450, étaient *d'argent, au lion de sable*, et en 1666, *d'azur, au chevron d'or accompagné de trois trèfles de même*. (*Voyez pl.* 4, *fig.* 2.) — La seigneurie du Mas appartenait, en 1780, à la famille de Molen de la Vernède.

DU MAS. — Noble François du Mas, avocat à la cour des aides de Clermont-Ferrand, fils de noble Marien du Mas, seigneur de Royers, conseiller en la même cour, a épousé, le 14 mars 1644, Marie de Fontfreyde, fille de Bernard de Fontfreyde, seigneur de Sauzet. Gilbert du Mas, domicilié à Montferrand, fut maintenu dans ses priviléges et exemption de charges en 1656, 1666. Sa filiation n'est pas connue. — On trouve encore Gabriel et Gaspard du Mas, procureurs généraux à la cour des aides de Clermont, de 1600 à 1604 (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

(1) *Généalogie de la famille de Matharel.*

DE MASCON, seigneurs de Neuville, du Chey, d'Anglars, de la Chaise, de la Gouttière, de Saint-Julien-la-Geneste et autres lieux. — Pierre de Mascon, chevalier, fut bailli royal des montagnes d'Auvergne en 1368; il fit foi-hommage en 1367, à raison de certaines possessions féodales et d'un four banal qu'il possédait à Gannat, et que ses fils, Hugues et Philippe de Mascon, cédèrent au duc de Bourbon en 1397. Jean de Mascon, écuyer, seigneur de Neuville, inscrit à l'Armorial de 1450, fut le cinquième aïeul de Jean-Jacques de Mascon, écuyer, seigneur de Neuville et du Chey, maintenu dans sa noblesse en 1666. Celui-ci rendit hommage au roi en 1669 et 1688; Gabriel-Sébastien, son fils, accomplit la même formalité en 1716 et 1723; un sujet de la même famille fut admis aux pages en 1737, et M[lle] de Mascon du Chey vivait en 1780. Les alliances connues sont avec les familles de Laligier, du Fayet, de Bonnevie, du Croc, de Thianges et de Beaufort-Montboissier (1).

ARMOIRIES. — De gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de trois étoiles d'or. (Voyez pl. 4, fig. 3.)

(1) *Noms féodaux*, p. 619. — *D. Coll.* — *Chabrol*, p. 806.

de MASSE, de la Cour, de Montaigu et de la Maison-Rouge. — Annet de Masse, écuyer, seigneur de la Cour, domicilié à Saignes, élection de Mauriac, fut maintenu dans sa noblesse en 1666, sur preuves remontées à Pierre de Masse, écuyer, son bisaïeul, marié le 27 janvier 1556, avec Antoinette le Bel. Autre Annet de Masse, écuyer, rendit hommage au roi à cause des seigneuries de Saint-Hilaire, de la Feuillade et de Mareins ou Marseins, paroisses de Saint-Georges-de-Mons, près de Gannat, lesquelles terres lui étaient échues du chef de Françoise de Larbourer, sa mère, et d'Anne Forget, son épouse (1700 et 1723). Les autres alliances de cette famille étaient avec celles d'Oiron, de Bonneval, Chevalier, de Sartiges, etc.

ARMOIRIES. — D'azur, à l'arbre arraché d'or; au chef cousu de gueules, chargé de trois croissants d'argent.
(Voyez pl. 4, fig. 4.)

de MASSEBEAU, seigneurs de Massebeau et du Jarrousset, près de Murat-le-Vicomte. — Le nom primitif de cette famille était *Chaumeil*. Elle a eu pour premier auteur certain Hugues de Chaumeil, juge de Murat en 1462, lequel fut père de Jean Chaumeil, l'un des cent gentilshommes de la garde du roi, anobli par lettres patentes de 1483. Il était seigneur de Massebeau et lieutenant du duc de Bourbonnais et d'Auvergne dans la prévôté de

Saint-Flour en 1484. Guyon de Massebeau, son fils, servit aussi dans la compagnie des cent gentilshommes de l'hôtel du roi, et fut décoré du cordon de Saint-Michel vers 1503. Le petit-fils de ce dernier, Guillaume de Massebeau, était l'un des représentants du parti catholique à l'arrangement conclu à Saint-Flour en 1588. C'est sans doute aussi lui que le président de Vernyes appelle *Massebeuf*, en le désignant comme l'un des chefs de la Ligue dans la haute Auvergne, en 1593. Jean de Massebeau, deuxième du nom, descendant au sixième degré de Jean I. sus-mentionné, a été maintenu noble en 1666. Il paraît n'avoir laissé que des filles, dont l'une, Anne de Massebeau, épousa François de Cabannes-Comblat, qui fit foi-hommage au roi en 1684, à raison de la seigneurie de Jarrousset, paroisse de la Chapelle-d'Alagnon. Parmi les alliances de cette famille, on remarque les noms de Sévérac, de Chambeuil, de Mouret-Pagas, de Brezons, de Bar, d'Espinchal, de Traverse, de Cabanes-Comblat. *Voyez* Chaumeil (1).

ARMOIRIES.— D'azur, à trois chevrons d'or,
accompagnés de trois croissants de même.
(Voyez pl. 4, fig. 5)

MASSIAC.— La ville de Massiac, située dans la vallée d'Alagnon, sur la route d'Issoire à Saint-Flour et à Murat.

(1) *D. Coll.*— *Audigier*, t. I, p. 385. —*Preuves de* 1666. — *Noms féodaux*, p. 620, 309, 205. — *Président de Vernyes*, p 86, 114.— *Imberdis*, t. II, p. 63.

était au Xe siècle, une viguerie de laquelle ressortaient plusieurs autres justices de moindre importance. Cette terre a eu des possesseurs de différentes races; la maison de Rochefort-d'Ally en jouissait dès l'an 1240, et la tour dite d'Ally s'y voyait encore avant la révolution de 1789. Suivant Chabrol, Thomas de Montmorin était seigneur de Massiac en 1357; mais il ne devait l'être que d'une partie, la même peut-être qui tomba dans la maison d'Apchon avant 1420, et qui, après diverses successions, devint le partage de Marguerite de Saint-Germain-d'Apchon, mariée le 6 octobre 1584, à François Ier, baron d'Espinchal, qui, d'après Audigier, possédait déjà l'autre partie de la terre de Massiac, du chef de Marie de Rochefort-d'Ally, épouse d'Antoine d'Espinchal, son cinquième aïeul. Quoi qu'il en soit de cette dernière assertion, il est certain que la maison d'Espinchal n'a pas cessé de jouir de la totalité de la terre de Massiac depuis 1609 qu'elle en fit sa déclaration au roi.

Indépendamment des familles que nous venons de citer, il a existé une maison du nom de Massiac, car Jean de Massiac, dit le Vieux, et Jean de Massiac, dit le Jeune, figurent au catalogue du chapitre de Brioude, sous la date de 1389, et Bertrand de Massiac, d'abord cordelier à Murat, était parmi les religieux de la Celette, de 1445 à 1475 (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

(1) *Audigier*, t. I, p. 319; t. VI, p. 68. — *Chabrol*, p. 336. — *D. Coll.* — *Tablettes historiques de l'Auvergne*, t. II, p. 8. — Voyez *Rochefort-d'Ally*. — *Apchon*. — *La Chassaigne-Molière*.

DE MASSOL DE SERVILLE. — Cette famille, originaire d'Italie et fixée en Bourgogne depuis 1507, n'a fait que paraître un instant en Auvergne à la fin du siècle dernier, par suite de l'alliance de M. de Massol de Serville, capitaine de cavalerie, avec Mlle de Miremont, dame de Saint-Didier et du Vialard, dont la fille a porté ces deux terres en mariage au marquis de Ligondez avant 1789. La famille de Massol a fourni plusieurs présidents et conseillers aux cours souveraines, un ambassadeur à Gênes en 1718, un lieutenant-général des armées du roi, promu à ce grade en 1720, après trente ans de glorieux services, et des chevaliers de l'ordre de Malte reçus en 1757 et 1787 (1).

ARMOIRIES. — Parti : au 1er d'or, à l'aigle éployée de sable; au 2e de gueules, au dextrochère d'argent armé d'une masse d'armes de même, et mouvant du flanc de l'écu.
(Voyez pl. 4, fig. 6.)

MATHA. — Ancien fief, situé près d'Ebreuil, et qui a longtemps appartenu à la famille de la Mer ou de Lamer. M. de Frétat de Chirat en était propriétaire en 1780 (2).

(1) *Chabrol*, tom. IV, p. 793, 814. — *La Chenaye-des-Bois*. — *Recueil de l'ordre de Saint-Louis*, tom. 1, p. 165.
(2) *Chabrol*, t. IV, p. 796.

DE MATHAREL, seigneurs du Chéry, de Lasteyras, de Joux, de la Marthe, de Pasredon et autres lieux, élection d'Issoire. — D'après une ample généalogie, insérée au tome IX du *Dictionnaire de la Noblesse*, par la Chenaye-des-Bois, 2e édition, la famille de Matharel serait originaire de la ville de Ravenne, en Italie, qu'elle fut forcée de quitter à la suite des guerres civiles de ce pays, et se serait établie en Auvergne depuis 1385, époque du mariage d'Armand de Matharel avec Marie-Alissante de Cisternes, dame du Chéry. On y voit figurer un capitaine tué au service de Charles VIII, à la bataille de Fornouë, en 1495; un évêque de Cassense en 1500; deux cardinaux, de 1540 à 1560; un saint, béatifié au XVIIe siècle; des gouverneurs de villes et provinces italiennes, sortis de la branche d'Auvergne et retournés au-delà des monts; et de plus, la filiation établie depuis 1385. Voilà, certes, de fort beaux antécédents, et si cette généalogie est appuyée de bonnes preuves, il y a lieu de s'étonner de ce que la maison de Matharel n'a pas été mieux connue dans les temps antérieurs à 1666. Ce qui nous paraît le plus certain, le voici.

La ville de Saint-Flour met au nombre de ses citoyens illustres Antoine de Matharel, écrivain du XVIe siècle, que Chabrol et d'autres font naître à Usson. Il fut successivement avocat au barreau de Paris, conseiller au parlement de Bretagne et procureur général de la reine Catherine de Médicis, en 1573; commissaire réformateur des

domaines de Bretagne en 1577, et mourut en 1586. Sa postérité, établie en Normandie, a produit plusieurs hommes distingués, entre autres : Augustin de Matharel, pourvu d'un office de secrétaire du roi, le 16 février 1621, mort dans l'exercice de cette charge en 1653; —Jacques de Matharel, aussi conseiller-secrétaire du roi et auditeur à la chambre des comptes; — Augustin de Matharel, deuxième du nom, capitaine d'une compagnie et colonel au régiment des gardes françaises, qui périt glorieusement à la bataille de Lens, le 20 du mois d'août 1648; — Louis de Matharel, conseiller du roi, secrétaire de la marine du Levant en 1658, et intendant-général du même département avant 1670. Il fut maintenu noble par arrêt du conseil d'Etat, le 16 juillet 1668; — Louis-Gaspard de Matharel, chambellan de Monsieur, frère du roi, en 1694, et premier maître d'hôtel du duc d'Orléans, régent, en 1701; — Antoine-Augustin de Matharel, né en 1671, reçu chevalier de Malte de minorité en 1676, ne fit pas profession. Il servit en qualité de capitaine au régiment de Chartres en 1696, fut fait cornette aux chevau-légers d'Orléans le 14 juin 1699; sous-lieutenant au même corps le 17 février 1701; reçut le brèvet de mestre de camp en 1708; capitaine-lieutenant en 1716, et brigadier d'armée en 1719. Il mourut gouverneur de Honfleur et de Pont-l'Evêque en 1722. Pendant sa carrière militaire, Antoine-Augustin de Matharel s'était trouvé à la bataille de Spire en 1703, à celle d'Hochstedt en 1704, au combat d'Oudenarde en 1708, et à la bataille de Malplaquet en 1709. Il avait épousé, le 5 février 1715, demoiselle Marie-Hen-

riette Armand, fille d'Alexandre Armand, chevalier de Saint-Louis, gouverneur de Honfleur, et sa postérité subsistait en Normandie avant la révolution de 1789.

SEIGNEURS DU CHÉRY ET DE LASTEYRAS, en Auvergne.— Suivant la généalogie que nous avons citée, Claude de Matharel, seigneur du Chéry, des Écharpies, de Lasteyras et autres lieux, avant 1604, était cousin issu de germain d'Antoine de Matharel, procureur général de la reine Catherine de Médicis, et descendaient l'un et l'autre, au quatrième degré, d'Armand de Matharel, époux de Marie-Alissante de Cisternes, en 1385; — François de Matharel, seigneur du Chéry et de Lasteyras, lieutenant-général au bailliage d'Usson, est qualifié *noble* dans l'acte de foi-hommage qu'Antoine de Matharel, son fils et son successeur, dans la charge de lieutenant-général à Usson, rendit au roi en 1683 et 1685, acte qui fut renouvelé par Jean-Baptiste de Matharel, *écuyer*, en 1716 et 1726. Un arrêt du conseil, du 9 août 1714, rendu contradictoirement, maintint ce dernier dans sa noblesse; il mourut en 1743, laissant de Gabrielle de Champflour, Damien de Matharel, allié le 1er mars 1745, avec demoiselle Marie-Anne-Huguette de Fay, fille de Florimond de Fay, comte de Coisse, et sœur de Claude Florimond de Fay, qui, par son mariage avec la petite-fille de Jean-Hector de Fay de la Tour-Maubourg, devint le chef de cette illustre maison. Damien de Matharel et Marie-Anne-Huguette de Fay eurent pour enfants : 1° Antoine-François de Matharel, né à Sauxillanges le 14 janvier 1746, reçu comte du palais apostolique en 1767, puis successivement

vicaire général des évêchés du Puy et de Lisieux; 2° Jean-Baptiste de Matharel, deuxième du nom, l'un des deux cents chevau-légers de la garde du roi, fut père de quatre fils :

1° Alexandre de Matharel, conseiller de préfecture du Puy-de-Dôme sous la Restauration, né le 24 juin 1773; marié d'abord à mademoiselle Sophie de Rochebrune, morte sans enfants, et ensuite à mademoiselle Caroline de Salvert de Montrognon, mère de M. Ludovic de Matharel, inspecteur des finances;

2° Marie-Augustin-Melchior de Matharel, père de M. Victor de Matharel, conseiller de préfecture à Privas, et de mademoiselle Léonide de Matharel, mariée au mois d'octobre 1844, avec M. de Marillac, fils du général baron de Marillac;

3° Auguste-Louis de Matharel, ancien officier de marine, chevalier de la Légion d'honneur et de Saint-Louis, né le 3 juin 1783;

4° Louis-Hippolyte de Matharel, chevalier de la Légion d'honneur, ancien receveur général des finances du Puy-de-Dôme, qui a eu de sa première alliance avec mademoiselle de Mailher-Vacheries, M. Marie-Victor de Matharel, receveur général des Basses-Alpes; et de son second mariage avec mademoiselle Marie-Zoé d'Aurelle de Montmorin, trois enfants dont il reste Athénaïs et Louis de Matharel.

Marie-Augustin-Melchior de Matharel, second fils de

Jean-Baptiste, naquit au Chéry le 15 mai 1781, entra au service comme volontaire au 8e régiment de hussards, le 21 thermidor an IX. Il fut nommé sous-lieutenant le 7 prairial an XI, lieutenant le 22 novembre 1806, capitaine et aide-de camp du général de cavalerie la Tour-Maubourg en 1809, chef-d'escadron en 1813, colonel la même année après la bataille de Leipsick, où il avait été grièvement blessé en sauvant son général, et promu au grade de maréchal-de-camp en 1821. Ses états de service font connaître qu'il a fait les campagnes de Prusse et de Pologne de 1806 à 1808; celles d'Espagne, de 1809 à 1811; de Russie, de Saxe et de France en 1812, 1813 et 1814. Pendant ces grandes guerres, M. de Matharel reçut plusieurs blessures, fut décoré de l'ordre de la Légion d'honneur le 7 octobre 1808, et de celui de Saint-Louis le 18 août 1814, puis fut fait commandeur de la Légion d'honneur le 1er mai 1821. Rentré dans ses foyers en 1822, le général de Matharel y est mort le 8 février 1843.

SEIGNEURS DE JOUX. Jean de Matharel, seigneur de Joux, paroisse de Saint-Germain-sous-Usson, écuyer de la grande écurie du roi, ne produisit en 1666 d'autres titres que les lettres de provision de cette charge, production insuffisante, sur laquelle il ne fut pas statué. Il était lieutenant de la maréchaussée d'Auvergne lorsqu'il rendit hommage au roi à cause de la seigneurie de Joux, en 1669. On lui donne pour femme Jeanne de Matharel, sa cousine germaine, qu'il avait épousée en 1643, et de laquelle il n'eut qu'un fils, mort sans postérité, et une fille, mariée à Philibert de Miremont, seigneur du Vialard.

Seigneurs de la Marthe. Pierre de Matharel, seigneur de la Marthe, et Antoine, son fils, firent foi-hommage au roi en 1669 et 1683. Le dernier fut déclaré noble par arrêt du conseil d'État, du 31 juillet 1716. De son mariage avec Marie d'Oradour du Buisson, qu'il avait épousée en 1694, vinrent plusieurs enfants, dont un seul vivait en 1775. Il n'avait pas d'enfants (1).

ARMOIRIES. — D'azur, à la croix d'or accompagnée de trois étoiles de même, une en chef, deux en flancs ; et au-dessous de la croix, coupé de gueules, chargé de trois losanges d'or, rangées en fasce, moitié sur l'azur, moitié sur le gueules (2).
(Voyez pl. 4, fig. 7.)

de MATHIEU, seigneurs de Chabanne et de Dardes, élections de Clermont et d'Issoire. — Charles de Mathieu, seigneur de Chabanne et de Dardes, fut maintenu dans ses priviléges par la cour des aides de Clermont en 1656. — François de Mathieu, écuyer, seigneur de Dardes, près de la Chapelle-Marcousse, canton d'Ardes, épousa, le 4 février 1689, Antoinette de Guillaumanches du Boscage, et

(1) *Dictionnaire de la Noblesse*, par M. La Chenaye-des-Bois, t. IX de la 2e édition, p. 607. — *Chronique historique* de la maison militaire du roi, t. II, p. 325, 327, 546, 593, 602, 604 ; t. III, p. 192, 438. — *Noms féodaux*, p. 621. — *Dictionnaire du Cantal*, p. 305. — *Chabrol*, t. IV, p. 616. — *Tablettes historiques de l'Auvergne*, t. IV, p. 131. — *L'Union provinciale* du 30 octobre 1844.

(2) L'écu gravé page 546 de l'*Abrégé chronologique et historique de la maison du Roi*, n'est pas *coupé*, et la croix est d'*argent*, excepté les trois extrémités du chef qui sont d'or.

rendit hommage au roi en 1699 (1). — Charles de Mathieu rendit hommage au duc de Mercœur le 9 septembre 1734, et vendit la terre de Dardes à François de Guillaumanches, le 31 janvier 1742 (2). Cette famille peut être une branche de la famille dont l'article suit, mais rien ne nous le prouve.

ARMOIRIES. — D'azur, à trois bandes d'argent ; au chef d'azur (3), chargé de trois étoiles d'or. (Voyez pl. 4, fig. 8.)

MATHIEU. — Jacques Mathieu, fils de Pierre, lieutenant général à La Tour d'Auvergne, fut anobli par lettres du 14 juillet 1628, expédiées le 22 février 1629, en récompense de services rendus (4). L'examen des pièces authentiques possédées par M. Edmond Mathieu-Laforce, maire de Beaulieu (Cantal), prouvent parfaitement la filiation depuis Jacques Mathieu jusqu'à ce dernier ; mais soit indifférence ou faute de s'être présentée lors des diverses productions, cette famille n'a pas continué à être considérée comme noble. Elle n'en est pas moins une des familles les plus honorables de la province, ayant rempli

(1) *Productions de 1666.* — *Noms féodaux*, p. 622.

(2) *Nobiliaire de Saint-Allais*, t. XI, p. 231, 233.

(3) Il doit y avoir erreur ; il est rare de voir le chef du même émail que le champ de l'écu. Ces armoiries avec les étoiles d'argent en chef, sont aussi celles accordées à Jacques MATHIEU, prêtre et prieur. Elles font partie de l'*Armorial général de la généralité de Riom*, dressé en 1696 et 1700, et déposé à la Bibliothèque nationale de Paris.

(4) *Dictionnaire des anoblissements*, t. I, p. 100, et t. 2, p. 138.

des emplois de judicature et comptant de fort belles alliances parmi la noblesse de la haute Auvergne.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE MATUCIÈRES, seigneurs de Mercœur et de Rochegude, paroisse de Saint-Privat, aux limites du Velay, etc., etc. — Nous ignorons si cette famille est noble, et voici les seuls antécédents venus à notre connaissance. Jean de Matucières est rappelé comme défunt dans un hommage que Jacqueline de Bonnevie, sa veuve, rendit au roi en 1669, à cause du domaine noble de la Souche, sis en la paroisse d'Espinasse. — Laurent de Matucières était possessionné féodalement dans la paroisse d'Auzelles en 1683. — M. de Matucières était seigneur de Rochegude et de Mercœur en 1780. — Joseph-Etienne de Matucières fut décoré de l'ordre de Saint-Louis le 6 octobre 1791, et il était domicilié à Neschers en 1822. Le nom de Matucières se trouve encore dans les cantons de Sauxillanges et de Clermont (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE MAUBIZE, peut-être MAUVISE. — Antoine de Maubize fut convoqué au ban de 1543. — Une famille de Mauvise, originaire du Bourbonnais, et depuis longtemps fixée en Berry et en Poitou, subsiste encore dans cette

(1) *Noms féodaux*, p. 141, 622. — *Chabrol*, t. IV, p. 521, 797. — *Annuaires du Puy-de-Dôme*, 1822, 1839.

dernière province; elle porte : *d'azur, à la croix ancrée de sable accompagnée, en chef, de deux croissants de gueules.*

MAUGUE. Benoit Maugue, d'abord médecin, puis secrétaire du roi, inspecteur général des hôpitaux d'Alsace, acquit de Jean Law et du marquis d'Effiat les seigneuries d'Entraigues, d'Ennezat, de Varennes, et autres, à raison desquelles il fit foi-hommage en 1729. — Henri-Isaac Maugue d'Ennezat, entré cadet au régiment d'Aquitaine le 4 mars 1780, y fut promu au grade de sous-lieutenant en 1781, et fut décoré de l'ordre de Saint-Louis le 5 octobre 1814. — Jean-Baptiste Maugue de Sardon avait obtenu la même faveur le 6 septembre de la même année. Le nom de Maugue est compris à l'*Indicateur nobiliaire* publié par d'Hozier en 1818 (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE MAUMONT, ou MAULMONT. — Ancienne et illustre famille du Limousin, qui tient rang parmi la principale noblesse de cette province depuis le commencement du XII[e] siècle. L'époque de son anoblissement, ou plutôt de son inféodation, est connue; Geoffroy, prieur de Vigeois, qui écrivait en 1180, rapporte qu'un paysan des principaux censitaires d'Ebles III, vicomte de Ventadour,

(1) *Noms féodaux*, p. 624. — *Chabrol*, t. IV, p. 235. — *Tableau de la Noblesse militaire*, par le comte de Waroquier, p. 131.

ayant contribué à l'éclat d'une fête que son seigneur donnait à Guillaume VII, comte de Poitiers, duc d'Aquitaine, vers 1120, en fut récompensé par le don que le vicomte Ebles lui fit de la manse de Maumont (1). Dans la suite, ses fils furent promus à la chevalerie, et s'allièrent aux premières maisons du pays. Leur postérité s'est divisée en un grand nombre de branches répandues en Limousin et ailleurs. Parmi ses nombreuses possessions féodales, la maison de Maumont comptait, au 14e siècle, la seigneurie de Châteauneuf-sur-Sioule, qui avait été cédée en 1317 à Pierre et Guillaume de Maumont, par le roi Philippe-le-Long, en échange des places plus importantes de Châlus, en Limousin, et de Bourdeilles, en Périgord. Pierre de Maumont, l'un des cessionnaires, fut père de Marthe de Maumont, qui porta la terre de Châteauneuf en mariage à Géraud de la Roche, seigneur de Tournoëlle, dont la postérité, divisée en deux branches, s'est fondue depuis dans les maisons d'Albon-Saint-André et de Montmorin. — *Voyez* CHATEAUNEUF et LA ROCHE-TOURNOELLE (2).

La maison de Maumont, qui subsiste encore en Limousin, a produit des chevaliers de renom, des capitaines de cinquante hommes d'armes et de cent hommes de guerre, des chevaliers de l'ordre du roi, des gouverneurs de

(1) Maumont est aussi le nom d'un ancien fief possédé, suivant Chabrol, t. IV, p. 796, par une famille du Puy, de 1413 à 1452, et qui, plus tard, fut réuni à la terre de Randan. Madame Adélaïde, sœur du roi Louis-Philippe, y a fait construire un charmant petit château qui servait aux princes ses neveux de rendez-vous de chasse.

(2) *Audigier*, t. IV, p. 69, t. VI, p. 110, 111.

places, des commandeurs de l'ordre de Malte, un évêque de Mirepoix, deux évêques de Tulle, et autres personnages de distinction. Parmi ses principales alliances, on remarque les noms d'Aigrefeuille, d'Aubusson, de Bourdeilles, de Combarel, de Comborn, de Chabanais, des Dauphins-d'Auvergne, de Gimel, de Lévis, de Montberon, de Montboissier, de Noailles, de Partenay, de Pierre-Buffière, de Rochechouard, de Saint-Martial, de Sartiges, de Stuart-d'Aubigny, de Thiers, de Veilhan, etc., etc.

Réduite aujourd'hui à la seule branche de la Ribeirie, à quelques lieues de Limoges, la maison de Maumont est actuellement représentée par deux frères, Auguste et Édouard de Maumont, enfants d'Antoine-Joseph de Maumont, ancien capitaine au régiment de Turenne, chevalier de Saint-Louis, et de demoiselle de Coux, fille du marquis de ce nom. Le premier a épousé la fille unique du comte de Royère; le second est marié à une fille du baron de Corbier, mort lieutenant-colonel de cavalerie et chevalier de Saint-Louis (1).

ARMOIRIES. — D'azur, au sautoir d'or cantonné de quatre tours d'argent maçonnées de sable.
(Voyez pl. 4, fig. 9.)

DE MAUPLAINE. Gérard de Mauplaine (*Malaplena*), damoiseau, fournit reconnaissance féodale au vicomte de

(1) *La Chenaye-des-Bois*, 2e édition, t. x. — *Nobiliaire du Limousin*. — *Dictionnaire véridique* de M. Lainé. — *Mémorial de la Noblesse*, par M. Duvergier, t. II, p. 88, 89.

Carlat, en 1339 et 1354, à cause du repaire de la Durantie. paroisse de Roumegoux, ensemble plusieurs autres mas, situés dans les paroisses de Cayrols et de Saint-Mamet (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

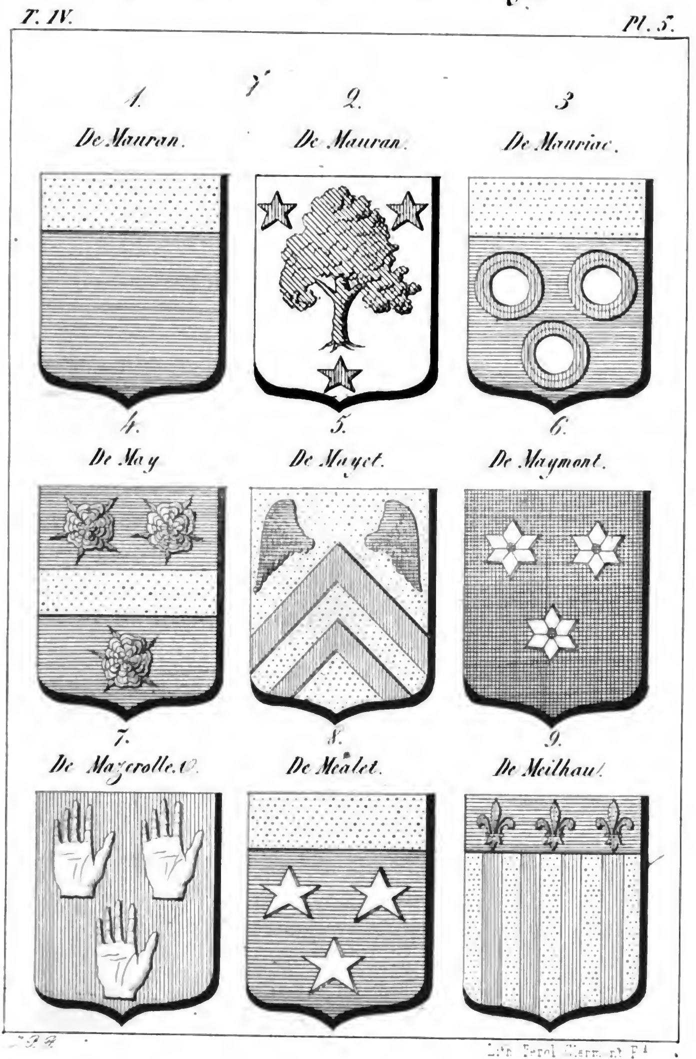
DE MAURAN, MAURAND ou MORAND, seigneurs de Courdes et coseigneurs de Marlat, en la prévôté de Mauriac. Guérin Mauran, damoiseau, assista au traité de mariage de Louise de la Tour-d'Auvergne avec Pons de Montlaur, le 20 octobre 1387; et Jean Mauran, *alias* Morand, était garde des sceaux des montagnes d'Auvergne pour le duc en 1435 et 1439. — Deux autres écuyers de même nom furent inscrits à l'armorial de 1450 avec des armes différentes.

Le premier, Gonin ou Guérin de Mauran, possessionné dans la mouvance de la comptoirie de Saignes, portait *d'azur au chef d'or*. (Voyez *pl.* 5, *fig.* 1re.) Celui-ci était vraisemblablement fils ou frère de Hugues Maurand, *alias* Morand, seigneur de Courdes et coseigneur de Marlat, qui accorda une investiture à un particulier du village de Clavières, paroisse de Méallet, en 1427.

Le second, Guillaume Maurand, *alias* Morand, possessionné près de Saint-Bonnet-le-Châtel, portait: *d'argent, à l'arbre de sinople, accompagné de trois étoiles* (*ou*

(1) *Noms féodaux*, p. 625.

Nobiliaire d'Auvergne.



molettes) de gueules. (Voyez *pl.* 5, *fig.* 2.) Son cri de guerre était : *Jalhac*, ou *Jailhac* (1).

A côté de ces écus on remarque encore celui de G. Moran, ou Morau, peut-être Moreau, qui était : *d'azur* (2) *au chevron d'argent, accompagné de trois roses de même* (3).

DE MAURIAC *alias* de MIREMONT (4), coseigneurs de Tournemire, de Miremont, de Salers, d'Ailly, de Chaussenac, de Brageac, de Chalvignac et autres lieux en haute Auvergne. — Le surnom de Miremont, que cette famille a porté pendant quatre siècles, ainsi que ses armoiries, qui sont : *d'azur, à trois miroirs ronds d'argent encadrés de gueules, au chef d'or* (Voyez *pl.* 5, *fig.* 3), indiquent une commune origine avec l'antique maison de Miremont, et l'importance des terres dont elle partageait la possession avec les plus puissantes races du pays, donne la mesure du rang qu'elle occupait dès le XIII[e] siècle. La ville de Mauriac, dont elle avait adopté le nom, sans doute en signe de quelque droit féodal, dut aussi être sa tributaire dans un temps bien éloigné de nous; mais il

(1) Ce cri de guerre fait présumer que, bien que possessionné dans la basse Auvergne, Guillaume Mauran pouvait être originaire du haut pays, car il existe un lieu de Jailhac, ou Jaillac, dans la commune de Moussages, et nous voyons à l'article de Marlat, que Pierre de Marlat en était seigneur en 1303.

(2) Dom Coll indique un champ de *sable*.

(3) *Baluze*, t. II, p. 609 à 612. — *Armorial de* 1450, p. 92, 93. — *Inventaire de Montclar*, etc., etc.

(4) Suivant Chabrol, l'orthographe de ce nom est MIRAMONT.

semble qu'Armand de Mauriac, après s'être dessaisi de ses droits au profit du monastère de Saint-Pierre, essaya de s'en emparer de nouveau de vive force, et que n'ayant pu y réussir, il dut y renoncer à jamais. Telle est du moins la conclusion que l'on peut tirer d'une notice extraite de l'ancien cartulaire du monastère de Mauriac, notice que nous avons recueillie dans les cartons de la Bibliothèque nationale, et qui est ainsi conçue :

« Armand de Mauriac et ses fils, loin de remplir leurs » engagements envers les religieux au sujet de la leyde du » sel et autres points en discussion, ravagèrent les terres » du monastère et firent beaucoup de mal aux religieux, » au temps où Pierre Amblard était leur doyen. Ceux-ci, » ennuyés d'une telle servitude, livrèrent un combat » opiniâtre qui ne termina rien; il fut cependant convenu » qu'on donnerait de part et d'autre des otages, et qu'on » les mettrait entre les mains du vicomte Ebles (1); » mais Armand les conduisit à la cour du vicomte Ray- » mond (2). L'affaire en resta là ; Armand ne voulut rien » céder de ses prétentions. Dieu enfin toucha son âme, les » religieux lui pardonnèrent; il vint avec ses enfants res- » tituer la leyde du sel et tous les objets dont ils s'étaient » emparés. Cette restitution fut faite en présence d'Altier » de Marlat, d'Artivand de Las Vaysses, de Pierre Guil-

(1) Ebles VI ou Ebles VII de Ventadour.

(2) Raymond VI ou Raymond VII, de Turenne.

Ces seigneurs ne pouvaient agir qu'en qualité d'arbitres, leur juridiction ordinaire ne s'étendant pas sur l'Auvergne.

» laume, de Geraud Gaubert et de tous les bourgeois de » Mauriac. »

Cette pièce étant sans date, il est assez difficile de déterminer l'époque à laquelle l'événement eut lieu, d'autant moins que le doyen, Pierre Amblard, ne figure pas sur la liste qu'a donnée Audigier. Au premier abord, on est tenté de reporter les faits dont il s'agit, au commencement du XII[e] siècle, à cette époque qui précéda de bien peu les troubles intérieurs du monastère de Mauriac, et de ne voir dans la personne d'Armand de Mauriac, que le même seigneur qui, sous le nom d'Armand ou d'Aymar de Miremont, qui vivait de 1075 à 1102, et dont le fils, Pierre de Miremont, prit part aux troubles précités. Mais la présence d'Artivand de Las Vaysses à l'acte de soumission d'Armand de Mauriac, semble indiquer une date moins reculée, car Artivand de Las Vaysses, si toutefois c'est le même, figure dans des titres de 1292 et 1295; Hugues de Las Vaysses, son père, et Guillaume, son frère, sont aussi connus par des actes de 1270 et 1280 (1).

Au reste, le cartulaire de l'abbaye de la Valette, souvent cité dans la *Gallia Christiana*, et un grand nombre de titres originaux reposant aux archives de la maison de Montclar, permettent de suivre la filiation de la famille de Mauriac, depuis le milieu du XII[e] siècle. Guy de Mauriac fut présent à une donation faite à l'abbaye de la Valette en 1151; autres Guy et Pierre de Mauriac fondèrent

(1) *Inventaire de Mauriac.*

leur anniversaire dans l'église de la même abbaye, en 1253 (1). — Guy de Mauriac, chevalier, coseigneur de Miremont et de Tournemire, vivait de 1255 à 1285; autre Guy, coseigneur de Miremont, de Chaliers-Tournemire et de Salers, en 1327 (2). — Rigaud de Mauriac acheta de Geraud de Scorailles des rentes à Ally, en 1294. — Olivier de Mauriac transigea avec Raoul de Scorailles, en 1329; il acquit de Marc de Ruzolles l'affare de Ceyrac, paroisse de Brageac, en 1331, et fit donation à Pierre de Mauriac, son fils, en 1334. — Pierre de Mauriac fit une acquisition de rentes à Ally, en 1347. Celui-ci épousa, avant 1365, demoiselle Marguerite de Mauriac, sa cousine, fille de Guy de Mauriac, de laquelle vint — Olivier de Mauriac, deuxième du nom, qui obtint du duc de Berry et d'Auvergne, en 1367, l'autorisation d'éteindre une rente constituée par son père, au profit de l'église de Loupiac. Olivier II testa en 1396, déclarant vouloir être inhumé dans l'église d'Ally; il désigna pour son héritier universel Jean de Mauriac, son fils, qui suit; fit des legs à Delphine de Mauriac, sa fille, Alasie de Mauriac, sa cousine, aux églises d'Ally, de Brageac et de la Vallette, et nomma exécuteur de ses dernières volontés Pierre de Dognon, damoiseau, de Pleaux. — Jean de Mauriac, *alias* de Miremont, reçut une reconnaissance féodale en 1411, et vivait encore en 1445. — Henri de Mauriac,

(1) *Gallia christiana*, t. II, p. 217, 219, 682.
(2) *D. Coll.*

coseigneur de Miremont, fut père du suivant. — Guillaume de Mauriac, coseigneur de Miremont, vivait en 1493, et il est rappelé dans un acte de Louise de Rillac, sa veuve, portant la date de 1531, et faisant mention de leur fils qui suit. — Bernard de Mauriac, coseigneur de Miremont (1), est rappelé comme défunt dans une procuration que Barbe de Fraicinet, sa veuve, donna à Jean de Montal, doyen de Mauriac en 1545. Bernard de Mauriac, *alias* de Miremont, laissa, entre autres enfants, 1° Gabriel de Mauriac, qui ne paraît pas avoir laissé de postérité; 2° Anne de Mauriac, *alias* de Miremont, mariée le 23 février 1555 avec Jean de Montclar, seigneur de Montbrun; 3° François de Mauriac, qui épousa, vers 1554, Anne de Laurie, fille de Hugues de Laurie et de Louise de Scorailles, de laquelle naquit :

François de Mauriac, deuxième du nom, dit de Miremont. Lui et son père consentirent ensemble, en 1579, la vente des rentes qu'ils avaient dans les paroisses d'Ally Scorailles, Chaussenac et Brageac, au profit de Jean de Rillac, seigneur de Saint-Martin et de Nozières, sans doute pour se libérer envers celui-ci d'une somme de 666 écus dont ils s'étaient reconnus débiteurs quelque temps auparavant. François II ne paraît pas avoir été marié. Lui et Guy de Montclar-Montbrun, son cousin, se firent donation mutuelle au dernier vivant, en 1588, et

(1) Chabrol, dans le 4e volume de la *Coutume d'Auvergne*, p. 839 l'a confondu avec Guillaume de Saint-Exupéry-*Miramont*, époux de Catherine de Favars.

ce fut en qualité d'héritier que Guy de Montclar solda en 1595, la dot de Louise de Mauriac, sœur du donateur, épouse de Jean Sauret.

Parmi les collatéraux dont le sort n'est pas bien connu, on trouve : Guy de Mauriac, chevalier, seigneur de la Faye, paroisse de Saint-Christophe, père de Marguerite de Mauriac, mariée deux fois, d'abord à Guillaume de Cayrel, et ensuite à Pierre de Mauriac, son cousin (actes de 1327, 1331, 1336, 1351). — Cinq chanoines-comtes de Brioude, savoir : Jean de Mauriac, en 1266, Hugues en 1338, Jean, syndic et vicaire général du chapitre, de 1340 à 1379; Jacques, en 1384, et Hugues, de 1435 à 1471; — Jeanne de Mauriac, dame de Chaliers, mariée en 1512 avec Jean d'Apchier-Montbrun; — et enfin, Charles de Mauriac, seigneur de Merlhac (Drugeac), en 1543.

Une autre famille de Mauriac, éteinte depuis plusieurs siècles, a subsisté en Périgord; le cartulaire de Candoin en fait connaître la généalogie depuis l'an 1000, dans une charte de donation faite à cette abbaye en 1158, par Arnaud de Mauriac, qui se dit fils d'Etienne, petit-fils de Lambert et arrière-petit-fils de Ranulfe. Cette famille s'étant éteinte au XIII[e] siècle, sa succession passa dans la maison de Lagut, fondue, à son tour, dans celle de Grimoard-Grignols, en 1359 (1).

(1) *Saint-Allais*, t. XIV, p. 32. — *La Chenaye-des-Bois*, 2[e] édition, t. IX.

Une troisième famille de Mauriac, dont nous ignorons les antécédents, était représentée, au XVIII[e] siècle, par un officier de mérite, qui, après avoir passé par tous les grades inférieurs, et reçu la croix de Saint-Louis, fut promu au grade de maréchal-de-camp, au mois de mai 1745, et investi du commandement de Toulon en 1747 (1). —Un comte de *Moriac* fut admis aux honneurs de la cour, le 29 mars 1775 (2).

DE MAURSIÈRES, en Carladez. — Cette famille, depuis longtemps éteinte ou expatriée, tirait son nom d'un fief situé vers les limites du Rouergue (commune de Badailhac ou Cros-de-Montamat). —Feu Rigaud de Maursières, damoiseau, est rappelé dans un hommage rendu par Hélis de Greffuelhe, sa veuve, et Pierre de Maursière, leur fils, à raison de diverses possessions féodales sises dans les paroisses de Peyrat et Salenac, près de Mur-de-Barrès, mouvant de Carlat en 1329. Pierre de Maursière, aussi damoiseau, renouvela cette formalité en 1352; il était tuteur des enfants de feu Pierre de Coestas, en 1355, et cette dernière année il fournit reconnaissance pour divers mas dépendant de la paroisse de Raulhac (3).

ARMOIRIES. — Inconnues.

(1) *Recueil de l'ordre de Saint-Louis*, t. II, p. 108.
(2) *Listes officielles.*
(3) *Noms féodaux*, p. 303, 490, 601, 626.

MAUSAT ou MAUZAT. — Ancien château fort, pris et repris plusieurs fois pendant les guerres religieuses du XVIe siècle. On croit qu'il fut le berceau de Guillaume de Mausac, chevalier, grand-sénéchal de France en 1180 (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

MAUZUN. — Autre château fort, du domaine de l'évêque de Clermont, et qui, comme le précédent, fut tour à tour au pouvoir des catholiques et des religionnaires (2).

DE MAYASTRE. — Raymond de Mayastre, chevalier, des environs de Montsalvy, vivait en 1319 (3). — M. de Ribier du Châtelet l'appelle Raymond de Maycore (4). — Il existe une famille de Mercoyrol en Gévaudan.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE MAY ou DE MAI, seigneurs de Villemolay, de Laubépin, de Salvert, de la Vedelerie, de Marmaigne, de

(1) *D. Coll.* — *Imberdis*, t. II, p. 425, 431, 449, 463.
(2) *Imberdis*, t. II, p. 114, 285. — *Chabrol*, t. IV, p. 394.
(3) *D. Coll.*
(4) *Dictionnaire du Cantal*, p. 213.

Termont et autres lieux, en Combraille, en Bourbonnais et dans la Marche. — L'ancienneté de cette maison remonte, selon toute apparence, à Hugues de Mai, vivant en 1327 (1). Elle a prouvé sa filiation depuis Antoine de May, écuyer, seigneur de Salvert, près de Montluçon, domicilié à Evaux, en 1508. De lui sont descendus : Jean de May, seigneur de la Vedelerie, tué au siége de la Fère, en 1580;—Blaise de May, homme d'armes de la compagnie du *maréchal* de Cadenet, en 1620 (2); — Gaspard de May, premier capitaine de grenadiers, puis lieutenant-colonel du régiment de la Marche, chevalier de Saint-Louis, qui perdit un œil au siége de Turin en 1706; — Charles-Gilbert de May, l'un des aumôniers du roi en 1745, sacré évêque de Blois le 13 décembre 1753, mort en 1775; —Antoine de May, cornette au régiment de la reine, tué à la bataille de Guastalla, en 1734; — et enfin, Hugues-Dominique de May de Tremont, page de la chambre du roi en 1767, capitaine au régiment de la Reine-dragons, en 1781, émigré en 1791, créé chevalier de Saint-Louis à l'armée de Condé en 1796, et breveté colonel par S. M. Louis XVIII, le 21 du mois de février 1816. Parmi les alliances de cette famille, on remarque les noms de l'Aubépin, des Ages, de Souslebost, de Pelin, de Chausse-

(1) *Chabrol*, p. 337.

(2) Il n'y a pas eu de maréchal de ce nom. Le vicomte de Cadenet qui vivait alors, était François de Laigue, baron d'Ornaison, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de 50 hommes d'armes, sénéchal de Provence.

courte, de le Groing, de Lotz, de la Maisonneuve, de la Roche-Aymon, de Moreau, de le Pestre, de la Laurencie, de la Loëre, de Bertrand, etc., etc. (1).

ARMOIRIES. — D'azur, à la fasce d'or accompagnée de trois roses d'argent, 2 en chef, 1 en pointe.
(Voyez pl. 5, fig. 4.)

DE MAYET ou DE MAYÈS, seigneur de la Vilatelle, d'Hauteroche, de Gouttière et autres lieux près de Saint-Gervais. — Lors de la réception de Pierre de Mayet de la Vilatelle, comme page de la grande écurie du roi, le 30 mars 1710, cette maison justifia de sa filiation depuis Jean Mayet, vivant avant 1400. Sa postérité s'est alliée aux familles de Bonnefont, d'Astorg, de Prompsat, de Réclaines, de Mascon, de Pélisson, de Barthomivat, de Bourdeix. — Joseph-Marien de Mayet de la Vilatelle rendit hommage au roi en 1684 et 1717, à cause des seigneuries de la Vilatelle, de Gouttières et de Saint-Julien-la-Geneste. — Pierre de Mayet, son fils, admis aux pages en 1710, servit plus tard dans les mousquetaires. — Alexandre de Mayet de la Vilatelle, était lieutenant des maréchaux de France à Riom, en 1761, et M. de Mayet de la Vilatelle servait en qualité de capitaine de vaisseau avant 1789 (1). Cette famille, qui possédait encore, il y a quelques années, le

(1) *Mémorial de France*, registre 1er. — *Histoire héraldique des Pairs*, t. v.

château de la Vilatelle près de Saint-Gervais, arrondissement de Riom, a tout à fait quitté l'Auvergne (1).

ARMOIRIES. — D'or, à deux chevrons de gueules, accompagnés en chef de deux demi-vols d'aigle abaissés d'azur.
(Voyez pl. 5, fig. 5.)

DE MAYMONT OU DE MEYMONT, *alias* d'Oliergues. — Antique et illustre famille d'origine chevaleresque, laquelle devait son nom à une terre considérable, située près des rives de la Dore, à peu de distance d'Oliergues, autre terre qu'elle possédait et dont elle portait le nom conjointement ou alternativement avec celui de Maymont. Pour ce qui concerne la chronologie de ces seigneurs, on peut s'en rapporter à Baluze ; toutefois, nous ferons quelques additions appuyées de preuves. Le premier seigneur de Maymont connu par titres, fut :

AGNON I, qualifié vicomte dans une charte de l'an 993, concernant l'église du Puy. Il fut père ou aïeul d'autre Agnon de Maymont, qui suit :

AGNON II de Maymont, souscrivit la donation faite par Guillaume de Baffie, évêque de Clermont, au monastère de Sauxillanges, en 1078, ainsi qu'une autre charte en

(1) *Armorial général de France*, registre 1er. — *Noms féodaux*, p. 627 — *Dictionnaire de M. de Courcelles*, t. II, p. 19.

faveur de l'abbaye de Cluny en 1089. Celui-ci laissa de Pétronille, sa femme, deux fils :

1° Agnon III de Maymont, seigneur d'Oliergues, marié le 5 des calendes de février 1113, avec Alixande de Damas-Cousans, à laquelle il assura en douaire la moitié de la châtellenie d'Oliergues, ce qui amena par la suite, entre les familles de Maymont et de Damas, des contestations qui furent terminées par une transaction de 1195.

2° Etienne de Maymont, qui assista, en 1113, au mariage d'Agnon III, son frère, auquel il dut succéder. On doit le considérer comme père ou aïeul du suivant :

Agnon IV, seigneur de Maymont et d'Oliergues, transigea avec Hugues de Damas-Cousans, en 1195. Il eut de sa femme, appelée Ermengarde, un fils et une fille :

1° Etienne de Maymont, qui vendit la terre de son nom, avec d'autres possessions féodales, à Guy, comte de Forez et de Nevers, en 1238, moyennant quarante mille écus d'or (1). Le comte de Forez ne jouit pas long-temps de la seigneurie de Maymont; il dut la céder de gré ou de force à Guillaume de Baffie, son cousin et compétiteur à la couronne comtale du Forez,

(1) *Noms féodaux*, p. 627. — *Histoire du Forez*, par Bernard, t. 1, p. 235.

puisque Béatrix de Baffie, sa fille, la reporta en dot à Agnon V, seigneur d'Oliergues.

2° Iselt de Maymont, dame d'Oliergues, qui épousa, avant 1208, Robert de Velay, dit de Clermont, père d'Agnon V, qui suit :

AGNON V, seigneur d'Oliergues, fils d'Iselt de Maymont, dame d'Oliergues, et de Robert de Velay, épousa, en 1249, Béatrix de Baffie, fille de Guillaume, laquelle, ainsi que nous l'avons déjà dit, lui apporta en dot la terre de Maymont avec d'autres biens paternels. Ces époux laissèrent deux enfants, savoir :

1° Agnon VI, seigneur d'Oliergues, qui forma le degré suivant :

2° Marguerite d'Oliergues, épouse d'Héracle de Montboissier.

AGNON VI, seigneur d'Oliergues et de Maymont, épousa Alix de Courcelles-du-Breuil, fille de Robert, de laquelle il ne laissa que deux filles, ci-après nommées :

1° Béatrix d'Oliergues, mariée le 14 janvier 1276, avec Bertrand III, sire de la Tour, qu'elle rendit père de cinq enfants. On sait que Bertrand de la Tour, leur fils aîné, fut la tige de cette branche de la maison de la Tour, seigneurs d'Oliergues, devenus vicomtes de Turenne, ducs de Bouillon, etc., etc.

Il y a apparence, d'après un acte porté à l'inventaire de Madic, que Béatrix d'Oliergues, devenue veuve de Bertrand de la Tour, en 1286, épousa en deuxièmes noces Géraud Comptour de

Saignes. Ce second mari la laissa également veuve et tutrice de deux enfants qui, après sa mort, passèrent sous la tutelle de Bernard de la Tour. Elle fit foi-hommage à l'évêque de Clermont, pour tout ce que les barons de la Tour avaient au-delà de la rivière de Rue, et de plus, pour tous les fiefs et arrière-fiefs de Saignes, nommément Saignes, Florac, Madic, Courdes, la Cortade, Montbrun, Claviers, Riom-ez-Montagnes, Saint-Christophe, etc., etc. (1).

2° Iselt d'Oliergues, qui dans le partage fait avec sa sœur, en 1276, recueillit la seigneurie de Maymont, qu'elle transmit en mariage à Guy de Rousillon, seigneur d'Anjou en Dauphiné. Elle testa en 1293, et la terre de Maymont passa, peu de temps après, à la maison de Flotte-de-Ravel, et puis, par mutations successives, aux familles de la Barge, de Montmorin et de Rochemonteix-Vernassal (2).

ARMOIRIES. — De sable, à trois molettes d'éperon d'argent.

(Voyez pl. 5, fig. 6.)

(1) *Inventaire de Madic. — Cartulaire de la Valette. — Manuscrit de Deluguet.*

(2) *Baluze*, t. I, p. 368, 369, 370; t. II, p. 71, 91, 109, 701, 703, 704, 724. — *Chabrol*, p. 797, 404. — *Gallia christiana. — Généalogie de la maison de Damas.*

MAYNARD. — Famille noble, originaire de Toulouse, de laquelle était François Maynard, président au présidial d'Aurillac, et membre de l'Académie française (1634-1646). Son aïeul, Jean Maynard, natif de Saint-Céré, en Quercy, fut estimé pour sa science et fit des commentaires sur les psaumes. Il était conseiller au parlement de Toulouse. Cette famille subsistait encore à Saint-Céré en 1792, époque à laquelle deux de ses membres furent portés sur la liste des émigrés. L'un deux était alors capitaine au régiment d'Armagnac (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE MAZAYES. — Famille d'ancienne chevalerie, qui, selon toute apparence, tirait son nom d'une terre située près de Pontgibaud, mais qu'elle ne possédait plus en 1255, époque à laquelle Robert de Montgascon en disposa en faveur de Faucon de Montgascon, son fils (2). Cette terre passa ensuite à l'évêché de Clermont, qui en jouissait avant 1789. — Albert de Mazayes fut témoin d'une transaction conclue en 1182, entre Robert IV, comte d'Auvergne, et l'abbé de Saint-Michel-de-la-Cluse, en Piémont (3). —

(1) *Étrennes de la Noblesse*, années 1776, p. 186. — *Tablettes historiques de l'Auvergne*, t. VI, p. 594, 600. — *Liste des émigrés*.
(2) *Baluze*, t. II, p. 124, 125.
(3) *Baluze*, t. II, p. 70.

Guillaume de Mazayes, chevalier de l'ordre du Temple, fut interrogé par l'évêque de Clermont, au mois de juin 1309. On ignore la destinée ultérieure de cette famille.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE MAZEROLLES. — Ancien château et beau domaine, situé sur le revers méridional de la vallée d'Auze, entre Mauriac et Drugeac, à peu de distance du chef-lieu de la commune de Salins. Cette terre a été le berceau d'une famille noble très-ancienne, qui paraît avoir été la souche des seigneurs de *Freluc*, dont nous avons déjà parlé. — Raymond de Mazerolles, damoiseau, *seigneur de Freluc*, rendit hommage au doyen du monastère de Mauriac, par deux actes, dont le premier est du mercredi après la fête de Saint-Julien 1272; le second, du mardi après l'Assomption 1278 (1). Hugues de Mazerolles, damoiseau, bailli de Mauriac et de Chalvignac, fut témoin d'un acte d'acquisition passé au profit de Rigaud de Chalvignac, aussi damoiseau en 1323; il assista à un échange convenu entre le même Rigaud de Chalvignac, d'une part, et Guy et Raymond de Miramont, d'autre part, le lundi après la fête de saint Barthélemy 1326; ledit acte reçu Pierre Larmandie, notaire, sous le sceau de Pierre d'Espers, seigneur d'Alleyrac ou d'Alteyrac, bailli royal des montagnes d'Au-

(1) *Inventaire de Mauriac.*

vergne (1). — Raymond de Mazerolles, second du nom, damoiseau, coseigneur de Tournemire, succéda à Hugues en 1354; il fut présent au mariage de Bernard de Montclar, coseigneur de Montclar et d'Anglars, avec Marguerite de Scorailles, dame de Grossaldet et de Montbrun, en 1362. Suivant D. Coll, il vivait encore en 1365. Il portait :

De gueules, à trois mains appaumées
d'argent, 2 et 1.
(Voyez pl. 5, fig. 7.)

Postérieurement à la date de 1365, la seigneurie de Mazerolles a appartenu à une famille du nom de Marion, laquelle avait d'autres possessions féodales à Saint-Martin-Valmeroux, ainsi que cela résulte d'un acte de foi-hommage rendu par noble Jean Marion, damoiseau, à Louis de Scorailles, le 6 juillet 1437.

Plus tard, la terre de Mazerolles passa à noble Antoine de Belliat de Lammezure, époux de Marie *du Channy*, lesquels seigneur et dame de Mazerolles, résidant audit lieu, vendirent à Jean et Durand de Fontanges, de Mauriac, et à Martin Badal, de la même ville, les cens, rentes et autres objets qui leur appartenaient, sur les affares de Charrefonts et Saint-Thomas, paroisse de Mauriac, par actes reçus Artiges, notaire de ladite ville, les 4 mai 1539, 29 septembre 1543, et 8 mai 1544. Il est présumable que

(1) *Titres originaux à la Bibliothèque nationale.*

ces époux furent les auteurs d'Agnès de Mazerolles, qui suit.

Agnès de Mazerolles, dame du lieu, eut de François de Scorailles, seigneur de Scorailles, chevalier de l'ordre du roi, un fils naturel, Guillaume de Scorailles, légitimé par lettres du roi Charles IX, de l'an 1561, et dont la descendance s'est perpétuée avec honneur jusques à dame Marie-Françoise de Scorailles, dame de Mazerolles, baronne de Salers, morte en 1820 sans avoir laissé d'enfants du comte de Naucaze, son mari. — La comtesse de Maranzac, sa nièce, est propriétaire de la terre de Mazerolles, qui est sa résidence d'été.

DE MAZET, voyez DE BANNY DU MAZET.

DE MAZIÈRES. — Annet de Mazières fut convoqué au ban de 1543. Suivant toute apparence, ce seigneur appartenait à la Marche ou au Bourbonnais, où il a existé des familles de même nom, dont les unes étaient nobles et d'autres ne l'étaient pas.

ARMOIRIES. — Inconnues.

MAZUER ou MASUER. — Etait le nom d'une famille de robe, qui a fourni plusieurs hommes distingués. Olivier Mazuer était chancelier et garde des sceaux de la cour

de Montferrand en 1366. Pierre Mazuer, professeur de droit à l'université d'Orléans, fut choisi par le pape Clément VI, pour faire l'éducation de Pierre Rogier, son neveu, et celui-ci étant aussi devenu pape sous le nom de Grégoire XI, plaça son ancien précepteur sur le siége épiscopal d'Arras, en 1373. Jean Mazuer, neveu du précédent, fut un jurisconsulte profond et auteur d'un ouvrage de droit qui, avant la rédaction de la *Coutume*, faisait loi en Auvergne. Les auteurs qui l'ont suivi l'ont surnommé le grand praticien du royaume. Il était chancelier et garde des sceaux du duché d'Auvergne, et bailli de la baronnie de la Tour en 1432 et 1434. Si Chabrol ne l'avait pas déjà fait remarquer, il serait facile de reconnaître que Jean Mazuer fut le conseil et l'arbitre de toute la noblesse de la province; nous avons eu sous les yeux un grand nombre de contrats et de transactions où il assista comme témoin ou comme médiateur; il était souvent pris comme garant des stipulations arrêtées. Presque toujours il y est qualifié de *vénérable*, *sage* et *discret homme Jean Mazuer*, *licencié ès lois*. Cet homme savant et vertueux mourut en 1450; il ne paraît pas avoir laissé de postérité, mais sa famille subsistait encore en 1543, époque à laquelle Antoine Masuer fut convoqué au ban de la province (1).

ARMOIRIES.—Inconnues.

(1) *Chabrol*, t. IV, p. 476.—*Aigueperse*, t. II, p. 67.—*Documents particuliers*.—*D. Coll.*

de MÉALET ou de MÉALLET, barons de Fargues, seigneurs de Méalet, de Trioulon, de Romegoux, de Roffiac, de Glénat, de Favars, de Reilhac, de Bleaud, d'Auzon, de Cours, des Planches, de Lestrade, de Faulat et de la Polvrières, élections d'Aurillac, Mauriac et Maurs.—M. de Courcelles, auteur d'un *Dictionnaire universel de la noblesse de France*, non content de reproduire les erreurs commises par Chabrol, au sujet des lieux de Mallet et de Méallet, renchérit encore sur ce dernier auteur en désignant la commune de Méalet, près de Mauriac, comme étant le berceau de la maison de Méalet de Fargues : rien de moins prouvé que cela, assurément; aucun indice ne le fait même soupçonner, tandis que les premières alliances de cette famille, le siége de ses possessions, et d'assez nombreux documents indiquent d'une manière bien plus certaine l'ancien château de Méalet, dont les ruines se voient encore dans la commune de Fournolès, près de Maurs.

Dans les actes antérieurs à 1,500, le nom de cette famille se trouve indifféremment écrit *Méalet* et *Melet*, ainsi que cela résulte de nombreux documents.—Bertrand de Melet fut présent, avec Raymond d'Entraigues, à une transaction passée entre Guy de Sévérac et l'abbé de Conques, en 1243.—Hugues de Melet, seigneur de *Beaufort*, dont il sera parlé plus loin, rendit hommage au vicomte de Carlat, à cause du mas de la Faye, paroisse de Toursac, en 1355; il ne paraît pas différent de Hugues de Melet, qui, du consentement d'Arnaud de Melet, son

père, *seigneur de Fargues, paroisse de Vitrac*, vendit plusieurs cens et rentes assis sur des villages des paroisses de Marcolès, Vitrac et autres, à noble Hugues de la Roque, *alias* de Ferrières, le 3 mars 1374. — Aymeric de Méalet fut compris à l'Armorial de 1450, et transigea, en 1459, avec Jacques d'Armagnac, vicomte de Carlat, au sujet de la suzeraineté des fiefs de Fargues et de Vitrac. — Louis de Méalet, seigneur de Fargues, épousa, vers 1490, Antoinette de Durfort-Boissières. — Guy, dit Guyon de Méalet, était chevalier de Malte en 1555.

La maison de Méalet de Fargues a prouvé sa filiation depuis Dorde ou Dieudonné de Méalet, marié le 29 novembre 1557, avec Antoinette de Sermur, fille de Pierre de Sermur, seigneur de la Besserette. Il fut fait lieutenant-général au gouvernement des vicomtés de Carlat et de Murat, par lettres de Claude de Bourbon-Busset, gouverneur desdites vicomtés, le 27 octobre 1560, et testa le 6 novembre 1563, faisant des legs à Guyon de Méalet, son neveu, chevalier de Malte, et à Antoine de Méalet, son fils puîné, et designant pour son héritier universel, son fils aîné qui suit :

Jacques de Méalet, seigneur de Fargues, de Vitrac, de Romegoux, de la Capelle, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi par lettres de 1575. Il avait épousé, le 16 janvier 1564, Catherine de Jouvenroux de la Trémollière, fille de Raymond de Jouvenroux, seigneur de la Tremollière, de Roffiac et d'Alenc, près de Saint-Flour, et de dame Dauphine du Prat. De cette union naquit, entre autres enfants :

JEAN DE MÉALET, seigneur de Fargues, de Romegoux, de la Capelle, de Roffiac, etc., etc., allié le 15 octobre 1600 à Claude de Robert-Lignerac, fille de Pantaléon de Robert-Lignerac, seigneur de Cambon, et de Louise d'Anjony. De ce mariage provinrent plusieurs fils qui formèrent branche, toutes maintenues dans leur noblesse en 1666.

1° Pantaléon de Méalet, qui continua la ligne aînée, et dont la postérité sera rapportée après celle de ses frères;

2° François de Méalet, marié le 3 septembre 1654, avec Susanne de l'Espinasse, fut l'auteur de la branche de Faulat, représentée à la fin du dernier siècle, 1° par M. Jean-Pierre de Méalet de Faulat, abbé de Montsalvy, membre de l'assemblée provinciale d'Auvergne en 1787, condamné à mort comme prêtre réfractaire par le tribunal révolutionnaire de Cahors le 24 septembre 1794, et exécuté le même jour, revêtu de ses ornements sacerdotaux; 2° par François-Louis de Méalet, troisième du nom, seigneur de Faulat, ancien capitaine au régiment de la Sarre, marié en 1789 avec Elisabeth-Françoise de la Roche, dont il a eu un fils unique, né en 1803;

3° Jean de Méalet, marié le 29 juin 1645, avec Anne Delbos, forma la branche de Cours, qui a fait de nouvelles preuves pour l'école militaire, en 1770, et qui paraît subsister aujourd'hui en

la personne de M. Méalet de Polvrières, domicilié en la commune de Sénésergues.

4° Christophe de Méalet, sieur de Bleaud (Roffiac), tige d'une branche fixée dans la commune de Moussages, élection de Mauriac, avait épousé, le 21 octobre 1637, Catherine de Jarrige, de laquelle naquit : — Jean de Méalet de Planeval, époux d'Antoinette de Chazelles, qui le rendit père du suivant; — Christophe de Méalet, second du nom, allié à Louise Moret, mère d'Antoinette de Méalet, mariée, vers 1750, avec Antoine de Ribier de Roche, lieutenant de cavalerie au régiment de Clermont-Tonnerre, lequel était fils de Beauzire de Ribier et de Catherine de Douhet; ledit Beauzire, fils de Guy de Ribier et de Catherine de Prallat.

Pantaléon de Méalet, baron de Fargues, fils aîné de Jean et de Claude Robert-Lignerac, fut gentilhomme de la chambre du roi et chevalier de l'ordre de Saint-Michel. Il épousa, par contrat du 28 septembre 1622, Louise de Brugier, fille d'amable Brugier, seigneur d'Avenaux, et de Louise de la Richardie. Ces époux laissèrent :

Amable de Méalet, baron de Fargues, seigneur de Roffiac, marié en premières noces, le 6 juillet 1661, avec Jeanne de Felzins de Montmurat, fille d'Antoine et d'Hélène de Reilhac; 2° le 29 juin 1673, avec Marguerite Laparra, fille de Claude, sieur de Verboulès, et sœur de Louis Laparra, lieutenant-général du génie, tué au siége du fort de Montjoui, devant Barcelone, en 1706.

François de Méalet, baron de Fargues, issu du premier lit, épousa, le 17 juillet 1687, Catherine d'Ayrolles, fille de Marc-Antoine d'Ayrolles, seigneur de Vergnenégre, et de Françoise de Glandières. On lui connaît deux fils et deux filles :

1° Joseph de Méalet de Fargues, né au château de Fargues en 1708, reçu chanoine-comte de Lyon en 1728; vicaire général et official du même diocèse, sacré évêque de Saint-Claude le 5 août 1742, mort en 1787 ou 1788;

2° Jean-Joseph de Méalet de Fargues, commandeur, puis grand-maréchal de l'ordre de Malte;

3° Gabrielle de Méalet, née en 1706, mariée en 1731, avec Jacques-Louis de Pestels de la Chapelle, morte à Argentat, en Limousin, le 28 janvier 1781;

4° Marie de Méalet, admise au chapitre de Beaulieu, ordre de Malte, en Quercy, en 1715.

Du second mariage d'Amable de Méalet avec Marguerite Laparra vinrent un fils qui forma le degré suivant, et une fille admise à la maison royale de Saint-Cyr, en 1687.

N.... de Méalet, capitaine au régiment du Perche, épousa, en 1727, N... de la Carrière, fille de Raymond de la Carrière, vice-bailli d'Aurillac et de Montauban, de laquelle naquit :

Jean-André de Méalet, comte de Fargues, baron de Vitrac, capitaine de grenadiers au régiment du Bourbon-

nais, marié à demoiselle de Massebeau de Sédaiges (de Béral). Il fut père de six garçons et de deux filles. Parmi les garçons, cinq furent chevaliers de l'ordre de Malte; un seul continua la postérité, ce fut :

JEAN-JOSEPH DE MÉALET, comte de Fargues, né à Aurillac, le 19 mai 1755, entré aux chevau-légers de la garde le 5 mai 1770, capitaine dans Royal-cavalerie le 24 juin 1780, émigré en 1791, et mort à Guin, en Suisse, le 6 septembre 1794, au moment où il venait d'obtenir la propriété d'un régiment de dragons de son nom, dont le commandement passa alors à son frère, le commandeur de Fargues. Il avait épousé demoiselle Marguerite-Victoire de Pons, fille unique du marquis de Pons de Belestat, il en eut :

1° Antoine de Méalet, comte de Fargues, né le 19 décembre 1775, officier de dragons à l'armée de Condé, capitaine dans les hulans de Merfeld, au service d'Autriche, puis capitaine au 8e régiment de lanciers en France et chevalier de la Légion d'honneur.

2° Jean-Joseph de Méalet, comte de Fargues, né en 1776, émigré avec sa famille en 1791. Il servit en qualité de lieutenant au régiment de Fargues, et rentra en France après le licenciement de 1801. Le comte de Fargues, fixé à Lyon, fut successivement président de la commission des hospices de cette ville sous l'Empire, maire et député de Lyon sous Louis XVIII. Il est mort en 1818, ne laissant que trois filles, dont l'une

a épousé M. le marquis de Cassaignes-Miramont, habitant le château d'Arnas, près de Villefranche (Rhône) (1).

ARMOIRIES.— D'azur, à trois étoiles d'argent au chef d'or.
(Voyez pl. 5, fig. 8.) (2)

DE MÉCHIN ou MESCHIN, seigneurs de Romananges, de Combret, de Valmaison, de Clavières, du Monestier, de Marsac et autres lieux, paroisses de Méalet, Moussages, le Vigean et Anglars, élection de Mauriac. — Nous ne savons rien de cette famille avant Pierre et Louis de Meschin, père et fils, seigneurs de Romananges, qui par une double alliance s'étaient unis à Marguerite et Catherine de Sartiges, sœurs, filles de Pierre de Sartiges, coseigneur de Lavandès, et de Jeanne de Cayrac, dame de Valmaison. Ils transigèrent sur procès, le 7 juin 1484, avec Antoine de Sartiges, seigneur de Lavandès, oncle paternel desdites dames, lequel leur céda pour un temps

(1) Suivant la biographie de M. Aigueperse, le comte de Fargues avait épousé une fille de M. *Fay-de-Santenay*, ancien prévôt des marchands de la ville de Lyon; et selon le généalogiste Saint-Allais, l'épouse de M. de Fargues était *Antoinette-Sibylle-Sabine Ballard-d'Arnas*, mère des trois filles sus énoncées.

Quoi qu'il en soit de ces deux versions, la comtesse de Fargues appartenait à une famille lyonnaise émigrée, et le mariage eut lieu à Munich, en 1801. Cette dame ne vivait plus en 1814.

(2) En 1450 la famille de Méalet portait: d'azur, à trois étoiles d'or, au chef de même.

déterminé les rentes à percevoir sur les lieux de Combret, la Chaise et Chabrier, paroisse de Champagnac; celles du village de Vendes, paroisse de Bassignac; du lieu de Vignal, paroisse de Méalet, et de Chanlez, paroisse de Jalleyrac. Les nouveaux possesseurs de ces rentes reçurent le même jour des reconnaissances féodales de tous les tenanciers des lieux sus-énoncés, en présence et du consentement du susdit seigneur de Lavandès. Les arbitres de ce traité, rédigé depuis le 13 mars 1483, furent Hugues de Valens, seigneur du lieu; Beraud Lizet, licencié en droit; et Jean de Malengue, seigneur de Lespinasse, en Limousin. — Hélie et Antoine de Meschin, enfants ou petits-enfants de Pierre, jouissaient encore des mêmes rentes le 31 mai 1516. Antoine de Meschin fut seigneur de Romananges, Valmaison, Marsac et la Bastide. Il assista au contrat de mariage d'Aymon de Sartiges, seigneur de Lavandès, avec Claude de Pleaux, le 18 mai 1539, et fut convoqué au ban de 1543. Il fut père ou aïeul de Bertrand de Meschin, seigneur de Romananges, qui paraît avoir été marié deux fois, d'abord avec Jacqueline de Valens, fille du seigneur de Chanterelles, puis avec Marguerite de Douhet-d'Auzers. Il avait eu, du premier lit, une fille unique, Geneviève de Meschin, mariée par contrat du 15 décembre 1595, avec Jérôme de Douhet de Marlat, auquel elle apporta les fiefs de Romananges, de Valmaison et autres. Cette dame était déjà veuve le 27 septembre 1616, transigea avec le seigneur d'Auzers en 1618, et vivait encore en 1643; elle signait : *de Romananges*. D'elle naquirent six enfants, entre autres, François de Douhet,

seigneur de Valmaison, et Jacques de Douhet, seigneur de Romananges, qui furent maintenus dans leur noblesse le 26 février 1666. Le premier ne laissa qu'une fille unique, le second continua la descendance aujourd'hui établie en Limagne. *Voyez* DE DOUHET.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE MEILHAU, ou MEILHAUD. Le château de Meilhau, situé sur la rivière la Couze, près d'Issoire, avait très-anciennement des possesseurs de son nom. Jean de Meilhau, qui vivait en 1260, laissa de Dalmacie, sa femme, quatre enfants, savoir : Dalmas, Geraud, Pierre et Dalmacie.

Pierre et Geraud de Meilhau cédèrent leurs droits héréditaires sur la terre de Meilhau à Guillaume Dauphin, seigneur de Chamalières, chanoine de Clermont, archidiacre de Tournay, prévôt du chapitre de Brioude. Dalmacie de Meilhau, leur sœur, épouse de Jean de Lardeyrols, confirma cette cession conjointement avec Jean de Lardeyrols, son fils, en 1285. Dans cet état de choses, et prévoyant bien qu'il ne jouirait pas paisiblement de la portion qui lui restait, Dalmas de Meilhau, frère aîné, consentit, à son tour, au profit du même Guillaume Dauphin, en 1291, la vente du château de Meilhau, avec tous les droits qu'il pouvait y prétendre ; et deux ans plus tard, c'est-à-dire en 1294, Geraud de Vinzelles et ses frères, autres ayant-droit à la terre de Meilhau, complétèrent les précédentes aliénations. Guillaume Dauphin

mourut en 1302, laissant Meilhau à Jean, son neveu, comte de Clermont, dauphin d'Auvergne, sire de Mercœur, qui la vendit en 1387 à Maurinot de Tourzel, dont la postérité en a joui depuis. Plusieurs seigneurs de la maison de Tourzel-d'Alègre, ont porté le surnom de Meilhau (1).

ARMOIRIES. — D'or, à quatre pals de gueules, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lis d'or.

(Voyez pl. 5, fig. 9.)

DE MELLET, MÉALLET ou MALLET, en Carladez. — Ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, ces noms semblent se confondre, et d'après les rapprochements que nous allons citer, on peut présumer avec assez de fondement que les seigneurs ci-après nommés avaient la même origine que la maison de Méalet de Fargues. En effet, toutes leurs possessions, telles que Pagas, Flagnat et Vallon, quoique situées en Rouergue, sont toutes à peu de distance de Maurs. — Pierre, seigneur de Mellet, figure parmi les bienfaiteurs du monastère de Saint-Flour, en l'an 1000 (2). — Bertrand de Melet fut présent, avec Raymond d'Entraigues, à une transaction passée entre Guy

(1) *Audigier*, t. IV, p. 190. — *Baluze*, t. I, p. 173, 202. — *Chabrol*, t. IV, p. 339. — *D. Coll.*

(2) *Tablettes historiques de l'Auvergne*, t. V, p. 133.

de Sévérac et l'abbé de Conques, en 1243 (1). Nicolas de Mellet (et non pas de Menet) était bailli royal des montagnes en 1254 et 1256. — Hugues de Melet, *seigneur de Beaufort*, rendit hommage au vicomte de Carlat, en 1355, à cause du mas de la Faye, mouvant du château de Toursac (2) — Hélène de Mellet, d'abord mariée à Astorg d'Albignac, puis à Jean de Prudhomme, testa le 10 mai 1414. Hector *de Beaufort, seigneur de Mellet,* fut gratifié des terres du Mur-de-Barrès et de Flagnat, confisquées sur Jacques d'Armagnac, vicomte de Carlat, duc de Nemours, en 1478 (3). — Antoine de Mellet, dit *de Beaufort*, était seigneur de Pagas et de Vallon en Rouergue, du chef de Jeanne Rolland, sa mère, en 1550 (4). Cet Antoine de Mellet, dit *de Beaufort*, pouvait être le même qu'Antoine de Beaufort, seigneur de la Boissonnie en 1570, parent de Lancelot et de Charles de Beaufort, seigneurs du même lieu de la Boissonnie en 1525 et 1527. — Souveraine de Beaufort, fille de Lancelot, avait épousé Raymond de Comblat, et fut, selon toute apparence, la dernière de son nom. *Voyez* MÉALET, MELLET, BEAUFORT ET ROLLAND (*D. Coll*).

ARMOIRIES. — Inconnues.

(1) *Recueil de Dohat, Titres de Conques*, t. II, p. 17, 18.
(2) *Noms féodaux*, p. 631.
(3) *D. Coll.*
(4) *D. Coll*, voyez *Rolland.*

DE LA MER, seigneurs de Matha, de Limons, de Saint-Quentin, de Couteuges et autres lieux.

Cette famille a dû être maintenue en Bourbonnais. Son ancienneté remonte au moins à Christophe de la Mer, seigneur de Limons, père de Marguerite de la Mer, mariée en 1433 avec Carados de Vichy, seigneur de Champrond, de Luzillac et de Vandègre. — Jean de la Mer, qui vivait déjà en 1459, rendit hommage de certaines possessions féodales sises au village de Champs, 1488, et fut convoqué à Gannat pour la rédaction de la coutume en 1493. — Gilbert de la Mer, seigneur de Matha, renouvela l'hommage en 1506.— Anne, ou Jeanne de la Mer de Matha, dame de Couteuge, épousa, le 2 décembre 1584, François de Nozières-Montal, fils de Gabriel de Nozières-Montal et de Geneviève de Valens. — Maximilien de la Mer de Matha, marié deux fois, 1° avec Antoinette de Sansac, 2° avec Marie de Beaufort-Canillac, fut père du suivant. — Gaspard de la Mer de Matha, qui fit foi-hommage au roi à cause des seigneuries de Matha et de Saint-Quentin, en 1669 et 1683. — François-Gaspard de la Mer de Matha était prieur-commandeur d'Orcet en 1684, — et François-Hippolyte de la Mer, comte de Matha, était possessionné féodalement en Lyonnais en 1724 (1).

ARMOIRIES.—Losangé d'argent et de gueules.
(Voyez pl. 6, fig. 1re.)

(1) *Noms féodaux*, p. 553, 634, 795. — *Tablettes historiques de l'Auvergne*, t. II, p. 139. — *Chabrol*, t. IV, p. 55, 796, 819. — *Généalogies de Vichy, de Montal-Nozières et de Montboissier.*

de MERINCHAL, anciennement MERINCHALM. Terre seigneuriale au pays de Combrailles, laquelle était possédée par Guillaume de Mérinchalm et ses neveux en 1249. Elle passa ensuite, par mutations successives, aux familles le Loup de Monfan, de Tinières, de Rochefort, de Bosredon, de Montgon, de Ponier-d'Orgeville, et en dernier lieu à M. de Vissaguet, premier président au bureau des finances de la généralité de Riom, qui la possédait en 1780. (*Chabrol*).

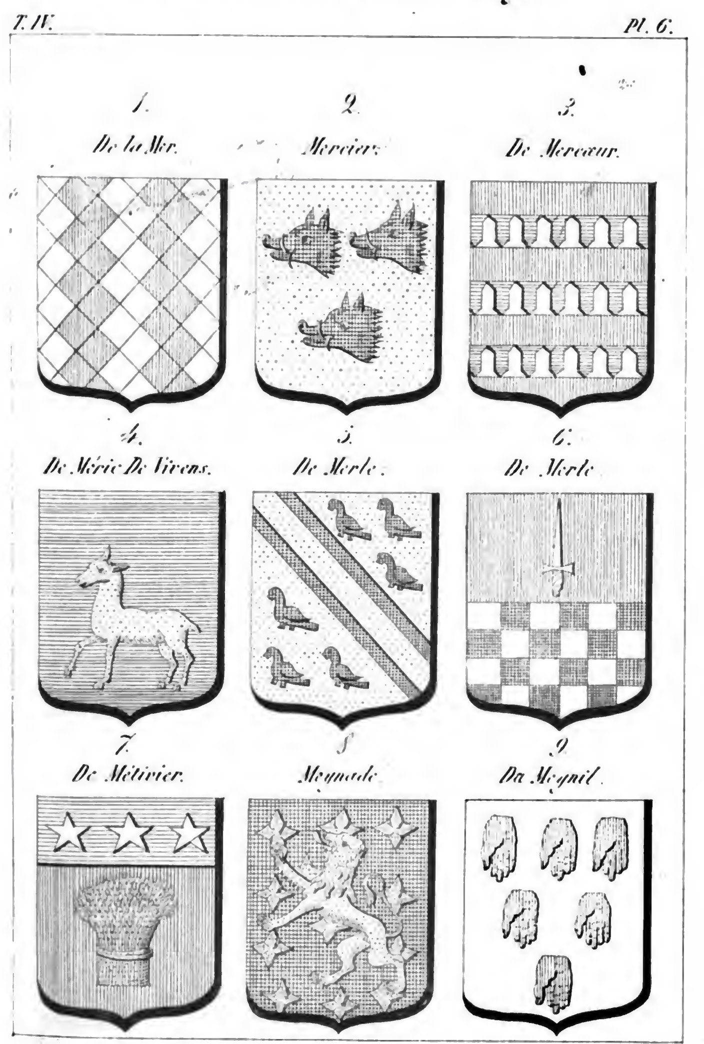
ARMOIRIES. — Inconnues.

MERCIER, seigneurs de Malleval, du Mas, de Chaudiraguet et de Lestreis en Auvergne et en Gévaudan. Cette famille a eu pour auteur Pierre Mercier, originaire de la ville de Saint-Flour, qui vivait en 1356. Il fut vraisemblablement père d'autre Pierre Mercier, garde des sceaux du duché d'Auvergne pour la partie des montagnes, de 1391 à 1405. Etablie depuis longtemps dans le diocèse de Mende, la famille Mercier y a été maintenue noble, sur preuves de cinq générations, le 12 décembre 1668. (1).

ARMOIRIES. — d'or, à trois hures de sanglier de sable.
(Voyez pl. 6, fig. 2.)

(1) *D. Coll.* — *D'Aubais*, t. II, p. 205, donne à cette famille pour armoiries : *D'argent, au palmier de sinople chargé d'une colombe d'argent; écartelé d'azur, au lion d'or accompagné de deux hures de sanglier de sable.*

Nobiliaire d'Auvergne



de MERCOEUR. Le château de Mercœur, place forte au sud-ouest de la ville d'Ardes (1), était, dès le premier temps de la féodalité, le chef lieu d'une baronnie de laquelle relevaient un grand nombre de châtellenies et autres fiefs considérables, parmi lesquels on comptait les villes d'Ardes, de Blesle et d'Allanche, les mandements de Mercœur, de Chillac, de Ruynes, de Corbières, de Tanavelles, de Tagenac, de Saugues, de Grèzes, Malezieu, Verdezun, Lastic, Cistrières et autres, qui tous étendaient leurs ressorts sur d'autres justices moins importantes. Le château de Mercœur, détruit par ordre du roi Charles IX en 1567, avait donné son nom à l'une de plus antiques, des plus puissantes et des plus illustres races féodales de l'Auvergne; elle égalait en ancienneté et en noblesse les premières maisons du royaume. Elle a été féconde en chevaliers de renom, mais surtout en généreux et fervents protecteurs de la religion. Plusieurs monastères lui durent leur fondation, d'autres lui furent

(1) Nous reproduisons ici l'opinion émise par les auteurs qui nous ont précédé, mais en faisant nos réserves; car nous ne sommes nullement convaincu que le château de Mercœur, berceau de la maison de ce nom, fût situé près d'Ardes. Nous sommes plus disposé à croire que ce dernier lieu ne devint le chef-lieu du duché de Mercœur qu'après que celui-ci fut entré dans la maison Dauphine, déjà en possession des principales terres du voisinage, et que le véritable château de Mercœur devait être plus rapproché du centre de ce grand fief, probablement au chef-lieu de la commune de Mercoeur, près de la Voûte-Chillac, ou bien au lieu de Mercoeur, commune de Lubilhac, près de Blesle.

redevables de nombreux bienfaits et d'un puissant appui. La maison de Mercœur a fourni huit dignitaires au chapitre de Brioude, depuis l'an 937 jusqu'à 1270 ; plusieurs évêques aux églises du Puy, de Mende et de Clermont, de l'an 1034 à 1169; des abbés aux importantes abbayes de Cluny, de la Chaise-Dieu, de Mauzac, dont un seul, saint Odilon, abbé de Cluny, mort en 1048, eût suffi pour illustrer sa race. La maison de Mercœur comptait encore un chevalier croisé avec le roi Philippe-Auguste en 1190, un connétable d'Auvergne, maréchal du Bourbonnais en 1249, un connétable de Champagne de 1314 à 1320, et elle avait contracté des alliances avec les comtes d'Auvergne, les ducs de Bourgogne, les sires de Bourbon, les comtes de Châlons, de Forez, de Joigny; les vicomtes de Ventadour, de Polignac; les dauphins d'Auvergne, les comtes de Poitiers-Valentinois, etc., etc.

Voici sa généalogie telle que du Bouchet, Audigier et la Chenaye-des-Bois l'ont donnée.

Itier, sire de Mercœur, est mentionné dans des chartes de 895, 906 et 911 ; il était frère de Gulfad de Mercœur, prévôt du chapitre de Brioude en 937. Baluze les croit descendus d'autre Itier, que l'empereur Charlemagne établit comte bénéficiaire d'Auvergne en 778 (1). Itier de Mercœur avait épousé une dame nommée Arsinde, qui le rendit père de Beraud qui suit :

Beraud Ier, sire de Mercœur, mérita le surnom de Grand.

(1) Voyez *Baluze*, t. I, p. 27, 28.

Il laissa de Gerberge, sa femme, un grand nombre d'enfants, entre autres : 1° Odilon de Mercœur, abbé de Cluny, l'un des personnages les plus considérés de son siècle, vénéré de tous les souverains jusqu'à sa mort, arrivée en 1048. L'Église l'honore comme saint, et l'Auvergne lui doit l'édification de Saint-Flour, devenue la seconde ville épiscopale de la province ; 2° Ebbon de Mercœur, père d'un Beraud de Mercœur ; 3° Guillaume de Mercœur, aïeul d'un autre Beraud, qui continua la postérité.

Beraud II, sire de Mercœur, laissa d'une femme dont le nom est ignoré : 1° Beraud III, qui forma le degré suivant ; 2° Étienne de Mercœur, prévôt de Brioude en l'an 1031, évêque du Puy en 1034 ; il mourut en 1053.

Beraud III, sire de Mercœur, vivant en 1048, fut père de deux fils, savoir : Beraud IV, qui continua la lignée ; 2° Pierre de Mercœur, évêque du Puy après son oncle en 1053, mort à Gênes en allant à la Terre-Sainte, en 1073.

Beraud IV, sire de Mercœur, en 1067, engendra Beraud V, dont nous allons parler, et Étienne de Mercœur, évêque du Puy en 1076.

Beraud V, sire de Mercœur, vivait en 1083. Ses enfants furent : Beraud VI, auteur du degré suivant ; 2° Odilon de Mercœur, doyen du chapitre de Brioude, de 1100 à 1136 ; 3° Étienne de Mercœur, pourvu de l'évêché de Clermont en 1150, mort sur le même siége en 1169 ; 4° autre Étienne de Mercœur, abbé de la Chaise-Dieu, de 1110 à 1146.

Beraud VI, sire de Mercœur, épousa, selon du Bouchet, Judith d'Auvergne, fille de Guillaume VIII, comte d'Au-

vergne, et d'Anne de Nevers; selon d'autres, ce serait Assalide d'Auvergne, fille de Guillaume VII et de Jeanne de Calabre, et déjà veuve d'Héracle de Polignac (1). Il laissa : 1° Beraud VII, qui suivra; 2° Odilon, doyen de Brioude en 1190, mort évêque du Puy en 1198.

Beraud VII, sire de Mercœur, se croisa avec le roi Philippe-Auguste en 1190. On lui donne pour femme Alix de Bourgogne, fille de Hugues III et d'Alix de Lorraine, sa première femme. De cette alliance vinrent : 1° Beraud VIII, dont il sera parlé ci-après; 2° Étienne de Mercœur, chevalier, seigneur de Coren et de Talizat, que l'on dit mort sans postérité; 3° Odilon de Mercœur, seigneur de Saugues, évêque de Mende en 1258 : 4° Guillaume de Mercœur, chevalier, seigneur de Gerzat, père d'autre Guillaume, seigneur de Gerzat et du Planchat, marié à Dauphine de Ventadour, de laquelle naquirent trois fils, savoir : Guillaume III, seigneur de Gerzat en 1334; Beraud de Mercœur, chevalier, mort sans enfants, et Étienne de Mercœur, aussi décédé sans postérité (2).

Beraud VIII, sire de Mercœur, que Baluze appelle mal à propos Beraud VI, fut connétable d'Auvergne et maréchal du Bourbonnais. Il épousa en 1238 Béatrix de Bour-

(1) Nous avons vainement cherché dans les généalogies des maisons de Mercœur et de la Tour-d'Auvergne, les noms de Jacques de Mercœur et d'Anne de la Tour qui, d'après Chabrol, p. 109, auraient fondé la chapelle de Bru, près de Charmensac, après une victoire remportée sur les Anglais en 1389.

(2) *Baluze*, t. I, p. 65, 68.

bon, fille d'Archambaud VIII, sire de Bourbon, et de Béatrix de Montluçon. Il représenta son beau-frère, Archambaud IX, dans le traité qui fut conclu en son nom avec Robert V, comte d'Auvergne, concernant le pays de Combraille, au mois d'avril 1249, et il paraît dans plusieurs autres titres de famille, des années 1253, 1257, 1268, 1278 et 1290 (1). Il laissa cinq enfants, savoir :

1° Beraud IX, sire de Mercœur, qui forma le degré suivant ;

2° Odilon de Mercœur, prévôt du chapitre de Brioude, de 1272 à 1314 ;

3° Béatrix de Mercœur, mariée en 1251, avec Armand VI, vicomte de Polignac, dont les enfants furent appelés à la substitution de Mercœur, par Beraud X, leur cousin, en 1314.

4° Alixend de Mercœur, mariée trois fois, savoir : en 1257 avec Pons de Montlaur ; en 1268 avec Aymar de Poitiers, comte de Valentinois ; et en 1279 avec Robert III. comte de Clermont, dauphin d'Auvergne.

5° Marie de Mercœur, quelquefois nommée Agnès de Mercœur, épouse de Jean I, comte de Joigny. On l'a dite mal à propos sœur de Beraud X, ce qui est démenti par les titres rapportés par Baluze. Elle fut mère de Jean II, comte de Joigny,

(1) *Baluze*, t. II, p. 88, 107, 109, 285, 288, 334.

et de Jeanne de Joigny, que le connétable appelait ses cousins.

Beraud IX, sire de Mercœur, seigneur d'Ussel en Bourbonnais, épousa Blanche de Châlons, fille de Jean de Châlons, seigneur de Rochefort, en Bourgogne, et comte d'Auxerre. Il mourut avant son père, vers 1275, laissant Beraud X qui suit :

Beraud X, sire de Mercœur, connétable de Champagne, épousa, au mois d'avril 1290, sous l'autorité de Beraud VIII, son aïeul, Isabelle de Forez, fille de Guy VI, comte de Forez, et de Jeanne de Montfort-Lamaury, sa première femme. Il intervint dans le contrat de mariage de Jeanne de Joigny, sa cousine, avec Charles de Valois, au mois d'avril 1314; testa la même année, aux fêtes de la Pentecôte; fit un codicille en 1320, et mourut l'année suivante, sans postérité. Dès l'an 1316, Beraud X faisait partie du conseil du roi, composé de vingt-cinq membres, dans lequel figuraient six princes du sang et les plus grands seigneurs du royaume (1).

Après diverses contestations entre les héritiers de la maison de Mercœur éteinte, cette grande baronnie fut adjugée à Beraud I, comte de Clermont, dauphin d'Auvergne, petit-fils de Robert III et d'Alixend de Mercœur, par sentence arbitrale de 1339. Jeanne, dauphine d'Auvergne, son arrière-petite-fille, épousa, en 1426, Louis

(1) Voyez *Baluze*, t. 1, p. 177, 181, 187, 188; t. II, p. 88, 107, 189, 285, 288, 290, 301, 329, 332, 334, 335, 338, 339, 340.

de Bourbon, comte de Montpensier, et mourut sans enfants en 1436; mais sa succession étant échue à sa tante, Anne Dauphine, épouse de Louis II, duc de Bourbon, la baronnie de Mercœur resta dans cette maison jusqu'à 1527, qu'elle fut comprise dans la confiscation prononcée au préjudice de Charles III, duc de Bourbon, connétable de France. Deux ans après, le 10 juin 1529, le roi François Ier et Louise de Savoie, sa mère, cédèrent la terre de Mercœur à Renée de Bourbon, sœur du connétable, épouse d'Antoine duc de Lorraine. Charles IX l'érigea en principauté par lettres du mois de juin 1563, en faveur de Nicolas de Lorraine, comte de Vaudemont, et en duché-pairie, par autres lettres de décembre 1569. Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, son fils, ne laissa qu'une fille, Françoise de Lorraine, duchesse de Mercœur, mariée en 1609 avec César de Vendôme, fils naturel du roi Henri IV et de Gabrielle d'Estrée. Le petit-fils de ceux-ci, Louis-Joseph de Vendôme et de Mercœur, étant mort sans enfants, en 1712, le duché de Mercœur passa à la maison de Conti, laquelle en fit vente au roi Louis XV, qui le comprit dans l'apanage du comte d'Artois en 1773; il revint à la couronne en 1778 (1).

L'ancienne maison de Mercœur portait pour armoiries:

De gueules, à trois fasces de vair.
(Voyez pl. 6, fig. 3.)

(1) *Chabrol*, t. IV, p. 56 à 62.

DE MERCUROL. Vieux château dont les ruines couronnent un pic élevé près de Vic-le-Comte. Guillaume de Mercurol fut présent en 1167 à la charte par laquelle Guillaume VII, comte d'Auvergne, et son fils, firent don de l'église de Fernoël à l'abbaye de Mauzac. Étienne de Mercurol était chancelier de Vic-le-Comte en 1285 (1). Après l'extinction de cette famille, le château de Mercurol fit partie du domaine des comtes d'Auvergne, et le duc de Bouillon en jouissait avant la révolution de 1789 (2).—On connaît une autre terrre de Mercurol, en Dauphiné, ayant appartenu aux maisons de Claveysson, d'Hostun, et le Loup-de-Bellenave.

ARMOIRIES. — Inconnues.

MERDOGNE-SOUS-LE-CREST. C'était une seigneurie située au-dessous de la montagne de Gergovia. Nous croyons que Chabrol a commis une erreur en avançant que cette terre appartenait en 1278 à Itier de Rochefort : il l'a confondue avec celle de Mardogne, près de Massiac, et c'est de sa part une simple faute d'attention, car il les connaissait très-bien l'une et l'autre (3).

(1) *Baluze*, t. II, p. 63, 134.
(2) *Baluze*, t. IV, p. 343.
(3) *Voyez* MARDOGNE, au *supplément*.

Merdogne-sous-le-Crest a appartenu successivement, depuis 1410, aux maisons de la Chassaigne, le Loup de Beauvoir, de la Roche et de Langeac, et en dernier lieu à M. Peghoux, qui en était propriétaire avant 1789 (1).

DE MERINHAC, coseigneurs de Toursac et de Murat-la-Gasse, en Carladez.

Guillaume de Mérinhac épousa Hélène de Murat la-Gasse, laquelle rendit hommage au vicomte de Carlat en 1315, à cause de la coseigneurie de Toursac, paroisse de Saint-Julien. Gilbert de Mérinhac vivait en 1330; Jean en 1334; Jacques de Mérinhac, coseigneur de Murat-la-Gasse, est rappelé dans un acte de Ricarde, ou Richarde, sa veuve, domiciliée à Ladinhac en 1352. Bernard de Mérinhac, damoiseau, fut présent à deux hommages rendus au vicomte de Carlat en 1355, le premier par Pierre du Croset, coseigneur de Montjoui, le second par Roger de Cabannes. Jean de Mérinhac, écuyer de bouche de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, vicomte de Carlat, était au nombre des vassaux nobles du Carladez qui prêtèrent serment de fidélité au roi Louis XI en 1470 (2).

ARMOIRIES. — Inconnues.

(1) *Chabrol*, t. IV, p. 343.
(2) *D. Coll.* — *Noms féodaux*, p. 220, 338, 623.

de MÉRIC, marquis de Vivens, seigneurs de Sandreuil et de Causse, en Forez, possessionnés à Arlanc et à Saint-Bonnet-le-Châtel, en Auvergne. — Nous sommes sans renseignements généalogiques sur cette famille; nous savons seulement qu'elle a fait des preuves pour une admission aux pages du roi en 1785, ce qui constate une noblesse antérieure à 1500; qu'elle fut portée sur la liste des émigrés du département du Puy-de-Dôme en 1792, et que M. Marc-Antoine de Méric, marquis de Vivens, reçu chevalier de Saint-Louis le 26 septembre 1815, est domicilié à Arlanc avec son fils M. Augustin-Marie-Marc de Méric de Vivens. — La *Biographie universelle* nous apprend encore qu'un Jean de Méric, né à Metz en 1717, d'abord officier au régiment de Piémont, puis capitaine d'un corps franc de cavalerie, se signala dans les armées de Louis XV par une éclatante bravoure qui lui valut l'estime et la confiance des maréchaux de Saxe et de Noailles. Autre d'Assas, Jean de Méric fut tué de quatorze coups de feu, au pont de Walhem, entre Malines et Anvers, en 1747, à peine âgé de 30 ans.

La famille de Méric de Vivens a une origine commune avec la famille de Méric de Bellefon de Guienne, dont les preuves ont été faites le 3 février 1670, pardevant M. Dugué, intendant de Lyon (1).

ARMOIRIES. — D'azur, à la biche d'or.
(Voyez pl. 6, fig. 4.)

(1) *Armorial historique* par de Milleville, p. 157.

MERLE. —Il a existé un fief de ce nom en Carladez, et que nous croyons situé dans la commune de Saint-Constant. Claude de Merle, chevalier croisé en 1096, et sa famille, personnages réels ou imaginaires, ont fait le sujet d'un feuilleton inséré dans l'*Echo du Cantal* des 19 et 26 novembre; 10, 17, 24 et 31 décembre 1842. Nous ignorons si Hélis de Merle, mariée avant 1225 à Aymeric de Pestels, était originaire de ce château ou bien de celui dont nous allons parler.

MERLE. — Vieux château du Limousin, très-rapproché de l'Auvergne, vers les rives de la Maronne. Il avait donné son nom à une famille ancienne, à laquelle appartenaient : Raoul de Merle, chevalier, vivant en 1264, père de Marguerite de Merle, veuve de Jean de Pleaux, chevalier en 1276; Esclarmonde de Merle, religieuse à Brageac en 1313; Almodie de Merle, épouse de François de Lentilhac avant 1413, et Gasparde de Merle, fille de Raymond de Merle et de Sibylle de Cazillac, mariée en 1470 avec Jean II de Noailles, seigneur de Noailles et de Noalhac. Un rameau de cette famille a subsisté en Limousin jusqu'au commencement du 17e siècle (1).

ARMOIRIES. — D'or à deux cotices de sable mises en bande et accompagnées de six merlettes de sable (2).

(Voyez pl. 6, fig 5.)

(1) *D. Coll.—De Luguet.—Généalogie des maisons de Noailles, de Robert-Lignerac, et de Lentilhac.*

(2) *Nobiliaire du Limousin.*

MERLE DE LA GORCE, en Vivarais. — Le fameux capitaine Merle, si connu dans l'histoire des guerres religieuses de l'Auvergne, et que plusieurs auteurs ont représenté comme étant fils d'un cardeur de laine d'Uzès, descendait au cinquième degré de Pierre de Merle, *damoiseau*, seigneur de Corneirettes, de la Baume et de Naves, au diocèse d'Uzès, vivant en 1370, ainsi que l'établissent des preuves régulièrement faites en 1698, en 1758 et 1770. Sa postérité, qui a possédé les terres de la Gorce, de Salvas, de Bouls, de Chames, et qui a été admise aux états particuliers du Vivarais, subsistait en deux branches avant la révolution de 1789; elle était alors représentée par MM. Louis-Scipion-Jean-Baptiste-Urbain de Merle, baron de la Gorce, et Guy-Joseph de Merle de Cisailles, tous deux députés de la noblesse du Vivarais aux états du Languedoc. On peut voir la généalogie de cette famille dans le tome II de l'*Histoire héraldique des pairs* par le chevalier de Courcelles, ainsi que dans le cinquième volume du Dictionnaire de la Chenaye-des-Bois.

ARMOIRIES. — Coupé, au 1er de gueules à l'épée d'argent mise en pal; au 2e, échiqueté d'argent et de sable.

(Voyez pl. 6, fig. 6.)

DE MERLE. — Un comte de Merle, ci-devant ambassadeur en Portugal, possédait en Auvergne, avant 1789, les

terres d'Ambert, de Medeyrolles, de Saint-Ferréol, de Mayres, de Marsac, d'Arlanc, de Job, de Saint-Amand-Roche-Savine, de la Tour-Goyon et de Bouttonargues, dont la plupart lui avaient été apportées en dot par une sœur de M. de Peirenc de Moras, contrôleur général des finances en 1756 et ministre de la marine en 1757 (1). Le comte de Merle avait précédemment servi en qualité de colonel en second au régiment Royal-Roussillon, et fut admis aux honneurs de la cour, en 1776, ce qui atteste l'ancienneté de sa noblesse; mais nous ignorons son origine et les antécédents de sa famille.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE LA MERLIE, seigneurs de Salles, de Bessat et d'Orléat, en Forez et en Auvergne. — Cette famille ne nous est connue que par de nombreux actes de foi-hommage rendus aux seigneurs de Thiers, aux comtes de Forez, aux sires de Montboissier et aux comtes de Montpensier, en 1311, 1322, 1327, 1336, 1337 et 1494 (2).

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE MESSAC, en Carladez. — Raymond et Astorg de Messac, damoiseaux, et Hugues de Messac, chevalier,

(1) *Chabrol*, t. IV, p. 52, 63, 119, 332, 783.
(2) *Noms féodaux*, p. 611, 636, 637, 664 et 829.

gardien de la tour de Naucelle, près d'Aurillac, vivaient en 1254 et 1258. — Pierre de Messac, clerc, et Guérin de Messac, damoiseau, sont nommés dans le traité passé entre Durand de Montal, chevalier, seigneur de la Roquebrou, et les vassaux de ladite seigneurie, le 13 février 1281. — Hélène de Messac, fille de R. de Messac, damoiseau, reconnut tenir en fief, du vicomte de Carlat, le mas du Cayrou et autres, situés dans la paroisse de Parlan, en 1355. — Noble Guy de Messac, damoiseau, fut père d'Iolande de Messac, mariée à Louis de Belestat, damoiseau, avant le 12 janvier 1428, date d'une vente qu'ils consentirent à Jean Jurquet, aussi damoiseau. — Menaud de Messac plaidait avec Pierre de Gontaut, seigneur de Cabrières, en 1457, à raison de certaines possessions situées en Quercy et en Rouergue. — Le fief de Messac appartenait à la maison de Beauclair en 1666 (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

MESSEIX. — La seigneurie de Messeix, située paroisse de même nom, près de Bourg-Lastic, appartenait en 1415 à Bertrand de Messeix, qui fit foi-hommage à Marie de Berry, duchesse de Bourbon. Elle fut réunie plus

(1) Articles publiés par M. Delzons dans les *Tablettes historiques de l'Auvergne*, t. 6, p. 445. — *Noms féodaux*, p. 640. — *Titre original*.

tard à la terre de Préchonnet, et passa dans la maison de Langeac, qui la possédait en 1780 (1).

MESSILHAC ou MISSILHAC. — Château et ancienne seigneurie, dans la commune de Raulhac, en Carladez. Hugues de Messilhac, damoiseau, le possédait en 1251; il passa ensuite successivement aux maisons de Carlat-Montamat, de Bénévent, de Saunhac, de Chapt-Rastignac, et du Greil de la Volpilière; cette dernière le possède de nos jours. Raymond Chapt-de-Rastignac, gouverneur de la haute Auvergne pour Henri IV, a rendu célèbre le nom de Messilhac.

DE MÉTIVIER, du Doux et de la Besse, en Carladez. —Cette famille n'est connue en Auvergne que depuis environ cent cinquante ans. On trouve, depuis le même temps, de ses traces en Quercy et en Périgord, d'où elle est peut-être originaire.—Antoine de Métivier, sieur du Doux et de la Besse, et Catherine de Plagnes, sa femme, sont rappelés dans le contrat de mariage de Marie-Anne de Métivier, leur fille, avec Joseph de Corn, seigneur du Peyroux, fils de François de Corn de Queyssac et de Catherine de Montesquiou de Sainte-Colombe, en date du 22 janvier 1706. — Gabriel de Métivier, né le 10 septembre 1742, à

(1) *Chabrol*, t. IV, p. 346.

Lamothe-Montravelle, en Périgord, entra au service dans le régiment d'Austrasie en 1767, passa lieutenant aux dragons de *Monsieur* en 1776, et l'était encore en 1790. — Un autre Métivier était lieutenant de maréchaussée à Cahors, en 1784. — Cette famille, dont le nom figure à l'*Indicateur nobiliaire* de d'Hozier, est actuellement représentée en haute Auvergne, par M. de Métivier, capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, domicilié à Vic-sur-Cère.

ARMOIRIES. — De gueules, à la gerbe d'or; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'argent.

(Voyez pl. 6, fig. 7.)

MEYNADE DE MEYNADOU et DE LA CHASSAIGNE, élection de Saint-Flour. — Famille connue depuis Hugues Meynade, damoiseau, vivant en 1284. Jean Meynade de Meynadou, seigneur de la Chassaigne, près de Coltines, fut inscrit à l'armorial de 1450. François de Meynade, aussi seigneur de la Chassaigne, s'allia, vers 1540, à Jeanne de Dienne de Chavagnac, et Marie de Meynadou, présumée la dernière de son nom, épousa, le 29 juillet 1612, Poncet de Sévérac, dont le fils était seigneur de la Chassaigne en 1666. Cette famille avait d'autres alliances avec les maisons de Lespinasse-du-Passage, de Chazelles et de la Vaissière.

ARMOIRIES. — De sable, semé de chausse-trapes d'or, au lion de même brochant.

(Voyez pl. 6, fig. 8.)

DU MEYNIL. — Guillaume du Meynil, chevalier, était seigneur de la Roche, près de Brioude, en 1104 (1). — Une famille du Meynil possédait la terre de la Roche-Donezac en 1229 (2). La même année, au mois de décembre, Guillaume de Mainils et Pierre de Mainils, son fils, chevaliers, cédèrent à l'église de Saint-André, de Clermont, les droits qu'ils avaient au *village de la Roche* et ses appartenances (3). — Aymar du Meynil, seigneur de Curières, agissant de concert avec Jean du Puy, *alias* de Dienne, seigneur de la Pogeolie, réclama auprès du duc de Berry et d'Auvergne, contre les prétentions de Jaubert de Dienne, baron du lieu, uni aux prêtres de l'église de Cheylade, qui les troublaient dans la jouissance des honneurs de ladite église, droit de sépulture et d'armoiries, etc., etc.; le prince les maintint dans tous leurs priviléges par lettres données à Beauregard, le 8 novembre 1368 (4).

ARMOIRIES. — Inconnues.

(1) *D. Coll.* — Il y a une famile du Maynils, paroisse de Saint-Pardoux-la-Tour, ainsi que nous le voyons par deux titres originaux qui sont des reconnaissances féodales fournies à Étienne et Géraud de la Tour, seigneurs de Savennes en 1328 et 1334 et dans lesquelles figure Jean du Maynils, damoiseau, *de la Roche du Maynils, paroisse de Saint-Pardoux.*

(2) *Audigier*, t. III, p. 137.

(3) *Baluze*, t. II, p. 496.

(4) *Inventaire de Dienne.*

DU MEYNIL ou DU MESNIL-SIMON, seigneurs de Maupas, du Marnay, de Brouillet et de Morogues, en Berry, et de Beaulieu, en Auvergne (1).—Famille considérable de la province du Berry, dont la filiation est établie depuis Jean du Mesnil-Simon, marié en 1440 avec Philippine de Rochechouart, cinquième aïeule de Françoise du Mesnil-Simon, admise à la maison royale de Saint-Cyr, au mois d'août 1695. Cette maison a été admise aux honneurs de la Cour, le 2 mars 1774. Charlotte du Mesnil-Simon, épouse de Louis de Courtenay, et Hyacinthe du Mesnil-Simon, veuve de Louis d'Anlezy, jouissaient de partie de la terre de Beaulieu, paroisse de Saint-Germain-Lembron, du chef de Marie de Vernet, leur mère, suivant acte de foi-hommage de l'année 1540 (2).

ARMOIRIES. — D'argent, à six mains dextres de gueules, posées 3, 2, 1, les doigts en bas.

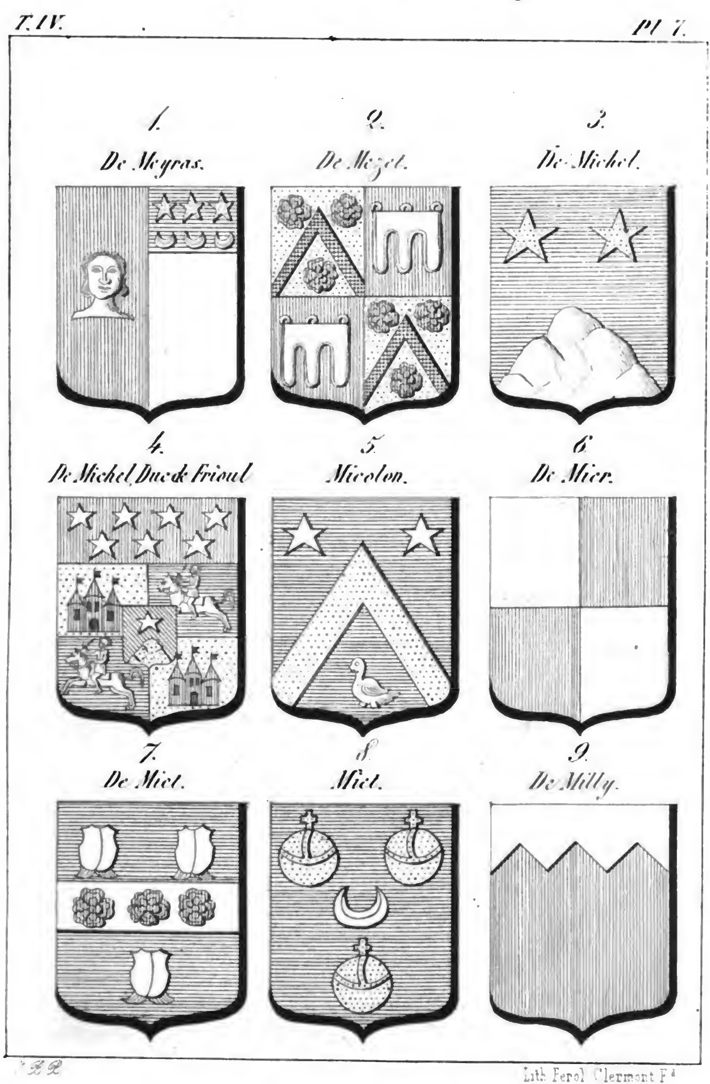
(Voyez pl. 6, fig. 9.)

DE MEYRAS, seigneurs d'Agusat, de Saint-Marcel et de la Roquette en Vivarais, et de la Grange-Neuve, paroisse de Pinols, élection de Brioude. — La noblesse de

(1) On trouve aussi un *fief de la Roche*, *mouvant de la terre de Beaulieu*, près de Saint-Germain-Lembron, laquelle terre de Beaulieu a appartenu à la famille du Meynils-Simon.

(2) *La Thaumassière*, p. 483. — *Chabrol*, t. IV, p. 87.

Nobiliaire d'Auvergne.



cette famille prend sa source dans des lettres d'inféodation obtenues par Jean de Meyras, en 1490. Elle a prouvé sa filiation depuis Pierre Meyras, qui fit une donation à Guillaume et Tannequin de Meyras, ses deux fils, en 1491. Guillaume continua la ligne aînée, maintenue en Vivarais le 25 octobre 1668; elle subsistait encore en 1789. — Tannequin de Meyras, tige de la branche établie en Auvergne, testa le 6 août 1514, et fut le trisaïeul de François de Meyras, sieur de la Grange, qui justifia de ses titres devant M. de Fortia, intendant d'Auvergne en 1666. Un de ses descendants fut convoqué à l'assemblée de Riom en 1789.

ARMOIRIES. — Parti, au 1er de gueules, à une tête d'homme d'argent posée de front; au 2e d'argent, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or, chacune soutenue d'un croissant d'argent. (*Lainé*) (1).
(Voyez pl. 7, fig. 1re.)

DE MEYRONNE. — Dans la commune de Venteuges, en Gévaudan, sur l'extrême frontière de l'Auvergne, était un château féodal dont la justice s'étendait sur plusieurs lieux de notre province, vers les paroisses de Desges, de Charrais et de Pébrac. Ce château, qui relevait de Mercœur, avait donné son nom à une famille de chevalerie

(1) *D'azur au lion d'or, accompagné en chef de trois étoiles d'or.* suivant d'Aubais.

connue dès le commencement du XIII[e] siècle. Un de ces seigneurs avait rapporté de l'Orient le surnom de *Turc*, qui resta à ses descendants. Il fut marié avant 1230 à la dame Castelloza, ou plutôt Casteldoze, ou Castel-d'Auzon, qui est le nom d'un fief du Carladez appartenant à la maison de la Roque-Sénézergues. L'*Histoire des Troubadours* nous apprend que cette dame aima Armand de Bréon, en l'honneur duquel elle fit plusieurs chansons qui furent admirées, et qu'elle assista à la cour d'amour tenue à Romanin en Provence, en 1230. Antoine de Meyronne, seigneur du lieu et coseigneur de Lempdes, vivait en 1284; il eut pour successeurs Beraud, dit le *Turc*, seigneur de Meyronne et coseigneur de Lempdes en 1317; Guy de Meyronne, abbé de Pébrac, en 1357, et Eustache de Meyronne, doyen du chapitre de Brioude en 1366. Cette famille dut s'éteindre peu après, car la terre de Meyronne était dans la maison de Taillac, de 1412 à 1450, puis successivement dans celles d'Apchier, de Chavagnac-Terrisse, de Chalvet-Vernassal, et en dernier lieu à M. Thomas Domangeville, époux de M[lle] Chalvet-Vernassal, qui en jouissait en 1789. Le sceau d'Eustache de Meyronne, doyen de Brioude en 1366, représentait *une aigle éployée.*

DE MEZET, ou DE MEZEIX, seigneurs dudit lieu de Mezet, de Saint-Bonnet, de Dallet et du Vialard. — Très-ancienne noblesse chevaleresque, laquelle avait pris son nom d'un château aujourd'hui appelé Mezel, situé sur la rive droite de l'Allier, en Limagne, à peu de distance de

Dallet et de Vertaizon. Ce château, dont la suzeraineté avait été cédée à l'évêque de Clermont, refusait de s'y soumettre en 1201, époque à laquelle Guy II, comte d'Auvergne, promit son intervention à Robert, son frère, qui occupait alors le siége épiscopal de ladite ville (1). S. et Hugues de Mezeis furent témoins de la transaction passée entre Robert IV, comte d'Auvergne, et l'abbé de Saint-Michel-de-la-Cluse, en 1182. — Hugues II, de Mezet, assista au testament de Guillaume X, comte d'Auvergne, au mois de février 1245. — Imbert de Mezet, chevalier, servait sous la bannière d'Alphonse de France, frère de saint Louis, à Saint-Jean-d'Acre, en 1250 (2). — Hugues III laissa d'Alix de Montaigu Renaud de Mezet, qui continua la lignée, et Randonne de Mezet, mariée en 1320 avec Bernard de Damas, troisième du nom, seigneur d'Aubières (3). — Renaud de Mezet, chevalier, seigneur de Dallet, assista aux conventions du mariage de Mascaronne de la Tour avec Gilles Aycelin, sire de Montaigu, le mardi après la fête de saint Julien 1317, et il est nommé parmi les nobles d'Auvergne qui défendaient leurs priviléges contre les prétentions du clergé en 1328. — Allyre de Mezet, seigneur de Dallet, fut présent au mariage de Beraud III, comte de Clermont, dauphin d'Auvergne, avec Jeanne de la Tour, en juillet 1409. — Allyre ou Hilaire de Mezet, seigneur de Dallet, et Antoine de Mezet,

(1) *Baluze*, t. II, p. 78.
(2) *Titre original.*
(3) *Audigier*, t. IV p. 128.

seigneur de Saint-Bonnet, paraissent comme témoins au contrat et à la célébration de mariage de Randonne de Sartiges, fille de Bertrand, seigneur de Lavandès et de Bessac, avec Guillaume Seguin, damoiseau de la ville de Billom, les 29 mai et 20 juin 1434. Allyre de Mezet accorda droit de commune et de consulat aux habitants de Dallet, par lettres de 1438, et mourut sans enfant d'Alix de Murat, en 1441, après avoir disposé de ses biens en faveur de Pons, dit Ponchot de Langeac, qui, suivant la généalogie de cette famille, avait épousé en deuxièmes noces Alix de Mezet, vraisemblablement sœur ou nièce d'Allyre. *Voyez* LANGEAC.

La branche des seigneurs de Saint-Bonnet et du Vialard était représentée en 1397 par Louis de Mezès, nommé dans le dénombrement fourni la même année au duc de Berry par Bertrand de la Roche-Briant, seigneur de Brec et autres lieux (1). Il fut père de Robert de Mezet, seigneur de Saint-Bonnet, qui laissa Guyotte de Mezet, mariée en 1425 avec Pierre de Dienne, seigneur de Chavagnac; Jean et Antoine de Mezet, inscrits à l'armorial de 1450. Alix de Mezet, fille et héritière d'Antoine, fut mariée deux fois, 1° avec Jacques de Murol, neveu du cardinal de ce nom; 2° par contrat du 19 août 1438, avec Guillaume de Boulier, seigneur du Charriol. La terre de Saint-Bonnet, alors restée à la maison de Murol, passa plus tard par alliances, d'abord à la maison de Mont-

(1) *Noms féodaux*, p. 823.

morin, puis à celle de la Barge. La maison de Mezet écartelait d'Auvergne, avec changement d'émaux pour brisure, ce qui ferait supposer qu'elle descendait d'un cadet de la maison d'Auvergne, ou que du moins elle lui était directement alliée (1).

ARMOIRIES.— Écartelé, aux 1er et 4e d'or, au chevron d'azur (ou de sable) accompagné de trois roses de gueules ; aux 2e et 3e de gueules au gonfanon d'argent.
(Voyez pl. 7, fig. 2.)

DE MICHEL, marquis de Brion, barons de Lastic et de Lodières, seigneurs du Roc, d'Aldy, de Viala, vicomtes de Fontverline, etc., etc. Cette famille, originaire du diocèse de Mende, et ensuite répandue en Auvergne et en Lorraine, était représentée au dernier siècle par Geraud-Pierre de Michel du Roc, époux de Claudine de Cabiron de Curières, qui le rendit père de quatre fils, savoir :

1° Geraud-Pierre de Michel du Roc, marquis de Brion, dont la postérité subsiste en Auvergne en la personne de Charles de Michel du Roc, marquis de Brion, domicilié dans sa belle propriété du Breuil, arrondissement d'Issoire.

2° Christophe de Michel du Roc, appelé le

(1) *Baluze. — Audigier. — Armorial de 1450. — D. Coll. — Chabrol. — Documents particuliers.*

chevalier du Roc, ancien chef d'escadron au régiment de Custine-dragons, chevalier de Saint-Louis, qui, d'un mariage contracté à Mirecourt, en Lorraine, a eu pour fils Christophe de Michel du Roc, plus connu sous le nom de *Duroc*, né à Pont-à-Mousson en 1773, entré au service comme officier d'artillerie en 1792, et devenu depuis général de division, duc de Frioul, grand-maréchal du palais, grand cordon de la Légion d'honneur, commandeur de la Couronne-de-Fer d'Italie, chevalier des ordres de Saint-Léopold d'Autriche, de l'Aigle-Noire et de l'Aigle-Rouge de Prusse, de la Fidélité de Bade, etc., etc. Toutes ces distinctions, Duroc les avait conquises par sa brillante valeur, par l'habileté qu'il déploya dans les diverses missions diplomatiques dont il fut chargé auprès des cours de Prusse, de Russie, de Suède et de Danemark. Duroc fut l'ami de Napoléon, et malgré sa charge de grand-maréchal du palais, il suivit l'empereur dans toutes ses campagnes et se signala partout, principalement à Austerlitz et à Essling; il fut tué par le dernier coup de canon tiré à la bataille de Wurtchen, en Allemagne, le soir du 22 mai 1813. Avant d'expirer, il recommanda sa fille à l'empereur, qui s'en était souvenu et lui avait laissé un legs considérable. Cette jeune personne est morte à l'âge de 17 ans, et sa mère, qui était fille de M. d'Hervas, riche banquier espagnol,

créé marquis d'Almeynaras, a épousé, en secondes noces, le général Fabvier.

3° Charles-Almaric de Michel du Roc, seigneur de Viala, capitaine d'infanterie, chevalier de l'ordre royal militaire de Saint-Louis;

4° N.... de Michel du Roc, appelé l'abbé du Roc, vicaire général du diocèse du Puy.

Cette famille a des alliances avec les maisons de Larochefoucault, de Lastic, d'Apchier, de Châteauneuf-Randon, de Cabiron, de le Franc-de-Pompignan, de Seguin, etc., etc.

ARMOIRIES. — D'azur, au roc d'argent surmonté de deux étoiles d'or.
(Voyez pl. 7e, fig. 3.)

Lorsque le grand-maréchal Duroc fut créé duc de Frioul, ses armoiries furent réglées comme suit :

ARMOIRIES.—Écartelé, aux 1er et 4e d'or, au château à trois tours donjonnées de gueules, fermées, ajourées et girouettées de sable ; aux 2e et 3e d'azur, au cavalier armé de toutes pièces, tenant de la main dextre un sabre nu, le tout d'argent ; sur le tout de sinople, au rocher d'or mouvant de la pointe et surmonté en chef d'une étoile d'argent ; au chef de gueules, semé d'étoiles d'argent. (1)
(Voyez pl. 7e, fig. 4e.)

(1) *Armorial de l'empire*, t. I, p. 10, 12.

de MICOLON, du Bourgnon, de Blanval, de Guérines. Famille originaire de la petite ville d'Aurec, en Velay. —Son nom rappelle le courageux dévouement d'André Micolon-Grimardias, consul de la ville d'Ambert, qui périt en la défendant contre les protestants commandés par les capitaines Merle et Chavagnac, le 15 février 1577. — Jean-François Micolon, fils d'André, né en 1539, succéda à son père dans la charge de consul de la ville d'Ambert, en chassa les religionnaires en 1591, et la défendit contre le duc de Nemours en 1592.

Depuis lors, le nom de Micolon n'a pas cessé de s'honorer de plus en plus. — Antoinette Micolon, née près d'Ambert, le 24 mars 1592, fonda les Ursulines d'Ambert, de Clermont, de Tulle, de Beaulieu, d'Espalion et d'Arlanc; elle mourut, en grande réputation de sainteté, dans cette dernière ville, en 1659, laissant quelques ouvrages de piété. — Jean Micolon, savant mathématicien, né à Ambert, le 7 octobre 1657, mourut à Paris en 1693. — Joseph Micolon de Blanval, né en 1730, docteur en théologie, vicaire général de Clermont, abbé commendataire de Beaulieu, diocèse de Tours, membre de l'académie de Dijon, secrétaire perpétuel de celle de Clermont, membre de l'assemblée provinciale d'Auvergne en 1787, est mort en 1792. — Claude-Marie Micolon du Bourgnon, né à Ambert, le 27 septembre 1735, servit avec honneur sous Louis XV et Louis XVI, fut promu au grade de lieutenant-colonel de dragons en 1776, décoré de l'ordre

de Saint-Louis en 1777, nommé gouverneur des pages de la petite écurie en 1778, et maréchal de camp en 1815; il est mort en 1819. — Son neveu, Côme-Damien-Sidoine-Apollinaire Micolon de Guérines, embrassa comme lui la carrière des armes, parvint au grade de chef d'escadron, reçut la croix de Saint-Louis le 24 septembre 1814, et fut maire de Tours, membre du conseil général du département du Puy-de-Dôme; il est décédé en 1821. Il avait épousé Mademoiselle Paparel de Vitry. — Un autre neveu, Joseph-Michel-Jean-Baptiste-Paul-Auguste Micolon de Guérines, né en 1760, sacré évêque de Nantes le 17 novembre 1822, s'est fait admirer et vénérer par ses vertus évangéliques; il a terminé sa carrière dans sa ville épiscopale en 1838. Cette famille, qui a été convoquée à l'assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Riom, en 1789, est représentée aujourd'hui par M. Sidoine-Apollinaire Micolon de Guérines, ancien maire de Tours, canton de Saint-Dier, marié avec Mademoiselle du Saultz de la Ronchère, dont il a plusieurs enfants, entre autres M. Côme-Marie Micolon de Guérines.

ARMOIRIES. — D'azur, au chevron d'or, accompagné de deux étoiles d'argent en chef et d'une merlette de même en pointe. (Voyez pl. 7e, fig. 5.)

DE MIER ou de MIERS, seigneurs de Parlan, de Glénat et de Toursac, en Carladez. — Famille originaire du Quercy et possessionnée en Auvergne dès le XIVe siècle.

Guillaume et Raymond de Mier, chevaliers, et Bertrand de Mier, damoiseau, furent présents à une sentence arbitrale prononcée dans leur château de Mier, par Raymond de Touchebœuf, chevalier, le samedi après la fête de saint Jean-Baptiste 1296, au sujet d'une discussion d'intérêt existante entre divers membres de la famille de Vassinhac. —Aymar, ou Adhémar de Mier, damoiseau, représenté par Rigaud de Parlan, aussi damoiseau, fit foi-hommage au vicomte de Carlat, à cause du château de Toursac, qu'il possédait par moitié avec Pierre de Durban, en 1355. Il était seigneur de Glénat en 1385 et 1395. — Autre Rigaud de Mier, chevalier, est nommé dans une sentence arbitrale rendue par Guy de Robert-Lignerac, le 4 juin 1447. —Bertrand de Mier, coseigneur de Parlan et de Toursac, fut père de Guyne de Mier, mariée le 4 mai 1479 avec Barthélemy de la Garde-de-Saigne, dont les descendants sont encore en possession de la terre de Parlan. Les de Mier étaient aussi coseigneurs de Scorailles. — Noble Jean de Mier, chevalier, seigneur de Mier, diocèse de Cahors et coseigneur de Scorailles, vendit certains cens et rentes à Pierre Rigaud, notaire, le 10 avril 1510. — Jean et François de Mier vendirent au même Pierre Rigaud, le 16 août 1513, leurs châteaux de Scorailles et de Rilhac, avec tous les cens, rentes et droits seigneuriaux, justice haute, moyenne et basse, et autres droits honorifiques. — Nous croyons la maison de Mier éteinte. Elle portait :

Écartelé d'argent et de gueules.

(Voyez pl. 7, fig. 6.)

DE **MIET** ou **MYET**, seigneurs de Bellinay, du Morle, de Murat, de Cheyrat, de la Vernède et de Bonneville, en Auvergne et en Velay. — Jean Miet, seigneur de Bellinay, transigea avec Amable de Serres, son beau-frère, au sujet de la dot de Suzanne de Serres, sa femme, le 19 septembre 1534. Il se présenta à l'assemblée de la sénéchaussée d'Auvergne, convoquée à Riom au mois de mars 1577, s'excusant de n'y être venu plus tôt, à cause de sa vieillesse. — Renaud Miet, son fils, seigneur de Morle, de Murat et de Cheyrat, capitaine pour le roi de la place de *Chanteujol* (Chanteuges ou Chapteuil), en 1585, fut l'aïeul d'Amable de Miet, seigneur de Bonneville, paroisse de Saint-Pierre-d'Eynac, en Velay, maintenu dans sa noblesse au mois de septembre 1669.

L'auteur du catalogue de la noblesse du diocèse du Puy attribue à cette famille les armes de la maison de Bonneville, maintenue dans le même diocèse le 8 octobre 1668, mais dont l'origine est différente. Il est plus sûr de s'en rapporter au marquis d'Aubais, qui les décrit comme suit :

ARMOIRIES. — D'azur, à la fasce d'argent, chargée de trois rosettes de gueules, et accompagnée de trois corselets aussi d'argent (1).

(1) Il n'y a que ce moyen d'expliquer les trois *demi-corps de fer* indiqués par d'Aubais.

MIET, Pierre, possessionné dans la mouvance de Montgascon, fut inscrit à l'armorial de 1450. Il portait : *d'azur, à trois mondes cintrés et croisés d'or, posés 2 et 1; au croissant d'argent mis en cœur.* (Voy. *pl.* 7,, *fig.* 8.) — Si cette famille n'est pas la même que la précédente, il y a lieu de supposer qu'elle a quelques rapports avec celle de Mit, possessionnée dans les environs de Billy et de Chantelle, en Bourbonnais (1).

DE MILLY. Jacques de Milly, grand-prieur d'Auvergne pour l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, fut élu grand-maître après la mort de Jean de Lastic en 1454. Suivant la Chenaye-des-Bois, il appartenait à une famille du Gatinais. Pendant sept années qu'il exerça le magistère, Mahomet II, occupé à porter les derniers coups à l'empire grec, après la prise de Constantinople, ne dirigea contre l'ordre que des attaques faibles et partielles, qui furent repoussées. Jacques de Milly mourut à Rhodes le 17 août 1461. Il portait :

De gueules, au chef d'argent émanché de
deux pièces et de deux demi-pièces.
(Voyez pl. 7, fig. 9.)

(1) *Noms féodaux*, p. 648.

MILHAUD, Jean-Baptiste, comte, général de division, né à Arpajon, près d'Aurillac, le 18 novembre 1766, fut reçu élève au corps du génie de la marine en 1788, et passa l'année suivante sous-lieutenant dans un régiment des colonies. A l'époque de la révolution, il fut nommé commandant des gardes nationales du département du Cantal, et choisi, en 1792, pour député à la Convention nationale, où il vota avec la majorité dans le procès de Louis XVI. Rentré dans les rangs de l'armée, qu'il n'aurait dû jamais quitter, Milhaud s'y fit remarquer par sa bravoure et ses talents militaires. Les champs de l'Italie, de l'Allemagne, de la Prusse, de l'Espagne et de la Belgique furent tour à tour témoins de ses exploits, qui lui valurent le grade élevé de général de division, le titre de comte de l'empire, et le cordon de grand-officier de la Légion d'honneur. Le général Milhaud est mort à Aurillac le 8 janvier 1833, laissant un fils qui suivait alors la carrière militaire, et une fille mariée au général Aymard, aide-de-camp de Louis-Phillipe et pair de France depuis le 30 septembre 1834.

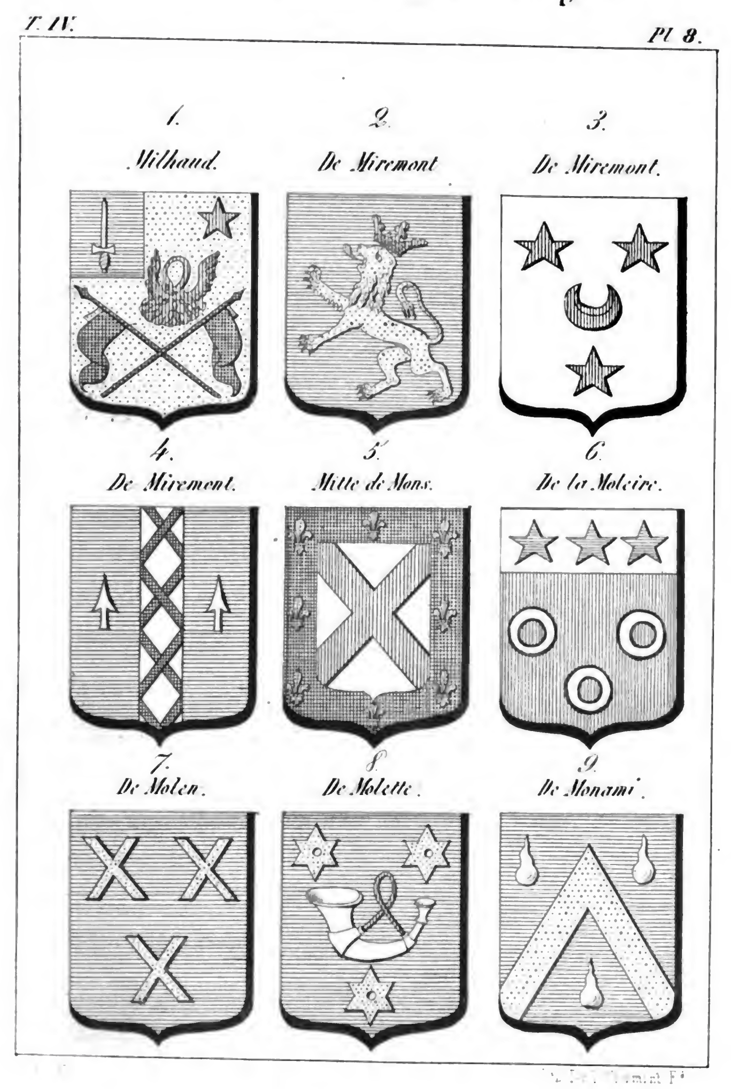
ARMOIRIES. — D'or, au pélican et sa piété de gueules, soutenu de deux drapeaux de sable, passés en sautoir et cravatés d'or, surmontés en chef à sénestre d'une étoile à cinq rais de gueules, et à dextre, d'un franc-quartier d'azur chargé d'une épée d'argent montée d'or, mise en pal.
(Voyez pl. 8, fig. 1re.)

DE MIRAMONT, *voyez* DE CASSAGNES-BEAUFORT-MIRAMONT.

DE MIREMONT. A une lieue nord-ouest de la ville de Mauriac, existait dans son entier, avant 1789, un vaste château fort, dont la position escarpée et d'imposantes fortifications rendaient l'abord très-difficile, aussi son importance ne fut-elle jamais méconnue. Aux temps des luttes de la féodalité, comme aux époques où les Anglais faisaient de fréquentes irruptions en Auvergne, ainsi que pendant les guerres religieuses du XVIe siècle, les divers partis se le disputèrent avec vivacité. Les Anglais l'assiégèrent sans succès en 1183 et 1196; mais au XIVe siècle, un de leurs partisans gascons, Mandonnet de Badefol, de la maison de Gontaut, s'en empara en 1357, en fut expulsé peu de temps après, s'en saisit de nouveau en 1374, et cette fois, il ne le rendit que moyennant une contribution de cinq mille francs, somme énorme pour le temps. Deux siècles plus tard, c'est-à-dire en 1574 et 1575, Magdeleine de Saint-Nectaire, veuve de Guy de Saint-Exupéry, seigneur de Miremont, s'y immortalisa en rendant inutiles tous les efforts du baron de Montal, lieutenant du Roi en haute Auvergne, qui l'assiégeait avec un corps de troupes muni d'artillerie. Miremont se recommande encore par le souvenir de Henri de Bourbon-Malause, vicomte de Lavedan, ce loyal et intrépide défenseur des droits de Henri IV, qui y termina paisiblement sa glorieuse carrière en 1611 (1). Le château

(1) Voyez *le Père Anselme*, t. I, p. 370.

Nobiliaire d'Auvergne.



de Miremont n'était pas seulement une forteresse : à côté de l'arsenal et de la salle d'armes, se trouvaient de splendides salons, où la dorure, la sculpture, la fresque et la soie rivalisaient d'éclat et de beauté. Miremont, avec ses hautes tours crénelées qui commandaient au loin les deux rives de la Dordogne; Miremont, par son admirable situation, par l'imposante masse qu'il offrait aux regards, par le renom de ses seigneurs : Miremont, disons-nous, était, pour les habitants de cette partie de l'Auvergne comme pour ceux du Limousin, la merveille du pays. La plupart des traditions et contes populaires s'y rattachaient, et ce n'est pas sans regret qu'on l'a vu s'abîmer petit à petit pour ne plus présenter désormais qu'un monceau de ruines.

Avant d'appartenir aux Saint-Exupéry et aux Bourbon-Malause, Miremont avait donné son nom à une antique race de chevalerie, connue depuis Aymar ou Armand de Miremont, dont le nom a été transformé en celui d'*Arma* par des écrivains étrangers à la localité; il vivait en l'an 1075, et Pierre, son fils, se mêla avec les sires de Claviers, de Scorailles, de Salers et de Montclar, aux querelles intestines qui amenèrent tant de désordres dans le monastère de Mauriac, de 1102 à 1112. — Guy de Miremont fit divers dons aux abbayes de la Vallette et d'Obazine en 1141; Bernard de Miremont, son frère, partit pour la Terre-Sainte, d'où il ne revint plus. —Hugues de Miremont fut aussi le bienfaiteur des abbayes de la Vallette et d'Obazine, en 1188, 1201, 1205 et 1232 (1).

(1) *Gallia christiana*.

— Suivant Audigier, Renaud de Miremont, vivant en 1280, fut père d'Étienne et aïeul de Boson de Miremont, tous chevaliers, ce qui nous paraît douteux, du moins quant à la date, car nous voyons déjà ce Boson de Miremont faire un échange avec Guillaume et Berard de Marlat, damoiseaux, la veille des nones de février 1274; acquérir des biens dans la paroisse d'Ally en 1275, et rendre hommage à l'évêque de Clermont en 1284 (1). — Boson de Miremont eut un fils nommé Gédoin, ou Gédéon (peut-être Guïon), mort avant lui, laissant d'une femme appelée Burgonde, trois fils et deux filles, savoir :

1° Gédoin ou Gédéon de Miremont, institué héritier par son aïeul en 1305, et mort sans postérité avant 1320 (2).

2° Guy de Miremont, substitué à son frère, et seigneur de Miremont après lui. Celui-ci n'étant pas marié ou n'ayant pas eu d'enfants, appela Raymond, son frère cadet, à lui succéder. Ils paraissent ensemble dans deux échanges qu'ils firent avec Rigaud de Chalvignac, leur voisin, le mardi après la fête de sainte Magdeleine et le lundi après la Saint-Barthélemy 1326, et ils transigèrent encore avec le même, le samedi après la Nativité 1330 (3).

(1) *Inventaire de Mauriac*. — *Gallia christiana*.
(2) *Audigier*, t. I, p. 296; t. III, p. 149.
(3) *Titres originaux* à la Bibliothèque nationale.

3° Raymond de Miremont, mentionné dans les actes que nous venons de citer, fut seigneur de Miremont après ses frères. Il épousa Luce de Noailles, fille de Guillaume de Noailles et de Marguerite, dite Gaillarde de Montclar. Il mourut aussi sans postérité, et sa succession passa en 1347 à ses deux sœurs, ci-après nommées.

4° Marthe de Miremont, mariée à Hélie de Saint-Exupéry, seigneur de la terre de ce nom, près d'Ussel, en Limousin, et c'est de lui que descendait, au cinquième degré, Guy de St-Exupéry, seigneur de Miremont, marié le 29 mai 1548 avec Madeleine de Saint-Nectaire, qui le rendit père de deux filles, dont l'aînée, Françoise de Saint-Exupéry, épousa, le 19 mai 1571, Henri de Bourbon-Malause, vicomte de Lavedan (1). *Voyez* SAINT-EXUPÉRY et BOURBON-MALAUSE.

5° Marguerite de Miremont, alliée à Olivier de Saint-Chamant, dont la postérité posséda longtemps la coseigneurie de Miremont par moitié avec la maison de Saint-Exupéry.

On trouve les traces d'un autre rameau de la maison de Miremont, dans un acte du mardi après la fête de sainte Catherine 1323, par lequel Ebles de Miremont, *aliàs* de Ventalhac, damoiseau, céda son fief de Ven-

(1) Voyez *le Père Anselme*, t. 1, p. 370.

talhac, paroisse de Jalleyrac, à Bertrand de Sartiges, damoiseau, seigneur du lieu (1). Ce fief de Ventalhac, dont il ne reste plus de traces, était situé non loin de Sartiges, sur le chemin qui conduit de Mauriac à Arches, ainsi que le constatent les titres.

Une autre branche, connue sous le nom de Mauriac-Miremont, séparée de la souche avant 1255 (2), s'est fondue dans la maison de Montclar au XVI[e] siècle. *Voyez* MAURIAC, dont les armoiries sont les mêmes que celles de Miremont. (*Voy. pl.* 5, *fig.* 3.)

DE MIREMONT, seigneurs d'Anval, de Montel-sur-Massiac, de Chalinargues, de Vialard, de Saint-Didier, de Joux et autres lieux, élections de Brioude, de Saint-Flour et d'Issoire. — On présume que cette famille tirait son nom d'un fief situé dans la commune de Mercœur, aujourd'hui comprise dans le département de la Haute-Loire; le voisinage de ses possessions semble du moins l'indiquer. Elle était ancienne, mais elle ne descendait pas d'Aymar de Miremont, vivant en 1105, ainsi que l'a prétendu l'auteur du *Dictionnaire véridique;* la notice

(1) *Inventaire dressé par Chérin*, à la Bibliothèque nationale.

(2) Chabrol a confondu les deux familles de Saint-Exupéry et de Miremont-Mauriac : l'époux de *Barbe de Fraissinet* ne s'appelait pas Guillaume de Saint-Exupéry; son nom était *Bernard de Mauriac*, dit *de Miremont*, fils de Guillaume de Mauriac, *alias* de Miremont, et de Louise de Rillac.

qui précède répond à cette erreur. D'après D. Coll, la maison de Miremont a eu pour auteur Héral ou Bérald de Miremont, damoiseau, qui vivait en 1285. A cette souche se rattachaient peut-être aussi trois chanoines--comtes de Brioude, savoir: Robert de Miremont en 1241, autre Robert en 1347, et Claude de Miremont en 1450. Chabrol cite un autre Claude de Miremont, seigneur de Bélime en 1467, et celui-ci a pu être père ou frère de Souveraine de Miremont, alliée vers 1470 à Robert de la Gardette, père de Louise de la Gardette, mariée en 1501 à Jean de Saint-Nectaire. — La filiation est prouvée depuis Pierre de Miremont, seigneur de Monteil-sur-Massiac et coseigneur de Chalinargues, dans lesquelles terres il avait succédé à la famille de Villebœuf avant 1540. Il fut convoqué au ban de 1543, et il est rappelé dans le contrat de mariage d'Hector de Miremont, son fils, du 21 avril 1544. De ce dernier descendait, au troisième degré, François de Miremont, seigneur d'Anval, maintenu dans sa noblesse en 1666 avec ses trois fils, François-Philibert, Pierre et François, et encore autre François de Miremont, son neveu, seigneur de Vedrines, du Fayet et de Chastel. Ils rendirent successivement hommage au roi en 1669, 1683, 1684 et 1699. — Jean-Philibert de Miremont, fils aîné du susdit François, épousa une demoiselle de Matharel, héritière de la branche de Joux, de laquelle naquit François de Miremont, deuxième du nom, qui fit foi-hommage à cause de la seigneurie de Joux, en 1724. Celui-ci ne paraît pas avoir laissé de postérité masculine; mais il fut père de N... de Miremont, épouse de M. de Massol-Ser-

ville, auquel elle apporta les terres de Vialard, Saint-Didier, et autres.

ARMOIRIES. — D'azur, au lion d'or armé, lampassé et couronné de gueules.
(Voyez pl. 8, fig. 2.)

MIREMONT, autre terre que Chabrol place dans la paroisse de Saint-Priest-des-Champs, mais que les titres et les cartes indiquent à trois lieues en deçà, près de la rive gauche de la Sioule, au-dessous de Pontaumur. Au dire du même auteur, cette terre était jadis très-considérable; mais elle a subi divers démembrements. Elle appartenait à la maison Dauphine en 1369, puis successivement à celles de la Roche-Tournoëlle en 1403, d'Albon-Saint-André en 1509, de Saint-Germain-d'Apchon en 1519, et depuis le commencement du XVII[e] siècle à la famille de Combes, qui en jouit encore aujourd'hui. Ainsi qu'on le voit, Chabrol ne fait nulle mention d'une famille de Miremont qui, suivant M. Lainé, aurait eu son berceau dans cette terre, et à laquelle auraient appartenu Raymond de Miremont et Guillaume de Miremont, son frère, prieur de Sauxillanges en 1450, lesquels portaient :

D'argent, à trois étoiles de gueules; au croissant de même en cœur.
(Voyez pl. 8, fig. 3.)

MIREMONT. Il existe en Champagne et en Picardie

deux branches d'une famille de Miremont, qui se dit originaire d'Auvergne. Celle établie en Champagne, où elle a possédé les terres de Berrieux, de Léry, de Rosnay, de Gueux, de Noirval, de Lierval, de Quatre-Champs et de Saint-Étienne, élection de Laon, a prouvé sa filiation depuis 1471, et a produit Guillaume de Miremont, chevalier de l'ordre du roi en 1574. Elle a été maintenue dans sa noblesse en 1667.

ARMOIRIES.—D'azur, au pal d'argent fretté de sable et accosté de deux fers de lance d'argent.

(Voyez pl. 8, fig. 4.)

MITTE DE MONS, seigneurs de Mons, barons, puis comtes d'Anjou, marquis de Chevrières et de Saint-Chamont, comtes de Miolans, de Tallard, de Montpezat et autres lieux. Les généalogistes disent cette maison originaire d'Auvergne, d'où elle s'est répandue en Dauphiné, en Forez, en Lyonnais et Bourbonnais. Elle est ancienne et illustre; elle comptait déjà un chanoine-comte de Lyon dès l'an 1214, en la personne de Pons Mitte de Mons, et quatre autres de même nom, en 1336, 1509, 1548 et 1642. Bertrand Mitte de Mons reçut d'Humbert, dauphin de Viennois, pour services rendus, le fief de Rocheblaon, aujourd'hui Rocheblaine, en 1294. Pierre Mitte de Mons, damoiseau, fils unique de Bertrand, était possessionné féodalement en Forez, en 1308, 1320 et 1333, et autre Pierre en 1394. — Jean Mitte devint seigneur d'Anjou, en

Dauphiné, par suite de l'alliance qu'il contracta vers 1360 avec Agnès Alaman, fille de Guichard Alaman, et de Béatrix de Roussillon; celle-ci pouvait être fille ou petite-fille de Guy de Roussillon, seigneur d'Anjou et d'Iselt d'Oliergues, dame de Maymont. — Louis Mitte, seigneur de Chevrières, sénéchal de Bourbonnais, mourut en 1469. — Louis II, seigneur de Chevrières, chambellan du roi, fut fait capitaine de la seconde compagnie des gardes du corps, le 11 février 1523; il était bailli de Mâcon, sénéchal du Lyonnais et du Bourbonnais; il mourut en 1529. — Jacques Mitte, seigneur de Chevrières, de Saint-Chamont et autres lieux, lieutenant général au gouvernement du Lyonnais, fut reçu chevalier du Saint-Esprit le 3 janvier 1599. — Henri Mitte de Saint-Chamont-Miolans, était capitaine au régiment des gardes françaises en 1612 — Melchior Mitte, fils aîné de Jacques, marquis de Saint-Chamont, comte de Miolans, créé lieutenant-général en 1630, commanda l'armée du roi en Champagne, en Lorraine et en Allemagne en 1631; il prit sur les Espagnols les places de Reving, de Fumay et de Freidenbourg; investit Nancy en 1635, en attendant que le roi vînt en faire le siége; fut envoyé la même année ambassadeur en Suède, et l'année suivante en Allemagne. Il mourut le 10 septembre 1649. Il avait reçu l'ordre du Saint-Esprit le 31 décembre 1619. — Armand-Jean Mitte, le dernier des fils du précédent, ne laissa qu'une fille, Marie-Anne Mitte, mariée avec Charles-Emmanuel de la Vieuville, comte de Vienne. Cette maison avait contracté des alliances avec celles de Roussillon, de Miolans, de Layre,

de Saint-Germain, d'Amanzé, de Marzay ou Marzé, de Montboissier, de Rochefort, de Crussol, de Saint-Chamont, de Talaru, de Saint-Priest, de Simiane, de Gadagne, de la Châtre, de Tournon, de Grammont, de Cardaillac, etc., etc (1).

ARMOIRIES. — D'argent, au sautoir de gueules; à la bordure de sable chargée de huit fleurs de lis d'or.

(Voyez pl. 8, fig. 5.)

MOISSAC. Il y a eu en Auvergne plusieurs seigneuries de ce nom :

1° Moissac-l'Eglise*, canton de Murat, anciennement appelé *Saint-Hilaire*. Un seigneur nommé Leotgarius et Adalberge, sa femme, donnèrent ce lieu avec ses dépendances, cens, rentes, dîmes et autres droits seigneuriaux, à l'abbaye de Moissac-sur-le-Tarn, alors gouvernée par l'abbé Guittard. La charte de ce don, qui comprenait encore les églises de Saint-Eustache, de Saint-Saturnin, de Valjouse et le fief de Linars, le tout situé sur les rivières d'Allagon et d'Allanche, est datée de la vingt-quatrième année du règne de Louis-le-Gros (1131). Tout porte à croire que ce fut depuis cette cession que les religieux de Moissac-sur-le-Tarn imposèrent le nom de leur abbaye

(1) *Noms féodaux*, p. 648, 649, 655. — *D. Coll.* — *Le Père Anselme*, t. IX. — *La Chenaye des Bois*, 2e édition, t. X. — *Histoire des généraux français*, t. VII, etc., etc.

à la paroisse de Saint-Hilaire, et dès lors, il faut chercher ailleurs qu'à Moissac-l'Eglise, le lieu de l'Auvergne où furent portées les reliques de saint Germain-d'Auxerre : peut-être est-ce Mauzac (1).

2° Moissac-le-Château. Ce lieu, mentionné dans divers titres et documents, était situé dans le voisinage du précédent. Cette seigneurie appartenait en 1285 et 1303, à Pierre Boyer, chevalier; à la maison de Rochefort-d'Aurouse de 1311 à 1374; puis successivement, aux Dauphins de Saint-Ilpize, auxquels succédèrent les maisons de Lespinasse et de la Rochefoucauld. Marie de la Rochefoucauld, épouse de Christophe d'Apchier, rendit hommage au roi à cause de Moissac-le-Château, Mardogne, Aubejas et Margeride, en 1663 et 1669. (2).

3° Moissac, paroisse de la Brousse, en Carladez, que Galienne de Moissac, ou Moyssac, épouse de Hugues de Valences, reconnut tenir en fief du vicomte de Carlat, en 1355 (3).

4° Moissac, ou Moissat, chef-lieu de commune du canton de Vertaizon, en Limagne, dont le seigneur fut convoqué au ban de 1543. — Au rôle du même ban figure le nom de Jean de Moissac, écuyer, dont l'origine ne nous est pas connue (4).

(1) *Gallia christiana.*
(2) *D. Coll — Noms féodaux.*
(3) *Noms féodaux*, p. 692.
(4) *D. Coll.*

MOISSET, en Carladez. Raymond et Savary Moisset, père et fils, chevaliers, exercèrent successivement la charge de viguier de l'abbaye d'Aurillac, depuis avant 1224, jusqu'après 1284, ainsi qu'il résulte d'une enquête publiée par le baron Delzons, en 1849. — Geraud de Moisset, chevalier; Savary, Bernard et Hugues Moisset, damoiseaux, coseigneurs de Roquenatou, paroisse de Marmagnac, comptaient parmi les vassaux nobles du vicomte de Carlat en 1284, ainsi que Raymond Moisset en 1335. Savary Moisset, deuxième du nom, époux de Jeanne de Teissières, fit foi-hommage au même vicomte, à raison de deux mas situés dans les dépendances de Vic, avec droit de justice haute, moyenne et basse, en 1355. Il vivait encore en 1365 (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE LA MOLARÈDE. Nous ne connaissons de ce nom que Jean de la Molarède, nommé parmi les feudataires du pays de Combraille, dans le traité souvent cité de 1249.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE LA MOLEIRE, seigneurs de Serre, près de le Chapelle-Laurent (ou plutôt commune d'Ally). Gilbert de la

(1) *D. Coll.* — *Noms féodaux*, p. 692.

Moleire vivait en 1398, et Pierre de la Moleire, aussi seigneur de la Serre et vassal d'Ally, fut inscrit à l'armorial de 1450. Chabrol range ces seigneurs parmi les ancêtres de la maison de Molen de la Vernède; cependant les armoiries sont différentes (1). *Voyez* Molen.

ARMOIRIES.—De gueules, à trois vires d'argent posées deux en chef une en pointe; au chef de même, chargé de trois étoiles d'azur. — Cri de guerre : *Serre*.
(Voyez pl. 8, fig. 6.)

de MOLEN, MOLEIN, MOLEIRE, MOLIN et MOULIN, seigneurs d'Auriac, de Serre, de la Vernède, de Malepeyre, de Cistrières, de Bégoule, de Saint-Poncy, de Saint-Mary-le-Plein, d'Alleret, d'Aurouse, du Mas, de Grommières, d'Eyry, de Rochebrune, etc., etc., élections de Brioude et de Saint-Flour — On doit attribuer aux variantes qu'a subies le nom de Molen (Molenco, Molerio, Moleriis), les difficultés que cette famille a éprouvées pour justifier sa noblesse en 1666. Tous les membres qui la représentaient alors furent déclarés usurpateurs et condamnés à des amendes plus ou moins fortes; mais s'étant pourvus au conseil d'État, un arrêt du 6 décembre 1672 les releva de la déchéance qui avait été prononcée contre eux. Postérieurement à cette date, la famille de Molen a fourni de nouvelles preuves qui lui ont procuré des ad-

(1) *D. Coll.* — *Armorial* de 1450. — *Chabrol*, t. IV, p. 743.

missions aux pages du roi, à la maison royale de Saint-Cyr et au chapitre noble de Blesle. Depuis lors aussi, des notices généalogiques plus ou moins complètes ont été publiées dans divers ouvrages, notamment dans la *Coutume d'Auvergne*, par Chabrol; dans les *Pièces fugitives* du marquis d'Aubais, le *Dictionnaire* de la Chenaye-des-Bois, celui de Saint-Allais, et la *Biographie des hommes célèbres de l'Auvergne*, par M. Aigueperse. On y voit que la famille de Molen date du XIV[e] siècle, qu'elle a donné deux chanoines-comtes au chapitre de Brioude, en 1350 et 1369; que la plupart de ses membres se sont distingués par leurs services militaires et par de très-nobles alliances. Ces généalogies commencent à André de Molen, chevalier, seigneur de Molen, en Limousin, et de Serre, en Auvergne, connu par un traité du 18 janvier 1322, entre lui et Guillaume *Faucher*, seigneur de Saint-Irieix (1). — Gilbert de Moleyre, ou Moleire, seigneur de Serre, auquel on attribue la vente faite à *Itier de Bar* en 1383, vivait en 1398 et testa en 1442. — Pierre Moleire, seigneur de Serre près de la Chapelle-Laurent, vassal d'Ally, inscrit à l'armorial de 1450, portait : *de gueules, à trois vires d'argent*; *au chef de même, chargé de trois étoiles d'azur*. Voyez LA MOLEIRE.

(1) On ne peut accepter ce titre comme sérieux, non plus que celui de 1383. Si on les rapproche de ceux concernant une famille bien connue en Limousin, dont le nom a également subi de nombreuses variantes, on reste persuadé qu'il y a eu méprise. (*Voy.* plus bas *Monceau*, anciennement *Molceu*, *Molcéo*, *Molcéon*, *Molcéau*.)

Robert de Molen, seigneur de la Vernède, d'Auriac et de Serre, celui depuis lequel la filiation est établie, fut père d'Antoine et de Laurent de Molen. Antoine fut gentilhomme de Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur en 1575. Laurent de Molen continua la descendance, qui s'est divisée en plusieurs branches et qui ont produit plusieurs officiers distingués. Nous citerons Jacques de Molen de la Vernède, major au régiment de Richelieu, estropié d'un coup de feu à la bataille de Rocroy, en 1643; il mourut la même année. — François de Molen de la Vernède, fils puîné du précédent, créé colonel d'un régiment de son nom le 17 novembre 1695, brigadier d'armée le 3 janvier 1696, chevalier de Saint-Louis le 20 février 1700, fut tué à la bataille de Spire, le 15 novembre 1703. — Pierre Molen de la Vernède, marquis de Saint-Poncy, capitaine de dragons et chevalier de Saint-Louis avant 1789, fut syndic de la noblesse et du clergé de l'élection de Brioude et nommé député suppléant aux états-généraux, où il ne siégea pas. Émigré en 1791, M. de Saint-Poncy s'offrit pour otage du roi Louis XVI; mais sa proposition n'ayant pas eu de suite, il n'est rentré en France qu'au mois de mai 1816 (1).

Trois branches de la maison de Molen subsistent actuellement : 1° celle des marquis de Saint-Poncy, dont nous venons de parler; 2° celle des seigneurs du Mas, près de Brioude; 3° celle des seigneurs de Raimbaut, en Poitou,

(1) *Saint-Allais*, t. xi, p. 123.

toutes issues de Laurent de Molen, marié en premières noces, le 24 juin 1559, avec Valentine de Chavagnac-d'Aubepeyre, et en second lieu, le 21 juin 1571, avec Catherine de Gironde de Bégoule. Elles comptent d'autres alliances avec les maisons d'Auriac, de Riom, de Lardeyrolles, de Montalais, de Montlaur, de Boullier, de Mars, de la Salle, de Boissieux, d'Oradour, de Faugières, de Roquelaure, de Dienne, de Noyant, de Montvalat, de Lostanges, de Colaincourt, de Brezons, d'Aurelle-Colombines, de Belvezer-Jonchères, du Fos, de Scorailles, de Teraules, d'Arnaud-l'Espinasse, de Saint-Héran, de la Rochelambert et de la Faige.

ARMOIRIES. — D'azur, à trois sautoirs ou flanchis d'or, 2 et 1.
(Voyez pl. 8, fig. 7.)

DE MOLETTE DE MORANGIÈS, comtes de Morangiès, barons de la Garde-Guerin, de Saint-Alban, de Tournel et de Canillac, barons des états de Languedoc, seigneurs de Sénéchas, du Bois-du-Mont, de Villefort, d'Altayrac, du Puy-Laurent, de la Baume, de Serverette et autres lieux. La généalogie de cette maison, l'une des plus marquantes du Gévaudan, commence à Bertrand de Molette, coseigneur de la Garde-Guerin de 1237 à 1264. Albert de Molette, ou de la Molette, était abbé de la Chaise-Dieu de 1260 à 1282; il assista au concile de Clermont en 1263. — Claude de Molette, chevalier, seigneur de Morangiès, coseigneur de la Garde-Guerin, fut ambassadeur du roi

Henri II auprès de la Porte-Ottomane en 1556, écuyer de la grande écurie par lettres du 16 février 1563, et créé chevalier de l'ordre de Saint-Michel le 31 juillet 1572. — François de Molette, petit-fils du précédent, fut commissaire de la noblesse de Gévaudan en 1613, capitaine du château de Grèzes le 17 juin 1629, et premier chambellan de Gaston, duc d'Orléans, frère du roi Louis XIII. Il eut pour successeur Charles de Molette, comte de Morangiès, capitaine de cavalerie en 1651 et 1652, bailli du Gévaudan par lettres du 4 juillet 1665, et gouverneur de Marvejols. Il avait six frères, avec lesquels il fut maintenu dans sa noblesse le 24 décembre 1668. — Charles de Molette, deuxième du nom, comte de Morangiès, bailli du Gévaudan après son père, en 1677, fut syndic de la noblesse du même pays jusqu'à sa mort, arrivée en 1714. — Charles-Auguste de Molette, comte de Morangiès, marquis de Saint-Alban, colonel d'un régiment de son nom, puis brigadier d'armée et chevalier de Saint-Louis, périt au siége de Chivas en 1705. — Pierre-Charles de Molette, marquis de Morangiès et de Saint-Alban, baron de la Garde-Guerin, seigneur de Villefort et autres lieux, baron des États du Languedoc, servit avec distinction dans les gendarmes de la garde, où il parvint successivement aux grades suivants : guidon, avec rang de mestre de camp, le 23 novembre 1727; enseigne en 1730, sous-lieutenant en second au mois de juillet 1733, premier sous-lieutenant au mois d'octobre 1739, chevalier de Saint-Louis en 1740, brigadier d'armée la même année, maréchal-de-camp en mai 1744 et lieute-

nant-général en 1748. Il mourut en 1774. — Jean-François-Charles de Molette, marquis de Morangiès, entra aux mousquetaires en 1742, passa aux gendarmes de la garde en 1744, fut fait colonel du régiment de Languedoc en 1748, brigadier d'armée en 1761, et maréchal-de-camp en 1762—François-Paul de Molette-Morangiès, mort capitaine d'infanterie au régiment de Languedoc, a laissé François-Hippolyte-Charles de Molette, marié en 1806, avec demoiselle Adélaïde de Langlade du Chayla de Montgros.

Un rameau formé par Jean-Annet de Molette, vicomte de Morangiès, baron des États de Languedoc, fils puîné de Pierre-Charles de Molette, lieutenant-général des armées du roi, était représenté en 1813 par Jean-Adam-Guillaume-Gustave de Molette-Saint-Alban, son fils, marié le 18 juillet de ladite année 1813, avec mademoiselle Albertine-Zoé de Regnault de Pacieu, née à Chambéry, le 29 octobre 1791.

Deux autres branches, issues de Claude de Molette-Morangiès, ambassadeur à Constantinople en 1556, et de Françoise de Grimoard du Roure, sa femme, ont été maintenues dans leur noblesse, la première en l'élection de Brioude, et la seconde dans le diocèse du Puy, le 24 décembre 1668.

Outre les alliances déjà mentionnées, cette famille en a contracté d'autres avec les maisons de Peyrebesse, de Greil de la Volpilière, d'Hérail de Brisis, de Naves de Mirandol, de Louet-Calvisson, d'Izarn de Villefort, de Montmorency, de la Fare, de Cubières, de la Garde-Chambonas, de Castanier-Châteauneuf, de Châteauneuf-

Randon, de Beauvillers-Saint-Aignan, d'Agrain, de la Vaissière-Cantoinet, du Buisson, de Marcland, de Rochebonne, etc., etc. (1).

ARMOIRIES. — D'azur, au cor de chasse d'argent, lié de gueules, accompagné de trois molettes d'éperon d'or.
(Voyez pl. 8, fig. 8.)

DE LA MOLIÈRE, OU DE LA MOLEIRE et DE LA CHASSAGNE.—Jean de la Molière, seigneur de la Molière, de Vernière, de Serre, de Vernols, de Massiac, épousa en 1449 Annette d'Apchon, fille de Jean Comptour d'Apchon et d'Antoinette de Tourzel d'Alègre. Il est aussi appelé *Jean de la Chassagne, seigneur de la Molière*, et fut père de Jeanne de la Chassagne, dame de la Molière, de Serre, de Vernols, de Vernière et de Massiac, mariée en 1472 avec Aimé Artaud de Saint-Germain-d'Apchon. — Jean de la Molière, qualifié seigneur d'Apchon, sans doute à cause d'Annette d'Apchon, sa mère, épousa Jeanne de Clermont-Lodève, qui se remaria en 1491 à Jean d'Urfé, déjà veuf d'Isabeau de Langeac (2). Le seigneur de la Molière était domicilié en Languedoc en 1543. S'il est vrai que Jean de la Chassagne, seigneur de la Molière, fût en même temps seigneur de Serre, ainsi que l'indique D. Coll, à l'article de Jean Comptour d'Apchon, ce nom de la Mo-

(1) *D'Aubais*, t. II, p. 208.—*Saint-Allais*, t. VI, p. 21.—*Maison militaire du roi*, t. I, p. 470, 505.—*Recueil de l'ordre Saint-Louis*, t. II, p. 348.
(2) *Le père Anselme*, t. III, *Généalogie d'Urfé*.

lière ne serait pas différent de celui de la Moleire dont nous avons déjà parlé. *Voyez* LA CHASSAGNE, LA MOLEIRE, MOLEN DE LA VERNÈDE, COMPTOUR D'APCHON (1).

DE MONAMI, ou DE MONAMY, seigneurs du Teil, du Mas, de la Couture et de la Courtine, dans la Marche, le Bourbonnais et le Limousin. — Martial Monamy, agissant en son nom et en celui de Jean Monamy, son fils, rendit hommage en 1506, à cause de la seigneurie du Mas-du-Teil, située dans la Marche. — Antoine Monamy, écuyer, seigneur du Teil, époux d'Isabeau des Brandons, vivant en 1540, fut le trisaïeul d'Angélique-Ursule de Monamy, née en 1677, admise à la maison royale de Saint-Cyr au mois de septembre 1686. Cette famille avait déjà fourni un chevalier de l'ordre de Malte, en la personne de Martial Monamy, deuxième du nom, reçu dans l'ordre en 1579, et commandeur de Masdieu en 1593. — Jean-François Monamy, seigneur de Charreil, en Bourbonnais, rendit hommage en 1696 et 1717. — Le baron de Monamy fut convoqué à l'assemblée des nobles du bas Limousin, à Tulle, en 1789 (2).

ARMOIRIES. — D'azur, au chevron d'or,
accompagné de trois larmes d'argent.
(Voyez pl. 8, fig. 9.)

(1) *D. Coll.* — *Audigier*, t. III. p. 162 et suiv. — *Chabrol*, t. IV, p. 743.

(2) *Noms féodaux*, p. 651. — *Chabrol*, t. IV, p. 266. — *La Chenaye*, t. V, p. 580.

de MONCEAUX, anciennement MOLCEU, MOLCÉON, MOLCEAU. — Cette famille, originaire du Limousin, avait pris son nom d'une terre mouvante de l'abbaye de Tulle, suivant un acte de foi-hommage de 1272. Elle a possédé dans la même province les seigneuries de Bar, de Marcillac et autres, et s'est ensuite transplantée en Auvergne, où elle s'est éteinte, si toutefois elle ne subsiste pas sous un nom transformé. — Bertrand de Molceu (Molcéo), seigneur de Bar, est connu par des actes de 1323 et 1326. Hélis de Molceau, sa fille, épousa, le 1er août 1326, Hugues de Cosnac, chevalier, fils de Guillaume II, et frère de Bertrand de Cosnac, créé cardinal en 1372. — Jean de Molcéon, seigneur de Bar, se trouvait à Avignon avec Étienne de Molcéo, prieur de Brives, Hugues de Cosnac et Barthélemy de Vassignac, tous seigneurs limousins, et témoins d'un acte, le 22 février 1363.—Jean de Molceu ou de Molcéo, seigneur de Marcillac, épousa en 1369 Béatrix de Scorailles, fille et héritière d'Étienne de Scorailles et de Marguerite de Faucher de Sainte-Fortunade. — Jean de Molceu, *alias* Molceau, fils des précédents, s'allia en 1398 à Catherine de Maumont, fille de Jean de Maumont, seigneur de Fromental, et d'Hélène d'Aigrefeuille. Lui et Jeanne de Molceu, sa sœur, épouse de Jean de Favars, vendirent leur portion de la seigneurie de Scorailles à Louis de Scorailles, conseiller et chambellan du Dauphin et sénéchal de Berry en 1420. — Bertrand de Molceu, fils de Jean, seigneur de Marcillac, vivait à la même époque. — Jacques de Molceau, seigneur de Bar,

1. De Monceaux.

2. De Moncelard.

3. De Monstuejouls.

4. De Montagnac.

5. De Montagnac.

6. De Montaigu Le Blanc.

7. De Montaigu Bouzols.

8. De Montal.

9. De Montal.

fut présent avec Bertrand de Maumont, Guy de Gimel, Jean d'Ornhac, Boson de la Capelle, Jean de Baynac et Bertrand Larmandie, au mariage d'Antoinette Faucher de Sainte-Fortunade avec Seguin de Commarque, le 6 février 1418. — Isabelle de Molceu, dite *de Bar*, fille de Jacques et de Catherine de Bruzac, épousa en 1436 Pierre de la Garde de Saignes; elle testa le 11 juin 1479, faisant des legs à Jacques et Pierre de Bar, ses frères, et à Marie de Bar, sa sœur, veuve de Jean Vigier de la Porcherie. Vers le même temps vivaient Catherine de Monceau, alliée en 1430 à Jacques de Saint-Martial, seigneur de Drugeac, et Blanche de Monceau, mariée le 13 mai 1445, avec Alain de Beaupoil-Saint-Aulaire, en Limousin. — Françoise de Monceau de Bar, sans doute fille de Jacques II, épousa, avant le 10 février 1491, Annet de Turenne, seigneur de Durfort-Soursac, fils d'Arnaud de Turenne et de Cécile Rastelane du Chambon. Celle-ci, fille ou petite-fille de Pierre de Rastelane, auquel Pierre de Beaufort, vicomte de Turenne, donna la terre du Chambon, près d'Ussel, le 21 janvier 1421, et qu'une autre Cécile de Rastelane du Chambon porta dans la maison de Fontanges en 1507. — François de Monceaux, seigneur de Brousse, paroisse de Champs, coseigneur de Rancillac et de Chalinargues en 1543, paraît avoir été attiré en Auvergne par Jean Stuart, duc d'Albany, qui possédait plusieurs terres au bas Limousin, et dont il était l'allié par les Maumont et les Stuart d'Aubigny (1). Une correspondance récemment

(1) Catherine de Maumont, mariée en 1398 à Jean de Molceau,

découverte au château de Cousans, près de Vebret, indique que François de Monceaux fut l'ami et le confident de Jean Stuart ; espérons que le dépouillement de ces précieuses archives donnera de plus amples renseignements sur les ancêtres de François de Monceaux, ainsi que sur sa biographie personnelle. Il fut présent le 21 décembre 1558, avec Jacques de Claviers, seigneur de Murat-l'Arabe, Jacques de Chalus, seigneur de Saint-Martin, Charles de Chalus, chevalier de Malte, commandeur de Feniers, François de Laurie, seigneur de la Vallette, et Guillaume de la Barrière, au contrat de mariage de Jean de Chalus, seigneur de Cordès et d'Orcival, avec Jeanne de Chabannes, fille de Joachim de Chabannes, baron de Curton, et de Claude de la Rochefoucauld, sa troisième femme. Il avait une sœur, appelée Léonarde de Monceau, mariée à Antoine de Belvezer, seigneur du Monteil-de-Boutifare, et mère de deux filles, savoir : Charlotte de Belvezer, mariée en octobre 1550 avec Claude de Dienne, seigneur de Chavagnac, et Françoise de Belvezer, alliée en 1548 avec François de Chalus, seigneur de Cousans. Après François de Monceaux, on trouve :

Hugues de Monceaux, seigneur de Brousse, de Vernines, d'Hauteroche et autres lieux, paroisse de Champs, qui laissa d'Antoinette de la Veissière, son épouse :

fut grand'tante d'Anne de Maumont, dame de Beaumont-le-Roger, mariée vers l'an 1500, avec Beraud Stuart, seigneur d'Aubigny, en Berry, père d'Anne Stuart, alliée en 1515 à Robert Stuart, son cousin, maréchal de France.

1° Pierre de Monceaux, seigneur de Vernines, de Brousse, d'Hauteroche et autres lieux, vivant en 1577. Celui-ci a pu être père de Jean de Monceaux, seigneur de Rancillac et de Chalinargues en partie, fils ou époux d'une demoiselle de Sarran de la Clidelle, car, en l'année 1610, il fut assigné en partage de la succession de Sarran par les enfants de Jean de Ribier, seigneur de Lavaur, et d'Hélène de Sarran, son épouse, dame de Chavaniac.

2° Antoinette de Monceaux, mariée le 17 mai 1577, avec Raymond de Fontanges, petit-fils de Louis de Fontanges et de Cécile de Rastelane du Chambon. Ce Raymond de Fontanges est l'auteur commun des deux rameaux de sa maison, dont l'un est établi à la Fauconnière en Bourbonnais, et l'autre fixé dans la haute Auvergne, où il a possédé depuis les fiefs de Brousse, Vernines, Hauteroche, la Clidelle et Cousans, provenant des maisons de Monceaux, de Sarran et de Chalus.

Les différentes branches de la maison de Monceaux brisaient leurs armes de différentes manières; les unes portaient : *d'or, à trois fasces de gueules*; une autre, *de gueules, à trois fasces d'argent;* et enfin:

D'azur, à trois fasces d'or (1).
(Voyez pl. 9, fig. 1re.)

(1) *D. Coll. — Généalogie de Scorailles. — Généalogie de Maumont et autres. — Documents particuliers.*

DE MONCEAUX, famille du Bourbonnais, connue par des actes de foi-hommage de 1312, 1322, 1323, 1348, 1351 et 1407 (1). — Il a existé d'autres familles de même nom en Champagne et en Beauce.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE MONCELARD ou MONTCELARD. Famille ancienne, qui devait son nom à un château situé près les rives de l'Anse, à peu de distance de Viverols. Elle a fourni quatre chanoines-comtes au chapitre de Brioude, dans l'intervalle de 1365 à 1550.

François de Moncelar fut inscrit à l'armorial de 1450. Roffec de Moncelar, père de deux fils, et Guillaume de Moncelar, vivaient en 1543. Guillaume de Moncelar fut pris dans son château et rançonné par les royalistes après une vigoureuse résistance, le 15 juillet 1590. Il mourut la même année, après avoir testé en faveur de Pierre de la Farge, dont la mère était une Moncelar. Marc de la Farge, petit-fils de Pierre, était seigneur de Moncelar en 1666 et 1669. La famille de Moncelar portait :

De gueules, au cerf d'argent ramé d'or,
passant sur une terrasse de sinople.
(Voyez pl. 9, fig. 2.)

(1) *Noms féodaux*, p. 651, 652

MONCELLÈS ou MONCELEZ, ancienne seigneurie près de Saint-Germain-Lembron, laquelle appartenait à la famille d'Alcher, dès l'an 1262. Elle était alors engagée à Robert I, Dauphin d'Auvergne, et sous-engagée à G. de Panhac ou Pagnac, chevalier. Suivant Chabrol, cette seigneurie passa plus tard à la maison de Ventadour et ensuite à celle de Mâcon, qui en jouissait en 1780. — Il y a eu une famille de Moncellès : Bertrand de Moncellès vivait en 1230; Marcibile de Moncellès, dame de Montpeyroux, en 1334, et Alix de Moncellès, veuve de Jean de Lastic, mère de Bertrand de Lastic, fournit reconnaissance en 1394, à cause de la justice de Ségonzat, mouvante de Nonette (1). *Voyez* ALCHER, DU CHIER et LOUBARTÈS.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE MONESTAY, *Voyez* DE CHAZERON.

DE MONRESSOUX, seigneurs de Verbuisson, près de Saint-Priest-des-Champs. — Lors des recherches de 1666, Michel de Monressoux produisit des titres qui lui furent rendus sans avoir pris de décision sur leur validité. Mar-

(1) *Baluze*, t. II, p. 268. — *Chabrol*, t. IV, p. 360. — *D. Coll.* — *Noms féodaux*, p. 559.

cel de Monressoux, garde du corps, fils de François, fit foi-hommage au roi en 1669 et 1683. Pierre-Marcel de Monressoux, garde du corps du duc d'Orléans, renouvela cette formalité en 1686, et François de Monressoux en 1724. Aucun de ces actes ne porte les qualifications distinctives de noblesse.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE MONS. Léger et Gilles de Mons étaient chanoines-comtes de Brioude en 1392 et 1411. Michel de Mons, sans autre qualification, fut, avec Guyot du Rieux et Pierre de Douhet, fondé de pouvoir de Bertrand de la Tour, comte d'Auvergne et de Boulogne, pour la prise de possession de la baronnie de la Tour, au mois de janvier 1459. Briant de Mons, seigneur de Salabert, ou Salvert, près de Montluçon, est rappelé comme défunt dans un acte de foi-hommage rendu par Alix et Marguerite de la Blanchie, ses nièces, sœurs de Gaspard de la Blanchie, en 1512 (1). Guillaume de Mons fut convoqué au ban de 1543 (2).

Le Bourbonnais, le Berry, la Touraine, le Poitou, le

(1) Gaspard de La Blanchie, écuyer, seigneur de Salavert, fut garde du sceau de la baronnie de Charlus, sous Catherine de Ventadour, et Jean de Lévis, son petit-fils, 1502-1507.

(2) *Catalogue de Brioude*. — *Baluze*, t. II, p. 649. — *Noms féodaux*, p. 117. — *D. Coll.*

Limousin et le Languedoc ont compté des familles nobles portant le même nom de Mons.

ARMOIRIES.—Inconnues.

DE MONSTUEJOULS, ou MOSTUEJOULS. Cette maison, l'une des plus anciennes et des plus marquantes du Rouergue, a donné le premier évêque de Saint-Flour, en la personne de Raymond de Monstuejouls, en 1318. Du siége de Saint-Flour Raymond de Monstuejouls passa l'année suivante à celui de Saint-Papoul, et fut créé cardinal en 1327. On a dit par erreur qu'il était mort la même année de son élévation à la pourpre romaine; son testament est de l'an 1334, et parmi de nombreuses dispositions de piété, on remarque la fondation de six chapelles dans l'église de Monstuejouls, pour la dotation desquelles le roi Philippe de Valois lui accorda des lettres patentes au mois d'octobre 1335. Il mourut peu de temps après, et fut inhumé dans l'église du monastère de Saint-Guilhem-du-Désert, où il avait commencé sa vie religieuse, et qu'il n'avait cessé depuis de combler de bienfaits (1).

La postérité de Guillaume II de Monstuejouls, frère du précédent, s'éteignit en 1378; mais celle de Pierre de Monstuejouls, son grand oncle, s'est perpétuée jusqu'à nos jours. — Raymond-Jean-Godefroy de Monstuejouls fut admis au chapitre de Brioude en 1765. — Claude-Charles, son frère, premier aumônier de Madame, et sous-

(1) *Archives de la Noblesse*, t. VII.

précepteur des enfants de France, entra au même chapitre en 1775 et à celui de Lyon en 1787.—Antoine-Hippolyte-Amédée, marquis de Monstuejouls, représentant actuel de cette maison, a été député de l'Aveyron de 1827 à 1830.

ARMOIRIES. — De gueules, à la croix fleurdelisée d'or, cantonnée de quatre billettes de même. (Voyez pl. 9, fig. 3.)

DU MONT OU DE MONS. Le village de Mons est situé aux limites de la commune de Mauriac, à l'ouest de la ville, et le repaire de même nom se trouvait non loin de là, sur le revers de la vallée de la Viore à l'aspect du levant. Dans un inventaire malheureusement incomplet des titres de l'ancien monastère de Mauriac, se trouve l'extrait d'une transaction dont voici la substance : Hugues, doyen du monastère de Mauriac, et Hugues de Mons étant en discussion au sujet de la foi-hommage et des droits de justice sur divers villages et tènements, choisirent pour arbitres Géraud, archiprêtre de Mauriac, et Rigaud de Ruzoles, qui, par sentence du vendredi après les fêtes de Pâques 1289, décidèrent que Hugues de Mons et Mathieu, son frère, seraient tenus de reconnaître qu'ils tenaient lesdits lieux en fief franc et noble du monastère, sans aucune redevance ; mais que par contre, lesdits frères Hugues et Mathieu de Mons avaient droit d'entendre et de terminer les causes dans l'étendue de leurs possessions ; d'imposer des punitions, de lever des amendes pécuniaires, d'exercer tous les droits de haute et basse justice, comme de faire arrêter les

délinquants, les condamner à des peines corporelles ou à la mort, suivant l'exigence des cas; de faire exposer les criminels aux fourches patibulaires du doyenné et de partager avec le monastère la dépouille des suppliciés. Cette sentence, scellée des sceaux des arbitres, fut acceptée le même jour par les parties, qui jurèrent sur les saints Évangiles de la respecter. Hugues de Mons s'engagea, en outre, de la faire ratifier à Mathieu, son frère, absent. Le même Hugues de Mons fit don, en 1291, de huit sols de rente à frère Salomon de Fraiscines, moine à Mauriac. — Hugues de Mons, damoiseau, reconnut tenir en fief de Bertrand de la Tour, le château de la Claretie, paroisse de Saint-Christophe, avec des cens, rentes et droits en divers lieux des paroisses de Saint-Christophe, de Saint-Martin-Cantaleix, d'Ally, de Loupiac et de Saint-Cirgues-de-Malbert, 1327 (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

DU MONT-DU-BREUIL. — M. du Mont-du-Breuil, convoqué à l'assemblée des nobles du bailliage de Châteauroux en 1789, signa en 1791 l'acte de coalition de la noblesse d'Auvergne. Il appartenait, selon toute apparence, à une famille du Mont répandue en Limousin, la Marche et le Berry.

ARMOIRIES. — Inconnues.

(1) *Inventaire de Mauriac. — Inventaire de Madic et de Saint-Christophe.*

de MONTAGNAC. — Ce nom est commun à plusieurs familles entièrement distinctes, que les généalogistes confondent souvent en une seule, originaire du Limousin.

La premiere a pris son nom d'une terre située près de Béziers en Languedoc. A celle-ci appartenait Bernard de Montagnac, nommé dans la chronique de Raymond d'Agiles parmi les chevaliers qui accompagnèrent le comte de Toulouse à la conquête de la Terre-Sainte en 1096. Guillaume de Montagnac assista, avec plusieurs seigneurs du Languedoc, à une donation faite à l'abbaye de Valmagne, dans la vicomté de Béziers, en 1174. Autre Guillaume de Montagnac, *seigneur de Montagnac*, au diocèse de Béziers, vivant en 1492, fut le trisaïeul de Pierre de Montagnac, maintenu dans sa noblesse le 8 juillet 1669 (1). Cette maison est la même dont une branche s'est établie dans les Ardennes en 1649, et à laquelle appartenait l'infortuné colonel de Montagnac qui périt en Afrique, il y a quelques années. Elle porte :

ARMOIRIES.—De sable, au sautoir d'argent accompagné de quatre molettes d'éperon de même (2).
(Voyez pl. 9, fig. 4.)

de MONTAGNAC.—Cette famille est connue en Forez et en Beaujolais, dès l'an 1247. Elle tirait son nom d'une

(1) *D'Aubais*, t. II, p. 213.
(2) *D'Aubais*, t. II, p. 213. — *La Chenaye des Bois*, 1re édition, t. VII, p. 340.

terre située en Beaujolais, et qu'elle possédait encore en 1463 (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE MONTAGNAC. — Une troisième famille de Montagnac ou Montanhac, originaire du Rouergue, remontait au moins à Guillaume de Montagnac, damoiseau, père d'autre Guillaume, qui fit son testament au mois d'août 1311, dans lequel il nomme Raymond et Béranger de Montagnac, ses frères, ainsi que Pierre et Astorg de Montagnac, ses enfants, et déclare vouloir être inhumé à *Montagnac, à trois lieues de Rodez* (2).

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE MONTAGNAC ou MONTAIGNAC, seigneurs d'Estaussanes, *alias* Taussanes, de Beaulieu, de la Couture, de Linières, de la Rochebriant, de Chauvance, de Gatines, d'Aubière, d'Auteyrat, de Saint-Sandoux, de Rozières, de Peuchaud, de Bord et autres lieux en Limousin, dans la Marche, le Berry, l'Auvergne, le Bourbonnais et le Nivernais. Cette maison, qui a produit bon nombre d'officiers supérieurs décorés de l'ordre de Saint-Louis et plus de dix chevaliers de Malte, dont l'un fut grand-prieur d'Auvergne avant la révolution, descend de Guy de Monta-

(1) *Noms féodaux*, p. 657-658.
(2) *Nobiliaire d'Auvergne par Lainé*, p. 23.

gnac, seigneur de l'Arfeuillère, paroisse de Chenerailles, dans la Marche, en 1450. Elle s'est alliée depuis, aux familles de Fornel, *alias* Fournaux, de Jonas, de Green-Saint-Marsault, de la Bussière, de Bernets-Linières, de la Rochebriant, de Bigot, de Salvert, etc., etc. On l'a quelquefois confondue avec celle de Gain de Montagnac. Elle est encore représentée aujourd'hui en Auvergne par M. Alexandre de Montagnac et par son fils, habitant le château de Saint-Sandoux (1).

ARMOIRIES.—De sable, à la croix d'argent.
(Voyez pl. 9, fig. 5.)

S'il faut en croire M. Lainé, cette famille aurait maintenant adopté les armes de son homonyme du Languedoc.

DE MONTAGU ou MONTAIGU (2). — La Bourgogne, la Champagne, la Normandie, le Poitou, le Bourbonnais, l'Auvergne, le Languedoc, le Dauphiné, et même les pays étrangers, ont compté des familles du nom de Montagu, ou Montaigu, presque toutes anciennes, presque toutes historiques, ce qui a fait tomber les historiens et les gé-

(1) *Audigier*, t. I, p. 348. — *Noms féodaux*, p. 658. — *Chabrol*, p. 69, 559, 791, 813, etc., etc. — *Nobiliaire du Limousin, par Lainé*, p. 36.

(2) On a diversement écrit ce nom : *Montagu*, *Montagut*, *Montaigut*, *Montaigu*; ce dernier nous paraît préférable comme dérivant plus directement des mots *Montagne aiguë*, ou *Mont-aigu*, ainsi que l'indique la situation de presque tous les lieux appelés *Montagu* ou *Montagut*.

néalogistes dans des confusions que nous tâcherons d'éviter. L'Auvergne à elle seule compte trois grandes terres de Montaigu, et une quatrième est à sa porte : c'est Montaigu-le-Blein, en Bourbonnais, qui, à raison de son voisinage et des nombreuses relations que ses possesseurs ont entretenues avec notre province, mérite une mention dans cet ouvrage.

Cette terre, située à trois lieues de Saint-Pourçain, et à une distance à peu près égale de la Palisse, relevait de la châtellenie de Billy, et s'étendait sur les paroisses de Cindré, de Varennes, de Montoldre, Rougières, Saint-Géran, Saint-Germain-d'Antrevaux, Trébant, Saint-Loup, Paluel et autres. Elle avait donné son nom à une famille puissante qui comptait un nombreux vasselage de chevaliers, de damoiseaux et d'écuyers, ainsi que le constatent une foule d'actes de féodalité. — Guillaume de Montaigu, seigneur du château de Montaigu, fit foi-hommage à Guy de Dampière, représentant le sire de Bourbon, en 1245. — Roger de Montaigu, époux d'Agnès de Châtel-Perron, renouvela cette formalité en 1301 ; il ne vivait plus en 1307, époque à laquelle sa veuve se remaria à Héracle de Montboissier. — Guillaume, Guyot et Perrin de Montaigu, frères, enfants d'Etienne de Montaigu, vivaient en 1320. Guillaume assista au mariage de Robert Dauphin, seigneur de Saint-Ilpize, avec Isabelle de Châtel-Perron, sa parente, fille de Hugues de Châtel-Perron, seigneur de la Ferté-Chauderon, le 1er juin 1329 (1). —

(1) *Baluze*, t. II. p. 425-429.

Hugues et Robert de Montaigu, frères, seigneurs de Varennes, Bocé, Montoldre, Leugy, Rougères et autres lieux, avaient épousé Eléonore, *alias* Hivote, et Marguerite de Vichy, sœurs, ainsi qu'on le voit dans deux actes de foi-hommage de 1322 et 1324 (1).—Blein, dit Bleynet de Montaigu, époux de Jeanne d'Anlezy, coseigneur de Bocé, seigneur de Drufort, paroisse de Creschy et de Varennes-sur-Allier, exerça divers actes de féodalité en 1342, 1347 et 1356 (2).—Jean de Montaigu-le-Blein, *fils de Guillaume*, était sous la tutelle de Robert de Chalus, lorsqu'il obtint du duc de Bourbon, l'autorisation de faire contribuer ses vassaux aux réparations du château de Montaigu-le-Blein, en 1356. Il assista l'année suivante, au mariage de Jeanne de Forez avec Beraud II, comte de Clermont, dauphin d'Auvergne; rendit hommage au duc de Bourbon en 1367 et 1377, et fut présent à un accord conclu entre ce prince et le seigneur de Bellenave en 1386. Il avait épousé, avant 1367, Jeanne de Vichy, fille de Raoul, seigneur d'Abret et Busset (3). — Blein II, dit Bleynet de Montaigu, paraît dans divers actes de foi-hommage des années 1404, 1411, 1449, 1452 (4). — Henri de Montaigu-le-Blein, seigneur de Moulin-Neuf, coseigneur de Bocé, de Cindré et de Montaigu, épousa Péronelle de la Palisse,

(1) *Noms féodaux*, p. 659, 714, 715.

(2) *Noms féodaux*, p. 659.

(3) *Noms féodaux*, p. 537, 659, 660, 666. — *Généalogie de Vichy*, p. 4.

(4) *Noms féodaux*, p. 660.

de laquelle naquirent Jean, Antoine et Geoffroy de Montaigu, qui firent foi-hommage desdits fiefs en 1443 et 1445 (1).

Ici s'arrêtent les renseignements concernant cette maison, et l'on peut conjecturer qu'elle s'éteignit ou s'expatria vers le même temps, car les terres de Montaigu-le-Blein et de la Palisse furent acquises par Jacques de Chabannes, sénéchal et maréchal du Bourbonnais en 1439 et 1441. Charles de Chabannes, son petit-fils, en rendit hommage à la duchesse de Bourbon en 1521 (2).

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE MONTAIGU-LE-BLANC ou MONTAIGU-SUR-CHAMPEIX, seigneurs de Montaigu, de Saint-Vincent, Douaresse, Saint-Cirgues et Ludesse. — Famille ancienne et illustre dans les fastes de la chevalerie. Elle devait son nom à une terre située à peu de distance de la petite ville de Champeix. Guérin de Montaigu vivait en 1166, et Astorg de Montaigu fut l'un des garants du traité passé entre les églises de Montferrand et de Clermont, sous la médiation du pape Alexandre III, en 1165 (3). — Guérin de Montaigu, grand maréchal de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, fut élu grand maître en 1208, après avoir contribué à la victoire que les chrétiens d'Arménie rempor-

(1) *Noms féodaux*, p. 660 et 720.
(2) *Noms féodaux*, p. 220.
(3) *Audigier*, t. IV, p. 175.

tèrent sur Soliman, sultan d'Iconium. Il se signala de nouveau, à la tête de ses chevaliers, à la prise de Damiette en 1218. Il vint en Europe solliciter des secours en 1222, et à son retour, il vengea les insultes que Boémond, prince d'Antioche, avait faites à l'ordre en son absence. Guérin de Montaigu assista encore Léon Ier, roi d'Arménie, ainsi que le roi de Castille menacé par l'empereur du Maroc; mais il refusa de reconnaître l'empereur Frédéric II, comme roi de Jérusalem, parce que ce prince se trouvait sous le coup d'une excommunication. Ce grand maître mourut en 1230 (1).—Pierre, *alias* Thomas, de Montaigu, proche parent du précédent, fut grand maître de l'ordre du Temple, de 1210 à 1233. On ne sait s'il mourut alors ou s'il abdiqua; mais ce fut dans cette dernière année qu'Armand de Périgord lui succéda (2). — Pierre de Montaigu figure au nombre des seigneurs d'Auvergne qui se rendirent caution du traité de paix conclu entre les princes dauphins d'Auvergne et le roi Saint-Louis, en 1229. Il périt à la bataille de la Massoure en 1250 (3). Guerin de Montaigu assista au mariage d'Alixent de Mercœur avec Pons de Montlaur, en 1257; il fut l'un des exécuteurs testamentaires de Bernard VII, sire de la Tour-d'Auvergne, en 1270 (4). — Pierre II, seigneur de Montaigu, qui assista

(1) *Histoire de l'Ordre de Malte.*

(2) *Dupuy*, édition de 1751, p. 145-534. —*Armorial des croisades, etc., etc.*

(3) *Baluze*, t. II, p. 230.—*Audigier*, t. IV, p. 275.

(4) *Baluze*, t. II, p. 88, 513, 515.

au testament de Robert V, comte d'Auvergne, en 1274, fut présent l'année suivante au partage des biens de la maison d'Olierguès (1). — Pierre III, de Montaigu, épousa en 1304 Isabeau Dauphine, fille de Robert III, comte de Clermont, laquelle mourut en 1327 (2). — Odon de Montaigu était grand prieur d'Auvergne pour l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, en 1396.

Audigier et Chabrol continuent ici une généalogie dont nous ne garantirons pas l'exactitude. On y voit figurer : Guy de Montaigu qui reçut l'hommage de Bertrand d'Eldeves, seigneur de Saint-Vincent, en 1400 ; fit partage avec Isabeau de Montaigu, sa sœur, en 1410. Ce Guy de Montaigu est peut-être le même qui épousa Catherine de Sassenage, d'une illustre famille du Dauphiné, déjà veuve de Bermond d'Anduse (3). On lui donne pour successeur

(1) *Baluze*, p. 122, 123, 524.

(2) *Baluze*, t. I, p. 180, t. II, p. 312, 313.

(3) A la confusion qui règne dans les citations de Chabrol, au sujet de la possession de Montaigu, de Saint-Vincent et de Ludesse ; au peu de souvenirs que la maison de Montaigu a laissé en Auvergne, depuis le milieu du XIVe siècle, et si l'on considère d'ailleurs que les alliances qu'on lui attribue appartiennent, pour la plupart, au Dauphiné, au Forez et au Vivarais, on est tenté de supposer qu'elle n'avait conservé que très-peu de son ancien patrimoine, et qu'elle résidait hors de la province. Peut-être est-ce la même qui a long-temps subsisté en Dauphiné, et qui, par un hasard singulier, portait des armes peu différentes de celles que le P. Anselme attribue à la maison des Aycelin-Montaigu : *d'azur, à trois têtes de lion arrachées d'or, lampassées de sable.* (Voyez Aycelin.)

Montaigu, en Bourgogne, seigneurs de Montaigu, de Couches, de Malain, de Sombernon, etc., etc., maison issue d'Alexandre de Bourgogne, du sang royal de France, et d'Alix de Lorraine, sa

Guy II de Montaigu, seigneur de Montaigu, de Douaresse et de Saint-Vincent, époux de Jeanne de Langeac, fille de Jean I, sénéchal d'Auvergne, et de Jeanne Gouge de Charpaigne. Il vivait en 1448. — Foulques ou Faucon de Montaigu, de Saint-Vincent, de Douaresse, de Ludesse et de Fontenilles. Celui-ci étant mort sans postérité, eut pour successeur Jacques de Montaigu, son frère, marié à Françoise le Maréchal, de laquelle issut : Antoine de Montaigu, aussi décédé sans lignée, et Jacques II, seigneur de Saint-Vincent, marié vers 1510 avec Françoise de Montmorin, fille de Jacques de Montmorin et d'Anne de Montboissier. Il fit son testament le 21 septembre 1534,

première femme (1179 à 1205). Cette maison, qui s'était divisée en nombre de branches, et répandue en Bourgogne, Nivernais et Bourbonnais, s'éteignit en la personne de Claude de Montaigu, baron de Couches, de Malais, d'Espaisse, de la Ferté-Chauderon, et autres lieux, fait chevalier de la Toison-d'Or à Bruges, en 1468, et tué au combat de Bussy, gagné par l'armée de Louis XI sur Charles-le-Téméraire, en 1470. Il n'eut pas d'enfant de Louise de la Tour-d'Auvergne, qu'il avait épousée en 1433; mais il laissa une fille naturelle légitimée par lettres de 1460, et mariée à Hugues de Rabutin, chef de cette maison. La maison de Montaigu-Couches, alliée à un grand nombre de familles illustres, portait : *Bandé d'or et d'azur de six pièces, à la bordure de gueules brisée d'un franc quartier d'argent.*

Montaigu. Nous avons déjà fait observer qu'il avait existé plusieurs autres familles de Montaigu, en Champagne, en Normandie, en Bretagne, en Poitou, en Languedoc, en Quercy, ayant toutes une origine et des armoiries différentes. Celle de Champagne, anoblie en 1363, fut en grande faveur sous le roi Jean et ses successeurs. Elle a donné un chancelier de France de 1405 à 1413; un grand maître de France en 1409; un chancelier du duc de Berry, évêque de Poitiers et de Paris, en 1409. Le dernier de cette race périt à Azincourt, en 1415.

laissant cinq enfants, savoir : Gilbert, Pierre, Marc, Françoise et Marguerite. De tous ces frères et sœurs, on ne connaît que la destinée de Pierre de Montaigu, mort sans descendants, et celle de Marguerite de Montaigu, mariée en secondes noces à François Itier ou Ytier, seigneur de Joran, en Vivarais, dont la succession passa en 1601 dans la maison de Mottier-Champetières, puis dans la maison d'Alègre (1).

Outre les personnages que nous venons de citer, on compte douze chanoines-comtes de Brioude, y compris cinq dignitaires de ce chapitre, depuis Bernard de Montaigu, abbé de Brioude et évêque du Puy en 1256, jusqu'à Robert de Montaigu, chanoine-comte en 1555 (2).

Quelques auteurs donnent à cette maison pour armoiries : *de gueules, à la tour donjonnée d'argent* ; mais, suivant M. Lainé : ce serait plutôt :

De gueules, au lion de vair.
(Voyez pl. 9, fig. 6.)

DE MONTAIGU-BOUZOLS, marquis de Bouzols, vicomtes de Beaune, seigneurs de Bromont, Plauzat, Domeyrat, Hauterive, Bousdes, Peuchaud, Colombines, Lempdes et autres lieux, en Languedoc et en Auvergne. Cette maison, que l'on croit être une branche de celle de Mon-

(1) *Audigier*, t. IV, p. 175 et suivantes.—*Chabrol*, t. IV, p. 767, 800, 819.
(2) *Catalogue de Brioude*.

taigu-sur-Champeix, était connue en Vivarais dès l'an 1276, avec la qualification de chevalier. Elle s'est distinguée depuis par de belles alliances, par de beaux services militaires et la possession de plusieurs terres considérables. Lors de la recherche des usurpateurs de noblesse, sous Louis XIV, la maison de Montaigu prouva sa filiation depuis Raymond de Montaigu, qui testa le 5 février 1450. Celui-ci fut l'aïeul de Christophe de Montaigu, lieutenant-général en Auvergne, par lettres de 1548, et de Raymond de Montaigu, père de Josué, qui suit :

Josué de Montaigu, lieutenant au régiment des gardes depuis le 5 mai 1617, testa le 16 août 1636. Il avait épousé, le 22 mai 1603, Gaspare de Beaune, sœur et héritière de Christophe de Beaune, lieutenant-général du roi en Auvergne, mort en 1662. Il laissa :

Joachim de Montaigu, marquis de Bouzols, vicomte de Beaune, mort en 1699 après avoir été marié deux fois : 1° avec Marie de la Beaume-Suze, sœur de l'évêque de Viviers ; 2° avec Lucrèce d'Ancezune de Caderousse. Il eut de sa première femme :

Henri-Antoine de Montaigu, marquis de Bouzols, seigneur de Fremigères, marié le 7 février 1662, avec Anne-Gabrielle de Beaufort-Montboissier-Canillac, fille de Maximilien et de Marguerite-Félicité d'Auzon, laquelle lui apporta les terres de Hauterive et de Lempdes. Il eut, entre autres enfants : 1° Louis-Joachim qui suit; 2° Joseph qui continua la descendance ; 3° un chevalier de l'ordre de Malte.

Louis-Joachim de Montaigu, vicomte de Beaune, né

le 22 décembre 1662, entra au service en qualité d'enseigne aux gendarmes du Dauphin en 1682, passa colonel, avec rang de mestre de camp, au régiment Royal-Piémont, en 1690 ; brigadier d'armée en 1702 ; maréchal-de-camp en 1704 ; leutenant-général le 19 juin 1708 ; gouverneur du Brouage en 1719 ; créé chevalier de l'ordre du Saint-Esprit le 3 juin 1724. Il épousa, le 13 mai 1696, Marie-Françoise Colbert de Croissy, morte sans enfants, en 1724 ; 2° le 4 septembre 1726, Marie-Charlotte de Montmorency, morte aussi sans postérité, le 4 juin 1749.

Joseph de Montaigu, frère du précédent, fut mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom ; brigadier d'armée en 1710, et maréchal-de-camp en 1719. Il mourut en 1740. Il avait pris alliance avec Jeanne-Henriette d'Aurelle de Colombines, fille de Jean d'Aurelle, marquis de Colombines, et de Charlotte de la Tour-Saint-Vidal. De ce mariage naquit :

Joachim-Louis de Montaigu, marquis de Bouzols, lieutenant-général au gouvernement de la basse Auvergne et pays de Combrailles, colonel du régiment de la Fère, maréchal-de-camp en 1745, mort le 29 avril 1747, laissant de Louise-Anne de Fitz-James, dame du palais de la reine, qu'il avait épousée le 11 mars 1732, deux fils : 1° Joachim-Charles-Laure de Montaigu, qui forma le degré suivant ; 2° Anne-Joachim de Montaigu, comte de Bouzols, né le 16 août 1737, entré au régiment de Normandie en décembre 1753, capitaine en 1758, colonel du régiment de Bourgogne, le 30 novembre 1761 ; de celui du Lyonnais, le 5 juin 1762 ; brigadier d'armée, le 1er mars 1780, maréchal-de-

camp en 1781 et commandeur de l'ordre de Saint-Louis en 1782.

JOACHIM-CHARLES-LAURE DE MONTAIGU-BOUZOLS, vicomte de Beaune, né le 18 août 1734, fut d'abord colonel du régiment des grenadiers de France, puis du régiment de Bretagne en 1759; brigadier d'armée en 1761, maréchal-de-camp en 1767, puis lieutenant-général du roi au gouvernement de la basse Auvergne. Il présida l'assemblée de cette province au mois d'août 1787, et fut désigné pour commander la noblesse d'Auvergne, coalisée en 1791. Il avait épousé, le 3 mars 1760, Marie-Hélène-Charlotte Caillebot de la Salle, dame du palais de la reine, fille de Louis Caillebot, marquis de la Salle, lieutenant-général des armées du roi, et de Françoise-Charlotte de Benoise ou de Benoist. De cette union est né en 1762 :

JOACHIM DE MONTAIGU-BOUZOLS, marié le 12 mai 1783, avec Anne-Paule-Dominique de Noailles, fille de Jean-Paul-Louis-François de Noailles, comte, puis duc d'Ayen, et de dame Henriette-Louise d'Aguesseau, et sœur de Marie-Adrienne-Françoise de Noailles, épouse de Marie-Yves-Roch-Gilbert Motier, marquis de la Fayette, lieutenant-général (1).

ARMOIRIES. — De gueules, à la tour donjonnée d'argent.
(Voyez pl. 9, fig. 7.)

(1) *D'Aubais*, *La Chenaye*, etc., etc.

MONTAIGU-EN-COMBRAILLES. —Cette terre appartenait, dès l'origine de la féodalité, à la maison de Bourbon-l'Archambault, et devint l'objet d'une vive querelle entre Archambault VII, sire de Bourbon, et Pierre de Blot, son parent, qui s'en disputaient la possession en 1171. Elle resta alors, en vertu d'un accord, à Archambault, dont l'importante succession passa d'abord dans la maison de Dampierre, puis aux descendants de Robert de France, sixième fils de Saint-Louis, qui formèrent la troisième race des sires de Bourbon, devenue royale en 1589. La terre de Montaigu, passée dans la branche de Bourbon, comtes de La Marche, échut avant 1460, à la maison d'Armagnac, qui, après en avoir joui quelque temps, en fit vente à Pierre II, duc de Bourbon. Un instant confisquée au profit de la couronne, lors de la défection du connétable de Bourbon, en 1523, elle revint bientôt après à Louis de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, tige des ducs de Montpensier, éteints dans la maison d'Orléans en 1627 (1).

MONTAIGU-LISTENOIS, que M. Lainé a confondu avec Montaigu-sur-Champeix, est un vieux château seigneurial situé près de Billom, qui fut longtemps habité par l'illustre famille des Aycelin. Pierre Aycelin en était

(1) *Audigier*, t. VI, p. 103.—*Chabrol*, t. IV, p. 798.

seigneur dès l'an 1280, et Louis Aycelin le possédait encore en 1425. Celui-ci ne laissa, ainsi qu'on l'a déjà dit, qu'une fille unique mariée deux fois : 1° avec Jean de Vienne, seigneur de Rolans, sénéchal et maréchal du Bourbonnais, mort en 1425; 2° avec Charles de Mello de Saint-Bris, fils de Dreux de Mello, deuxième du nom, et d'Isabeau de Noyers. Montaigu-Listenois demeura alors à la maison de Vienne, et Anne de Vienne la porta, un siècle plus tard, en mariage à Louis Motier de la Fayette, seigneur de Pontgibaud, dont la fille, Jacqueline de la Fayette, la fit passer aussi par alliance de 1557, à Guy de Daillon de Lude, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur du Poitou. Henri de Daillon, duc de Lude, grand maître de l'artillerie de France, l'un des guerriers les plus célèbres du règne de Louis XIV, vendit Montaigu à Etienne Ranvier, conseiller et secrétaire du roi, qui la céda bientôt après à Jean d'Estaing, marquis de Saillans, comte de Ravel et de Terrail, dont la postérité la possédait en 1780. — Suivant D. Coll et l'armorial de 1450, la maison Aycelin de Montaigu portait : *de gueules au lion d'hermine*; suivant M. Lainé : *de gueules au lion de vair*; mais selon le père Anselme, qui a donné la généalogie de cette famille, elle portait : *de sable à trois têtes de lion arrachées d'or, lampassées de gueules* (Voyez *t.* 1er, *pl.* 10, *fig.* 5). Ce dernier écu diffère peu de celui qu'on attribue à la maison de Montaigu du Dauphiné, qui était : *d'azur à trois têtes de lion arrachées d'or, lampassées de sable.*

de MONTAL, barons de Montal et de la Roquebrou, seigneurs de Viescamp, d'Yolet, de Glenat, de Saint-Victor de Carbonnières, de la Prade, de Velzic, du Teil, etc., etc., élection d'Aurillac.

Cette maison, l'une des plus illustres de la haute Auvergne, a eu pour auteur Durand d'Aurillac, frère d'Astorg VI, baron d'Aurillac, ainsi que le prouvent plusieurs titres, notamment un partage de 1260 et la vente que lui consentit Astorg VI, le 11 des calendes de septembre 1270. Il avait épousé avant 1251 Guillemine de la Roquebrou, dame du lieu. Audigier et Deluguet lui donnent pour fils :

Geraud de Montal, marié à une fille de Rigaud de Carbonnières, qui lui apporta la moitié de la terre de ce nom. Ce Geraud est peut-être le même qui, après son veuvage, aurait embrassé l'état ecclésiastique et serait devenu chanoine de Mende après Geraud d'Aurillac, son oncle. Il intervint, avec cette qualité, comme garant de l'exécution de la sentence arbitrale de 1281 dont il sera parlé ci-après. Il eut pour enfants (ou pour frères et sœurs) savoir :

1° Durand de Montal, deuxième du nom, baron de Montal et de la Roquebrou, seigneur d'Yolet, de Carbonnières et autres lieux, lequel transigea sur sentence arbitrale du 13 février 1281 avec les habitants de la châtellenie de La Roquebrou; fit deux testaments, le premier en 1292 et le second en 1297. Il ne laissa de Marie

de Turenne, fille de Raymond V, vicomte de Turenne et d'Almodie de Malemort, qu'une fille unique, Alazie de Montal, mariée à Maffred, seigneur de Castelnau;

2° Bertrand de Montal, qui continua la postérité;

3° Raymond de Montal, chevalier, qui fut présent à l'hommage rendu par les religieuses de Brageac aux seigneurs de Scorailles en 1313, et qui assista aux dispositions d'Isabelle de Rodez, veuve de Godefroy de Pons, en 1325.

4° Vezian de Montal, chevalier, vivant en 1285;

5° Dauphine de Montal, mariée à Pierre de Malemort, en Limousin.

Bertrand de Montal, d'abord coseigneur de Viescamp, ratifia la sentence arbitrale intervenue le 13 février 1281, entre les vassaux de la Roquebrou et Durand II, son frère; figura avec ce dernier dans l'accord conclu entre Artorg VII, baron d'Aurillac, et Henri II, comte de Rodez en 1284, et succéda à sondit frère en 1297. Il avait épousé avant 1280 Gorsie de Comborn, suivant son testament du mardi après l'exaltation de la sainte croix 1322. Il laissa huit enfants légitimes et un bâtard :

1° Geraud de Montal, qui forma le degré suivant;

2° Bernard de Montal, seigneur d'Yolet, auquel Durand de Montal, son oncle, fit un legs de cent sols par testament de 1292;

3° Guerin de Montal, légataire de son père en 1322;

4° Aimeric de Montal, abbé d'Aurillac en 1337 et 1342;

5° Gaillarde de Montal, mariée en 1302 à Pierre de Brezons, et en 1317 à Geraud de Montmorin, seigneur du lieu;

6° Fine de Montal, alliée en 1313 à Bertrand de Cardaillac, légataire de son père en 1322;

7° Hélène de Montal, mariée deux fois : 1° à Hugues de Carbonnières; 2° à Bernard de Cazillac;

8° Déa de Montal, religieuse au monastère de la règle à Limoges;

9° Hugues de Montal, bâtard, auquel son père assura la nourriture et entretien dans la maison paternelle avec cent sols de rente, en 1322.

Geraud de Montal, seigneur de Montal, de la Roquebrou, de Carbonnières, de Glenat, de Saint-Victor, de Viescamp et de Saint-Julien-du-Puy, épousa, en 1311, Hélène de Barasc, fille d'Armand de Barasc, seigneur de Béduer, en Quercy, et d'Agnès de Melun. Il rendit hommage au vicomte de Carlat en 1329 et vivait encore en 1347, et sa femme en 1358. Leurs enfants furent :

1° Bertrand II de Montal, qui continua la postérité;

2° Agnès de Montal, mariée à Guillaume de Tinières, le lundi avant la fête de Noël 1339.

3° Isabeau de Montal, épouse de Marc de Cardaillac, qui donna quittance de dot en 1358.

4° Aigline de Montal, alliée le 15 mars 1350 à Aymond d'Aigrefeuille.

Bertrand II de Montal, seigneur de Montal, de la Roquebrou, de Carbonnières, de Viescamp, Glenat, Saint-Victor et autres lieux, épousa, le 31 juillet 1348, Gaillarde de Sévérac, fille de puissant seigneur Dorde ou Déodat, baron de Sévérac, en Rouergue, et de Jeanne de Narbonne, et cousine germaine du célèbre Amaury de Sévérac, maréchal de France en 1424. Bertrand de Montal fit son testament le 3 juin 1368, et vivait encore longtemps après. Il fut père de cinq enfants :

1° Jean de Montal, qui continua la descendance ;

2° Geraud de Montal, légataire de son père en 1368 et destiné à l'Eglise ;

3° Amaury de Montal, que son père destina à l'Eglise, et qui fut abbé d'Aurillac ;

4° Jeanne de Montal, épouse de Guy de Pestels ;

5° Hélène de Montal, dont la destinée n'est pas connue.

Jean I, seigneur de Montal, de la Roquebrou, de Carbonnières, de Viescamp, de Saint-Victor, etc., etc., fut marié le 20 mai 1370 avec illustre et puissante dame Jeanne de Lavie-Villemur, fille d'Arnaud de Lavie, vicomte de Villemur, qui la rappelle dans son testament de 1382, et de dame Marguerite de Chauvigny de Châteauroux. Jean de Montal mourut en 1418, laissant :

1° Louis de Montal, baron de Montal, de la Roquebrou, de Carbonnières, bailli royal des montagnes d'Auvergne de 1422 à 1433, mort sans postérité;

2° Amaury de Montal, qui, de concert avec Jean, son frère, réclamait l'héritage de Villemur en 1439, et qui était seigneur de Velzic en 1450;

3° Jean II de Montal, qui continua la lignée;

4° Jeanne de Montal, mariée deux fois : 1° avec noble Alzias d'Aigrefeuille, seigneur de Gramat et de Lubersac; 2° le 2 juillet 1425, avec Guillaume de Lestras, seigneur de Peuch-Joslin.

Jean II de Montal, chevalier, seigneur de Montal et de la Roquebrou, de Saint-Victor, de Viescamp, etc., etc., était écuyer d'écurie du roi Charles VII, lorsque, de concert avec Amaury, son frère, il réclama en 1439 la vicomté de Villemur, vacante par la mort d'Arnaud et de Jacques de Villemur, dont ils étaient les plus proches parents. Il ne paraît pas que cette demande fut accueillie. Jean de Montal avait épousé, le 16 décembre 1418, Jeanne de Malemort, fille de Jean, seigneur de Malemort, en Limousin, et de Galienne de Malemort, sa parente. De cette union vinrent :

1° Amaury de Montal, seigneur de Montal, de la Roquebrou, de Carbonnières, Viescamp, Saint-Victor, Glénat, Saint-Paul-des-Landes et de Malemort, bailli royal des montagnes de 1450 à 1459. Il s'allia le 30 novembre 1447 à Blanche

de Gimel, veuve de Pierre de Beaufort, vicomte de Turenne, qui ne lui donna pas d'enfants. Il testa le 20 mars 1472, en léguant une partie de ses biens à Jean de Nozières, son neveu, à charge de porter le nom et les armes de Montal;

2° Guillaume de Montal, qui forma le degré suivant;

3° Hélène de Montal, mariée le 26 juin 1432 à noble Jean de Nozières, seigneur du lieu, qu'elle rendit père d'autre Jean de Nozières, substitué au nom et armes de Montal par Amaury, son oncle, le 20 mars 1472. *Voyez* Nozières-Montal.

4° Gimèle de Montal, mariée avant 1432 à noble Guibert Grenier, seigneur d'Atillac.

Guillaume, *alias* Gilles de Montal, chevalier, seigneur de la Roquebrou, de Carbonnières, de Viescamp et autres lieux, succéda à son frère Amaury en 1473, et testa le 26 octobre 1487. Il avait épousé Alix d'Estaing, fille de Begon d'Estaing et de Jeanne de Lestrange. Leur contrat de mariage est de l'an 1452. Ces époux laissèrent six enfants, savoir :

1° Amaury de Montal, qui continua la ligne aînée;

2° Louis de Montal;

3° Begon de Montal;

4° Guyot de Montal, dont le sort est ignoré;

5° Blanche de Montal, mariée le 23 avril 1490 au seigneur de Castelnau;

6° Hélène de Montal, épouse de Bertrand de Vigier ou de la Vigerie.

AMAURY II, *alias* AMALRIC DE MONTAL, chevalier, seigneur de la Roquebrou, de Carbonnières, de Viescamp, Saint-Victor et autres lieux, gouverneur de la haute Auvergne, épousa Jeanne de Balzac, fille de Robert de Balzac, seigneur d'Entraigues, sénéchal d'Agenois et sœur aînée d'Antoinette de Balzac, épouse de Gabriel de Nozières-Montal. Il fit son testament le 16 juillet 1496, et nevivait plus en 1520. Ses enfants furent :

1° Robert de Montal, chevalier, seigneur de la Roquebrou, de Carbonnières, de Viescamp, etc., etc., lequel étant sur le point de partir pour l'armée, fit son testament le 3 août 1523, laissant l'usufruit de tous ses biens à Jeanne de Balzac, sa mère. Il fut tué dans les guerres d'Italie avant d'avoir été marié;

2° Dorde, *alias* Déodat, ou Dieudonné de Montal, qui suit;

3° Jeanne de Montal, épouse de Charles d'Aubusson, seigneur du Doignon;

4° Anne de Montal, épouse de François de Scorailles, seigneur de Scorailles et de Roussille;

5° Françoise de Montal, mariée en premières noces à Guillot David, seigneur de Lastours, en Limousin, le 28 octobre 1531, et en second lieu à Alain de Durfort.

Outre les enfants légitimes qui précèdent, Amaury II eut deux enfants naturels : Amaury

et Blanche de Montal, légataires de leur père le 16 juillet 1496.

Dorde ou Dieudonné de Montal, chevalier, seigneur de la Roquebrou, de Carbonnières et de Viescamp, succéda à Robert, son frère, mort en Italie. Il était alors protonotaire du Saint-Siége, aumônier du roi et doyen du monastère de Mauriac. Le pape lui accorda dispense pour se marier par bulle du 10e jour des calendes de janvier 1531, et il épousa le 6 février suivant, au château de Clermont-de-Lodève, Catherine de Castelnau, dame de Clermont-de-Lodève, fille de Pierre de Castelnau et de Marguerite de la Tour-Turenne. A ce contrat assistèrent: François de Clermont, cardinal, archevêque d'Auch; Louis de Joyeuse, évêque de Saint-Flour; Jacques de Barthon-Montbas, évêque de Lectoure; Gabriel d'Estaing, seigneur de Murol et de Vernines; Jean d'Estaing, archidiacre de Rodez; Antoine de Saint-Exupéry-Miremont, chanoine de Rodez, et Guillaume, seigneur de Plagnes. De ce mariage vinrent neuf enfants :

1° Gilles de Montal, qui forma le degré suivant;

2° Guyot de Montal, tué au siége de Poitiers en 1569;

3° Alain de Montal, chevalier de l'ordre de Malte;

4° Magdeleine de Montal, mariée au baron de Saint-Chamant, en Limousin;

5° Marguerite de Montal, épouse de François, baron de Gimel, en Limousin;

6° Françoise de Montal, épouse de Jean VIII, baron d'Arpajon, en Rouergue. Elle reprit en personne la ville et le château de Sévérac sur les Calvinistes pendant les guerres religieuses;

7° Louise de Montal, abbesse de Milhaud, en Rouergue;

8° Catherine de Montal, épouse du seigneur de la Faye;

9° Jacquette de Montal, morte sans alliance.

Gilles de Montal, chevalier, baron de la Roquebrou, seigneur de Carbonnières, de Viescamp, de Brives, de Romegoux, de Saint-Victor, Saint-Julien, Lespinasse et autres lieux, capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur et lieutenant-général de la haute Auvergne (1). Il prit part aux événements de son temps en Auvergne, en Limousin et en Languedoc, et mourut des suites d'une blessure qu'il avait reçue à la cheville dans un combat contre Magdeleine de Saint-Nectaire, dame de Miremont, en 1576. Voici comment s'exprime Jean Deluguet, avocat de Pleaux, qui écrivait un demi-siècle après : « *Gilles de Montal mourut d'un coup de pistolet* » *reçu à la cheville du pied, dans une charge au lieu de* » *Rillac, en Limousin, le jour de la Madeleine* 1576, *contre*

(1) Chabrol a mal à propos attribué les qualités et les actions de Gilles de Montal à Gabriel de Nozières-Montal, seigneur de Valens, dont l'existence, bien que très-honorable, fut plus modeste. (Voyez *Nozières*.)

» *Henri de Bourbon-Lavedan, qui s'en retournait à Miremont.* »

Deluguet n'indique pas la main d'où partit le coup; mais plusieurs auteurs contemporains, dont les assertions ont été souvent reproduites, désignent Madeleine de Saint-Nectaire, dame de Miremont, comme ayant blessé mortellement le baron de Montal.

Gilles de Montal avait épousé, en 1571, Catherine d'Ornesan, fille de Jacques-Claude d'Ornesan, baron de Daurade et de Noailhan, gouverneur de Metz, et de dame Brunette de Cornil, dame de Moulin-d'Arnac, en Limousin. Catherine d'Ornesan se remaria, en 1581, avec Antoine de Roquelaure, créé maréchal de France en 1614. Elle avait eu de son premier mari une fille unique :

Rose de Montal, baronne de la Roquebrou, dame de Brives, de Viescamp, de Saint-Victor, et autres lieux. Elle était encore sous la tutelle de sa mère en 1586, et se maria le 19 septembre 1593 avec François de Pérusse d'Escars, baron de Merville, sénéchal de Guienne et gouverneur de Bordeaux. Elle fit ériger la baronnie de la Roquebrou en marquisat, par lettres de 1614. *Voyez* PÉRUSSE D'ESCARS.

ARMOIRIES. — D'azur, à trois coquilles d'argent; au chef d'or.

(Voyez pl. 9, fig. 8.)

Outre la fille légitime dont on vient de parler, Gilles de Montal avait eu de Delphine Doleth un fils naturel, Vincent de Montal, écuyer, demeurant à Montvert lorsqu'il fut légitimé par lettres du roi Henri IV, au mois d'octobre 1604.

On trouve ensuite : Claude de Montal, domicilié à Montvert, dont les titres furent soumis au conseil d'État en 1666. — Antoinette de Pestels, veuve de Claude Montal, écuyer, seigneur de Salvagnac, paroisse de Siran, fit foi-hommage au roi en 1699, à raison des seigneuries de Salvagnac et de Teissières, et transigea en 1700 avec Jacques de Pestels, son frère, au sujet du domaine noble du Monteil et de Frayssinet, paroisse de Saint-Martin-de-Valois-sous-Tournemire (1).

Il n'y a que peu d'années que M. de Montal, propriétaire à Ayrens et à Siran, canton de la Roquebrou, figurait sur la liste des électeurs du département du Cantal.

SEIGNEURS D'YOLET, DE PUY-MOURIER, DE LA BACCALARIE, etc., etc.

Bernard, ou plutôt Bertrand et Durand de Montal, seigneurs d'Yolet et de la Baccalarie en 1284, vraisemblablement les mêmes que Durand et Bertrand de Montal, sei-

(1) *Noms féodaux*, p. 742.

gneurs de Montal, de la Roquebrou, de Carbonnières et de Viescamp; mais il paraît qu'il s'y forma plus tard un rameau dont on ne connaît pas l'époque précise de séparation de la souche. — Louis de Montal (peut-être le même qui fut bailli des montagnes en 1433), est rappelé dans un acte de Catherine de Favars, sa veuve, tutrice de Pierre de Montal, seigneur d'Yolet et de Puy-Mourier, en 1435. — Bernard de Montal, seigneur d'Yolet et de Puy-Mourier, vivait en 1470. — Et Bonnet de Montal, seigneur d'Yolet, se trouve compris au nombre des gentilshommes d'Auvergne qui obtinrent des lettres d'exemption de service militaire en 1475, comme étant employés à celui de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours.

Seigneurs de la Prade, de l'Hôpital, Delchamp et de Roques (paroisses de Saint-Paul-des-Landes, de Giou, d'Arpajon et autres).

Ce fut encore un Louis de Montal qui forma cette branche. Il fut inscrit à l'armorial de 1450. La filiation a été prouvée depuis Josselin de Montal, marié le 16 sptembre 1472 à demoiselle Basile de Quezac, ou Queyrat. Il testa le 16 octobre 1500.—Pierre de Montal, époux d'Isabeau de Salles, fit foi-hommage pour les fiefs de Tournemire et de Saint-Martin, en 1502, et testa le 10 mars 1540.— Josselin II, de Montal, seigneur de la Prade, époux de Rose de Faucher-de-Sainte-Fortunade, fit aussi ses dernières dispositions le 15 juillet 1566.—Jean de Montal s'allia le 14 mai 1572 avec Marguerite de la Roque-Senézergues, de laquelle il eut, entre autres enfants:

Antoine de Montal, seigneur de La Prade, père de trois fils qui suivent :

1° Charles de Montal, marié le 14 juin 1661 à Madeleine de Cebier (incertain) ;

2° Louis de Montal, seigneur du Teil, marié le 5 mars 1646 à Marguerite de Flory ;

3° François de Montal, sieur de Roques, près de Giou, marié le 20 mars 1656, à Marguerite Delmas, de laquelle naquirent trois fils, Pierre, Guy et Bonnet de Montal.

Ils furent tous maintenus dans leur noblesse, en 1666, ainsi que Jean de Montal, leur cousin germain, qui, de son mariage avec Rose de Roquemaurel, avait alors deux fils nommés Patrice et Jean.—Antoine-Claude de Montal de la Marque, né à Aurillac le 27 mai 1744, capitaine au régiment de Foix depuis le 17 avril 1755, était chevalier de Saint-Louis en 1790.

ARMOIRIES. — De gueules, fretté d'or et semé de coquilles de même dans les claires-voies.

(Voyez pl. 9, fig. 9.)

DE MONTAMAT, seigneurs de Montamat, de Polminhac, de Murat-l'Agasse, de Folholles, de Messilhac, et autres lieux en Carladez. — Cette maison paraît avoir été une branche apanagée de la maison de Bénavent, cadette des vicomtes de Carlat, comtes de Rodez. Guibert

et Aldebert de Montamat figurent dans divers actes de 1261, 1278 et 1287. — Pierre et Guibert de Montamat vivaient en 1308. — Guibert de Bénavent, coseigneur de Montamat, fit foi-hommage au vicomte de Carlat en 1317. — Pons de Montamat renouvela cette formalité en 1330 et 1354. — Amblard de Montamat et Adhémar de Montjoui furent témoins d'un acte semblable de Guy de Lavernhe, autre vassal de Carlat en 1350. — Pierre Bénavent, seigneur de Montamat et de Messilhac, céda le mas de la Garde, paroisse de Raulhac, à Pierre de la Garde en 1406. — Jean de Montamat, seigneur de Montamat, Polminhac et de Folholes, inscrit à l'armorial de 1450, portait les armes pleines de Carlat, qui sont : *de gueules au lion d'or*. — Bernard de Bénavent, seigneur de Messilhac, et Jean de Montamat, son fils, étaient au service de Jacques d'Armagnac, vicomte de Carlat, duc de Nemours, en 1475. Jean vivait encore en 1489, et fut père de Jacques de Montamat, seigneur des mêmes terres, qui laissa de Catherine de Lestang, sa femme, une fille nommée Anne, dame de Montamat, mariée en 1510 à Guy V, de Pestels. La postérité de Jacques paraît avoir fini en la personne de Jacquette de Montamat, fille et héritière d'autre Jean de Montamat en 1549. Celle-ci dut s'allier à un seigneur de la maison de Saunhac, en Quercy, puisque Marguerite de Saunhac, héritière de Montamat et de Messilhac, déjà veuve de deux maris, porta les biens de sa maison à son troisième époux, Raymond Chapt de Rastignac, par contrat du 16 août 1579. Une autre alliance, dont nous ne connaissons pas la date, les a fait passer dans la famille

de Greil de la Volpilière, qui en jouit encore actuellement (1).

Une autre branche de la maison de Montamat subsistait en Rouergue au commencement du dix-septième siècle. Elle était alors représentée par noble Jean-Charles de Montamat, qui, par contrat du 8 mai 1617, épousa noble Paule de Corneillan, fille de feu Antoine de Corneillan, en son vivant vicomte de Corneillan, seigneur de Saint-Germain, et de Jeanne de Lau. De ce mariage naquirent : 1° Charles de Montamat, chanoine de Rodez et archidiacre de Saint-Antonin ; 2° deux autres fils morts au service du roi en 1647; 3° Jeanne de Montamat, religieuse à Auch. Ce rameau avait adopté les armes des vicomtes de Corneillan, qui sont : *Ecartelé*, *aux* 1er *et* 4e *d'or, à trois corneilles de sable; aux* 2e *et* 3e *de gueules, à une croix d'or tréflée* (2).

MONTANIER. — Si cette famille a acquis la noblesse, elle l'a vraisemblablement puisée dans l'exercice de la charge de trésorier de France, dont l'un de ses membres fut revêtu avant 1730, si toutefois elle réunissait les conditions fixées par les édits sur cette matière. Elle paraît originaire de Dorat, près de Thiers, où elle était représentée, en 1512 et 1515, par Etienne Montanier, qui reconnut alors tenir en fief, maison, domaine et bois au territoire

(1) *Noms féodaux*, p. 93, 991.—*Tablettes historiques de l'Auvergne*, t. III, p. 97.—*D. Coll.*—*Chabrol*, t. IV, p. 689, voyez *Bénavent, Carlat, Avaton* , *La Gleisolle*,)

(2 *Comte de Waroquier*, t. VII, p. 287.

d'Asnières, à charge de faire le guet au château de Thiers les jours de marché. — Gilbert Montanier était bailli et juge ordinaire de l'abbaye du Moutier en 1568. — Feu M. Montanier, *trésorier de France*, est rappelé dans un acte de foi-hommage rendu par Madeleine Arnoux, sa veuve, dame de Messeix, en 1730. — Etienne Montanier, ancien officier de l'armée de Condé, fut décoré de l'ordre de Saint-Louis, le 8 octobre 1814, et Marie-Ambroise Montanier obtint la même faveur le 12 mars 1817. Ce dernier est décédé à sa campagne de Plauzat en décembre 1844, ne laissant que deux filles mariées, l'une à M. de Laroche, et l'autre à M. de Bonnefoy du Bourbonnais (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

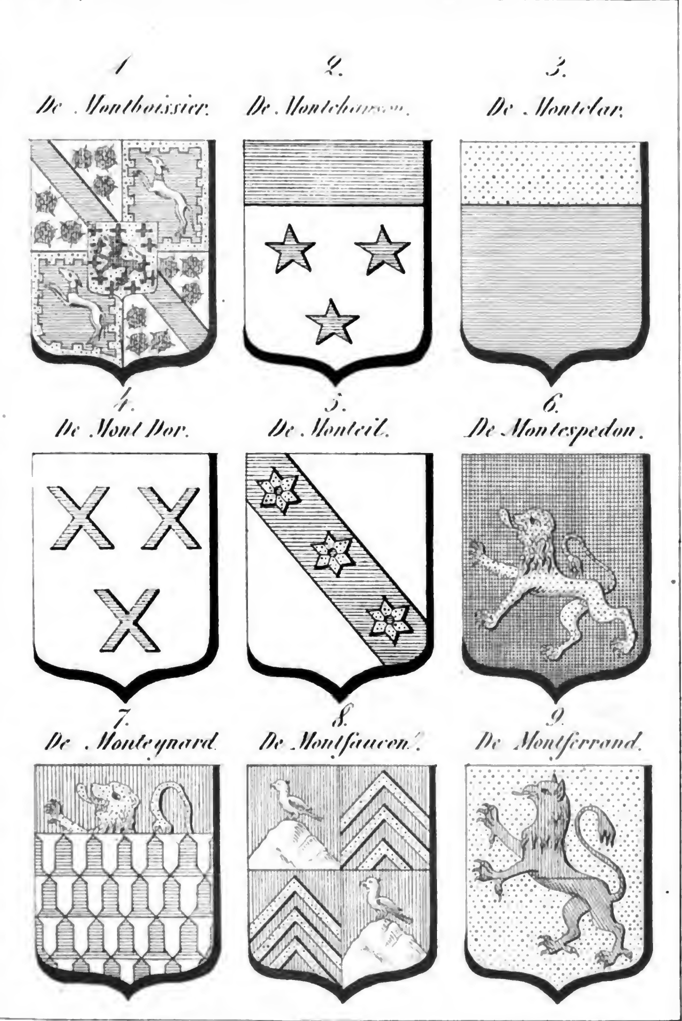
DE MONTBOISSIER-BEAUFORT-CANILLAC, barons de Montboissier, seigneurs d'Arlanc, de Roche-Savine, d'Aubusson, etc., marquis de Pont-du-Château, de Canillac, comtes d'Alais, de Saint-Cirgues et de Champeix, vicomtes de Valernes, etc., etc.

Les premiers monuments qui fassent connaître la maison de Montboissier la présentent avec des caractères de grandeur et d'illustration qui ne sont le partage que d'un très-petit nombre de familles, même de celles que l'on considère à juste titre comme les premières et les plus considérables du royaume.

(1) *Noms féodaux*, p. 30 et 622. — *Imberdis*, t. I, p 136. — *Annuaire du Puy-de-Dôme*, 1822.—*L'Union provinciale* du 11 décembre 1844.

Nobiliaire d'Auvergne.

T. IV. Pl. 10.



Lith. Perol,

Dès que la fixité des noms permet d'en suivre la trace jusque dans l'obscurité des dixième et onzième siècles, on voit les seigneurs de Montboissier figurer au rang des hauts barons ou grands vassaux de l'Auvergne, se distinguer entre eux par plusieurs fondations mémorables, dont l'une, entre autres, atteste la richesse et la puissance de ces seigneurs sous la dynastie carlovingienne, et depuis lors intervenir dans les traités et prendre part à toutes les affaires importantes de cette province.

Cette existence élevée a été soutenue par huit cents ans de services rendus à la patrie et à la religion, et par des illustrations que l'histoire a consacrées.

Nous voyons cependant qu'elle n'est pas la seule à laquelle cette maison puisse prétendre par son origine. — En effet, indépendamment du titre de *princes*, dont les seigneurs de Montboissier sont qualifiés par les anciennes chartes, les temps nous ont transmis le témoignage d'un auteur qui, écrivant pour ainsi dire près du berceau de cette famille, nous apprend qu'elle tirait son extraction d'une race puissante et souveraine (1).

Cette opinion n'est pas nouvelle. L'auteur qui le premier s'en soit rendu l'organe existait dans le milieu du douzième siècle. Si son témoignage n'a pas éclairci et précisé, pour le rendre plus sensible à la distance où nous nous trouvons, le fait important qu'il constate, il sert du

(1) Voyez la *Chronique* de Pierre de Poitiers, religieux de l'ordre de Cluny, contemporain de Pierre de Montboissier, surnommé *le Vénérable*.

moins à expliquer l'éclat et la grandeur originaires des seigneurs de Montboissier. Il répand un nouveau jour sur les actes nombreux de leur pieuse munificence, et justifie les relations de parenté et d'intérêt qu'on voit établies entre eux et plusieurs familles comtales dans les douzième et treizième siècles. On conçoit dès lors que le chef de cette maison ait appelé à recueillir ses biens, en cas d'extinction de sa race, un prince du sang royal de France, et qu'il ait nommé, en 1246, le propre frère du roi saint Louis à la tutelle de son fils mineur.

Le château de Montboissier, appelé dans les anciens titres latins *Mons Buxerius, de Monte Buxerio* ou *de Monte Busserio*, est situé, comme l'indique la signification de son nom, sur une montagne couverte de buis, distante de trente-deux kilomètres de Clermont. Quoique ce château fût le séjour ordinaire de ses anciens possesseurs, c'était la petite ville de Culhat, située sur le chemin de Clermont à Ambert, qui était le chef-lieu de la baronnie de Montboissier. Nombre de fiefs et de châteaux environnants relevaient à foi et hommage de cette baronnie, qui elle-même relevait des évêques de Clermont.

L'opinion des auteurs qui ont écrit avec le plus d'autorité sur l'histoire d'Auvergne (1), attribue une origine commune aux maisons *de Montboissier* et *de Montmorin*.

(1) L'abbé Faydit, — *Histoire manuscrite d'Auvergne*, par Audigier, t. I, p. 265. — *Coutume d'Auvergne*, par Chabrol, t. IV, p. 377.

L'analogie presque complète des armoiries (2), le voisinage des possessions et d'autres rapports plus ou moins éloignés favorisent beaucoup cette opinion. Il est d'ailleurs constant que le nom de Montmorin se prononce par le peuple, en Auvergne, *Montmoris* ou *Montmauris*, et que les premiers auteurs de la maison de Montboissier ont porté pendant plusieurs générations le nom *Maurice ;* mais le défaut de renseignements plus certains laisse peu d'espoir qu'on puisse aller un jour au-delà de ces conjectures.

Dans le commencement du seizième siècle, et par suite d'un mariage contracté au milieu du siècle précédent, la maison de Montboissier a été appelée à recueillir les biens des seigneurs de Canillac, dernière branche survivante de la maison de Roger de Beaufort, à la charge d'en perpétuer le nom et les armes. La fidélité avec laquelle les clauses de cette substitution ont toujours été observées, a paru d'autant plus remarquable à plusieurs écrivains, que le nom de Montboissier, disent-ils, était de beaucoup préférable à celui de Beaufort-Canillac, quoique cette dernière maison eût été souveraine et qu'elle se fût acquis de grandes illustrations dans l'église.

Hugues-Maurice, premier du nom, seigneur de Montboissier, surnommé le Décousu, le premier seigneur de Montboissier dont le nom soit parvenu jusqu'à nous, vivait sous le règne de Lothaire. Lui et sa femme *Isen-*

(2) Celles de la maison de Montmorin sont : *de gueules, semé de molettes d'éperon d'argent, au lion de même, brochant.*

garde, au retour d'un pélerinage à Rome, s'étant arrêtés à Suze pour accomplir le vœu qu'ils avaient formé, fondèrent, vers l'an 960, sur le mont Piscarien, en Piémont, à 12 milles des Alpes, la célèbre abbaye de Saint-Michel de la Cluse, dont ils avaient acheté le fonds du marquis d'Ivrée, et la dotèrent des prieurés de Salviat, de Culhat et d'Arlenc, en Auvergne, que le même seigneur de Montboissier avait fondés.

Hugues-Maurice, son fils, seigneur de Montboissier, désigné quelquefois sous le seul nom de Maurice, est cité dans deux chartes des années 1045 et 1050, et dans une troisième sans date du prieuré de Sauxillanges. On lui donne pour femme Alix de Polignac, qui d'après l'ordre des temps, devait être sœur du vicomte Armand III. Il fut père de Hugues III qui suit :

Hugues-Maurice, troisième du nom, chevalier, qualifié prince de Montboissier, naquit dans les premières années du onzième siècle. On le voit intervenir avec Maurice de Montboissier, son père, dans une charte du prieuré de Sauxillanges de l'année 1045, et autoriser la donation faite vers le même temps à ce monastère, par Gérald, cellérier, fils de Pierre, de la dîme qu'il avait sur le lieu de *Las Costas*, en présence d'Albert de Boisse, d'Humbert de Molette et de plusieurs autres chevaliers, et du consentement, porte la charte, de messire Hugues, prince de Montboissier. Il vivait encore en 1080. Ses enfants furent : Pierre Ier, dont l'article suit, Guillaume Maurice, seigneur d'Arlenc, et Pons Maurice de Montboissier, abbé de la Chaise-Dieu.

Pierre-Maurice, premier du nom, qualifié prince de Montboissier, ainsi que son père, fut témoin d'une donation faite, vers l'an 1101, par Guillaume de Baffie, aux religieux de Sauxillanges. Il fit le voyage de la Terre-Sainte et mourut à son retour. Il fut enterré dans l'église de Sauxillanges. Indépendamment de sa haute naissance, ce seigneur était doué des plus rares qualités. Pierre de Poitiers en déplore la perte dans un passage de sa chronique et dit que la lumière et l'honneur de sa patrie et l'ornement de la Gaule seraient ensevelis avec lui, s'il n'avait laissé de généreux enfants, dans lesquels on voyait revivre avec éclat toutes ses vertus. Ringarde, son épouse, cousine du duc de Nevers, se retira, l'an 1115, après la mort de son mari, dans le monastère de Marcigny, où elle se fit religieuse. Elle mourut le 24 juin 1134 ou 1135, et fut mise au rang des saintes. De ce mariage sont nés huit enfants :

1° Othon, mort sans postérité ;

2° Hugues, qui n'eut que deux filles;

3° Eustache, premier du nom, qui a continué la descendance ;

4° Héracle ou Héraclius de Montboissier, reçu chanoine de Lyon en 1139, et nommé archevêque de la même ville en 1153;

5° Pons de Montboissier, religieux de l'abbaye de la Cluse, puis abbé de Vezelay en 1138;

6° Jourdain de Montboissier, religieux de la Chaise-Dieu, et successivement grand-prieur et abbé en 1146;

7° Pierre-Maurice de Montboissier, surnommé le Vénérable, né vers l'an 1091. Consacré à Dieu par sainte Ringarde, sa mère, dans le monastère de Sauxillanges, il reçut l'habit religieux des mains de saint Hugues, abbé de Cluny, à l'âge de 16 ou 17 ans. Successivement prieur de Vezelay et de Domné, il fut élu le 22 août 1122, à peine âgé de 30 ans, abbé et général de Cluny. Pierre le Vénérable est connu dans l'histoire pour l'un des personnages les plus illustres du XIIe siècle;

8° Armand-Maurice de Montboissier, prieur de Cluny et de Manglieu, en Auvergne.

Eustache, premier du nom, sire de Montboissier, étant sur le point de faire le voyage à la Terre-Sainte, fit don, en 1141, au monastère de la Chaise-Dieu, des terres qu'il possédait dans le prieuré de Saint-Dier, au diocèse de Clermont. Il avait épousé Héraclée, dame de Roche-Savine, fille et héritière d'Etienne de Polignac, dit de Roche-Savine, laquelle le rendit père de :

1° Héracle, premier du nom, dont l'article suit;

2° Hugues, dit de Roche-Savine, seigneur de Saint-Bonnet et de Novacelle.

Heracle, premier du nom, seigneur de Montboissier, est mentionné dans deux chartes des années 1190 et 1224 (1). Il eut trois fils de Marguerite d'Oliergues :

(1) *Chabrol — Coutume d'Auvergne*, t. IV, p. 353.

1° Eustache, deuxième du nom;

2° Armand-Maurice de Montboissier, seigneur de Roche-Savine, de Saint-Bonnet, de Novacelle et de la Roue.

EUSTACHE, deuxième du nom, seigneur de Montboissier, chevalier, acquit, en 1227, un tènement et quelques cens situés dans les dépendances de Tolhose, paroisse d'Auzelle ; et, la veille de la fête de saint Philippe et saint Jacques 1232, il reçut l'hommage que lui fit Hugues de Roche-Savine, pour les terres de Saint-Bonnet et de Novacelle. Au mois de juin 1236, il échangea le fief qu'il possédait au château de Saint-Babel avec Guillaume, comte de Clermont, qui l'affranchit d'une redevance qu'il payait à Guillaume de la Roche, chevalier. Par un autre échange qu'il fit, en 1238, avec Hugues de la Tour, évêque de Clermont, il céda à ce prélat la seigneurie d'Yssandolanges pour celle de Léothoing. Se trouvant à la cour du roi saint Louis, dans le temps où ce prince avait fait vœu de conquérir la Terre-Sainte, Eustache de Montboissier, qui sans doute se préparait à l'accompagner dans cette expédition, fit, par lettres datées de Paris au mois de février 1246 (1), les dispositions suivantes : Il ordonna que, s'il venait à mourir avant qu'Eustache de Montboissier, son fils, eût atteint la 21e année de son âge, la tutelle de celui-ci fût remise, ainsi que l'administration de tous ses biens, à son très-cher seigneur Alphonse, comte de Poitiers

(1) Ces lettres existent en original aux archives nationales.

(frère du roi), qui en ferait la remise au même Eustache de Montboissier, lorsqu'il aurait atteint sa majorité, et le recevrait en homme-lige ; et pour le cas où ce même fils viendrait à mourir avant le seigneur de Montboissier, son père, il institua le comte de Poitiers son héritier dans tous ses biens, excepté le château de Montboissier, avec ses dépendances, cent marcs d'argent et quelques portions de terre qu'il se réserva pour lui, avec la faculté d'en disposer à sa volonté. On voit par des lettres d'Alphonse, comte de Poitiers, du mois de juillet 1249, qu'à cette époque Eustache II de Montboissier avait cessé de vivre. On lui donne pour femme Marguerite de Maymont, dont il eut :

1° Eustache III, qui suivra ;

2° Marguerite de Montboissier, mariée, vers l'an 1260, avec Agnon II de Maymont, seigneur d'Oliergues.

Eustache, troisième du nom, seigneur de Montboissier, d'Aubusson, de Boissonnelle et du Monteil, est nommé parmi les principaux seigneurs et barons du comté d'Auvergne, qui, le jour de la fête de saint Blaise 1253, écrivirent à Alphonse, comte de Poitiers et de Toulouse, pour se plaindre des infractions faites aux usages et priviléges de la province par les officiers du roi, qui, sans le consentement du comte d'Auvergne, étaient intervenus dans les démêlés de ce comte avec l'évêque de Clermont (1). En

(1) *Histoire de la maison d'Auvergne*, par Baluze, t. II, p. 376.

1266, Eustache III reconnut tenir son château de Montboissier de l'évêque de Clermont (1). Il fit un accord, au mois de juillet 1268, avec le même Alphonse, comte de Toulouse, qui, pour l'indemniser des revenus de ses terres, dont il avait eu la disposition, comme son tuteur, pendant sa minorité, lui donna le fief de Montrevel, en Auvergne, à la charge de lui en faire foi et hommage. L'an 1289, le roi Philippe-le-Hardi confirma les droits et franchises de la terre de Montboissier, et déclara que celles d'Aubusson et de Boissonnelle étaient mouvantes de la couronne depuis l'année 1253. Au mois de septem-1302, Eustache fit son testament, par lequel il substitua graduellement ses terres à ses fils et aux héritiers mâles de son nom. Il y fit un legs au roi Philippe-le-Bel, et d'autres à tous les chevaliers, écuyers et damoiseaux de son domaine, et prescrivit sa sépulture près de la tombe de son père, dans le cimetière de l'abbaye de Montpeyroux. Il mourut entre les années 1304 et 1309. Il n'eut qu'une fille de son mariage avec Alix Dauphine, fille de Robert, comte de Clermont. Tiburge Adhemar, fille de Lambert Adhemar, seigneur de la Garde, sa seconde femme, lui donna quatre enfants, dont l'aîné Eustache, quatrième du nom, chevalier, seigneur de Montboissier, mourut jeune, et auquel son père substitua Héracle, son frère puîné.

Héracle de Montboissier, damoiseau, qualifié *noble*

(1) *D. Estiennot*, t. IV, p. 376.

et *puissant homme*, seigneur d'Aubusson et du Monteil, reçut ces deux châteaux de son père, avec 700 livres tournois de rente, dans son contrat de mariage, passé à Saint-Just, près du château de Maymont, en 1307, avec Agnès de Chastel-Perron, de laquelle il eut deux fils et une fille.

Jean de Montboissier, premier du nom, son fils aîné, chevalier, seigneur d'Aubusson, de Boissonnelle, du Monteil, etc., qualifié *haut* et *puissant seigneur* comme le furent depuis tous ses descendants, servait le roi Philippe de Valois en 1339, avec huit écuyers composant sa compagnie, et mourut en 1350. Il avait épousé, au mois d'août, vers l'an 1330, Jeanne Flotte de Ravel, fille de Guillaume Flotte, chancelier de France, de laquelle sont provenus un fils et quatre filles; le fils fut :

Louis de Montboissier, premier du nom, qualifié *magnifique* et *puissant homme*, damoiseau, puis chevalier, sire ou baron de Montboissier, seigneur des châtellenies d'Aubusson, de Boissonnelle, du Monteil, de Vaux-Meaude, etc., rendit hommage au duc de Bourbon en 1343 et 1352, pour divers biens et cens qu'il possédait en Nivernais et en Bourbonnais. Il obtint, au mois d'octobre 1375, une lettre apostolique portant défense au prieur, curé et habitants de Culhat, de construire dans ce lieu un fort qu'ils avaient commencé. Louis de Montboissier épousa, le 22 octobre 1355, Marthe de la Roche, fille de magnifique seigneur Hugues de la Roche, seigneur de Châteauneuf et de Tournoëlle. Il mourut en 1414, après avoir institué Louis, son fils aîné, son héritier universel; mais comme celui-ci ne laissa pas d'enfants, Jean, son

second fils, continua la lignée. Pierre, le quatrième de ses fils, fut la souche des marquis de CANILLAC, comtes d'ALAIS.

JEAN DE MONTBOISSIER, deuxième du nom, baron de Montboissier, seigneur d'Aubusson, etc., fit un partage avec son frère Pierre des biens délaissés par Louis Ier et Louis II, leurs père et frère. En 1431, il fut l'un des principaux seigneurs de la basse Auvergne, qui prirent part aux délibérations des trois ordres, relatives à la subvention de 15,000 livres tournois octroyée au roi Charles VII. Lui et le maréchal de la Fayette reçurent chacun une somme de 50 livres tournois pour les défrayer des dépenses qu'ils avaient faites dans cette occasion, selon la décision des états du 12 février de la même année. Il ne vivait plus en 1439. Il n'eut que deux filles de Catherine de Chassignolles, sa femme.

MARQUIS DE CANILLAC, COMTES D'ALAIS, etc.

PIERRE DE MONTBOISSIER, deuxième du nom, seigneur d'Aubusson et de la Faurie, légataire de Louis, premier du nom, baron de Montboissier, son père, substitué à ses deux frères, épousa avec dispense, en 1425, Jeanne de Chastillon, fille de Gaucher de Chastillon, chambellan du roi Charles VI, et petite-fille de Gaucher de Chastillon, grand-maître des eaux et forêts de France. Il mourut vers l'an 1438, laissant deux fils, Jean III qui suit, et Guillaume de Montboissier, chanoine-comte de Brioude, puis de Lyon en 1470.

Jean de Montboissier, troisième du nom, seigneur d'Aubusson, de Boissonnelle, etc. Il épousa d'abord Jeanne de Gaillonnel, morte sans enfant, puis Isabeau de Beaufort, fille de Louis de Beaufort, seigneur de Canillac, comte d'Alais, vicomte de la Motte et de Valernes. De ce mariage sont venus quatre fils et trois filles, entre autres:

Jean de Montboissier, quatrième du nom, chevalier, baron de Montboissier, seigneur d'Aubusson, de Boissonnelle, de la Faurie, du Monteil, de Vaux-Meaude et de Hauterive, fils aîné de Jean III, testa en 1519. Il avait épousé, le 18 août 1483, Marguerite de Vienne, qui lui donna six enfants, dont l'aîné fut :

Jacques de Montboissier, fils aîné de Jean IV, chevalier, baron des mêmes lieux et de Langeac, de Canillac, de Pont-du-Château, d'Anduse, des Martres, de Monton, d'Aurouse, etc., comte d'Alais, et en cette qualité premier baron-né des Etats du Languedoc, vicomte de Valernes, fut institué, le 30 avril 1511, donataire et héritier universel de Jacques de Beaufort, seigneur de Canillac, son grand-oncle, à la charge par lui et ses descendants, de relever et porter à perpétuité le nom et les armes de *Beaufort* (1). Il confirma cette donation en 1513 dans le contrat du premier mariage de Jacques de

(1) Indépendamment des terres déjà citées, celles de Veyre, de Saint-Martial, de la Motte-Canillac, Verfeuil, Saint-Etienne de Val-Francisque, Porcin, Lussat, Fouillouse, Saint-Laurent de Ribeder, La Roche, Saint-Urcize, La Trinitat et La Garde, près de Rodez, firent partie de la succession.

Montboissier avec Françoise de Chabannes, fille de Jacques de Chabannes, seigneur de la Palisse, maréchal et grand maître de France, gouverneur du duché de Milan. Il épousa en secondes noces, le 17 novembre 1526, Charlotte de Vienne. En 1537, il fit un partage entre ses enfants, et assura la terre de Montboissier à Marc, fils aîné de son premier mariage. Jacques de Montboissier eut huit enfants, quatre du premier lit et quatre du second. Du premier lit issut Marc qui suit, et du second lit, Jean VI, auteur de la branche des vicomtes de la Motte et de la Roche-Canillac.

Marc de Beaufort-Montboissier, marquis de Canillac, comte d'Alais, premier baron-né des Etats du Languedoc, vicomte de Valernes, seigneur de Bagnols, d'Anduse, de Pont-du-Château, etc., chevalier de l'ordre du roi. Il vécut jusqu'en 1582, et laissa du mariage qu'il avait contracté le 3 décembre 1537, avec Catherine de la Queuille, dame de Châteauneuf-du-Drac, en Auvergne, Jean, cinquième du nom, qui suit :

Jean de Beaufort-Montboissier, cinquième du nom, marquis de Canillac, comte d'Alais, vicomte de Valernes, seigneur d'Aubusson, de la Motte, de Langeac, de la Queuille, de Bagnols, de Saint-Urcize, de la Trinitat, de Châteauneuf, de Saint-Cirgues, etc., baron de Montboissier, échangea le comté d'Alais avec le connétable Henri de Montmorency, pour les terres de Saint-Cirgues et de Chidrac, en basse Auvergne. Il fut conseiller du roi en ses conseils, chevalier de son ordre, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances, lieutenant-géné-

ral au gouvernement d'Auvergne, et ambassadeur extraordinaire à Constantinople. Ce seigneur a joué un rôle important dans les événements du règne de Henri III. Il fut tué devant le château de Saint-Ouen, en Touraine, le 29 avril 1589, ayant un commandement supérieur dans l'armée du duc de Mayenne. Il avait épousé, le 14 février 1565, Gilberte de Chabannes, de laquelle survinrent deux fils et quatre filles, parmi lesquels nous citerons :

Jean-Timoléon de Beaufort-Montboissier, marquis de Canillac, comte de Saint-Cirgues et de Saint-Laurent de Champeix, vicomte de Valernes, baron de Montboissier, etc., capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du roi, lieutenant pour S. M. en basse Auvergne, épousa en 1596 Gasparde Mitte de Miolans, fille de Jacques Mitte, comte de Miolans, qui donna le jour à Jacques-Timoléon qui suit :

Jacques-Timoléon de Beaufort-Montboissier, marquis de Canillac, comte de Saint-Cirgues et de Saint-Laurent de Champeix, vicomte de Valernes, baron de Châteauneuf du Drac, etc. Les enfants qu'il eut de sa femme, Catherine Martel de Tréfort, furent au nombre de trois, dont Charles-Timoléon, et deux enfants naturels qui furent légitimés.

Charles-Timoléon de Beaufort-Montboissier, marquis de Canillac, etc., né en 1629, eut acte de la présentation de ses titres de noblesse de M. de Fortia, intendant d'Auvergne, le 6 mai 1668. Il avait épousé, en 1667, Claire-Julie Hurault de l'Hospital. Il mourut en 1678, ne laissant que Philippe qui suit :

Philippe de Beaufort-Montboissier, titré prince de

Combret, marquis de Canillac, comte de Saint-Cirgues, etc. Le 8 décembre 1674, il obtint un brevet de retenue d'exempt de la compagnie de Duras, des gardes du corps du roi. Il fit sa première campagne à l'armée qui couvrit le siége de Luxembourg en 1684, obtint, le 20 août 1688, une commission pour tenir rang de capitaine de cavalerie, et se trouva à l'attaque de Valcourt en 1669, à la bataille de Fleurus en 1690, au siége de Mons et au combat de Leuse en 1691. Devenu colonel du régiment de Rouergue, par commission du 30 avril 1692, il assista à plusieurs nouveaux combats. On le créa brigadier d'infanterie le 29 janvier 1702. Pendant les années 1703 et 1704, il fut employé en Languedoc sous les maréchaux de Montrevel et de Villars, et fut promu au grade de maréchal-de-camp, le 26 octobre de cette dernière année. Le 6 mai 1720, on le nomma lieutenant-général en Bas-Languedoc. Le marquis de Canillac mourut à Paris du 23 au 29 janvier 1725, ne s'étant pas marié, et fut le dernier de sa branche.

Vicomtes de la Motte et de la Roche-Canillac, comtes de Montboissier.

Jean de Beaufort-Montboissier, cinquième du nom, fils puiné de Jacques, baron de Montboissier, et de Charlotte de Vienne, sa seconde femme, reçut de son père en apanage, au mois de novembre 1537, la vicomté de la Motte-Canillac, près de Brioude, avec les seigneuries de Pont-du-Château, d'Aubusson, d'Aurouse, de la Fouillouse, de Lussat, des Martres, de Monton, de Veyre,

ainsi que les péages de Montferrand, de Riom et du Breuil. Il épousa, le 5 juillet 1562, Jeanne de Maumont, et laissa sept enfants, dont le premier suit. Le troisième fut auteur de la branche des *marquis* de Pont-du-Château, et du quatrième descendent les seigneurs et comtes de *Hauterive*.

Jean-Claude de Beaufort-Montboissier-Canillac, vicomte de la Motte, seigneur de Dienne, de la Roche et de Mauriac, chevalier des ordres du roi, gentilhomme ordinaire de la chambre, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances, conseiller aux conseils d'Etat et privé, et lieutenant-général de la basse Auvergne, perdit une jambe à la guerre pour le service du roi. Ce fut lui et le marquis de Canillac qui déterminèrent la ville de Riom à se soumettre volontairement à Henri IV, au mois de septembre 1594. Il avait épousé Gabrielle, dame de Dienne. Leurs enfants furent au nombre de six, dont :

Gilbert de Beaufort-Montboissier, vicomte de la Motte-Canillac, tué dans une sortie, pendant le siége de Montauban, le 2 février 1622. Il avait épousé en 1618 Claude d'Alègre, qui lui donna trois fils : 1° Gabriel, qui fut décapité à Clermont, par arrêt des grands jours d'Auvergne, du mois d'octobre 1665, et qui n'eut qu'une fille ; 2° Gaspard, qui a continué la descendance, et François, qui n'eut pas de postérité.

Gaspard de Beaufort-Canillac-Montboissier, seigneur de la Roche-Canillac et de Chassaignes, vivait en 1665. De son mariage avec Françoise-Marie d'Auriouse, dame de Cusse, sont provenus un fils et deux filles.

Ignace de Beaufort-Canillac-Montboissier, vicomte de la Roche-Canillac, seigneur de Chassaignes, de Saint-Quentin, etc., qui épousa Louise Motier de Champetières. Il laissa trois fils : le premier, Pierre-Charles, vicomte de Canillac, patrice romain, prince de l'Eglise, lieutenant-général des armées du roi, mort sans postérité. Le second, Edouard, continua la descendance, et Claude-François fut chanoine-comte de Brioude.

Edouard de Beaufort-Montboissier, comte de Canillac, capitaine de cavalerie dans le régiment de Clermont-Prince, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, avait été reçu, le 21 juin 1714, chevalier de l'ordre de Malte en la langue d'Auvergne. Il quitta cet ordre en 1749, et s'allia à Anne-Elisabeth de Troussebois. De ce mariage sont issus trois enfants : Ignace, patrice romain, prince de l'Eglise, premier gentilhomme de Monseigneur le prince de Bourbon, mort sans postérité en 1812; Charles dont l'article suit, et Louise-Agnès-Elisabeth.

Charles, vicomte de Montboissier-Beaufort-Canillac, patrice romain, prince de l'Eglise, seigneur de Tallende, contre-amiral, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, chef des noms et armes de sa maison, nommé chevalier de Saint-Louis en 1783, et capitaine de vaisseau en 1792, avait été nommé, en 1789, par la noblesse du bailliage de Clermont-Ferrand, suppléant de M. le comte de Montboissier, député aux états généraux. Louis XVIII lui donna le brevet de colonel le 20 février 1798, étant en émigration. Rentré en France en 1802, il

n'a accepté aucune place jusqu'au rétablissement des Bourbons. Le roi le confirma, en 1814, dans le grade de capitaine de vaisseau, et le nomma chef de division en activité de service au port de Cherbourg. Au 20 mars 1816, il suivit S. M. à Gand, avec son fils aîné, et, au retour, il reprit son service au port de Cherbourg. Il a été nommé successivement contre-amiral et commandant de la marine au port de Cherbourg, les 8 et 31 juillet 1816, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, le 28 avril 1821, et officier de la Légion d'honneur le 30 décembre 1826. Il a épousé, en 1789, Elisabeth-Pauline de la Rivière. De ce mariage sont issus : Charles-Maurice-Philippe, dont l'article suit ; Héraclius-Hugues-Augustin, de Montboissier-Beaufort, comte de Canillac, qui fit les campagnes de 1823 et 1824 en Catalogne et en Espagne, comme sous-lieutenant dans le 26e régiment de ligne, et qui fut nommé lieutenant au 23e régiment de ligne.

Charles-Maurice-Philippe, comte de Montboissier-Beaufort-Canillac, né à Amiens le 14 janvier 1794, entré au service élève pensionnaire à l'école militaire de Saint-Cyr le 27 janvier 1812. Le 1er mars 1813, il fut nommé lieutenant en second dans la 16e compagnie d'artillerie à pied. Il passa lieutenant dans l'artillerie à pied de la garde impériale le 6 décembre de la même année. Il fit la campagne de 1813 en Saxe, fut blessé à Leipzig, fit la campagne de 1814 en France, et fut nommé successivement lieutenant-colonel de la légion de la Gironde (19e de ligne): le 17 octobre 1815, lieutenant-colonel du 6e régiment d'infanterie de la garde royale; le 7 février 1823, colonel du

23e régiment de ligne et officier de la Légion d'honneur. Il a épousé, le 10 février 1824, Bernarde-Caroline Prevost de Chantemerle, de laquelle il n'a eu qu'une fille.

Comtes de Dienne et de Montboissier.

Philippe de Beaufort-Canillac-Montboissier, comte de Dienne, second fils de Jean-Claude de Beaufort-Montboissier, vicomte de la Motte et de Gabrielle de Dienne, épousa, en 1646, Marie d'Alègre, qui lui donna Jean-Gaspard qui suit :

Jean-Gaspard de Beaufort-Canillac, marquis de Montboissier, comte de Dienne, etc., mort au mois d'août 1714, avait épousé Marie-Claire d'Estaing, de laquelle il a eu un fils et une fille.

Philippe-Claude de Beaufort-Canillac, premier du nom, marquis de Montboissier, lieutenant-général des armées du roi, décédé dans sa terre de Pont-du-Château, le 31 septembre 1765, eut six enfants de son mariage avec Marie-Anne-Geneviève de Maillé, entre autres Philippe-Claude qui suit, et Charles-Henri-Philippe qui continua la lignée.

Philippe-Claude de Montboissier-Beaufort-Canillac, deuxième du nom, comte de Montboissier, chevalier des ordres du roi, lieutenant-général de ses armées, gouverneur de Bellegarde, en Roussillon, etc., naquit le 21 décembre 1712. Après avoir assisté à un grand nombre de batailles, il reçut, le 21 décembre 1775, commission de commandant en chef en haute et basse Auvergne. Elu dé-

puté aux états généraux, par le bailliage de Clermont en 1789, il émigra à la fin de l'année suivante, et rejoignit à Coblentz les princes français, qui lui conférent le commandement en chefdes compagnies nobles d'ordonnance. Après la campagne de 1792 et le licenciement de l'armée des princes, il passa en Angleterre et mourut à Londres en 1797. Il avait épousé: 1°, le 3 mai 1733, Louise-Elisabeth de Colins de Mortagne, et 2°, le 13 février 1763, Françoise A.-C. de Rochechouart. Il a eu pour enfants :

Du premier lit, un fils mort sans postérité, et du second lit, deux filles.

Charles-Henri-Philippe de Montboissier-Beaufort-Canillac, chevalier, puis vicomte de Montboissier, frère du précédent, né le 15 mars 1719, servit pendant deux ans dans les mousquetaires, et obtint, le 22 juin 1740, une compagnie de cavalerie dans le régiment d'Anjou, qu'il commanda en Flandre pendant la campagne de 1742. Le 6 mars 1743, il fut nommé colonel d'un régiment d'infanterie de son nom. Il se trouva, en 1744, aux siéges de Menin, d'Ypres et de Furnes, à l'affaire de Haguenau et au siége de Fribourg, fit la campagne de 1745 à l'armée du Bas-Rhin, combattit à Raucoux en 1746, et fut créé brigadier d'infanterie, le 17 octobre 1747, au siége de Berg-op-Zoom. Il commanda une brigade à celui de Maestricht en 1748, et mourut de la petite vérole le 24 février 1751 (1). Il avait épousé, le 8 février 1748, Marie-

(1) *Chronologie historique militaire*, t. VIII, p. 464.

Charlotte Boutin, et eut un fils unique, Charles-Philippe-Simon, qui suit :

Charles-Philippe-Simon de Montboissier-Beaufort-Canillac, baron de Montboissier, né en 1750, colonel au régiment d'Orléans, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et nommé maréchal-de-camp le 9 mars 1788. Il a fait ériger dans l'Orléanais une terre en marquisat sous le nom de Montboissier, quoique appelé à la substitution de la vraie terre de Montboissier, en Auvergne, et à celle de Pont-du-Château. Il est décédé le 1er octobre 1802, et n'a laissé de son mariage avec Françoise-Pauline de Lamoignon de Malesherbes, que cinq filles.

Marquis de Pont-du-Chateau (*éteints*).

Henri de Beaufort-Montboissier-Canillac, chevalier, seigneur, baron de Pont-du-Chateau, sénéchal de Clermont, troisième fils de Jean de Beaufort-Montboissier, vicomte da la Motte-Canillac, fut tué au siége de Montauban en 1621. Perronelle de Cébazat de Blanzat, sa femme, lui donna sept enfants : Guillaume, premier du nom, qui suit ; Claude, auteur de la branche des *comtes de Lignac*, etc.

Guillaume de Beaufort-Montboissier-Canillac, premier du nom, marquis de Canillac, baron de Pont-du-Château, seigneur des Martres-d'Artières, etc., lieutenant-général des armées du roi, a assisté à beaucoup de siéges

et de combats, et eut ordre, le 9 octobre 1652, d'aller prendre le commandement des troupes qui furent levées en Bourbonnais, et les conduisit à l'armée de Guienne. Chargé, par lettres du 12 janvier 1654, de lever en Auvergne 400 chevau-légers, il les conduisit en Provence, d'où il rejoignit l'armée d'Italie. Le marquis de Canillac mourut à Pont-du-Château en 1664. De son mariage avec Marie-Angélique Maréchal est issu Guillaume II, qui suit :

GUILLAUME DE BEAUFORT-MONTBOISSIER-CANILLAC, deuxième du nom, marquis de Pont-du-Château, sénéchal de Clermont, a servi avec beaucoup de distinction dans les guerres d'Italie. Michelle de Ribeyre, sa femme, le rendit père de deux fils et de deux filles. Le second de ses fils, Jean de Beaufort-Montboissier, comte de Canillac, fut lieutenant-général, et après la mort de Louis XIV, il faisait partie du conseil de régence.

GUILLAUME-MICHEL DE BEAUFORT-MONTBOISSIER-CANILLAC, marquis de Pont-du-Château, sénéchal de Clermont, fils de Guillaume, épousa Geneviève Gedoyn et laissa trois enfants.

DENIS-MICHEL DE BEAUFORT-MONTBOISSIER-CANILLAC, marquis de Pont-du-Château, seigneur de Lignac, de Dallet et de Malintrat, succéda à son père dans la charge de sénéchal de Clermont. Il servit dans les mousquetaires du roi, et fut créé brigadier de cavalerie le 1er février 1719. Il avait épousé Marie-Françoise-Geneviève Ferrand, fille de l'intendant de Bretagne, et mourut sans postérité en 1760.

Comtes de Lignac (*éteints*).

Claude de Beaufort-Montboissier-Canillac, comte de Lignac, obtint cette terre avec la charge de sénéchal de Clermont, dans le partage qu'il fit, en 1629, avec le marquis de Canillac de Pont-du-Château, son frère. Mais peu de temps après, la dignité de sénéchal revint à celui-ci. Le comte de Lignac mourut en 1651, laissant du mariage qu'il avait contracté avec Anne de Mascon du Cher, quatre fils et une fille. Le fils aîné :

Gabriel de Beaufort-Montboissier-Canillac, premier du nom, comte de Lignac, seigneur de Saunade et du Cheval-Blanc, épousa en 1666 Jeanne de Meillars. Il fut père de deux fils dont :

Gabriel de Beaufort-Montboissier-Canillac, deuxième du nom, comte de Beaufort, le dernier de cette branche, a eu pour femme Marie de Cisternes de Vinzelle.

Seigneurs-comtes de Hauterive (*éteints*).

Gabriel de Beaufort-Montboissier-Canillac, seigneur de Hauterive, quatrième fils de Jean V, vicomte de la Motte-Canillac, épousa en secondes noces Anne de Polignac de Montravel, de laquelle provinrent un fils et une fille.

Maximilien de Beaufort-Montboissier-Canillac, comte de Hauterive, seigneur de Lempdes, etc., épousa,

le 9 juin 1641, Marguerite-Félicité d'Auzon, qui ne lui donna que trois filles.

ARMOIRIES.—Ecartelé, aux 1er et 4e d'argent, à la bande d'azur, accompagnée de six roses de gueules en orle, *qui est de Roger de Beaufort*; aux 2e et 3e d'azur, au levrier rampant d'argent, armé et colleté de gueules, et à la bordure crénelée d'or, *qui est de Canillac;* sur le tout d'or, semé de croisettes de sable, au lion de même, brochant, *qui est de Montboissier.*

(Voyez pl. 10, fig. 1re.)

MONTBRUN. — Ancien château féodal situé dans la vallée de Mars, commune de Méallet, élection de Mauriac. Il appartenait à Géraud de Grossaldet, damoiseau, en 1330. Marguerite de Grossaldet, sa fille unique, le porta en mariage à Raymond III de Scorailles, et Marguerite de Scorailles, leur petite fille, le transmit aussi, par alliance de 1362, à Bernard de Montclar, dont la postérité l'a possédé pendant près de cinq siècles. Il a été recemment acquis par M. Mirande, avocat à Mauriac. Le château de Montbrun, dominé par des hauteurs, et par cela même incapable de tenir contre de l'artillerie, était cependant fortifié et parfaitement à l'abri d'un coup de main. Jean de Salazar, fameux capitaine espagnol au service du roi de France, Charles VII, et qui s'était déjà emparé de Chaudesaigues au préjudice du comte d'Armagnac, sur-

prit et pilla le château de Montbrun, ainsi que plusieurs autres, en 1452 ou environ. On apprend ce fait d'une transaction passée entre Maurinot de Montclar et Guinot du Bois, de la ville de Salers, complice de Salazar, et accusé de retenir certaines sommes d'argent enlevées lors du pillage. Montbrun avait une chapelle dédiée à saint Ferréol, fondée en 1370 par Marguerite de Scorailles et Bernard de Montclar, qui obtinrent de Henri de la Tour, évêque de Clermont, l'autorisation d'y faire célébrer l'office divin en 1379 (1).

MONTBRUN. — Autre château féodal situé dans la commune de la Vastrie, entre Saint-Flour et Chaudes-aigues. Il appartenait de temps immémorial à l'illustre maison de Châteauneuf, et fut l'apanage de la maison d'Apchier, qui n'a pas cessé d'en jouir jusqu'à la fin du dernier siècle, que Marie d'Apchier-Montbrun le porta en mariage au marquis de Bosredon, sénéchal de Clermont. Ce château fut pris et repris par les Anglais et les Français de 1357 à 1370.

DE MONTCHAL. *Voyez* DE BARENTIN DE MONTCHAL.

DE MONTCHANSON. — Famille depuis longtemps éteinte. Elle avait pris son nom d'un ancien château situé dans la commune de Faverolles, au sud de Saint-Flour.

(1) *Archives de Montbrun.*

Philippe de Montchanson vivait en 1335 et 1339, et sa descendance subsistait encore en 1450. Elle portait :

D'argent, à trois étoiles d'azur; au chef de même.
(Voyez pl. 10, fig. 2.)

La seigneurie de Montchanson passa plus tard dans la maison de Roquelaure, et de celle-ci à la maison de Bessuejouls-Roquelaure, qui la possédait encore en 1789.

MONTCELÈS. *Voyez* DE DUNSAC.

DE MONTCLAR ou MONTCLARD, seigneurs de Montclar, d'Anglars, de Chambres, de Montpentier, de Montbrun, de Longevergne, de Fournols et de la Tremolière, élection de Mauriac.—Famille d'origine chevaleresque, qui doit son nom à un ancien château fort, situé à peu de distance à l'est du bourg d'Anglars, sur la crête de la côte qui domine la vallée de Mars. Ce château, qui était le chef-lieu d'une terre considérable, est mentionné comme forteresse dans plusieurs titres authentiques des 14e, 15e et 16e siècles. Il a été pris et détruit plusieurs fois pendant les guerres contre les Anglais, ainsi qu'au temps des guerres religieuses. La preuve de ces faits ressort d'actes qui constatent qu'il fut reconstruit ou réparé en 1362, mis sous la main du roi en 1370, reconstruit en 1467, et détruit de nouveau avant 1600, époque à laquelle l'emplacement du fort était joui par divers particuliers, moyennant rente et foi-hommage.

Pour en revenir à la maison de Montclar, il en est peu d'aussi anciennes, d'aussi nobles et de mieux alliées. Elle a donné trois abbés de la Chaise-Dieu de 1227 à 1346; des prieurs de Sauxillanges, de la Voûte-Chillac, du Port-Dieu, de Villedieu et de Saint-Pourçain; un official de l'évêque de Clermont, au XIVe siècle; onze chanoines-comtes de Brioude de 1230 à 1550; trois abbesses de Brageac en 1280, 1313, 1360; des chevaliers de Malte; des commandants de places fortes et nombre d'officiers distingués (1).

La maison de Montclar est connue depuis Durand de Montclar, témoin dans une donation faite au monastère de Mauriac en 932, acte dont la copie est certifiée par dom Verdier-Latour, historiographe de la province d'Auvergne. Astorg de Montclar figura avec les sires de Claviers, de Salers, de Scorailles et de Miramont, lors des troubles occasionnés dans le pays par suite des divisions intestines du monastère de Mauriac, 1101 à 1112. De cet Astorg descendait, au cinquième degré, Bernard de Montclar, époux d'Aigline de Bort, vivant en 1260, père de deux fils nommés Rigaud et Morinot, qui tous deux firent branche.

(1) Nous mentionnerons ici, faute de pouvoir leur assigner avec exactitude un rang généalogique : Geraud de Montclar, abbé de la Chaise-Dieu de 1227 à 1243; Ebles de Montclar, revêtu de la même dignité en 1280; Etienne de Montclar, prieur de Saint-Beauzire en 1305; Rigaud de Montclar, abbé de la Chaise-Dieu de 1343 à 1346; et enfin trois abbesses de Brageac : Agnès, de 1269 à 1300; Béatrix en 1313, et Macrade en 1360.

Rigaud de Montclar épousa Gaillarde de Chambres, qui lui apporta la terre de ce nom, située dans la commune du Vigean, vers la rivière d'Auze, pour laquelle il fit foi-hommage au doyen du monastère de Mauriac, le vendredi après l'octave de la Pentecôte 1270. Cette formalité fut renouvelée par Ebles de Montclar, le mardi avant la fête de la Magdeleine 1288, et par Aymar *alias* Aymeric de Montclar, le samedi après sainte Luce 1294. Le même Aymeric de Montclar, chevalier, reçut une reconnaissance féodale de divers tenanciers de la paroisse de Salins, le samedi après la fête de saint Pierre 1316.

Ebles de Montclar, damoiseau, reçut semblable reconnaissance de Pierre Bessis, de la même paroisse de Salins en 1311, et une autre de Pierre Maloere, prêtre de la paroisse d'Anglars, le lundi après la fête de saint Matthieu 1329.

Gaillarde de Montclar, fille de feu, *de bonne mémoire*, Ebles de Montclar, damoiseau, étant alors sous la tutelle de Guillaume de Chalus, damoiseau, seigneur de Tours et de Confolent, passa, avec Astorg de Montclar, coseigneur de Montclar et d'Anglars, au mois de septembre 1335, un compromis au sujet d'une contestation déjà ancienne existante entre lesdits Ebles et Astorg. Pour terminer cette contestation, les parties choisirent pour arbitres Ebles Comptour de Saignes et Rigaud de Montclar, prieur du Port-Dieu.

Gaillarde de Montclar fut mariée deux fois : 1° avec Aymar de Barmont, seigneur du lieu, dans la Marche limousine; rendit hommage au monastère de Mauriac en

1345; 2° avec Guillaume de Noailles, seigneur de Noailles et de Noailhac, fils d'Hélie I et de Douce d'Astorg. Du second lit vint :

Hélie II, de Noailles, qui succéda à sa mère dans les seigneuries de Chambres et de Montclar; mais il n'en fut tranquille possesseur qu'après avoir transigé avec Guillaume de Barmont, son frère utérin, et après avoir obtenu du roi Charles V la main-levée de la saisie qui avait été opérée sur les forteresses de Montclar et de Chambres, à l'instigation d'Albert et de Pierre de Montvert, ses ennemis personnels. La postérité d'Hélie de Noailles a possédé ces deux terres jusqu'à la révolution de 1789. C'est donc par erreur que M. Lainé a dit que la terre de Montclar avait été érigée en marquisat en faveur de la maison de Roquefeuil, qui ne l'a jamais possédée (1). (*Voyez* NOAILLES.)

MAURINOT DE MONTCLAR, fils puîné de Bernard et d'Aigline de Bort, fut la tige de la seconde branche. Il eut en partage une partie de la seigneurie de Montclar, et il épousa avant 1280 Antoinette de Saint-Maixent, d'une ancienne famille de la Marche, de laquelle il laissa quatre enfants qui suivent, savoir :

1° Pierre de Montclar qui continua la postérité;

2° Astorg de Montclar, moine à la Chaise-Dieu;

3° Etienne de Montclar, aussi moine à la Chaise-Dieu;

4° Pierre de Monclar, deuxième du nom, chanoine-comte de Brioude, en 1315.

(1) *Audigier. — Chabrol. — Le Père Anselme. — Archives.*

Pierre de Montclar, fils aîné de Maurinot, coseigneur de Montclar et d'Anglars (1), épousa en 1293, Almodie de Valette, fille de Hugues de Valette, chevalier, seigneur de la Clidelle, d'Augoules, de la Bardolie et de Soleilhadour, paroisse de Menet; fit une acquisition de biens et rentes de la famille Darsac, le jeudi après la fête de sainte Lucie 1294, et rendit hommage au monastère de Mauriac le vendredi avant la purification 1295, à cause de certaines rentes sises à Espinassoles. Il consentit une vente à Rigaud de Sartiges, chevalier, en 1322, et une autre à Astorg de Montclar en 1325. Les enfants furent :

(1) Outre les maisons de Montclar et de Noailles, qui en possédaient la partie principale, la vaste et riche paroisse d'Anglars était divisée entre plusieurs seigneurs. — La maison de Bort y possédait, dès l'an 1392, Longuevergne, Balliergues, Pépany et une partie du bourg d'Anglars. Sa succession, passée dans la maison d'Anglars de Soubrevèze en 1500, retourna aux Montclar par alliance de 1512. — La maison de Sartiges était possessionnée féodalement à Montclar et à Berc, à Mainterolles, au Meynial et au bourg d'Anglars, suivant actes de foi-hommage, reconnaissances, ou transactions de 1263, 1322, 1365, 1433, 1439, 1440, 1457 et 1477. Ces possessions échurent en dernier lieu aux familles de la Roche et de Las Vaysses. Delphine de Las Vaysses, mère de Joslain ou Josselain de Morlhon, habitant à Capdenac, en Rouergue, y avait des droits en 1457. — La maison de Bosredon y eut aussi une part. Noble Geraud dit *Le Camus*, seigneur de Bosredon et coseigneur de Montclar, donna l'investiture à un particulier de Mainterolles en 1396. Antonie de Bosredon, veuve de Bernard Comptour de Giou, et mère d'autre Bernard Comptour de Giou, coseigneur de Montclar, tous mentionnés dans des actes de 1452, 1467, et 1478.— La maison de Vigier de Prades y a possédé le fief de la Tremollière, de 1598 à 1640 ; à cette dernière époque, il entra par alliance dans la branche cadette de la maison de Montclar.

1° Astorg de Montclar, qui forma le degré suivant ;

2° Nicolas de Montclar, seigneur d'Augoules, de la Bardolie et de Soleilhadour, qui fonda, dans l'église d'Anglars, une chapelle dédiée à la Sainte-Croix, autorisée par bulle de Clément VI, du 3 août 1344. Marié vers 1340 avec Dauphine de Griffer, héritière de Montpentier, de Croset et de Grèzes, de laquelle naquit Marie de Montclar, alliée en 1364 à Louis de Scorailles, seigneur de Scorailles et de Roussilhe, frère de Marguerite de Scorailles, épouse de Bernard de Montclar (1);

3° Rigaud de Montclar, abbé de la Chaise-Dieu et chanoine-comte de Brioude, 1342 à 1347 ;

4° Marguerite de Montclar, mariée à Pierre de Tinières.

Astorg de Montclar, chevalier, paraît dans un grand nombre de titres passés dans l'intervalle de 1323 à 1360. Il fit un accord avec Guillaume de Chalus, tuteur de Gaillarde de Montclar, sa parente, au mois de septembre 1335; assista au mariage de Bernard, son fils, le 8 mai 1362, traita le 5 juillet de la même année avec Hélie de Noailles, au sujet de la garde et entretien de la forteresse

(1) D'autres généalogistes, notament du Bouchet, ont donné pour époux à Marie de Montclar, Raymond de Scorailles ; mais des titres authentiques que nous avons sous les yeux, constatent que cette dame avait épousé Louis de Scorailles, frère dudit Raymond.

de Montclar, et fit un codicille en 1365. Il eut de dame *Sibylle*, sa femme, que l'on croit de la maison de Noailles, huit enfants :

1° Bernard de Montclar, qui continua la descendance;

2° Maurin de Montclar, prieur de la Voûte-Chillac, de 1391 à 1428;

3° Nicolas de Montclar, chanoine de Clermont et de Brioude, de 1350 à 1390;

4° Pierre de Montclar, prieur de Sauxillanges avant 1390.

5° Bertrand de Montclar, successivement prieur de Villedieu en 1376, de Magensac en 1386, official de l'évêque de Clermont en 1388, et abbé de Saint-Pourçain en 1401;

6° Isabeau de Montclar, épouse d'Ebles de Freluc en 1339, légataire de son père en 1365.

7° Sibylle de Montclar, mariée en 1351 à Robert d'Oradour;

8° Macrade de Montclar, abbesse de Brageac.

Bernard de Montclar, fils aîné et héritier d'Astorg, coseigneur de Montclar et d'Anglars, épousa, le 8 mai 1362, Marguerite de Scorailles, fille de Begon VI, coseigneur de Scorailles et de Roussilhe et petite-fille de Raymond III de Scorailles et de Marguerite de Grossaldet (1). Elle eut en

(1) Ceci rectifie encore une erreur de Dubouchet, d'après lequel Marguerite de Grossaldet aurait été la femme de Begon V de Scorailles et mère de Marguerite de Scorailles, femme de Bernard de Montclar (*titres originaux*).

dot le château de Montbrun avec tous ses droits et dépendances, ainsi qu'il résulte du susdit contrat et d'une assignation de rentes consentie par le père de la mariée le 8 octobre 1369. Bernard de Montclar transigea, le lundi après la Toussaint 1374, avec Marie de Montclar, fille de Nicolas de Montclar, et veuve de Louis de Scorailles, laquelle lui céda tous ses droits sur les lieux de Fonostre et Delbetz, paroisses d'Ydes et de Champagnac, ainsi que sur ceux de Bardolie, Augoules et Soleilhadour, paroisse de Menet, à condition que lui, Bernard, paierait la rente de cent sols affectée à l'entretien des chapellenies, fondées par Nicolas de Montclar, dans l'église d'Anglars. Bernard de Montclar paraît encore dans divers actes jusques à 1391. A cette dernière époque, il était gouverneur et bailli de la temporalité de l'évêque de Clermont, dans la haute Auvergne, et Henri de la Tour, qui occupait alors le siége épiscopal, lui donna procuration pour recevoir en son nom les hommages et serments de ses feudataires. Il transigea le 6 juillet de la même année avec les seigneurs de Scorailles, ses beaux-frères, au sujet des terres de Grossaldet et de Montbrun; obtint de Chatard *alias* Vital de Rochedagoux, bailli royal des montagnes, l'autorisation de faire placer des fourches patibulaires et pilori dans ses justices, en 1396. Il laissa :

1° Guy de Montclar, dont l'article suivra ;

2° Astorg de Montclar, comte de Brioude de 1402 à 1422 ;

3° Sibylle de Montclar, mariée en 1395 à Pierre d'Albayrac, ou d'Aubeyrac ;

4° Jeanne de Montclar, mariée en 1385 à Antoine de Veilhan, qui donna quittance en 1390.

Guy Ier de Montclar, coseigneur de Montclar, seigneur de Montbrun et autres lieux, épousa, le jour de la décollation de saint Jean-Baptiste 1391, Alix de Jaffinel, fille de Jaubert de Jaffinel, seigneur de Peyrusse, près de la ville d'Allanche (1), et d'Agnès de Léotoing-Charmensac, pour la dot de laquelle il lui fut cédé diverses rentes et le fief de Liouzargues. Guy de Montclar reçut, le 16 avril 1410, du comte de Boulogne et d'Auvergne, baron de la Tour, une lettre dans laquelle il l'invitait à assembler la noblesse de son voisinage et d'aller le joindre pour le service du roi. Guy de Montclar testa en 1413, déclarant vouloir être inhumé dans l'église d'Anglars, au tombeau de ses pères, et désignant pour son héritier universel Louis de Montclar, son fils aîné. Cet acte de dernière volonté dut avoir pour cause une maladie grave, ou bien un départ pour l'armée, car Guy de Montclar vécut longtemps après. On a de lui plusieurs titres d'une date postérieure, notamment deux traités avec les parents de sa femme, en 1425 et 1428; une commission de capitaine de la ville de Besse pour le sire de la Tour, en 1434; une transaction avec Guillaume, Comptour de Saignes, seigneur de Cheyrouse, en 1435; une autre avec Catherine de Sartiges, au sujet du fief de Garindie *alias de Berc et aussi de Lavandès*, paroisse d'Anglars, le 22 août

(1) C'est à tort, ainsi qu'on le voit, qu'on a prétendu que cette dame appartenait à la maison Perusse d'Escars.

1439, et il acquit de Louis de Scorailles, son parent, la seigneurie de Grossaldet en 1436. Il fut père de huit enfants, savoir :

1° Louis de Montclar, qui forma le degré suivant ;

2° Jaubert, *alias* Gilbert de Montclar, chanoine-comte de Brioude de 1399 à 1452 ;

3° Bertrand de Montclar, chanoine-comte de Brioude de 1422 à 1448 ;

4° Astorg de Montclar, chanoine-comte en 1422 ;

5° Jean de Montclar, admis au même chapitre en 1420 ;

6° Louise de Montclar, légataire de son père le 24 janvier 1413, mariée en 1415, à Antoine de Crozet, seigneur de Belestat, paroisse de Saint-Illide ;

7° Marguerite de Montclar, émancipée en 1412, était veuve de Gilbert de Soudeilhes et de Jean de Selve, lorsqu'elle épousa en troisièmes noces noble Béranger de Murat, seigneur de Rochemaure, en même temps que sa fille, Geneviève de Soudeilhes, était accordée à Jean de Murat, fils de Béranger. Ce double contrat est du 10 juillet 1425.

8° Jeanne de Montclar, que son père avait d'abord destinée à être religieuse, épousa en 1427, Guy *alias* Guinot de Murat, seigneur de Faverolles, parent des précédents.

Louis de Montclar, seigneur de Montbrun et de Grossaldet, coseigneur de Montclar et d'Anglars, institué héritier universel par son père en 1413, épousa, par contrat du 30 juin 1419, en présence de Marthe de Beaufort et du sire de la Tour, son fils, Constance de la Tour-d'Auvergne, fille de Bernard de la Tour et de Jeanne de Dourette, à laquelle il fut constitué en dot l'hôtel de Saint-Myon, avec tous les biens, cens et rentes provenant de ses père et mère, et situés dans les dépendances des châtellenies d'Artonne et de Vaux, en basse Auvergne, ainsi que des rentes dans les châtellenies de Montpensier, Saint-Agoulin, Payssac, Usson, Châteauneuf-du-Drac, la Tour, etc. Ces époux firent foi-hommage à Bertrand VI, sire de la Tour, étant au château de Claviers, en 1424. En l'année 1432, le roi Charles VII lui écrivit de Bourges de s'en venir avec les gens qu'il pourrait rassembler, afin de l'assister de sa personne et l'aider à répousser les Anglais entrés en grande force dans le pays du Maine. Louis de Montclar était veuf et tuteur de ses enfants en 1441, époque à laquelle il plaidait avec Guillaume de Dourette et ses fils, au sujet des droits héréditaires de feu Jeanne de Dourette, sa belle-mère. Il eut :

1° Maurinot de Monclar, coseigneur de Montbrun en 1450. Il dota la chapelle de Sainte-Croix dans l'église d'Anglars en 1455, et ne vivait plus en 1457. Ce fut de son temps que le capitaine Salazar, Espagnol de nation, aidé de Guinot du Bois, de Salers, pilla le château de

Montbrun et autres du voisinage, suivant transaction conclue avec ledit du Bois, en 1452;

2° Guillaume de Montclar, qui continua la postérité;

3° Jeanne *alias* Suzanne de Montclar, mariée en 1449, à Guy, seigneur de Montgenoux, damoiseau, de Montaigut-sur-Champeix.

GUILLAUME Ier DE MONTCLAR, seigneur de Montbrun, coseigneur de Montclar et d'Anglars, etc., etc., transigea avec Jean de Noailles le 20 août 1465, et contribua avec lui et Bernard Comptour de Giou, tous coseigneurs de Montclar, aux frais de reconstruction de la grosse tour ou forteresse de Montclar en 1467; rendit hommage à Gilbert de Chabannes, Comtour de Saignes, le 14 juin 1470; fit un accord avec les héritiers de Raymond de Freluc en 1471, et vivait encore en 1479. Il fut marié en 1447 avec Luce ou Luques de Neuvéglise, fille de Pierre, seigneur dudit lieu, et d'Isabeau d'Anteroche, de laquelle il laissa:

GUILLAUME II DE MONTCLAR, seigneur de Montbrun, coseigneur de Montclar et d'Anglars, lequel épousa, par contrat du 13 août 1479, passé au château des Ternes, près de Saint-Flour, noble Marie d'Espinchal, fille de Pierre, seigneur d'Espinchal, des Ternes et des Tagenat, et de dame Méraude de Hauteville. A ce contrat furent présents la mère de la future, Antoine d'Espinchal, son frère, Jean, seigneur de Fournols, et Jean Furet, écuyer, seigneur de Laubinaux. Guillaume de Montclar paraît encore dans des actes de 1487, 1488, 1490, et le 12 octobre 1493,

il assista à la nouvelle consécration de la chapelle de Saint-Nicolas, dans l'église d'Anglars qu'il avait fait restaurer. La cérémonie fut faite par Guillaume, évêque d'Anis (du Puy), coadjuteur de révérend père en Dieu Charles de Bourbon, évêque de Clermont; il rendit hommage à Jean de Chabannes, marquis de Curton, Comptour de Saignes, le 15 juillet 1503. Guillaume de Montclar et Marie d'Espinchal eurent pour enfants :

1° Guy *alias* Guinot de Montclar, dont l'article suivra ;

2° Antoine de Montclar, mort à l'armée d'Italie en 1507;

3° Louis de Montclar, mentionné dans le testament d'Antoine.

Guy *alias* Guinot de Montclar, seigneur de Montbrun, coseigneur de Montclar et d'Anglars, fils aîné de Guillaume II, épousa, le 16 juin 1512, Jeanne d'Anglars, fille de Bertrand d'Anglars, coseigneur de Saint-Victour et d'Anglars, en Limousin, seigneur de Soubrevèze, en Auvergne, et de dame Luce ou Luques de Bort, dame de Longevergne. Chargé d'une mission en Savoie, par le roi François Ier, en 1536, il fit son testament avant son départ, et il était de retour avant 1547, époque à laquelle il fut informé contre lui et deux de ses fils, pour voies de faits exercées contre la personne du sieur Lizet, seigneur de Courdes. Ses enfants furent :

1° Jean de Montclar, premier du nom, qui forma le degré suivant;

2° Gilbert de Montclar, impliqué dans l'affaire

Lizet en 1547, fut successivement curé de Saint-Bonnet et de Méallet, et aumônier de l'évêque de Metz. Il vivait encore en 1609;

3° Jean de Montclar, reçu chevalier de l'ordre de Malte en 1539;

4° Louis de Montclar, camérier du monastère de Mauriac, résigna en 1555;

5° Rigaud de Montclar, camérier de Mauriac après son frère;

6° LÉONET de Montclar, tige des seigneurs de Fournols et de la Tremolière;

7° Genèvre de Montclar, mariée en octobre 1556 à François de la Roque-Massebeau;

8° Anne de Montclar, alliée le 20 juin 1540 à Jean de Vaure, seigneur de Montmorand, Saint-Eustache et Balladour;

9° Luce de Montclar, épouse de Léonet de Boucheron-d'Ambrugeac.

JEAN Ier DE MONTCLAR, coseigneur de Montclar, seigneur de Montbrun, servait en qualité d'archer de la compagnie d'ordonnance du marquis de Chabannes-Curton en 1545, époque à laquelle étant en quartier, lui et quelques-uns de ses camarades eurent querelle avec des cavaliers de la compagnie du sieur de Saint-Paul, à cause des logements militaires, si bien que l'on mit l'épée à la main de part et d'autre ; il s'en suivit la mort de l'un des gens de la compagnie de Saint-Paul, fait pour lequel les vainqueurs obtinrent des lettres de grâce au mois de juillet 1549. Jean de Montclar épousa, le 23 février 1551, Anne

de Mauriac *alias* de Miremont, fille de Bernard de Mauriac, coseigneur de Miremont, et de Barbe de Fraicynet ou Fraissinet. Il devint plus tard guidon dans la compagnie des gendarmes d'ordonnance commandée par le baron de Curton, suivant attestation de 1569. Anne de Mauriac-Miremont lui donna trois enfants :

1° Guy *alias* Guinot de Montclar, qui continua la lignée;

2° Pierre de Montclar, qui tua en duel François Lizet père, vers 1583, et qui mourut peu de temps après à l'armée de Flandres;

3° Jeanne de Montclar, mariée en 1575 avec Arnaud de Turenne, seigneur de Durfort-Soursac.

Guy *alias* Guinot de Montclar, deuxième du nom, seigneur de Montbrun et de Longevergne, etc., etc., succéda à son père dans le grade de guidon de la compagnie Curton; il se rendit coupable, avec Pierre, son frère, en 1579, de l'enlèvement de Charlotte de Scorailles, seconde femme d'Arnaud de Turenne, seigneur de Durfort et de Soursac. Ce n'était pas un rapt de séduction; l'honneur de la dame n'eut pas à en souffrir, il y avait d'autres intérêts en jeu. Arnaud de Turenne avait épousé en premières noces, en 1575, Jeanne de Montclar, sœur des ravisseurs, et celle-ci étant morte laissant une fille en très-bas âge, les Montclar avaient vu, dans le second mariage de leur beau-frère un fait contraire aux intérêts de leur jeune nièce, ce qui les avait indisposés et poussés à commettre une action qui, au fond, n'était qu'une imprudente bravade de leur part. Ajoutons que cet événe-

ment eut lieu au temps des guerres religieuses, et que l'esprit de parti pouvait avoir contribué à envenimer la haine qui s'était déclarée entre les deux familles. Quoi qu'il en soit, les de Montclar frères furent poursuivis et durent se soumettre à payer une somme de 9,000 fr. à titre de dommages et intérêts.

Une autre querelle de famille, qui avait pour cause les honneurs de l'église de Méallet, existait depuis un siècle entre les Montclar-Montbrun et les Lizet de Courdes. Déjà François Lizet père avait péri dans un duel; François Lizet fils, devenu homme, voulut venger son père; il provoqua publiquement Guy de Montclar, sur la place de Méallet et jusque dans son château de Montbrun : ils se battirent, et François Lizet succomba. Transporté au château, il put faire acte de réconciliation avant de mourir, et Guy de Montclar obtint des lettres de grâce en août 1596. Au mois d'avril précédent, le roi Henri IV lui écrivait du camp devant Saint-Sévin, d'aller le joindre avec armes et équipage au siége de la Fère, pour donner bataille aux Espagnols. Cette lettre était accompagnée d'une missive dans le même sens, émanée de Charles de Valois, comte d'Auvergne. Le président de Vernyes cite Guy de Montclar comme l'un des meilleurs guerriers de la haute Auvergne. Il ne vivait plus en 1604. Il avait épousé, le 8 octobre 1586, Renée de Chalus, fille de Jean de Chalus, seigneur de Cordès et d'Orcival, et de Jeanne de Chabannes; il en eut :

1° Jean II, qui continua la descendance;

2° François de Montclar, marié à Simone de

Lorme, fille de Jean de Lorme, troisième du nom, seigneur de Pagnat, et d'Anne de la Souchère, de laquelle naquirent trois filles, entre autres Gilberte de Montclar, mariée le 22 août 1662 avec Jacques-Antoine de Montclar, son cousin, seigneur de Fournols, de la Tremolière et d'Anglars, dont il sera parlé plus loin ;

3° Claude de Montclar, mort jeune ;

4° Autre François, décédé sans alliance ;

5° Charlotte de Montclar, mariée à Antoine de Mascon de Neuville, seigneur du Poirier, paroisse de Miremont ;

6° Renée de Montclar, religieuse.

7° N... de Montclar, mariée au seigneur de Bort-de-Pierrefitte.

Jean II de Montclar, seigneur de Montbrun, de Longevergne, coseigneur de Montclar, était sous la tutelle de sa mère en 1604 et 1608. Il servit en premier lieu comme cornette de la compagnie de chevau-légers du marquis de Merville, suivant certificat du 20 février 1622 ; eut commission du roi Louis XIII pour organiser une compagnie de cent hommes de pied au régiment de Polignac, le 12 août 1632 ; fit, en qualité de capitaine, plusieurs campagnes en Italie, et mourut à l'armée de Hollande avant 1660. Il fut marié le 5 septembre 1615 avec demoiselle Marguerite de Saint-Martial, fille de François de Saint-Martial, baron de Drugeac, et de dame Louise de Polignac, de laquelle vinrent sept enfants :

1° Gaspard de Montclar, qui suivra ;

2° Charles, capitaine au régiment d'Anjou, lequel fit son testament à Pignerol (Piémont) en 1676;

3° Gilbert de Montclar, major au régiment d'Anjou, lieutenant de roi dans la citadelle de Strasbourg en 1682, puis gouverneur de celle d'Arras;

4° François de Montclar, religieux novice à Limoges, où il testa en 1647;

5° Gilberte de Montclar, mariée en 1666, avec Pierre de Murat-Rochemaure;

6° et 7° Charlotte et Renée de Montclar, religieuses.

Gaspard de Montclar, seigneur de Montbrun, de Longevergne, Grossaldet, etc., etc. Il était capitaine au régiment de la reine avant 1652, époque à laquelle il fut blessé de quatre coups de feu dans une rébellion qui eut lieu à Anglars. Il épousa, le 16 septembre 1657, Juliette de Fontanges, fille de Charles Fontanges, baron de Maumont en Limousin, et d'Hélène de Mirambel de Navailles. Il ne vivait plus en 1666, que sa veuve fut maintenue dans sa noblesse avec les enfants qui suivent :

1° Hercule de Montclar, baron de Montbrun, mort sans postérité;

2° Jean-Charles de Montclar, seigneur de Longevergne, et ensuite de Montbrun après son frère;

3° Gilbert de Montclar, mort jeune;

4° Louise de Montclar, que l'on croit avoir été mariée à François Deslax, en Quercy;

5° Marie-Bonaventure de Montclar, épouse de Joseph de la Font, comte de Saint-Projet en Quercy, fils de Fabien de la Font, comte de Saint-Projet, et de Françoise de Rillac.

Jean-Charles de Montclar, baron de Montbrun et de Longevergne, fit foi-hommage au roi en 1684, et il épousa, le 20 août 1694, Magdeleine de Chapt-Rastignac, fille de François, marquis de Rastignac, et de Gabrielle de Clermont-Verteilhac. Il ne vivait plus en 1696, ayant laissé sa veuve enceinte, et celle-ci, après avoir donné le jour à une fille ci-après nommée, convola en secondes noces, le 17 février 1700, avec Antoine de la Grange-Gourdon, marquis de la Vercantière. La fille du premier lit fut :

Marie-Françoise de Montclar, dame de Montbrun et de Longevergne, mariée à l'âge de 15 ans, le 22 mai 1711, avec Louis de Grenier, marquis de Pleaux, duquel elle était veuve sans enfants au mois de novembre 1756, qu'elle fit donation de tous ses biens à Jean-Dominique de Montclar, son parent, seigneur de Fournols, d'Anglars et de la Trémolière.

TROISIÈME ET DERNIÈRE BRANCHE.

Seigneurs de Fournols, de la Ribe, de la Trémolière d'Anglars, puis barons de Montbrun et Longevergne. Cette branche a eu pour chef Léonet de Montclar, sixième fils de Guinot de Montclar, seigneur de Montbrun, et de

Jeanne d'Anglars de Soubrevèse. Il fut capitaine des châteaux de Claviers et de Longevergne, contre les entreprises de ceux de la religion réformée, de 1568 à 1576, et ne vivait plus le 5 mars 1577. Il avait épousé en 1570 Catherine du Fayet de la Borie, fille de feu Jean du Fayet de la Borie-Saint-Vincent et de Susanne de Chalus. Il en eut, entre autres enfants :

Pètre-Jean de Montclar, coseigneur de Fournols et de Nouts, lequel fut mis, avec ses frères et sœurs, sous la tutelle de leur mère le 5 mars 1577. Il fut marié en 1595, avec Marguerite de Chancel, fille de Jacques, seigneur de Comolet et capitaine-châtelain de Riom-ès-Montagnes. Il fit foi-hommage à Guy de Montclar-Montbrun, son cousin, en 1603; assista au conseil de famille tenu à Montbrun après la mort de ce même Guy, *alias* Guinot, en 1608, et fit son testament le 23 janvier 1630, laissant deux fils :

1° Jean de Montclar, qui forma le degré suivant.

2° Jean de Montclar, deuxième du nom, seigneur de la Ribe, d'abord lieutenant, puis capitaine au régiment de Dunières (d'Espinchal). Il servait en Italie en 1638, et il épousa le 13 octobre 1640, Magdeleine du Bousquet, de laquelle naquit une fille, Renée de Montclar, dame de la Ribe, qui épousa, le 13 juillet 1683, Charles de Sartiges, seigneur de Lavandès, déjà veuf de Marie-Françoise de la Croix de Castries-d'Anglars.

Jean de Montclar, premier du nom, capitaine au régiment de Dunières, servait en Italie en 1638. Il épousa, le 24 septembre 1640, Catherine de Vigier de Prades, fille de Jacques-Antoine de Vigier, seigneur de Prades, du Verdier, de Conrots, coseigneur de Saint-Christophe et de la Trémolière d'Anglars. Lui et son frère furent maintenus dans leur noblesse en 1666. Il fut père du suivant :

Jacques-Antoine de Montclar, premier du nom, seigneur de Fournols, de Nouts et de la Trémolière, lequel s'allia, le 20 août 1662, avec Gilberte de Montclar, sa parente, fille de François de Montclar, puîné de Montbrun et de dame Simone de Lorme. Ces époux laissèrent :

Louis de Montclar, seigneur de Fournols et de la Trémolière-d'Anglars, marié en premières noces le 16 octobre 1690, avec Marie-Louise Lescurier, fille de Louis-François Lescurier et de Marguerite de Valens ; et en deuxièmes noces, en 1710, avec demoiselle Claude de Douhet de Romananges, fille de feu Jacques et de Jacqueline de la Majorie-Soursac. Du premier lit était né ;

Jacques-Antoine de Montclar, deuxième du nom, seigneur de la Trémolière, d'Anglars et autres lieux, marié, par contrat du 7 mai 1719, avec Marie-Anne de Mathieu, fille de Jean-Rigaud de Mathieu, conseiller du roi, et son lieutenant-général civil et criminel au bailliage royal de Salers, et de dame Marguerite du Bois. De cette union naquirent :

1° Jean-Dominique de Montclar, dont l'article suivra ;

2° Marie de Montclar, mariée le 26 janvier

1745 avec Jean-Baptiste de Sartiges de la Prade ;

3° N.... de Montclar, épouse de M. de Ribier de Jalleyrac.

JEAN DOMINIQUE DE MONTCLAR, capitaine de cavalerie au régiment de Noailles en 1748, épousa par contrat expédié le 2 novembre 1756, Marie-Claire du Fayet de la Tour la Vaissière, fille de Jean-Baptiste du Fayet de la Tour la Vaissière, seigneur de Fressanges, de Saigne-Monteil et autres lieux, l'un des deux cents chevau-légers de la garde du roi, et de dame Marie-Françoise de Framery. A ce contrat, passé au château du Bois-de-Cros, près de Clermont, intervint dame Marie-Françoise de Montclar, sa parente, veuve de Louis de Grenier, marquis de Pleaux, laquelle fit donation au futur de ses terres de Montbrun, Longevergne, Montclar et Anglars, et autres beaux domaines à elle appartenant comme seule héritière de sa branche. De ce mariage issurent :

1° Jean-Baptiste-Claire de Montclar, baron de Montbrun, qui suit ;

2° N.... de Montclar, ecclésiastique;

3° N... de Montclar, épouse de M. Louis-Alexis Planchard de Cussac, mort sous-préfet de l'arrondissement de Mauriac, en 1823.

JEAN-BAPTISTE-CLAIRE DE MONTCLAR, baron de Montbrun, seigneur de Longevergne et de la Trémolière, coseigneur de Montclar et d'Anglars, fut admis aux pages en 1772, servit ensuite dans la maison du roi ; fit la campagne des princes en 1792, et rentra bientôt après dans ses foyers. Louis XVIII lui accorda la croix de Saint-

Louis en 1814. M. de Montclar épousa, pendant la révolution, Catherine Soubrier, de laquelle il a eu deux enfants, savoir :

1° Louis-Henri de Montclar, marié le 12 octobre 1814 avec Gabrielle-Victoire Mirande, décédée le 8 septembre 1818, mère de trois filles aujourd'hui établies comme suit : Euphémie de Montclar, épouse de M. Dolivier; Claire de Montclar, épouse de M. Chabrat; Emilie de Montclar, épouse de M. Mathieu, tous trois avoués près le tribunal de première instance de Mauriac.

Ces trois dames sont les derniers rejetons d'une famille jadis illustre et naguère encore très-opulente, mais que de fâcheuses et regretables discussions d'intérêt ont fait rapidement déchoir (1).

2° Emilie de Montclar, sœur de Louis-Henri, a épousé M. Aigueperse, attaché à l'administration des ponts et chaussées.

ARMOIRIES. — D'azur, au chef d'or (2).
(Voyez pl. 10, fig. 3.)

(1) Il a existé d'autres familles du nom de Montclar, en Languedoc et en Dauphiné.

Ce nom se rencontre aussi en Bourbonnais : Jean de Montclar, damoiseau, et Henri de Montclar, écuyer, étaient possessionnés dans la mouvance de Billy en 1347 et 1506. (*Noms féodaux*. p. 666.)

(2) *Inventaire de de Montclar.* — *Audigier.* — *Le père Anselme.* — *Gallia christiana.* — *Mercure galant* de 1682, p. 46 à 51 — *Chabrol*, etc., etc.

DE MONT-DOR (de Monte aureo). — Suivant M. Lainé, la seigneurie du Mont-Dor, près de Besse, aurait appartenu en 1450 à une famille de même nom, dont les armes étaient : *d'argent à trois flanchis d'azur.* (Voyez *pl.* 10, *fig.* 4.) Sans pouvoir contester ce fait d'une manière absolue, nous doutons de sa réalité. D. Coll, qui a relevé avec soin les noms inscrits à l'armorial de 1450, ne mentionne pas celui-ci, et si ce n'est pas de sa part une omission, il ne l'aura sans doute négligé que dans la conviction qu'il n'appartenait pas à l'Auvergne, mais bien au Bourbonnais ou au Forez, provinces également comprises dans l'armorial de 1450. Il a, en effet, existé en Beaujolais et en Forez, une maison de Mont-Dor, très-ancienne et très-distinguée, qui fournissait des chanoines-comtes au chapitre de Lyon dès l'an 1195, et qui subsistait encore dans l'Orléanais à la fin du dernier siècle. Celle-ci partait : d'*hermine à la bande de gueules* (1).

Une autre supposition peut être faite : dans la liste des anciens châteaux du département du Puy-de-Dôme, que nous avons publiée dans le tome VI des *Tablettes historiques de l'Auvergne*, et dans la *Statistique monumentale du département du Puy-de-Dôme,* se trouve indiqué celui de Montdory, près d'Issoire, et qui plus anciennement a

(1). *Armorial de France*, Régistre II. — *Noms feodaux*, p. 667. — *La-Chenaye-des-Bois*, 1re édition, t. V, p. 599. — *Dictionnaire de la Noblesse* par M. de Courcelles, T. II, p 40.

pu porter le nom de *Mont-Doré*; ne serait-ce pas là le Mont-Dor dont parle M. Lainé?

de MONTEIL. — Noble Gilbert de Monteil, seigneur du lieu, fit foi-hommage à Eustache III, seigneur de Montboissier, à raison de certains droits que ce dernier lui avait concédés dans l'étendue de sa terre et à Culhat, près de Lezoux, le jeudi de la troisième semaine du carême de l'an 1281. Hugues et Pierre de Monteil, damoiseaux, étaient possessionnés à Noirestable, en Forez, en 1312. La seigneurie de Monteil, annexe de la châtellenie d'Aubusson, revint ensuite à la maison de Montboissier, d'où elle passa par alliance à la famille de la Fin, puis à celles de la Souchère et de Beaune, fondues en 1624 dans la maison de Cordebœuf-Montgon (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

de MONTEIL. — Jacques de Monteil donna quittance de certaine somme qui lui avait été allouée par les Etats d'Auvergne, en 1441 et 1442. Jean du Monteil, possessionné dans la mouvance d'Ardes, au duché de Mercœur, fut inscrit à l'armorial de 1450; il portait :

D'argent à la bande d'azur, chargée de trois
étoiles ou molettes d'éperon d'or.
(Voyez pl. 10, fig. 5.)

(1) *Généalogie de Montboissier*, p. 16. — *Noms féodaux*, p. 669 *Chabrol*, t. IV, p. 361.

Guillaume de Monteil fit foi-hommage au sire de Mercœur, à cause de divers ténements situés à Verdezun, en 1493 (1).

DE MONTEIL. — Pierre de Monteil, fils d'autre Pierre, fournit reconnaissance au vicomte de Carlat, à raison de cens et rentes qu'il avait dans la paroisse de Raulhac, en 1357 (2).

ARMOIRIES. — Inconnues.

MONTEIL-BOUTIFARE. — Ce fief, situé dans la commune de Saint-Saturnin-ès-Montagnes, après avoir appartenu à la famille de Bouchut ou Bouchats, de 1307 à 1334, vint, avant 1406, à une branche de celle de Belvezer, et Françoise Belvezer, fille de N... de Belvezer et de Léonarde de Monceaux, la porta en 1548 à François de Chalus, seigneur de Cousans, et d'Auteroche, dont les descendants la possédaient en partie en 1684 (3). *Voyez* BOUCHUT, BELVEZER et CHALUS-COUSANS.

MONTEIL-CHAVAROCHE. *Voyez* CHAVAROCHE.

(1) *Tablettes historiques de l'Auvergne*, t. I, p. 353. — *Armorial de 1450* — *Noms féodaux*, p. 668.

(2) *Noms féodaux*, p. 669.

(3) *D Coll.* — *Noms féodaux*, p. 228, 229, 121. — *Dictionnaire du Cantal*, p. 335.

MONTEL-DE-GELAT. — Grande seigneurie et bourg du canton de Pontaumur. Le roi Philippe-le-Hardi la donna à Humbert de Beaujeu, connétable de France, mort en 1285. Elle passa ensuite, par alliances successives, aux maisons d'Aubert, de la Fayette, de Daillon-de-Lude, de Roquelaure, de Lorraine-deux-Ponts, et fut acquise en dernier lieu par M. Dauphin, prévôt général de la basse Auvergne, en 1750 ou environ (1).

DE MONTEL ou MONTEIL. — Il y a eu jadis plusieurs autres fiefs de ce nom que l'on distinguait comme suit : Monteil-de-Bellegarde, Monteil-la-Tour, Monteil-les-Busséol et Monteil-sur-Massiac (2).

DE MONTEREAU. — Joachim de Montereau, fut convoqué au ban de 1543, et Charles de Monteraud, que M. Lainé dit originaire de la Saintonge, était chanoine-comte de Brioude de 1571 à 1606 (3).

ARMOIRIES. — Inconnues.

(1) *Audigier*, t. VI, p. 100. — *Le père Anselme*, t. VII, etc., etc. — *Chabrol*, t. IV, p. 788.

(2) Voyez à l'égard de ces derniers, *Chabrol*, t IV, p. 334, 335.— *Tablettes historiques de l'Auvergne*, t. IV, p. 57, 58. Voyez aussi les noms de Chalès ou Chalet, Villebeuf, Miremont, Quinquempoix, du Lac, Gironde.

(3) D. Coll. *Catalogue de Brioude*, au t. IV des *Archives de la noblesse*.

de MONTESPEDON, seigneurs de Montespedon, de Chatelard, de Parey, sur la lisière du Bourbonnais; barons de Beaupréau, de Basoges, de Chémillé et de Vieux-Beaugé, en Anjou. — Famille d'ancienne chevalerie, laquelle avait pris son nom d'une terre située entre Riom et Menat, près de Saint-Pardoux, et qui a postérieurement appartenu à la maison de Blot, dont elle paraît avoir été une branche (1). Roger de Montespedon, chevalier, est nommé dans le traité de partage passé entre Robert, comte d'Auvergne, et le sire de Bourbon, en 1249. Guillaume de Montespedon, chevalier croisé, se trouvait à Saint-Jean-d'Acre en 1250. Amblard de Montespedon, aussi chevalier, est rappelé dans un accord conclu entre le même Robert V et Guy, son frère, évêque de Clermont en 1256. Autre Amblard et autre Roger de Montespedon, seigneurs de Chatelard, de Parey, etc., etc., vivaient en 1322 et 1326; Louis de Montespedon épousa, avant la fête de Saint-Michel 1344, demoiselle Marguerite Potin, *alias* Pautin (*Pautini*), fille de Geraud Potin, damoiseau de Saint-Myon, laquelle partagea avec Bizette Pautin, sa sœur, le samedi après la Purification 1350 (2). —Guillaume de Montespedon, damoiseau, seigneur de

(1) Montespedon a été possédé, au moins en partie, par les familles de Ebrard et Gormet: la première de 1350 à 1442, et la seconde en 1335. (*Noms féodaux*, p. 380. — Chabrol, t. IV, p. 213.

(2) *Titres originaux*.

Parey, asista au mariage de Blanche de La Tour, fille de Bernard et de Marguerite Potin, avec Amblard de Bort, le vendredi avant Saint-Michel 1389. Jean Ier vivait en 1399. Guyot de Montespedon fut inscrit à l'armorial de 1450. Jean II de Montespedon, chambellan du roi et bailli de Rouen, ayant épousé Jeanne de Basoges, dame de Beaupréau, de Chémillé et de Vieux-Beaugé, obtint du duc d'Anjou, en 1464, la remise de certains droits que ce prince avait sur la baronnie de Beaupréau; il en rendit hommage en 1468, et ne vivait plus en 1479. Sa postérité s'est éteinte en la personne de Philippie de Montespedon, héritière de Beaupréau, de Chémillé et de Vieux-Beaugé, mariée vers 1550 avec Charles de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, dont elle était veuve sans enfants en 1565. Cette dame mourut en 1578, après avoir disposé de ses biens en faveur de Guy de Scépeaux, vicomte de la Hardoinaye, son parent. La baronnie de Beaupréau, qui faisait partie de ce don, avait été érigée en marquisat par lettres de 1554, et en duché-pairie en 1562. Quant à la terre de Montespedon, nous avons déjà dit qu'elle était passée de bonne heure à la maison de Blot, qui la transmit à celle de Chauvigny. Pierre de Blot, en rendit hommage au sire de Bourbon en 1243; Roger de Blot accomplit la même formalité en 1301, et Amable de Chauvigny-Blot la possédait encore en 1697. Elle a été vendue depuis, d'abord à M. Faure, maître des comptes, et ensuite à M. de Champflour, procureur général à la Cour des aides de Clermont. Les armes de Montespedon étaient les mêmes que celles

de Blot, ce qui ajoute à la probabilité que ces deux familles avaient une origine commune (1).

ARMOIRIES. — De sable au lion d'or (2).
(Voyez pl. 10, fig. 6.)

DE MONTEYNARD, seigneurs de Beaulieu, près de Nonette. — Cette famille, l'une des plus anciennes et des plus marquantes du Dauphiné, a fourni une branche à l'Auvergne. Celle-ci avait pour auteur Jean-Jacques de Monteynard, troisième fils d'Hector de Monteynard, chevalier, conseiller et chambellan du roi, capitaine de cent hommes d'armes, gouverneur d'Asti, en Piémont, et de dame Marguerite de Montferrat. Jean-Jacques de Monteynard était mineur et sous la tutelle de François de Monteynard, seigneur de Prébois, son oncle, lorsque celui-ci acheta au nom de ses neveux la seigneurie de Beaulieu, que lui vendirent Gabriel de Grolée et Gaspard de Boulier du Chariol, chevaliers, par acte du 4 mai 1507. Jean-Jacques de Monteynard combattit à la bataille de Marignan en 1515; concourut à la défense de Mézières contre l'empereur Charles-Quint, en 1521; accompagna le célèbre Bayard en Italie en 1523, et reçut la foi-hommage de

(1) Voyez *Baluze*, t. II, p. 107, 125.—*D. Coll.*—*Noms féodaux*, p. 668, 670, 69, 880, 121. — *Audigier*, t. I, p. 311, 391; t. VI, p. 108, 109. — *Comte de Waroquier*, t. II, p. 78, 79; t. IV, p. 145, 148. — *La Chenaye-des-Bois*, 2e édition, t. X. — *Chabrol*, t. IV, p. 801.

(2) Suivant La Chenaye-des-Bois, le lion serait d'argent.

Martin le Large, seigneur du fief de la Roche, mouvant de Beaulieu, le 14 avril 1524. Il avait épousé Maximilienne de Murols, fille, selon toute apparence, de Jacques II de Murols, seigneur du Broc, et de Louise d'Aurelhe de Villeneuve, sœur de *Maximilien* d'Aurelhe, héritier de Rigaud. De cette union naquit, entre autres enfants :

Jean de Monteynard, premier du nom, époux de Jacqueline de la Souchère, nièce du cardinal Jérôme de la Souchère, mort à Rome en 1571. Ceux-ci laissèrent un fils et une fille : 1° Jean II qui suit ; 2° Louise de Monteynard, mariée par contrat passé à Nonette, le 20 février 1591, avec François du Prat, seigneur de Bousde. Jean II de Monteynard, seigneur de Beaulieu, fit foi-hommage au roi le 8 octobre 1611, et mourut sans postérité, suivant son testament du 14 novembre 1634, par lequel il institua pour son héritier universel Hector de Monteynard, baron de Montfrin, son cousin issu de germain, dont la postérité subsiste en la personne de Henri-Raymond, comte de Monteynard, ancien page du roi Charles X, puis officier aux chasseurs de la garde royale, chevalier de la Légion d'honneur, retiré du service en 1830. Il est fils d'Hector-Joseph, marquis de Monteynard, né le 16 mars 1770, admis aux honneurs de la cour le 23 mars 1789, maréchal de camp le 2 avril 1817, gentilhomme de la chambre du roi et pair de France avant 1830. Sa mère est madame Clémentine-Henriette-Philippine de Dreux-Brézé. Henri-Raymond a épousé, le 12 septembre 1832, Marie-Antoinette le Cornu-de-Balièvre,

morte au château de Fourqueux, près de Saint-Germain-en-Laye, le 12 décembre 1838 laissant trois fils (1).

ARMOIRIES. — De vair, au chef de gueules chargé d'un lion issant d'or.
(Voyez pl. 10, fig. 7.)

DE MONTFAN. — C'était le nom d'une famille ancienne du Bourbonnais, connue par de nombreux actes de foi-hommage qui embrassent l'intervalle de 1245 à 1400. Elle paraît s'être éteinte vers cette dernière époque, et la terre de Montfan passa, avant 1491, à la maison Le Loup-de-Beauvoir, qui en a quelquefois porté le nom (2).

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE MONTFAUCON, seigneurs de Vareilles, Rioux, Villejacques, et en partie de Saint-Bonnet, près d'Orcival. — Noble Pierre de Montfaucon, du pays d'Auvergne, reçut de Jean III, comte d'Armagnac, de Fezensac et de Rodez, le 27 août 1389, la donation du château de Montafit, en Rouergue, en récompense de services rendus; donation qui fut confirmée et approuvée par Bernard VII, frère et successeur de Jean III, le 13 janvier 1395. Pierre de Montfaucon épousa, avant

(1) *Chabrol*, t. IV, p. 87. — *Archives de le noblesse*, t. VII
(1) Voyez les *Noms féodaux*, p. 671, 586.

le 21 avril 1398, Marguerite de Villejacques, fille ou proche parente de Guïonnet de Villejacques, damoiseau, qui, ledit jour, lui fit don de tous les droits et actions quelconques qu'il avait au lieu de Vareilles et dépendances, paroisse de Saint-Bonnet, près d'Orcival. Ce Pierre de Montfaucon eut pour successeurs : Antoine de Montfaucon, écuyer, qui, par acte de 1405, acheta de Jean de Chalus, seigneur de Cordès, diverses redevances, sises sur le lieu de Voicieux, même paroisse de Saint-Bonnet. Beraud, dauphin d'Auvergne, comte de Cermont, seigneur de Rochefort, lui fit don des rentes qu'il lui devait à cause du repaire de Rioux, les 5 et 16 avril 1418, don que confirma Louis de Bourbon, comte de Montpensier, dauphin d'Auvergne, en faveur de Michel de Montfaucon, héritier d'Antoine, par lettres de 1431 et autres du 8 mars 1443. — Michel de Montfaucon ne laissa qu'une fille légitime, mariée à Hilaire de Janghat, *alias* de Beaune, gentilhomme du Vivarais, dans la maison duquel elle porta les biens de sa famille (1).

(1) A l'exception du fief de Rioux, dont elle laissa la jouissance à Geraud de Montfaucon, son frère bâtard, qui fut longtemps capitaine du château de Serre, sur les bords du Rhône en Dauphiné, et qui ne paraît pas avoir laissé de postérité, puisque les Janghac-Beaune, se qualifiant *ses héritiers*, rentrèrent en possession du fief de Rioux en 1471, au plus tard. Ceux-ci eurent de longues contestations avec Gilbert et Jean de Chabannes, père et fils, barons de Rochefort, à cause de l'hommage de Rioux.

(Tiré d'un inventaire de titres concernant les familles de Montfaucon et de Beaune, reposant à la Bibliothèque de Clermont.)

Cette maison de Janghat-Beaune, devenue puissante par la suite, conserva les terres sus-énoncées jusqu'à l'époque de son extinction arrivée en la personne de haut et puissant seigneur, Christophe, vicomte de Beaune, chevalier de l'ordre du roi, lieutenant-général en Auvergne, dont la sœur et héritière, Gasparde de Beaune, avait épousé le 22 mai 1602, Josué de Montaigu-Bouzol. (*Voyez* Montaigu-Bouzol.)

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE MONTFAUCON. — Cette famille, qui avait peut-être la même origine que la précédente, a fourni Charles de Montfaucon, gouverneur d'Auvergne sous Louis XI et Charles VIII. Jeanne de Montfaucon, dame de Lampres, en Auvergne, et d'Anglars, en Limousin, lors de la convocation du ban en 1543, était fille de Claude de Montfaucon, chevalier, seigneur de la Plume et de Villandraut, baron d'Alais et de Vezenobre, en Languedoc, et d'Agnès d'Ussel-d'Anglars. Elle épousa Louis de la Croix, baron de Castries et de Gourdiège, dont le fils puîné, Jacques de la Croix-de-Castries, a fait la branche des barons d'Anglars encore existante (1). Trois branches de la maison de Montfaucon existaient en Languedoc lors des recherches de 1666, et furent toutes maintenues dans leur noblesse en 1668 et

(1) *Le père Anselme.—Armorial de France*, t. v.

1669 (1). Elle a fourni depuis de nouvelles preuves pour des admissions aux pages et à la maison royale de Saint-Cyr, en 1685, 1736, 1760, 1764 et 1784 (2).

ARMOIRIES. — Écartelé, aux 1er et 4e de gueules, au faucon d'argent reposant sur une montagne de même ; aux 2e et 3e de gueules, à trois chevrons d'or.
(Voyez pl. 10, fig. 8.)

DE MONTFERRAND. — Au temps de la haute féodalité, la ville de Montferrand avait donné son nom à une famille puissante éteinte dans la première moitié du treizième siècle. G. comtesse de Montferrand, héritière de sa maison, épousa Dauphin d'Auvergne, comte de Clermont, fils de Guillaume VII, comte d'Auvergne, et tige de la maison Dauphine ; cette dame testa en l'année 1199. Elle pouvait être fille ou nièce d'Armand de Montferrand qui paraît comme témoin dans une charte de 1166, par laquelle Guillaume VII, comte d'Auvergne, confirme, en faveur de l'église de la Chaise-Dieu, le don de l'église de Montferrand. On ignore également le degré de parenté de cette comtesse avec Guillaume de Montferrand, chevalier, originaire d'Auvergne et supérieur de l'ordre du

(1) Il a existé d'autres familles du nom de Montfaucon en Bourbonnais, en Poitou et dans la Franche-Comté. (*Noms féodaux*, p. 671. —*La Chenaye-des-Bois*, t. II de la première édition, p. 553, et t. X de la seconde.

(2) *D'Aubais*, t. III, p. 95, 96. — *Armorial de France*, registre I. — *La Chenaye-des-Bois*, première édition, t. V, p. 603.

Temple, à Antioche, qui, en 1237, livra aux infidèles un combat sanglant dont voici la relation :

« A une époque où la cause des chrétiens d'Orient était
» menacée de grands périls, et les templiers se préparant
» à la résistance, choisirent pour chef Guillaume de
» Montferrand, originaire d'Auvergne et commandeur
» d'Antioche. Cet illustre chevalier, entraîné par le désir
» de vaincre, n'écoutant que sa valeur et méprisant les
» conseils de la prudence, osa livrer bataille à une armée
» beaucoup plus nombreuse que la sienne. Trahi par des
» apostats qui s'étaient glissés dans son camp, il tomba
» dans une embûche que lui avait tendue le chef ennemi,
» ce qui lui fit éprouver une défaite désastreuse; plus de
» cent chevaliers du Temple, trois cents archers et un
» bien plus grand nombre de laïcs restèrent sur le car-
» reau; mais les chrétiens vendirent chèrement leur vie :
» la perte des infidèles s'éleva à trois mille. Le comman-
» deur, entre autres, bien que blessé mortellement et ac-
» cablé par le nombre, immola de sa main, avant d'ex-
» pirer, au moins soixante ennemis qu'il voua à l'enfer.
» Cet événement eut lieu au mois de juin 1237 (1). »

ARMOIRIES. — D'or, au griffon coupé
de gueules et de sinople.
(Voyez pl. 10, fig. 9.)

NOTA. Il existe d'autres familles de Montferrand, en Bugey, en Franche-Comté, en Guienne.

(1) *Histoire d'Angleterre*, par Mathieu de Paris, p. 313, citée par Dupuy, dans son *Histoire de l'ordre du Temple*, édition de 1751. p. 151. — Voyez *Baluze*, t. I, p. 162; t. II, p. 62, 63, 156.

MONTFLEURY. (*Voyez* AMARITON et du BOST.)

MONTFORT. — Château et beau domaine dépendant autrefois de la commune de Jalleyrac, mais qui a dû en être distrait récemment pour faire partie de celle d'Arches ou bien de celle de Sourniac. De ce château, qui occupe l'extrémité ouest d'une espèce de promontoire, la vue s'étend au sud et à l'ouest sur un vaste horizon, et un peu plus vers le nord, elle plonge dans le profond encaissement de la Dordogne, au bord de laquelle on aperçoit l'ancien couvent de Saint-Projet, fondé par Catherine de Beaufort-Turenne, épouse de Louis, comte de Ventadour, dont la dépouille mortelle y fut inhumée au commencement du XVIe siècle. C'est sur ce point de la Dordogne que l'on a construit le pont qui sert de passage à la route de Mauriac à Aubusson, ce qui ajoute encore au pittoresque tableau que nous décrivons. Si la vue se reporte ensuite au-dessus de ces côtes abruptes et sauvages, l'œil embrasse en grande partie les campagnes agrestes des cantons de Neuvic et de la Pleau (Corrèze).

Au temps de la féodalité, plusieurs seigneurs prétendaient avoir des droits sur Montfort. Hélie de Saint-Exupéry et Aymeric de Saint-Chamant, coseigneurs de Miremont, dont le château s'aperçoit au-delà du ruisseau de la Biou, traitèrent au sujet de l'hommage de Montfort avec Bertrand de Sartiges, *alias* de Montfort,

en 1357 ; le commandeur de Carlat y prétendait aussi à cause de l'annexe d'Ortrigers qui en était voisine. Montfort appartint plus tard à une famille de Battut, et Gabrielle de Battut, héritière de Montfort, épousa en 1527 Gabriel de Murat-Rochemaure, dont la postérité subsistait encore à Montfort en 1666. Cette terre a passé depuis à la maison d'Humières, qui la possède actuellement.

DE MONTGASCON (1), seigneurs de Montgascon, d'Ennezat, Joze, Montredon, Pontgibaud, Granges, Margeride, Nébouzat, Gerzat et autres lieux.—Cette antique et illustre maison, qui ne le cédait à nulle autre pour la noblesse de ses alliances, tirait son nom d'un château féodal situé près de Luzillat, connu dès l'an 1169, et dont il ne reste plus aujourd'hui aucun vestige. Astorg de Montgascon fut le bienfaiteur de l'abbaye de Chantoin en 1202. Il lui donna un cens de cinq gaillardes (petite monnaie) à prendre sur les maisons de Rochebrune et de Morrin. Faucon de Montgascon, premier du nom, était présent avec plu-

(1) L'orthographe employée par D. Coll, ou plutôt par ses copistes, est fautive : le mot latin était *Mons Wasconis*, on en est convenu : or, la traduction littérale donne *Mont-Gascon*, et non pas *Montgacon*. La preuve d'ailleurs résulte de plusieurs titres rapportés par Baluze et dans l'usage constant qu'en ont fait tous les historiens qui ont parlé de cette maison. (Voyez *Baluze*, *Audigier*, *Chabrol*, etc., etc.) Au surplus, il serait très-difficile de trouver une étymologie au mot Montgacon, qui n'est qu'un barbarisme.

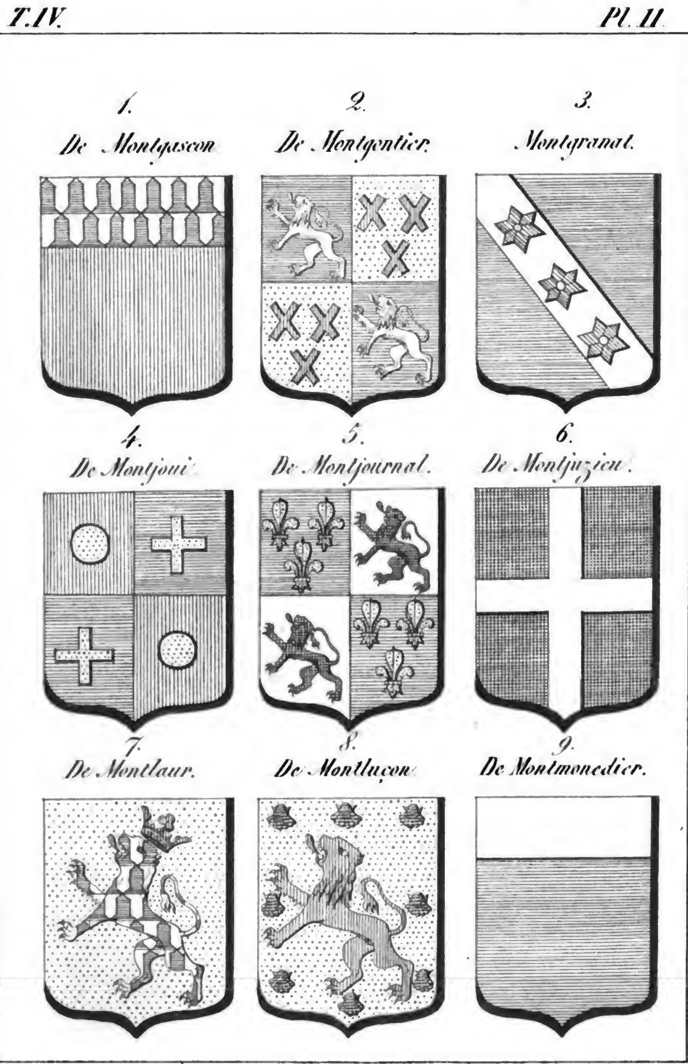
sieurs autres seigneurs d'Auvergne, au testament de Guillaume, comte de Rodez, en 1208. Faucon II, seigneur de Montgascon, assista comme témoin au testament de Guillaume X, comte d'Auvergne, qui le nomma l'un des exécuteurs de ses dernières volontés en 1245. Ce seigneur avait épousé Isabeau de Mello, qui le rendit père de plusieurs fils, entre autres Robert qui suit; Aymeric, chanoine d'Ennezat; Jean, chanoine de Clermont.

Robert de Montgascon eut deux femmes : la première fut Béatrix de Beaujeu, la seconde Isabelle de Châtillon-de-Jaligny. Il testa après l'octave de la Pentecôte 1255, désigna pour son héritier universel Faucon de Montgascon, son fils du premier lit, et nomma son frère Aymeric exécuteur de ses dernières dispositions.

Faucon III de Montgascon, déclaré héritier par son père en 1255, fut accordé en 1263 avec Marie de Ventadour, fille d'Ebles VI, vicomte de Ventadour et de Dauphine de la Tour; mais la future étant morte avant l'accomplissement du mariage, Faucon III obtint la main d'Isabeau de Ventadour, sœur de sa première fiancée, laquelle resta veuve quelques années après avec deux filles en bas âge, Béatrix et Mahaut de Montgascon.

Béatrix de Montgascon, promise en 1274, et mariée en 1279 à Robert VI, comte d'Auvergne et de Boulogne, lui apporta les seigneuries de Montgascon, d'Ennezat, de Montredon, de Pontgibaud, de Granges, de Margeride et autres. Dans les actes précités sont mentionnés plusieurs oncles et grands-oncles de la future, savoir : Jean de Montgascon, chanoine de Clermont, qui y prend la qualité de

Nobiliaire d'Auvergne.



J.B.B. Lith. Perol, Clermont-F^d.

tuteur de Mahaut de Montgascon; Aymeric de Montgascon, chanoine d'Ennezat, le même qui avait été tuteur de Faucon III, et qui est rappelé comme défunt; Guillaume de Montgascon, chevalier de l'ordre du Temple, commandeur de la Tourette, et enfin Pierre de Montgascon, prieur de Poublertas.

Mahault ou Mathilde de Montgascon, mineure en 1279, épousa en premières noces Eudes ou Odon, sire de Tournon, qui testa en 1292, et en second lieu Guillaume de Bourbon, seigneur de Beçay (1).

ARMOIRIES. — De gueules, au chef de vair. (*Quelquefois brisé d'un chevron brochant.)*

(Voyez pl. 11, fig. 1re.)

MONTGENOUX. — Guy, seigneur de Montgenoux, épousa vers 1450 Jeanne ou Susanne de Montclar, fille de Louis et de Constance de la Tour. Un autre seigneur de Montgenoux vivait en 1543.

ARMOIRIES. — Inconnues.

MONTGLANDIER. — Seigneurie située près de Pontaumur, laquelle appartenait à la famille de Cistel au

(1) *Baluze*, t. I, p. 107; t. II, p. 91, 122, 124, 130, 131, 274, 762. — *Audigier*, t. I, p. 309; t. IV, p. 33; t. VI, p. 119. — *Chabrol*, t. IV, p. 369, etc., etc. — *Tablettes historiques de l'Auvergne*, t. III, p. 225.

seizième siècle, puis à celles de Langeac, de Montaigu-Bouzols, et en dernier lieu à M. de Bosredon-Combrailles (1).

HENRI et GILBERT DE MONTGLANDIER, seigneurs de Bellecours, du Bordage, de Cisternes, de la Barge et de Vitrac, furent condamnés à l'amende en 1656, pour s'être arrogé des priviléges de noblesse, et probablement aussi pour avoir usurpé le nom de Montglandier.

ARMOIRIES. — Inconnues.

MONTGON. — Ancienne baronnie située dans la commune de Grenier, près de Blesle. Elle a appartenu de temps immémorial à une branche de la maison de Léotoing, que l'on croit avec assez de raison, issue des anciens sires de Mercœur. Odilon de Montgon était chanoine-comte de Brioude en 1161; autre Odilon l'était en 1287, et Pierre de Léotoing, seigneur de Montgon, vivait en 1288.

JACQUES DE LÉOTOING-MONTGON, dernier mâle de cette branche, disposa, par acte du mois de mars 1578, de tous ses biens avec substitution du nom de Montgon, en faveur de Pierre de Cordebœuf-Beauverger, petit-fils de Louise de Léotoing-Montgon, sa sœur, qui avait épousé, le 11 février 1540, Bénigne de Cordebœuf, seigneur de Beauverger, dont la postérité a joui de la baronnie de Montgon

(1) *Audigier*, t. I, p. 311. — *Chabrol*, t. IV, p. 141, 142.

jusqu'au 27 mars 1732, qu'elle fut adjugée, sur procès, à dame Marie-Claire-Henriette de Cordebœuf-Beauverger-Montgon, épouse du marquis de Champigny. *Voyez* CORDEBOEUF et LÉOTOING.

DE MONTGONTIER. — Il a existé un château et une famille de ce nom dans les environs de Blesle. Hugues de Montgontier était chanoine-comte de Brioude en 1376, et quatre autres lui succédèrent au même chapitre, savoir : Beraud de Montgontier en 1380, Guillaume et Faucon en 1381, et François de Montgontier en 1387. On trouve ensuite Pierre de Besse, seigneur de Besse-sous-le-Luguet, inscrit à l'armorial de 1450, dont le cri de guerre était : Montgontier! et Hugues de Besse, seigneur de Montgontier, qui fut convoqué au ban de 1543. *Voyez* BESSE.

ARMOIRIES. — Écartelé, aux 1er et 4e d'azur, au lion d'argent ; aux 2e et 3e d'or, à trois sautoirs ou flanchis de gueules (1).
(Voyez pl. 11, fig. 2.)

MONTGOUR. — Seigneurie près d'Auzance, en Combraille. *Voyez* CHAVANAT.

MONTGRANAT. — Suivant D. Coll, Guillaume de

(1) Les trois flanchis se trouvent dans un grand nombre d'écussons, notamment dans ceux des familles de Molen de la Vernède, et du Mont-d'Or ou Mont-Doré.

Montgranat, inscrit à l'armorial de 1450, était de la maison de Blau, *alias* de Gibertès; et en effet, la seule différence qui existât entre ses armoiries et celles de Guillaume de Gibertès, son contemporain, c'est que le premier portait : *d'azur à une bande d'argent, chargée de trois molettes d'éperon de sinople*, pour brisure *(Voy. pl.* 11, *fig.* 3), tandis que le second portait : *d'azur à une fasce d'argent.* Ces sortes de changements étaient si fréquents alors, qu'ils méritent à peine qu'on y fasse attention. N... Blau de Montgranat était chanoine-comte de Brioude en 1575.

La terre de Montgranat, qui était située vers les limites du Gévaudan, ne tarda pas à passer dans la famille de Champredonde qui la possédait en 1666.

DE MONTGRELEIX. — Astorg de Montgreleix reçut un legs de Jean, comte de Clermont, dauphin d'Auvergne en 1340. Il existe un bourg de Montgreleix dans les montagnes au nord-est de Marcenat, et qui faisait partie du dauphiné d'Auvergne (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE MONTJOU, ou MONTJOUI (Montjovis), seigneurs de Montjou, de Cropières, de Calmels et autres lieux en Carladez. Nous avons fait remarquer ailleurs, que cette

(1) V. *Baluze*, t. II, p. 317.

famille d'ancienne chevalerie avait une origine commune avec celle de Cropières. Montjou et Cropières étaient deux châteaux à peu de distance l'un de l'autre dans les communes de Raulhac et de Jou-sous-Montjou. Aymar de Montjoui portait indifféremment ce nom et celui de Cropières, ainsi que cela est établi dans des actes de 1263, 1284 et 1287, et ses armes étaient identiquement les mêmes que celles que Beraud de Cropières portait en 1308. Aymar II et Pierre de Montjoui, frères, seigneurs de Calmels ou d'Escamels, vivaient en 1326. Guy de Montjoui fit un échange d'immeubles avec Jean de Puy-Mourier en 1348. Aymar, *alias* Adhémar ou Azémar de Montjoui, fut présent à divers hommages rendus au vicomte de Carlat par Guillaume de Bénavent et Guy de Lavernhe, en 1338, 1350, 1355, et il émancipa Hector de Montjoui, son fils, en 1352. Ce dernier assista à son tour à d'autres hommages rendus au vicomte de Carlat par Roger de Chabannes (de Cabanes) et Pierre de Croset en 1355. Gaspard de Montjoui et Pierre de Montjoui, inscrits à l'armorial de 1450, portaient : *écartelé, aux 1er et 4e de gueules, à un besan d'or ; aux 2e et 3e d'azur, à la croix alesée d'or*, et pour cri de guerre : *Cropières! (Voy. pl. 11, fig. 4.)* Un autre Pierre de Montjoui (ou peut-être le même que le précédent), portait alors : *d'azur à une main droite vêtue d'or mouvant du flanc sénestre de l'écu, et tenant un gerfaud d'argent aux rênes d'or*, et pour cri de guerre : *Calmels!* Chéron de Montjou, seigneur de Cropières, était au service de Jacques d'Armagnac, vicomte de Carlat en 1475; Annet de Montjou fut député du Car-

ladez aux états d'Auvergne en 1510; Antoine de Montjou, official apostolique dans le diocèse de Saint-Flour, eut pour héritier Pons de Monjou en 1531, et Anne de Montjou, dame de Cropières, épousa, vers le même temps, Aymeric de Fontanges, auquel elle apporta les biens de sa maison. On connaît encore Antoine de Montjou, qui vendit Jou-les-Calmels et la Peyre à Antoine de Fontanges, seigneur de la Salle, en 1541 (1).

DE MONJOURNAL. — Famille du Bourbonnais, inscrite à l'armorial de 1450, et connue d'ailleurs par de nombreux actes de foi-hommage rendus aux ducs de Bourbon en 1375, 1411, 1412, 1440, 1441, 1443 et 1506 (2).

ARMOIRIES. — Écartelé, aux 1er et 4e d'azur, à trois fleurs de lis d'or; aux 2e et 3e d'argent, au lion de sable.

(Voyez pl. 11, fig. 5.)

DE MONTJUZIEU. — L'orthographe de ce nom, qui est celui d'un ancien château du Rouergue, a souvent varié;

(1) Voyez *Cropières, Jou* et *Fontanges*. Voyez aussi *D. Coll.* — *Noms féodaux*, p. 93, 220, 338, 672, 991. — *Dictionnaire du Cantal*, p. 133, 254. —*Tablettes historiques de l'Auvergne*, t. III, p. 97.

Le sire de Montjoux, capitaine de la Chaise-Dieu pour les protestants, était du Dauphiné.

(2) *Noms féodaux*, p. 672, 673.

on l'a alternativement écrit comme suit : Montjucieu, Montjuzieu, Montjosieu et Montjésieu. Ce château a été le berceau d'une ancienne famille qui a longtemps possédé le fief de Laval, près de Ruynes, arrondissement de Saint-Flour. — Pierre de Montjuzieu épousa, environ en 1320, Guyette de Monstuejouls, nièce de Raymond de Monstuejouls, premier évêque de Saint-Flour, et tante d'autre Raymond de Monstuejouls, allié en 1327 à Catherine de Lastic, dame de Paulhac. Un siècle plus tard, Galabert de Montjuzieu contracta une seconde alliance avec la même maison, en épousant Blanche de Monstuejouls, fille de Guy III et de Barane de Cardaillac, celle-ci fille de Pons de Cardaillac, qui se qualifiait vicomte de Murat, et de dame Ermengarde d'Estaing. Jean de Montjuzieu, seigneur de Laval, fut inscrit à l'armorial de 1450. Claude de Montjuzieu possédait le même fief en 1489 ; Antoine fut convoqué au ban de 1543, et Louis de Montjuzieu, célèbre mathématicien du XVIe siècle, que Moréri nomme Montjosieu, enseigna sa science au duc de Joyeuse; il vivait en 1584. La terre de Montjuzieu (aujourd'hui Montjésieu), appartenait en dernier lieu à M. de Jurquet de Montjésieu, convoqué à l'assemblée des nobles du diocèse de Mende en 1789. *Voyez* JURQUET.

ARMOIRIES.—De sable, à la croix d'argent.
— Cri de guerre : *Laval!*
(Voyez pl. 11, fig. 6.)

DE MONTLAUR. — Ancienne, illustre et puissante

maison du Vivarais qui, par suite de ses alliances avec les maisons d'Auvergne, de Mercœur, de Polignac, de la Tour-d'Auvergne, d'Aycelin-Montaigu, d'Apchier, du Peschin et autres, a eu de nombreuses relations avec l'Auvergne et y a possédé les terres de Saint-Privat, de Salzuit, de Rochegude et de Prades vers les limites du Velay; le Luguet près de Blesle, et Royat près de Clermont.—Pons et Bernard de Montlaur, croisés en 1096, avaient pour armoiries : *d'or, au lion de vair* (1).

Ponce de Montlaur fit hommage au roi Philippe-Auguste, en 1219, et Eracle de Montlaur remplit la même formalité en faveur de Louis VIII, en 1224, pendant le siége d'Avignon. Marguerite d'Auvergne, veuve du seigneur de Montlaur, en 1247, avait un fils, appelé Eracle, qui fit rendre hommage au roi saint Louis, en 1248, pour le château d'Aynac, par Ponce dit Poncet de Montlaur, son fils aîné, et pour le château de Bourzet, par Eracle, son cadet. Poncet épousa, en 1257, Alixent, fille de Beraud VI, seigneur de Mercœur (2).

Ponce, seigneur de Montlaur, fils de Guy de Montlaur et de Jausserande d'Apchier, épousa Louise de La Tour, fille de Bertrand, cinquième du nom, le 20 octobre 1388, et fit son testament le 6 mai 1393, jour de son décès. N'ayant pas d'enfant, il légua ses biens à Louis de Montlaur, son frère. Celui-ci épousa, le 14 juin 1398, Marguerite

(1) *Dom Vaissette.—Hist. générale du Languedoc*, t. II, p. 296.
(2) *Baluze*, t. I, p. 81.

de Polignac, fille d'Armand X, de laquelle naquit Armand de Montlaur, qui disputa longtemps la vicomté de Polignac à la maison de Chalencon, en faveur de laquelle le parlement prononça, en 1464. Armand de Montlaur mourut sans postérité.

ARMOIRIES.—D'or, au lion de vair, armé, lampassé et couronné de gueules.
(Voyez pl. 11, fig. 7.)

DE MONTLOBOS. — On ne connaît de ce nom que Bertrand et Etienne de Montlobos, père et fils, qui furent témoins de la transaction intervenue entre Agnon IV, seigneur de Maymont, et Hugues de Damas, seigneur de Cousans, en 1195. Etienne de Montlobos assista encore à l'hommage que Guillaume, Bernard, Pons et Anselme de Jou rendirent à Robert de Clermont, seigneur d'Oliergues en 1208 (1).

DE MONTLOSIER. (*Voyez* de RAYNAUD.)

DE MONTLUC. (*Voyez* DE FALVARD DE MONTLUC.)

DE MONTLUÇON. — Dans le traité conclu entre le sire de Bourbon et le comte d'Auvergne en 1249, figure le

(1) *Baluze*, t. II, p. 71, 702.

nom de Godefroi de Montluçon. Ce seigneur était issu d'un puîné des sires de Bourbon, qui avait eu la baronnie de Montluçon en apanage, vers l'an 1050. Cette branche avait fourni deux rameaux dont le premier s'éteignit en la personne de Béatrix de Montluçon, mariée avec Archambaud VIII, sire de Bourbon de la seconde race, lequel était fils de Guy de Dampierre et de Mahaud de Bourbon, celle-ci fille d'Archambaud VII. Le second rameau des barons de Montluçon, représenté par Godefroi de Montluçon en 1249, subsistait encore en 1398, en la personne de Marguerite de Montluçon, épouse de Guillaume de Rochedagoux, seigneur du Breuil et de Marcillat. Ces époux vendirent la baronnie d'Huriel à Louis de Brosse, sire de Sainte-Sévère, avant 1354 (1).

ARMOIRIES. — D'or, au lion de gueules, accompagné de huit coquilles d'azur en orle.
(Voyez pl. 11, fig. 8.)

DE MONTMONEDIER. — Guillaume de Montmonedier, qui vivait en 1284, eut pour successeur Guillaume de Tailhac, seigneur de Montmonedier, de Montmorand, de Montsuc et autres lieux, en 1312 et 1317. Louis de Tailhac était encore seigneur de Montmonedier et de Meyronne en 1450. V. *Tailhac.*

ARMOIRIES. — D'azur, au chef d'argent.
(Voyez pl. 11, fig. 9.)

(1) *L'Ancien Bourbonnais*, t. I, p. 386; t. II, p. 379. — *Noms féodaux*, p. 187, 674, 828.

DE MONTMORANCHES. — Simon de Montmoranches fut convoqué au ban de 1543.

ARMOIRIES. — Inconnues.

MONTMORAND. — Ancien château et seigneurie, dans la commune de Sainte-Anastasie (plus anciennement *Sainte-Eustasie*, dont on a fait *Saint-Eustache*). Ce château appartenait en 1312 et 1317 à la maison de Tailhac, et de 1390 à 1450 à la famille Paut, *alias* Sudre, de laquelle était le cardinal Guillaume Sudre en 1373; à Jean de Vaure, en 1540 et 1543, puis à une branche de la maison de Dienne, qui y était encore en 1789.

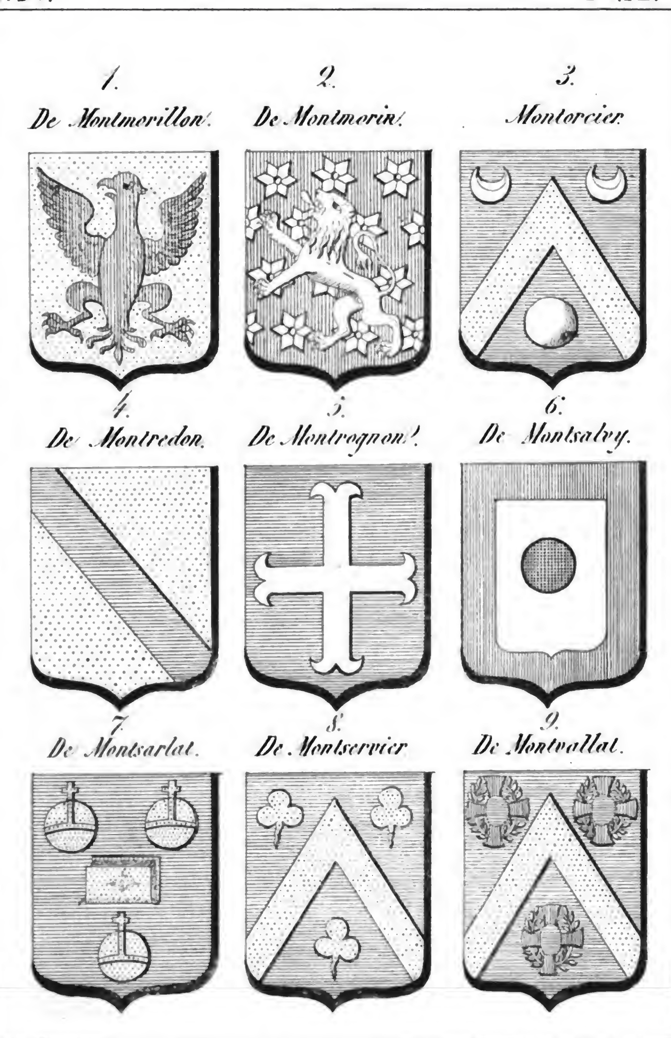
DE MONTMORILLON, seigneurs de Montmorillon, de Varennes, Bressolles, Creuzié-le-Vieux, Vaux, Essenay, Vésigneux et autres lieux en Forez, en Bourbonnais, en Auvergne, en Bourgogne et Nivernais. Il est de tradition dans cette famille qu'elle tire son origine de la petite ville de Montmorillon en Poitou, autrefois chef-lieu d'une baronnie très-considérable. D'après la même tradition, un chevalier de cette noble race, fait prisonnier aux croisades, obtint, sur sa parole, du soudan Saladin, la permission de venir en France chercher le prix de sa rançon, et que n'ayant pu réussir à se procurer la somme nécessaire, il était retourné se constituer prisonnier. Saladin, étonné de tant de loyauté, lui rendit la liberté et le combla de

présents, lui demandant, pour toute preuve de reconnaissance, de joindre à son nom de baptême celui de Saladin, ce qui a été scrupuleusement observé dans la maison de Montmorillon. Cette double tradition est-elle fondée ou ne l'est-elle pas? Nous nous garderons bien d'en décider; mais il nous semble que la maison de Montmorillon, au lieu d'aller chercher son berceau sur les bords de la Gardempe, le trouverait plus sûrement sur la lisière du Bourbonnais et du Forez, où l'on voit encore les ruines d'un château de Montmorillon, château qu'elle possédait dès le XIII[e] siécle avec plusieurs autres fiefs situés dans les environs de Billy, de la Palisse, de Vichy et de Thiers, ainsi que cela est établi par des actes de foi hommage de 1256, 1300, 1322, 1323, 1375, 1377, 1452, 1461, 1488 (1). Cette maison, répandue en Auvergne, en Bourgogne et en Nivernais, a prouvé sa filiation depuis Claude de Montmorillon, seigneur d'Essenay, au diocèse d'Autun, vivant en 1508, lequel a été le sixième aïeul de Laurent-François de Montmorillon, reçu page de la reine le 15 août 1725. Elle a des alliances avec les maisons de Vendat, de Bourbon-Busset, de Saint-Germain-d'Apchon, et elle compte un grand prieur d'Auvergne pour l'ordre de Malte, en 1605, et cinq chanoines-comtes de Lyon de 1711 à 1760 (2).

ARMOIRIES.—D'or à l'aigle éployée de gueules.
(Voyez pl. 12, fig. 1[re].)

(1) *Noms féodaux*, p. 675.
(2) *Armorial général de France.* — *La Chenaye-des-Bois.*

Nobiliaire d'Auvergne.



J. B. B. Lith. Perol, Clermont F.d

MONTMORIN, seigneurs, comtes et marquis de Montmorin, d'Auzon, de Rillac, de Nades, de Saint-Hérem, de la Chassaigne et autres lieux. — La maison de Montmorin est l'une des plus anciennes et des plus illustres de la province d'Auvergne. Elle tenait son nom d'une terre considérable située près de Billom. Son château, bâti sur une montagne isolée, est nommé dans les anciens titres *Mons Mauricii*. Baluze lui donne la même origine qu'à la maison de Montboissier, et cette opinion ne manque pas de fondements. Dubouchet en fait une maison à part et s'appuie sur les titres et cartulaires de l'abbaye de Sauxillanges et autres monastères. La grandeur et l'illustration de ses premières alliances connues montre ce qu'elle était déjà à une époque bien reculée.

Elle s'est divisée en plusieurs branches qui se sont toutes illustrées dans la carrière des armes, dans celle de l'administration et du sacerdoce. On trouve aussi plusieurs de ses membres dans les chapitres de Brioude, de Lyon, de Malte, et elle a eu trois chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit.

Calixte, premier du nom, vivait sous le roi Lothaire en 954. Il est mentionné dans une charte du prieuré de Sauxillanges.

Hugues, premier du nom, son fils, fut père d'Etienne, qui usurpa des terres sur le prieuré de Sauxillanges. Le martyrologe de ce monastère indique sa mort le 5 septembre 1062.

Calixte, deuxième du nom, seigneur de Montmorin, rendit au prieuré de Sauxillanges ce que son père Etienne lui avait pris, et lui fit don d'une terre appelée la Bosquerie pour le salut de son âme. Il mourut en 1097.

Hugues, deuxième du nom, fils aîné de Calixte II, fit plusieurs dons de ce qu'il possédait des terres de Saint-Pierre et de Balsan au prieuré de Sauxillanges en 1119, du consentement de ses deux frères Pons et Calixte.

Hugues, troisième du nom, fut l'un des grands seigneurs de la province qui se croisèrent avec Guillaume, comte d'Auvergne, pour suivre le roi Louis le Jeune en Palestine en 1147. Avant son départ, il donna quarante sols de rente à l'église de Saint-Cerneuf de Billom pour son anniversaire, au cas qu'il mourût pendant son voyage. A son retour il prit le parti d'Archambaud VII, sire de Bourbon, contre Pierre, seigneur de Blot, et signa l'arrangement qui fut fait entre eux.

Calixte, troisième du nom, chevalier, donna des priviléges à ses hommes de Montmorin du consentement de sa femme Jacobée.

Hugues, quatrième du nom, confirma les priviléges que son père avait donnés à ses hommes de Montmorin. Il épousa Béatrix de Mercœur, fille de Guillaume, seigneur de Gerzat, fils de Beraud, septième du nom, seigneur de Mercœur, et d'Alixend de Clermont, dame de Chamalières. Cette dernière était fille de Guillaume, comte de Montferrand, dauphin d'Auvergne, et de Huguette de Chamalières, dame de Gerzat. Hugues IV ne vivait plus en 1277, mais sa femme existait encore en 1291.

Hugues, cinquième du nom, épousa Bompare d'Auzon, fille unique et héritière de Bompar d'Auzon, seigneur d'Auzon, Rillac, Pauliac et le Clavelier.

Bompar, seigneur de Montmorin, d'Auzon, etc., confirma les priviléges accordés à ses hommes de Montmorin. Il épousa Françoise Flotte, fille de Pierre, chancelier de France, ambassadeur à Rome pour la canonisation de saint Louis. Bompar fut bailli de Meaux, conseiller au parlement de Paris, et mourut en 1337.

Gérard de Montmorin, chevalier, frère de Bompar, est nommé parmi les nobles d'Auvergne avec lesquels le clergé était en procès en 1328. Il épousa en premières noces Guyonne, dame d'Arlenc, veuve d'Etienne, seigneur de Vissac, et en secondes Gaillarde de Montal d'Aurillac. Il ne laissa pas de postérité.

Thomas, dit Taurin, seigneur de Montmorin, Auzon, etc., fils de Bompar, servit le roi Philippe de Valois et le roi Jean contre les Anglais. Il assista au siége de Saint-Jean-d'Angely en 1351, et fut fait prisonnier à la bataille de Poitiers en 1356. Il avait épousé en 1349 Algaye de Narbonne, fille d'Amaury, deuxième du nom, seigneur de Talairan, et de Naude de Clermont-Lodève, et il mourut en 1360.

Geoffroy de Montmorin, chevalier, fils de Thomas, épousa en 1368 Dauphine de Thinières. En 1382, le roi Charles VI l'appelle son cher et bien aimé cousin par un arrêt de la cour; et ayant été fait prisonnier par les Anglais, Louis de Bourbon, comte de Clermont et de Forez, et Jean, comte de Boulogne et d'Auvergne, plaidèrent

pour sa rançon et en payèrent une partie comme étant ses cousins. Il assista aux Etats d'Auvergne tenus par le maréchal de Boucicault, en 1382. Après la mort de sa première femme, il se remaria en 1393 à Blanche Aycelin, fille d'Albert, seigneur de Lopsat, chevalier, et de Bérengère de Montlaur.

Du premier mariage vinrent Pierre qui suit; Geoffroy, chanoine de Brioude; Jean, chanoine de Lyon, maître des requêtes, doyen de Brioude en 1438, évêque d'Agde en 1440, mort en 1448; et Jacques qui a fait la branche des seigneurs de Saint-Hérem.

Pierre, premier du nom, seigneur de Montmorin, de la Bastie, d'Auzon, de Rillac, etc., fut fait chevalier au siége de Bayonne en 1451. Il fut nommé bailli de Saint-Pierre-le-Moutier et chambellan du roi Charles VII. Il épousa, le 3 novembre 1409, Isabeau de Chauvigny, dame de Nades, dont il eut, entre autres fils, Charles qui suit, et Jean qui fit la branche des seigneurs de Nades.

Charles, seigneur de Montmorin, de la Bastie et de Saint-Clément, chevalier, épousa, le 8 mars 1445, Philippe de Lespinasse, dame du Châtelard, dont il eut deux fils et deux filles. Il mourut en décembre 1484.

Jacques, seigneur de Montmorin, de la Bastie, de Saint-Clément et du Châtelard, épousa, le 31 décembre 1484, Anne de Montboissier, fille de Jean, seigneur de Montboissier. Il mourut en 1500, laissant plusieurs enfants : Antoine qui suit, Guillaume, mort sans alliance, et Hector qui fut doyen de l'Eglise d'Autun en 1552.

Antoine, seigneur de Montmorin, etc., épousa Margue-

rite de la Guiche, et fut un des six nobles députés pour la signature de la Coutume d'Auvergne en 1510. Ses enfants furent : Hector qui suit, Jacques qui continua la postérité après Hector, et une fille.

Hector fut maître d'hôtel du roi, chevalier de ses ordres, capitaine des gardes de la reine Catherine de Médicis. Il fut député, le 16 septembre 1570, par le roi Charles IX pour recevoir des mains du roi de Navarre la ville d'Aurillac et les châteaux des environs. Il épousa Anne de Saint-Nectaire, fille de Jean, seigneur de Fontenilles, sénéchal de Beaucaire et gouverneur de Nismes. Hector mourut à Blois le 3 mars 1572. Il eut trois fils qui moururent jeunes ou sans postérité.

Jacques, deuxième du nom, frère d'Hector, lui succéda dans ses seigneuries. Il fut chevalier de l'ordre du roi, premier écuyer de la reine Louise de Lorraine, et ambassadeur à Rome, pour solliciter du pape l'annuaire des obsèques solennelles pour les têtes couronnées que l'on refusait à Henri III. Il épousa Gilberte de Marconnay, dame de Montaret, veuve de Gabriel, seigneur de Chazeron, et en eut un fils.

Louis, seigneur de Montmorin, etc., épousa en 1593 Marie de Montboissier, fille de Jean, seigneur de Montboissier, et de Gilberte de Chabannes. Il mourut en habit de l'ordre de Saint-François en 1622, et fut enterré à Montmorin, laissant : Mathieu qui suit, Jean-François, chevalier de Malte, tué à la bataille de Nortlingue en 1645, François, tué au siége de Fontarabie, et Gilbert.

Mathieu, autrement dit Mahieul, épousa Charlotte

Fradet, dite des Granges, dame du Feu, fille unique de Jean Fradet, et veuve d'Annet de Chaslus, seigneur de Prondines. Il n'en eut que deux filles. et mourut à Moulins en 1634.

Gilbert, frère de Mathieu, fut après lui seigneur de Montmorin, de Montaret, etc. Il fut gouverneur de Verdun, lieutenant-colonel du régiment d'infanterie de Conti, et périt à la bataille de Nortlingue le 3 août 1645, ne laissant d'Anne d'Osilier, sa femme, qu'un fils, Armand, qui fut archevêque de Vienne, et mourut en 1713, et une fille mariée en 1666 à Frédéric de Gamaches, comte de Château-Meillan.

En elle finit la branche aînée de la maison de Montmorin.

Cette branche s'est alliée aux maisons de Neyrac, Rochefort d'Ally, Rohan, Château-de-Montagne, Bonnebaud, Balore, Saint-Nectaire, la Queuille, Marzé, de Cros-Murat, d'Albon, Léothoing, Montagu, La Fayette, Arconcey, Villeneuve, du Peyroux, etc.

BRANCHE DE NADES.

Jean de Montmorin, second fils de Pierre, seigneur de Montmorin, et d'Isabeau de Chauvigny, eut en partage les terres de Nades, de Saint-Hilaire, de Lespinasse et de Beaune, et fut la souche de cette branche, qui n'a existé que pendant trois générations. Il servit le roi à conquête de la Guyenne, fut fait chevalier au siége de Bayonne en

1451, et chambellan du roi en 1459. Il épousa : 1° Artuze de Lavieu ; 2° Philiberte de Laire, dont il n'eut pas d'enfants. Ceux du premier lit furent Charles qui suit ; Artus, seigneur de Saint-Hilaire, mort sans postérité en 1497, et deux filles.

Charles de Montmorin, seigneur de Nades, etc., mort avant le mois d'avril 1497, épousa Gabrielle, dame d'Aubierre, dont il eut Annet qui suit, deux autres fils et une fille.

Annet de Montmorin, seigneur de Nades, d'Aubierre, Lespinasse, etc., gouverneur du Bourbonnais, mourut en 1555. Il épousa, le 25 mai 1512, Marie Bohier, qui ne lui donna que deux filles : Claude, mariée en 1542 à Gilbert de Jarrie, seigneur de Clairvaux, et Françoise, mariée en 1543 à Jean de La Fayette, seigneur de Hautefeuille.

La maison de Montmorin a continué avec un nouveau lustre dans la branche des seigneurs de Rillac, marquis de Saint-Hérem.

Branche de Saint-Hérem.

Jacques de Montmorin, quatrième fils de Geoffroy, seigneur de Montmorin, et de Dauphine de Thinières, eut en partage les seigneuries d'Auzon et de Rillac. Il fut conseiller et chambellan du dauphin, bailli de Saint-Pierre-le-Moutier, et épousa, le 28 mai 1421, Jeanne Gouge, dite de Charpaigne, fille de Jean Gouge, trésorier du duc de Berry, et nièce de Martin Gouge, évêque de Clermont, chancelier de France. Elle lui apporta les terres de Chas,

d'Espirat, de Pérignat et de Saint-Hérem, d'où cette branche a tiré son nom. Jacques mourut en 1458, laissant trois fils et plusieurs filles.

Pierre de Montmorin, seigneur de Saint-Hérem, d'Auzon, Rillac, Chas, Espirat et Pérignat, fait chevalier en 1457, fils aîné de Jacques, épousa : 1° Marguerite de Vissac; 2° Isabeau de Faudoas, et n'eut pas d'enfants de ces deux mariages.

Gilbert de Montmorin, seigneur de Rillac, Chas, Espirat, Saint-Hérem, par la mort de son frère Pierre, épousa en 1460 Alix de Chalençon, dame de Chassignolles, et mourut en 1480, laissant Jean qui suit; Pierre, mort en 1491, et deux filles.

Jean de Montmorin, seigneur de Saint-Hérem, Auzon, Chas, Espirat, Lupiat, vicomte de Clamecy, épousa en 1499 Marie de Chazeron, fille de Jacques, et d'Anne d'Amboise, celle-ci, sœur du cardinal-archevêque de Rouen, premier ministre d'Etat. Il mourut le 24 mars 1521.

François de Montmorin, seigneur de Saint-Hérem, Auzon, Chas, Espirat, Pérignat, Chassignolles, etc., vicomte de Clamecy, fils aîné de Jean, fut d'abord l'un des cent gentilshommes de la maison du roi François Ier, ordonné pour la garde de sa personne en 1528. Il servit ce prince et le roi Henri II dans toutes leurs guerres, et fut nommé chevalier de l'ordre du roi, gouverneur du haut et bas pays d'Auvergne. Il fut fait prisonnier à la bataille de Saint-Quentin le 10 août 1557. Il avait épousé, le 12 février 1526, Jeanne de Joyeuse, fille de François de Joyeuse, seigneur de Bothéon, qui descendait de saint

Louis par sa grand'mère Jeanne de Bourbon-Vendôme. Elle était proche parente d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et de Catherine de Médicis. François eut pour enfants Gaspard qui suit; Jean qui a continué la lignée; Claude, abbé de Menat; Jacques de Montmorin, seigneur de Lupiat, Pertus, Montplantier, qui n'a pas formé de branche, et plusieurs filles.

Gaspard de Montmorin, comte de Saint-Hérem, seigneur d'Auzon, Rillac, Espirat, Bréon, Chassignolles et Bothéon, fut d'abord enseigne dans la compagnie du connétable de Montmorency, avec lequel il fut fait prisonnier à la bataille de Dreux. Il fut chevalier de l'ordre du roi, l'un des panetiers de Henri II, chambellan, puis gentilhomme de Henri III. Il succéda en 1557 à son père François dans le gouvernement de la haute et basse Auvergne, fut député aux Etats de Blois pour la noblesse d'Auvergne, et envoyé par les Etats auprès du prince de Condé pour l'engager à ne pas prendre les armes. Il prit une part active aux guerres de religion, ne fit point exécuter la Saint-Barthélemy en Auvergne, et fut tué au siége d'Issoire le 9 juin 1577. Il avait épousé Louise d'Urfé, dame de Balzac et de Pauliac, dont il n'eut que deux filles : Françoise, mariée, 1° à Louis-Armand vicomte de Polignac; 2° à François II, de Clermont, baron de Chaste, et Catherine, mariée à Gilbert de Saint-Aignan, seigneur de la Gastine.

Jean de Montmorin, deuxième du nom, second fils de François et de Jeanne de Joyeuse, seigneur du Thil, de la Marche et de Préaux, nom sous lequel il fut longtemps

connu, devint seigneur de Saint-Hérem, Bréon et Compains, par la mort de son frère Gaspard. Il prit une part très-active aux guerres de religion, et épousa, le 14 août 1559, Gabrielle de Murol, dame du Broc, de Bergonne, de Gignat, Saint-Bonnet, Contournat et du Breuil, fille aînée de Jean de Murol et la dernière de sa maison. Il fut père de Gaspard II.

Gaspard II de Montmorin, seigneur de Saint-Hérem, rendit de grands services à Henri IV pendant la Ligue, et fut tué en défendant la ville de Cébazat, le 13 juillet 1593. Il avait épousé Claudine de Chazeron, fille unique de Gabriel, seigneur de Chazeron. Elle lui apporta la terre de Vollore qui venait de la maison de Thiers, et le rendit père de Gilbert-Gaspard qui suit, de trois autres fils morts jeunes, et de quatre filles.

Gilbert-Gaspard de Montmorin, comte de Saint-Hérem, seigneur de Châteauneuf, Montguerlhe, Vollore, etc., gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, épousa en 1620 Catherine de Castille, fille aînée de Philippe de Castille, seigneur de Chenoise, grand maréchal-des-logis du roi. Il mourut le 17 février 1660, laissant François-Gaspard qui suit; 2° Philippe, comte de Châteauneuf, tué au service du roi en 1652; 3° Nicolas, seigneur de Villeneuve, capitaine au régiment du Terrail, tué au siége de Lérida en 1647; 4° Michel, mort jeune; 5° Edouard, qui a fait la branche des seigneurs de la Chassaigne; 6° Roger-Charles, baron du Broc, capitaine de cavalerie au régiment de Créquy en 1656, tué près de Béthune; 7° François-Charles, capitaine de cavalerie au

régiment de Mazarin, aide-de-camp de l'armée du roi en Hongrie, où il fut tué le 27 juillet 1664; 8° Jean, chevalier et grand'croix de Malte, commandeur de Sours et d'Arville, capitaine de galère pour le roi, qui prit part à l'expédition de Candie, et mourut en 1696; et 9° Catherine, abbesse de l'Eclache.

FRANÇOIS-GASPARD DE MONTMORIN, marquis de Saint-Hérem, seigneur de Châteauneuf, Vollore, etc., servit au siége d'Arras en 1646, commanda en 1646 le régiment de cavalerie de la Tour-Bassompierre, et en 1648 celui de la Ferté-Saint-Nectaire. Il fut grand louvetier en 1655, et ensuite gouverneur de Fontainebleau. Il avait épousé le 3 juin 1651 Anne le Gras de Vaubercey, de laquelle il eut Charles-Louis qui suit; Jean-François-Gaspard, abbé de Manglieu, mort en 1682, une fille mariée, et plusieurs enfants morts jeunes.

CHARLES-LOUIS, MARQUIS DE MONTMORIN, comte de Vollore, de Châteauneuf, seigneur de la Molière, etc., fut capitaine d'une compagnie dans le régiment de Royal cavalerie, et gouverneur de Fontainebleau après son père. Il épousa, le 6 février 1696, Marie-Geneviève Rioult de Douilly, et mourut le 10 juin 1722, laissant deux filles et:

JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS, MARQUIS DE MONTMORIN et de Saint-Hérem, comte de Vollore et de Châteauneuf, seigneur de Montguerle, né en 1704, fut colonel du régiment de Forez en 1734, de celui de son nom, infanterie, en 1738, maréchal-de-camp en 1745, lieutenant-général en 1748, gouverneur de Fontainebleau

et de Belle-Isle-en-Mer, et reçu chevalier-commandeur de l'ordre du Saint-Esprit par le roi, à Versailles, le 1er janvier 1773. Il épousa 1° le 5 février 1724, Constance-Lucie-Adélaïde Le Valois de Villette; 2° le 17 février 1761, Catherine-Marguerite Morin de Banneville. Il eut du premier mariage Jean-Baptiste-Calixte qui suit; une fille, abbesse de Troye; et du second un fils, Luc-Armand, comte de Montmorin, colonel en second du régiment de Flandre, marié à Anne-Isabelle Chaspoux de Verneuil, dont il n'eut qu'un fils mort jeune. Luc-Armand accompagna à Turin mesdames Adélaïde et Victoire, tantes du roi, et revint à son poste. Arrêté, il fut mis à l'Abbaye et massacré, le 2 septembre 1792, à l'âge de 28 ans. Jean-Baptiste-François mourut au Havre en 1799, âgé de 95 ans.

JEAN-BAPTISTE-CALIXTE DE MONTMORIN, marquis de Saint-Hérem, colonel du régiment de son nom, maréchal-de-camp des armées du roi, gouverneur de Belle-Isle-en-Mer, épousa : 1° le 8 avril 1755, Gabrielle le Tellier de Louvois; 2° le 25 juin 1775, Marguerite de la Rocque de Budos. Du premier mariage il eut un fils, Jean-Baptiste-Armand qui suit; et du second, un fils porté après son frère, et une fille religieuse, morte en 1850. Il mourut à Vollore en 1782.

JEAN-BAPTISTE-ARMAND DE MONTMORIN, marquis de Saint-Hérem, comte de Vollore, seigneur de la Barge, etc., épousa, au mois d'octobre 1777, Anne-Jeanne-Louise de la Queuille, et mourut le 26 août 1814, ne laissant qu'une fille, Louise-Françoise de Montmorin, mariée le 9 dé-

cembre 1807 à Jean-Simon-Narcisse, comte d'Aurelle, lequel a obtenu, par ordonnance de Louis XVIII, du 16 octobre 1816, l'autorisation d'ajouter à son nom celui de Montmorin.

Jean-Baptiste-Eutrope, comte de Montmorin, chevalier de Malte, page du roi Louis XVI, marquis de Saint-Hérem après la mort de son frère, épousa en 1796 Marguerite-Eugénie du Breuil de Fonreaux, et mourut en 1823, le dernier rejeton mâle de la maison de Montmorin et de la branche de Saint-Hérem, qui a survécu aux autres. Il n'a laissé qu'une fille :

Marguerite-Emilie de Montmorin, mariée à M. Georges-François-Dominique Symon, comte de Carneville, gentilhomme de la chambre du roi Charles X.

Cette branche a eu d'autres alliances avec les maisons de Saint-Nectaire, d'Auzon, Montrevel, de la Gardette, d'Asenières, de Toci-Baserne, d'Ussel, de Flageac, de la Rochebriant, de le Loup, de Léothoing, de la Roche, de Polignac, de Clermont-Chaste, de Saint-Aignan, de Serment, de Bonlieu, de Labarge, de Montboissier, de Coligny, de Combourcier, d'Harville, d'Arbouville, d'Assé, d'Asnières-la-Châtaigneraye, d'Espinchal, de la Rochemonteix, de Tana, de Beaumont et de la Luzerne.

Branche de La Chassaigne.

Edouard, son chef, cinquième fils de Gilbert-Gaspard de Montmorin, comte de Saint-Hérem, et de Catherine

de Castille, fut marié à Marie de Champfeu, veuve de Gilbert de Chabannes, et en eut :

Joseph-Gaspard de Montmorin, seigneur d'Aisnay, de Saint-Amant, de Meaune, etc., eut la cornette blanche du Régiment-Colonel-Général, et épousa en 1684 Louise-Françoise de Bigny d'Aisnay, dont il eut neuf enfants, et après la mort de laquelle il quitta l'état militaire pour se faire prêtre. Il fut nommé évêque d'Aire, et mourut en 1723 laissant : 1° François-Gaspard qui suit ; 2° Edouard, capitaine de cavalerie, mort en 1727 ; 3° Gilbert, coadjuteur de son père, et après lui évêque d'Aire en 1723, évêque-duc de Langres en 1734, reçu au parlement comme pair ecclésiastique en 1736, et prélat commandeur de l'ordre du Saint-Esprit en 1742 ; il mourut en 1770 ; 4° Thomas, abbé de Bonnevaux, docteur en Sorbonne, député de la province d'Auch à l'assemblée du clergé ; et quatre filles, abbesses de Clavas, de Port-Royal, de Fontevrault et de Jouare.

François-Gaspard, seigneur et comte de Montmorin, Sémiers, Copel, la Barge, etc., page du roi, mestre de camp de cavalerie, marié en 1711 à Marie-Michelle de Cordebœuf-Beauverger-Montgon, dont il n'eut que deux filles.

Armand-Gabriel, son frère, lui succéda dans ses seigneuries, après avoir été connu sous le nom de chevalier de Saint-Hérem. Il fut menin du dauphin, fils de Louis XV, épousa en 1739 Marie-Catherine Le Gendre de Gollandre, et mourut en 1752, ne laissant qu'un fils.

Armand-Marc, comte de Montmorin, seigneur de la

Barge, Bélime, etc., menin du roi Louis XVI, maréchal-de-camp, chevalier-commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, ambassadeur en Espagne, commandant des Etats de Bretagne, ministre des affaires étrangères de 1787 et 1792. Pendant son ministère le comte de Montmorin donna les mains, avec le marquis de Bouillé, M. de Fontanges, archevêque de Toulouse, et le comte de La Marck, au projet conçu par Mirabeau, de transférer la Cour et l'Assemblée nationale à Metz, afin d'échapper à la pression de la populace de Paris et sauver la monarchie, tout en conservant la forme constitutionnelle. La mort de Mirabeau, arrivée le 2 avril 1792, fit avorter ce projet (1). M. de Montmorin, n'ayant pas voulu abandonner le poste dangereux qu'il occupait, fut arrêté et guillotiné le 10 mai 1794 avec sa belle-mère, sa femme Gabrielle de Tana, et son fils Hugues. Il avait eu un autre fils Guy, mort aux Indes, et deux filles mariées aux comtes de Beaumont d'Auty et de la Luzerne. En lui finit d'une manière aussi glorieuse que cruelle la branche de la Chassaigne.

ARMOIRIES.—De gueules, semé de molettes d'éperon d'argent ; au lion de même brochant (2).

(Voyez pl. 12, fig. 2.)

(1) *Lettres et mémoires de Mirabeau.*

(2) La branche de Saint-Hérem a brisé d'une bordure engrelée d'azur jusqu'à l'extinction de la branche aînée.

DE MONTMURAT. — Ancien château féodal situé dans la commune de même nom, près des limites du Quercy et du Rouergue. On a cru mal à propos qu'il avait appartenu aux comtes d'Armagnac : ceux-ci n'en étaient que les suzerains, comme l'avaient été avant eux, et comme le furent depuis tous les vicomtes de Carlat; mais la propriété ainsi que les droits utiles de la terre appartenaient dès le XI[e] siècle à des seigneurs particuliers du nom de Montmurat. On les trouve nommés avec d'autres seigneurs de leur voisinage, parmi les protecteurs de l'abbaye de Figeac, dans une bulle du pape Urbain II, datée de Limoges, la veille des calendes de janvier 1095. Il y avait deux châteaux à Montmurat, le château haut et le château bas. Le château supérieur était passé de la maison de son nom dans celle de Lentilhac, ainsi qu'on le voit dans un acte de foi-hommage rendu par noble Guillaume d'Altairac à Bertrand de Lentilhac, celui-ci étant aux droits de Nescher de Montmurat, fils de R. de Montmurat, et neveu d'Astorg de Montmurat, tous nommés dans l'acte, lequel porte la date du dimanche après la fête de saint Hilaire en 1278 (1). Quant au château inférieur, il appartenait en

(1) M. de Courcelles, dans son *Dictionnaire de la Noblesse*, t. III, p. 490, fait mention d'un Raymond de Montmurat, abbé de Sainte-Sévère, en Gascogne, créé cardinal en 1312, mort à Avignon en 1317. Les historiens des cardinaux français, qui ont écrit la vie de ce prince de l'Église, ont ignoré le nom de sa famille et le lieu de sa naissance. Il portait : *d'azur, au lion d'argent, armé et lampassé de gueules.*

1268 à Sibylle de Panat, veuve d'Armand de Barasc, seigneur de Béduer, qui en fit don à Aigline de Barasc, sa fille, épouse de Guibert de Felzins, et les enfants de celui-ci devinrent par la suite seuls possesseurs de toute la terre de Montmurat, en vertu d'acquisitions successives et notamment en vertu d'un échange qu'ils firent avec les héritiers de Bertrand de Lentilhac, au mois de juin 1291. On sait que la maison de Felzins-Montmurat s'est fondue dans celle de Turenne-d'Aynac en 1671, et que cette dernière a possédé Montmurat jusqu'à la révolution de 1789 (1).

DE MONTON. — Guillaume de Monton était au nombre des nobles tenant fief en Combraille lors du traité de 1249; Astorg de Monton vivait en 1254, et autre Guillaume de Monton, déclaré non noble, était possessionné dans la mouvance de Germiny en 1307 et 1355.

ARMOIRIES. — Inconnues.

MONTORCIER. — Famille de robe que l'historien Audigier considère comme l'une des plus distinguées de la ville de Clermont. Elle a produit Jacques Montorcier, d'abord avocat du roi au présidial de Clermont, et ensuite président à la Cour des aides de la même ville. Il était

(1) *Recueil de Doat*, *Moréri*, etc.

fils d'Amable Montorcier, premier du nom, et d'Anne du Fraisse ; il épousa Jeanne Taquenay ou Taquenet, fille d'un président à ladite Cour des aides, et il en eut Amable, deuxième du nom, qui s'allia à Anne Arragonnès, fille d'Antoine Arragonnès, receveur général des finances de la généralité de Riom. De ce mariage vint Anne Montorcier, épouse de Victor le Court, conseiller à la Cour des aides. — A un autre rameau appartenait Amable Montorcier, conseiller au présidial, puis à la sénéchaussée, lequel prit alliance avec Philiberte Savaron, fille de Guillaume Savaron et d'Eléonore Teilhard. Il eut un grand nombre d'enfants, entre autres François Montorcier, pourvu, le 16 janvier 1682, de l'office de conseiller-secrétaire du roi, contrôleur en la chancellerie de la Cour des aides de Clermont, charge attributive de noblesse. Le nom de Montorcier figure à l'*Indicateur nobiliaire* de d'Hozier (1).

ARMOIRIES.—D'azur, au chevron d'or, accompagné, en chef, de deux croissants d'argent, et en pointe, d'un globe de même. (Voyez pl. 12, fig. 3.)

MONTPENSIER. — Terre considérable située près d'Aigueperse, érigée en duché au mois de février 1538; nou-

(1) Il ne faut pourtant pas confondre cette famille avec une autre de même nom, qui a compté au rang des familles les plus distinguées du Dauphiné.

velle érection au mois d'avril 1608, et en duché-pairie en mars 1695. Elle a été possédée par les maisons de Thiers, de Beaujeu, de Ventadour, de Berry, de Bourbon et d'Orléans (1).

MONTPENTIER. — Ancien château et seigneurie près de Vodable. Suivant Chabrol, cette terre appartenait originairement à la maison du Breuil, puis à celle de Bréon-Mardogne en 1289; mais cet auteur laisse une lacune entre cette date de 1280 et celle de 1562, époque à laquelle Montpentier était la propriété de Jean Chambon de Mazeras; nous allons combler l'intervalle. Dès le commencement de XIV[e] siècle, nous voyons les sires de Griffer, originaires des environs de la Palisse, étendre leurs possessions en Auvergne; on les trouve convoqués avec la principale noblesse de notre province pour la guerre de Flandres en 1318, défendant comme elle ses priviléges menacés par le clergé en 1328, et peu de temps après, paraît Dauphine de Griffer, fille unique de Hugues de Griffer, chevalier, héritière de Montpentier, du Crozet et de Grèzes, mariée à Nicolas de Montclar, coseigneur de Montclar du chef de son père, et seigneur d'Augoules, de la Bourdolie et de Soleilhadou, paroisse de Menet, du chef d'Almodie de Valette, sa mère. Ce seigneur et sa femme sont

(1) Voyez les *Tablettes historiques de l'Auvergne*, t. I, p. 101. —*Chabrol*, t. IV, p. 382.—*Moréri*.—*La Chenaye-des-Bois*, 2[e] édition, t. X, etc, etc., etc.

rappelés dans bon nombre de titres, notamment dans ceux d'une fondation de chapelle dans l'église d'Anglars, autorisée par bulle du pape Clément VI en 1343. De cette union vint Marie de Montclar, qui porta la terre de Montpentier dans la maison de Scorailles-Roussilhe en 1362, et à partir de cette époque jusqu'à celle de 1560, tous les seigneurs de Scorailles-Roussilhe se qualifièrent seigneurs de Montpentier. On ignore comment cette terre est sortie de leurs mains pour passer dans celles de Jean Chambon en 1562, puis dans celles de la famille de Beaulieu, qui la possédait en 1666 (1).

MONTPEYROUX. — Fief situé près de Pébrac, appartenant à Marcibille de Montcellez ou Montcellet en 1334 (2). Il y a eu un chanoine-comte de Brioude, du nom de Montpeyroux en 1507 (3).

MONTPEYROUX. — Ancien château près de Coudes, dont il reste encore une tour bien conservée. Le roi Philippe-Auguste en fit don à Bertrand de la Tour en 1212.

(1) *Inventaire de Montclar.* — *Généalogie de Scorailles*, par du Bouchet, reproduite par Moréri. — *Généalogie de Montclar* dans le *Mercure galant* de 1682, p. 46 à 51.

(2) *D. Coll.* Voyez Montcellez.

(3) Il a existé, dans la basse Auvergne, un monastère de Montpeyroux sur les bords de la Crédogne, fondé au commencement du XII[e] siècle par Foulque de Saligny, seigneur de Puy-Guillaume.

DE MONTRAVEL, seigneurs de Montravel, de la Chassaigne, de Lissat, de la Prade, du Broc, de la Terrasse, de la Faye, de Beausemblant et d'Argental, en Auvergne, en Forez et Vivarais. — Très-ancienne et très-noble famille originaire du château du même nom, situé près d'Arlenc. Hugues de Montravel, chevalier, était seigneur de Lissat près d'Auzon en 1261. Guillaume de Montravel, prévôt de l'église du Puy, fut présent à un des actes relatifs au mariage de Béatrix d'Oliergues avec Bertrand de la Tour, en janvier 1275. — Pons de Montravel, dit Ponchon, rendit hommage à cause du château et seigneurie de la Chassaigne, avec haute justice dans la mouvance de Thiers, en 1335 et 1346. Jean de Montravel, dit Boutayrol, seigneur de la Prade, paroisse de Retournac, en Velay, à cause de Reynaude, sa femme, vivait en 1343 et 1348. — Le sire de Montravel se trouva au siége de la Roche-Sanadoire en 1385. — Autre Jean de Montravel, seigneur du lieu, vivait en 1415. — Guillaume de Montravel, seigneur du Broc vers 1400, paraît être le même que Guillaume de Montravel, dit l'*Hermite*, seigneur de la *Faye*, père d'un fils et d'une fille ci-après nommés, savoir : 1° Louis de Montravel, époux de Marguerite de Montchenu, dame d'Argental, lequel fit son testament le 20 septembre 1415; 2° Philippine de Montravel, dame de Beausemblant et d'Argental, épouse d'Antoine de Montchenu, et mère de Marguerite de Montchenu, mariée à Antoine de Brion, dit l'Hermite, en 1423. Voilà, ce nous semble, la véritable origine de la famille de la *Faye, dite l'Hermite*, qui a fait

l'objet d'une précédente notice, et ceci s'accorde avec la tradition de la maison de Boulier, dans laquelle fut mariée Béatrix de Montravel vers l'an 1400 (1).

Quant à la terre de Montravel, elle passa, avant 1438, dans une branche de la maison d'Auzon, qui la possédait encore au milieu du seizième siècle.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE MONTREDON. — D'après les notices publiées par Chabrol et dans les *Tablettes historiques de l'Auvergne* le château fort de Montredon, près de Saint-Saturnin, aurait fait partie du patrimoine de la maison de Montgascon, éteinte dans celle des comtes d'Auvergne à la fin du XIII[e] siècle, et les successeurs de ceux-ci n'auraient cessé d'en jouir qu'en 1606. Les actes rapportés par Baluze autorisent ces assertions; il se peut toutefois qu'il ne s'agissait dans ces actes que des droits honorifiques et de ceux résultant de la haute justice, réservés aux suzerains, et non de la directe seigneurie qui pouvait appartenir à une autre famille. Quoi qu'il en soit de cette supposition, il n'en est pas moins certain qu'il a existé une maison de Montredon qui subsistait en même temps que celle de Montgascon, qui subsista bien longtemps après celle-ci, et qui très probablement jouissait de la directe, c'est-à-dire des

(1) *Noms féodaux*, p. 184, 402, 646, 669, 678, 927, 943, 944. — *Chabrol*, t IV, p. 309, 390, 383 366, etc. Voyez *La Faye*, *Montchenu*, *Brion*, *Montboissier*, *la Tour d'Oliergues*.

droits utiles de la terre. — Guillaume de Montredon, chevalier, assista, avec tous les seigneurs de son voisinage, aux conventions du mariage de Béatrix de Montgascon avec Robert VI, comte d'Auvergne, le vendredi après la fête de saint Martin d'été en 1274; Louis et Jacques de Montredon étaient chanoines-comtes de Brioude en 1361; autre Louis de Montredon le fut en 1437, et Jacques de Montredon, possessionné près de Montrognon (1), fut inscrit à l'armorial de 1450. Celui-ci portait : *d'or à la bande d'azur* (*Voy.* pl. 12, fig. 4) (2), armoiries qui n'ont aucun rapport ni avec celles des suzerains dont on a parlé, ni avec celles d'autres familles de Montredon existantes en Languedoc et ailleurs (3).

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE MONTRIGAUD, ou plutôt MOURICAUD.—Guillaume de Montrigaud, dont l'origine ainsi que les armoiries nous sont inconnues, était seigneur de Grenier, paroisse de Royat, lorsqu'il fut maintenu dans ses priviléges en 1656 et 1666. Il existe une commune de Montrigaud en Dauphiné. (*Voyez* MOURICAUD.)

(1) Le château de Montredon, dont il ne reste que des vestiges, est situé entre Saint-Saturnin et le lac d'Aydat, à peu de distance de Montrognon.

(2) Guyot de Montredon, qui vivait également en 1458, portait : *de sable au lion d'argent, lampassé et armé de gueules.*

(3) Voyez *Baluze*, t. II p. 122, 123—*Chabrol*, t. IV, p. 390, 391. — *D. Coll.* — *Catalogue de Brioude.* — *Tablettes historiques de l'Auvergne*, t. III, p. 221 et suivantes.

MONTRODEZ ou MONT-RODEZ. — Château et seigneurie dans la commune d'Orcines, à l'est et près du Puy-de-Dôme. Malgré l'assertion contraire de M. Lainé, on ne connaît pas de famille du nom de Montrodez, et le château dont il s'agit appartenait, dès le quatorzième siècle, à la maison de Chalus : Albert de Chalus en était seigneur en 1352 ; Amblard de Chalus, son successeur dans la terre de Montrodez, est nommé dans un arrêt du parlement intervenu entre Beraud Ier, dauphin d'Auvergne, et Godefroi de Boulogne, seigneur de Montgascon, le 19 août 1385 ; il était alors bailli de Saint-Pierre-le-Moutier, et député de la noblesse d'Auvergne aux états de la province, et il assista, sous la seule désignation d'Amblard, seigneur de Montrodès, au contrat de mariage de Jeanne Dauphine avec Armand de Polignac, le 13 janvier 1389, ce qui a induit en erreur M. Lainé (1). Chabrol a dit que la terre de Montrodez passa dans la maison de la Mothe avant 1413, puis à celle de la Roche-Aymon; mais cette date ne paraît pas exacte, car un autre Amblard de Chalus en rendit hommage en 1452. Montrodez a postérieurement fait partie de la succession de Gilbert de Serment, écuyer, seigneur de Saint-Martin-des-Plains, du Monteil et de Montrodez, père de Diane de Serment, dame des mêmes terres, mariée le 24 mai 1630, avec Henri, baron de Salers, syndic de la noblesse, et dont elle était veuve en 1669. De

(1) *Baluze*, t. II, p. 169, 408.

cette union vinrent trois filles : 1° Françoise de Salers, épouse d'Hélie de la Roche-Aymon, seigneur de Saint-Maixent; 2° Gilberte de Salers, alliée, le 7 mars 1674, à Charles de la Rochelambert; 3° N... de Salers, épouse de Charles de Chaussecourte. — Diane de Serment vendit la terre de Montrodez à François de Girard en 1670 (1).

DE MONTROGNON et MONTROIGNON.—SALVERT, seigneur de Montrognon, d'Opme, de Beaumont, de Saint-Gervais, des Crottes, de Charbonnières, de Salvert, de la Chassaigne, de la Rochebriand, de la Mothe, de Chars, de Saint-Allevart, de Fouranges, de Clavières, de Vaurs, de la Sépouse, de Rubeyriex, etc., etc.

Cette maison, d'antique chevalerie, doit son nom de Montrognon à un ancien château fort, bâti sur une montagne de forme conique et escarpée, qui domine le magnifique bassin au fond duquel est mollement assise la ville de Clermont-Ferrand. Les ruines de ce fort, dont la principale tour s'écroula avec fracas, en 1828, et d'autres parties de muraille au mois de février 1840, s'aperçoivent de fort loin.

Ce château, d'une importance majeure pour les princes dauphins d'Auvergne, comtes de Clermont, au temps des guerres féodales, leur fut cédé, à titre d'échange, par Guillaume de Montrognon, avant 1234, ainsi que le constate un acte de ratification intervenu entre Robert II,

(1) *Noms féodaux*, p. 207, 272, 289, 473, 832, 882, 905.

comte de Clermont, et Hugues de Montrognon, au mois de mai 1272, et dont le vidimus existe à la bibliothèque de Clermont.

Il résulte de cet acte que le château, le village qui existait dans son enceinte, leurs droits et dépendances avaient été cédés à Guillaume, dauphin, et à Robert I, son fils, par Guillaume de Montrognon, qui avait reçu en retour la terre d'Opme, que ses descendants possédèrent en effet, pendant plusieurs siècles, sous l'obligation de la foi-hommage due aux dauphins comme étant les seigneurs dominants.

La maison de Montrognon était très-considérable et même illustre dès le principe, ce qui a fait supposer qu'elle était une branche de celle des dauphins. Ce qu'il y a de certain, c'est que les princes dauphins reconnaissaient les Montrognon comme leurs compagnons d'armes, leurs commensaux, leurs pleiges, presque leurs pairs; aussi les voit-on figurer avec eux dans les actes les plus importants de leur vie; ils les appellent leurs *fidèles*, leur font des libéralités, les présentent comme leurs cautions dans les traités qu'ils font avec le roi de France et avec les grands seigneurs du pays. Tout cela indique assurément une haute position et de la puissance (1). — Guillaume de Montrognon assista à l'acte par lequel Guillaume Dauphin, son père et sa femme, engagèrent la terre de Chamalières à l'évêque de Clermont en 1196,

(1) Voyez *Chabrol*, t. IV, p. 88, 408, 802.

ainsi qu'à l'échange de Saint-Ilpize en 1201, et il fut l'un des garants du traité conclu par les mêmes princes avec le roi Saint-Louis en 1229. Chatard de Montrognon, chevalier, accompagna le roi saint Louis à la croisade en 1248, combattit sous la bannière du prince Alphonse à la funeste journée de la Massoure, et se trouvait encore avec lui dans Saint-Jean-d'Acre au mois de mai 1250 (1). Robert de Montrognon, chevalier, reçut un legs de Robert Ier, dauphin d'Auvergne en 1262, et c'est peut-être le même qui fut grand prieur d'Auvergne pour l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, lequel fut inhumé dans l'église de Saint-Jean-de Ségur, près de Montferrand, en 1276 (2). Hugues de Montrognon traita, ainsi que nous l'avons dit plus haut, en 1272, avec Robert II, dauphin d'Auvergne, comte de Clermont, au sujet de l'échange de Montrognon, déjà conclu entre leurs aïeux antérieurement à 1234. Guil-

(1) On trouve encore *Guillelmus de Montrunho* (Guillaume de Montrognon) mentionné dans une charte datée de Saint-Jean-d'Acre du mois de mai 1250, et par laquelle *Guy de Pelet*, *Guibert de Charensac*, *Guillaume de Verratz* et *Guy de Saint-Maurice* empruntent de *Manfrède de Coronato* et de *Guitard Sihaffe*, citoyens et marchands génois, 220 livres tournois, sous la garantie d'Alphonse, comte de Poitiers et de Toulouse. Cette charte, en original, est à Paris entre les mains de M. le vicomte de Beaufranchet de la Chapelle.

(2) Voici son épitaphe :

ANNO DOMINI MILLESIMO DUCENTESIMO SEPTUAGESIMO QUINTO, NONAS MARTII, FRATER ROBERTUS DE MONTERUGOSO, QUI FUIT PRIOR HOSPITALIS SANCTI-JOANNIS-HIEROSOLIMITANI IN PROVINCIA ALVERNIA OBIIT CUJUS ANIMA REQUIESCAT IN PACE AMEN, ET DICITE PATER NOSTER.

laume II de Montrognon figura parmi les seigneurs de la province qui défendaient leurs priviléges contre le clergé en 1328. Jean de Montrognon, qui vivait en 1350, avait épousé Catherine, héritière de Salvert, nom que sa postérité adopta, et c'est de lui que descendaient toutes les branches de la maison de Montrognon-Salvert, rapportées ci-après, maintenues dans leur noblesse en Auvergne et en Bourbonnais, lors de la recherche de 1666-1668. Elle a fourni des chevaliers de Malte, un grand écuyer de France, un écuyer ordinaire de la grande écurie, un écuyer cavalcadour de madame la Dauphine. On remarque parmi ses alliances les noms de Malleret, de Beaufort, de Laval, de Saint-Julien, de la Roche-Châteauneuf, de Pannevère, d'Astorg, de la Roche-briand, de la Fayette, de Rochefort, de Brachet, de Rouhault-Gamaches, du Puy-du-Coudray, de la Roche-dragon, du Peyroux, de la Roche-Aymon, de Méalet-de-Fargues, de Lentilhac, du Fayet de la Tour, de Sabrevois, etc., etc. (1).

Seigneurs de Montrognon, d'Opme, du Mas, de Croptes, etc. Cette branche a été maintenue dans sa noblesse par M. de Fortia, intendant d'Auvergne en 1666, sur

(1) *Baluze*, t. II, p. 154, 262, 269, 776. — *Archives de la Noblesse*, par M Lainé, t. IX, additions, p. 54. — *Noms féodaux*, p. 678, 679, 884, 885.—*Audigier*, t. I, p. 338; t. IV, p. 131, 135; t. VI, p. 113. — *Productions de 1666*. — *Armorial général de France*, REG. II.

preuves de cinq générations, remontées à Hugues de Montrognon, vivant en 1460, et après avoir justifié de ses alliances avec les maisons de Metz, de Malleret, de Laval, de Saint-Julien, de Saint-Quentin-Beaufort, etc., etc.

Seigneurs de Valeron, de Rouziers, de Neuville, de la Chaux, de Saint-Maurice, de la Rodde, de Marze, et la Garde. Cette branche descend de Bertrand de Montrognon, dit de Salvert, marié, le 6 février 1496, à Antonia de Rouziers, dont les descendants se sont alliés aux maisons de la Rochebriant, de la Rochedragon, du Peyroux, de Plantadis, de la Salle, de Gaucourt, de Méalet-de-Fargues. Elle était représentée, au dernier siècle, par François de Salvert, ancien mousquetaire gris, qui épousa, au mois d'août 1738, Jeanne-Marie de Méalet de Fargues de Vitrac, de laquelle il avait une fille née en 1741, mariée dans la maison d'Ussel en 1762.

Seigneurs de Moisac, de Clavières, de Rubeyreix, de la Sépouse et de Vaurs. Ceux-ci descendent de Louis de Salvert, fils puîné de Jean de Salvert-Montrognon et de Françoise de la Salle. Il épousa, le 29 janvier 1699, Isabeau de Brachet de Peyrusse. Sa postérité s'est alliée aux maisons de la Roche-Aymon, de Lentilhac, du Fayet de la Tour, de Sabrevois, etc. Cette branche était représentée en 1760 par François-Marie-Henri, comte de Salvert-Montrognon, seigneur de Clavières, Rubeyreix et la Sépouse, alors père de deux fils et de deux filles. Les deux

fils étaient : François-Gilbert-Henri, né le 23 octobre 1755, et Henri-Etienne, né le 11 octobre 1756.

SEIGNEURS DE ROUZIERS, DE VERGEAS, DE FOURANGES, DE JUBIAN, DE FOURNEAUX. M. d'Hozier a établi la généalogie de cette branche, depuis Bertrand de Montrognon, dit de Salvert, déjà nommé, et d'Antonia de Rouziers, mariés le 6 février 1496. Elle a pris les alliances dans les familles de la Rochebriant, du Peyroux de Reclaine, de Rollat, de Ramzai, de Martin, de Girault et autres. Elle subsistait en 1755 en la personne de Vincent de Salvert de Montrognon, domicilié dans la paroisse de Brou, près de Gannat, et père de sept enfants.

SEIGNEURS DE LA MOTHE-D'ARSON, DE LA PRADE ET DES FOSSÉS. Antoine de Salvert, seigneur de la Prade et de la Mothe-d'Arson, fils de François, deuxième du nom, et d'Hélène du Peyroux, épousa, le 21 novembre 1656, Jeanne de la Salle, fille de Joseph de la Salle, seigneur de Montservier, et de Jeanne de Laudan-d'Arson, de laquelle il eut plusieurs enfants, entre autres Claude de Salvert, seigneur de la Mothe-d'Arson, écuyer cavalcadour de madame la Dauphine, puis de la duchesse de Bourgogne, gouverneur des pages de la grande écurie en 1705. Nicolas, son fils, né en 1708, fut admis aux pages en 1724.

SEIGNEURS DE LA VILLATTE ET DE MONTLIEU. Cette branche a eu pour auteur Nectaire de Salvert-Montro-

gnon, fils puîné de François Ier et de Catherine de la Rochebriant. Il épousa, le 21 janvier 1562, Françoise d'Astorg, dont la postérité s'est alliée aux familles de Pannevère, de Rondif, de Villard et de Lauzanne, et subsistait en 1703, en la personne de Gilbert-Antoine de Salvert-Montrognon, domicilié à Lisseuil, près de Menat (1).

ARMOIRIES. — D'azur, à la croix ancrée d'argent.
(Voyez pl. 12, fig. 5.)

MONTROND. — Ancien fief situé près de Maringues, que Chabrol dit avoir appartenu à la maison de Saint-Germain-d'Apchon. En ce cas, cette maison avait deux terres de même nom, car elle a possédé le château fort et la seigneurie importante de Montrond, en Forez, depuis au moins 1302 jusqu'à 1780 inclusivement (2). — Guillaume de Montrond, écuyer, vivait en 1338. Ce nom a pu quelquefois être confondu avec celui de Montredon dont l'étymologie est la même (Mont-Rond). Il existe une famille de Montrond très-ancienne et très-distinguée en Vivarais.

ARMOIRIES. — Inconnues.

(1) Voyez *Chabrol*, t. IV, p. 802, 805. — *La Chenaye*, t. VI, p. 362 *Armorial général*, registre I, seconde partie.

(2) Voyez *Noms féodaux*, p. 867. — *Etats du Forez en 1781*, p. 120.

de MONTSALVY. — La petite ville de Montsalvy, aux confins de l'Auvergne vers le Rouergue, a donné son nom à une famille d'ancienne noblesse, dont on ne trouve plus de traces depuis la fin du XVe siècle. Guérin de Montsalvy, damoiseau, seigneur de Coffinal, près de Montsalvy, fit foi-hommage au vicomte de Carlat en 1337, et vivait en 1353. Jean de Montsalvy fut inscrit à l'armorial de 1450, et Louis de Montsalvy, seigneur de Coffinal, le dernier que nous connaissions, fournit reconnaissance pour divers ténements qu'il possédait dans la paroisse de Sénézergues, et qui relevaient de la baronnie de Calvinet, en 1490. Dans sa notice historique sur la ville de Montsalvy, M. le curé Muratet range la famille dont il s'agit au nombre des plus anciennes (1). Les armes peintes à l'armorial de 1450, ont été différemment copiées. D. Coll. les décrit ainsi : *d'argent à un monde* (ou globe), *cintré de gueules, semé de roses d'or tigées et feuillées de sinople*, tandis que M. Lainé y voit un écu *d'argent au tourteau de sable; à la bordure de gueules.* (*Voy.* pl. 12, fig. 6.)

de MONTSARLAT, peut-être MONSARRAT. — Bertrand de Montsarlat, abbé de Maurs en 1450, portait : *d'azur à trois mondes d'or posés* 2 *et* 1, *accompagnés d'un livre mis en cœur.* (*Voy.* pl. 12, fig. 7.)

(1) *Noms féodaux*, p. 679. — *D. Coll.* — *Notice historique sur Montsalvy*, p. 5.

DE MONTSERVIER, seigneur de Montservier, de Felines, d'Auzat et d'Orsonnette, élection d'Issoire.— Famille ancienne dont le berceau a été le château de Montservier, paroisse de Joursac, près de Mardogne. Ce château était tenu par les religionnaires en 1574. La famille de Montservier compte dix admissions au chapitre de Brioude depuis 1330. Étienne de Montservier, seigneur du lieu, vivait en 1327 et 1345; Guillaume de Montservier était châtelain, c'est-à-dire bailli de Neschers en 1442, et Jean de Montservier, dit Guyonnet, vivant en 1480, fut le quatrième aïeul de Hugues de Montservier, seigneur de Felines, maintenu dans sa noblesse en 1666. Alexandre de Montservier, fils de ce dernier, et Louis, son petit-fils, firent foi-hommage en 1669 et 1687, à cause du fief d'Auzat et de celui d'Orsonnette. Cette famille avait alors des alliances avec les maisons de Bonnac, d'Auriouze-Saint-Quentin, de Gironde, de Bourdelles, de la Roche-Aymon, de Gouzel-de-Ségur, de Boisset de la Salle, de Toursiat, etc., etc.

ARMOIRIES. — D'azur, au chevron d'or accompagné de trois trèfles de même.

(Voyez pl. 12, fig. 8.)

DE MONTVALLAT, seigneurs de Montvallat, de Miremont, de Mornac, de Collanges, de Tournoëlle, de Teissières-les-Bouliés, d'Entraigues et autres lieux. — Le

château qui a donné son nom à cette famille, est situé dans la commune de Chaudesaigues; il fut pris par les religionnaires le 31 mars 1585, et il avait garnison royaliste en 1593. Des titres originaux de 1223, 1283 et 1294, font mention de Guillaume et de Durand de Montvallat. — Autre Guillaume de Montvallat fit don au chapitre de Chaudesaigues d'une redevance à prélever sur les villages de Montusclat, à charge de messes et prières pour la famille du donateur. — Jean de Montvallat, chevalier, rappelé dans les titres de 1316, 1317, 1332 et 1335, testa en 1342; il institua pour son héritier Guillaume III qui suit, et fonda une messe journalière dans la chapelle de saint Blaise de Chaudesaigues.

Guillaume III, chevalier, seigneur de Montvallat et de la Tourrée, ratifia les dons faits par ses prédécesseurs à l'église de Chaudesaigues, et y fonda un canonicat à la nomination de sa famille; il vivait de 1337 à 1368. De son mariage avec Merveille de Palme, naquit :

Guillaume IV, chevalier, seigneur de Montvallat et de Tourrée, lequel vivait en 1388. Il avait épousé noble Abbesse d'Aurelle ou d'Orelle, fille de Gaspard, seigneur d'Orelle, de laquelle il eut :

Louis de Montvallat, damoiseau, puis chevalier, conseiller et chambellan du roi, bailli des montagnes d'Auvergne, commissaire aux impositions du même pays, et gouverneur du château de Tanavelles de 1395 à 1429. Il fut père, par Marguerite de Brossadols, sa femme, de :

Guillaume V, seigneur de Montvallat et de Leynhac,

qui fit une fondation le 18 novembre 1490, et testa en 1512, laissant d'Alix de Vallon :

Antoine de Monvallat, seigneur de Mornac, de Miremont et de Montvallat, marié en août 1508, avec Hélis de Monstuejouls, fille de Guy IV et de Fulvie de Rabastens. Il fit son testament le 19 novembre 1539, laissant entre autres enfants : 1° François de Montvallat, qui continua la ligne aînée ; 2° Guillaume de Montvallat, tige de la branche de Teissières.

François de Montvallat, premier du nom, seigneur de Montvallat, de Mornac, de Miremont, reçu chevalier de l'ordre du roi le 3 janvier 1573, suivit le parti catholique, fut plus d'une fois inquiété par les protestants qui prirent son château le 31 mars 1585, et le maltraitèrent. Il avait épousé, le 7 février 1550, Jeanne de la Croix de Castries, fille de feu Henri de la Croix, baron de Castries et d'Ussel, et de Catherine de Guilhem-Montjustin. Il testa le 23 décembre 1588. Trois de ses fils laissèrent postérité, savoir : 1° Guillaume VI qui suit ; 2° Henri de Montvallat, tige de la branche d'Entraigues ; 3° François de Montvallat, auteur de la branche de Saint-Juéry.

Guillaume VI, seigneur de Montvallat, de Mornac, de Collanges, de Miremont, et autres lieux, institué héritier par son père en 1588, épousa le 12 septembre 1586, Jeanne de Bourbon-Lavedan, fille d'Annet de Bourbon, vicomte de Lavedan, et de Jeanne d'Abzac de la Douze. Il testa le 27 juillet 1598, et il eut pour successeur :

François de Montvallat, deuxième du nom, chevalier, seigneur de Montvallat, Mornac, Miremont, Collan-

ges. Il servit en qualité de cornette de la compagnie de cent hommes d'ordonnance du prince de Joinville, et se signala à la tête de cette troupe en 1615. Il est qualifié comte de Montvallat dans une délibération des trois états de la haute Auvergne qui l'élurent en 1649 syndic de la noblesse et député aux états généraux convoqués à Orléans, mais qui ne furent pas assemblés. Il fut marié deux fois : 1° le 29 septembre 1614, avec Marguerite de Beauverger-Montgon ; 2° avec Françoise de Moranges (peut-être Morangiès), de laquelle il n'eut pas d'enfants. Du premier lit était né :

Charles de Montvallat, chevalier, comte de Montvallat, seigneur de Mornac, de Miremont, de Collanges, coseigneur de Chaudesaigues, capitaine de cent maîtres à cheval, par brevet du 18 février 1648, fut maintenu dans sa noblesse le 14 mai 1668. Il épousa, le 29 juin 1645, Gabrielle d'Apchon, fille de Guillaume de Saint-Germain-d'Apchon, baron de Tournoëlle, et d'Alix d'Anteroche. Il en eut trois fils ci-après nommés, savoir : 1° François de Montvallat, mort sans avoir eu d'enfants de Marie de la Rochefoucauld ; 2° Henri de Montvallat, qui forma le degré suivant ; 3° Pierre de Montvallat, marquis de Tournoëlle, marié avec Diane de la Rochelambert, et dont la postérité s'est éteinte dans la maison de Naucaze en 1739.

Henri de Montvallat, chevalier, seigneur de Miremont, comte de Montvallat après son frère aîné, s'allia, le 15 juillet 1700, avec Jacquette d'Izarn, fille de Bernardin d'Izarn, comte de Valady, et de dame Marie de Loubeyrac, dont :

Jean-Baptiste-Godefroy, comte de Montvallat, seigneur de Mornac, de Miremont, de Sévérac et autres lieux, lequel résidait au château de Montvallat, âgé, infirme et sans enfants en 1775.

Seigneurs de Teissières-les-Bouliés. Cette branche a été formée par Guillaume de Montvallat, seigneur de la Fage, fils puîné d'Antoine, seigneur de Montvallat, et l'Alix de Monstuejouls, lequel fut marié deux fois : 1° avec Marguerite de Caissac; 2° avec Anne de Palemourgues. De ce second lit vinrent trois enfants, entre autres :

Pierre-Antoine de Montvallat, seigneur de la Fage et de la Vergne, qui épousa, le 25 avril 1599, Claude de la Roque, dont il eut :

Guillaume de Montvallat, marié, le 13 octobre 1630, avec Anne de Salvagnac (ou Salvage, suivant d'Aubais), laquelle le rendit père de :

Pierre-Antoine de Montvallat, deuxième du nom, seigneur de Teissières, allié, le 1er juin 1655, avec Catherine de Lestang, de laquelle il avait deux fils, Jean et François de Montvallat, lorsqu'il fut maintenu dans sa noblesse avec ses autres parents, le 14 mai 1668.

Comtes et marquis d'Entraigues, seigneurs de Neuvéglise, de Montpezat, de Castreville, etc., etc., en Rouergue et en Vivarais. — Henri de Montvallat, fils puîné de François de Montvallat, premier du nom, et de Jeanne de la Croix-de-Castries, seigneur de Neuvéglise et

de la Guiscardie en Rouergue, commanda un corps de troupes auxiliaires françaises au service de la Hollande, et fut emporté par un boulet le 5 juillet 1601, à la défense d'Ostende que le célèbre Spinola ne put réduire que la quatrième année d'un siége mémorable, qui coûta à l'Espagne 70,000 hommes et dix millions. Henri de Montvallat avait épousé Paule du Vialard, dame d'Entraigues, en Rouergue, fille de Raymond de Vialard et de Catherine Cat de Cocural. De ce mariage vinrent : 1° Jean-Raymond qui suit, et autre Jean-Raymond de Montvallat, chevalier de l'ordre de Malte.

Jean-Raymond de Montvallat, comte d'Entraigues et seigneur de Neuvéglise, légataire de Jeanne de la Croix, son aïeule, en 1612, fut tué à la prise de la ville de Milhaud, où il commandait la compagnie de gendarmes du comte de Noailles en 1629. Il fut marié le 6 février 1622, avec Françoise de Rieu, fille de Jean de Rieu, seigneur de Leucamp en Rouergue, et de dame Marie de Cazaux. Il en eut : 1° Henri II, qui suit ; 2° François de Montvallat, officier de cavalerie, tué à la bataille de Lens, le 10 août 1647.

Henri II de Montvallat, comte d'Entraigues, seigneur de Neuvéglise, d'abord cornette, puis lieutenant des chevau-légers d'Orléans, s'allia, le 3 juin 1662, à Blanche de Castreville, dame de Rocles, de Saint-Pierre et de Malet, en Vivarais. Leurs enfants furent : 1° François-Gaston, qui continua la descendance ; 2° Hyacinthe de Montvallat, page du roi en 1685, colonel du régiment de Bugey en 1697, et ensuite du régiment Royal-Vaisseau, et briga-

dier d'armée en 1702. Ce brave officier ne jouit pas longtemps des fruits de sa dernière promotion ; il périt à la tête de son régiment en sauvant la ville de Crémone déjà envahie par les troupes du prince Eugène, la nuit du 31 janvier au 1er février 1702 (1) ; 3° Augustin de Montvallat, chevalier de Malte, capitaine au régiment du roi en 1700, colonel en 1708, et plus tard brigadier d'armée.

François-Gaston de Montvallat, comte d'Entraigues, seigneur de Neuvéglise, de Castreville, de Montpezat et autres lieux, page du roi en 1685, servit plus tard dans les mousquetaires, et devint colonel d'infanterie en 1700. Il épousa, le 7 octobre de la même année, Louise-Marguerite de Pleurs, fille de Jean de Pleurs, seigneur de Romeilly, et de Marguerite de Fontenay. De cette union naquirent : 1° Jean-Gaston de Montvallat, marquis d'Entraigues, guidon des gendarmes écossais en 1720, enseigne des gendarmes du Dauphin en 1722, décédé le 17 octobre 1731, âgé de 30 ans ; 2° Nicolas-Hyacinthe qui suit :

Nicolas-Hyacinthe de Montvallat, comte d'Entraigues, de Montpezat et autres lieux, en Rouergue et Vivarais, comte de Saint-Priest et de Graville, en Beauce, guidon, puis lieutenant des gendarmes du Dauphin après son frère, fut successivement promu aux grades de mestre de camp, de brigadier d'armée, et enfin à celui de maréchal de camp en 1748. Il épousa, le 28 septembre 1739,

(1) *Recueil de l'ordre de Saint-Louis*, t. I, p. 237. — *Dictionnaire des siéges et batailles*, t. I, p. 512.

Louise-Félicité-Olive Bernard, fille de Samuel-Jacques Bernard, maître des requêtes, surintendant de la maison de la reine, et de dame Elisabeth-Louise de Frottier de la Messelière. Le marquis d'Entraigues n'ayant eu qu'un seul fils mort jeune, testa en 1768 en faveur de son parent, Jean-Joseph-Casimir de Montvallat, issu de la branche de Saint-Juéry, ci-après rapportée.

Seigneurs d'Ussel, de Saint-Juéry. — François de Montvallat, troisième fils d'autre François, premier du nom, et de Jeanne de la Croix de Castries, épousa par contrat du 21 octobre 1599 demoiselle Françoise de Jansanet, et testa le 15 mai 1646, instituant pour son héritier :

Pierre de Montvallat, baron de Grandval, de Saint-Juéry et d'Ussel, qui fut accordé le 21 août 1628 avec Marguerite de Montboissier-Beaufort-Canillac, fille de Jean-Claude de Montboissier et de Gabrielle de Dienne. Il testa le 17 décembre 1675, désignant pour son héritier Claude de Montvallat, son petit-fils. Il avait eu pour fils unique :

François de Montvallat, baron de Saint-Juéry, seigneur de Grandval, de Paulhac, de Noalhac et autres lieux, marié, le 20 juin 1665, avec Gabrielle de Raynal, dame de Marsat et de Paulhac. Il fut maintenu dans sa noblesse conjointement avec son père et plusieurs oncles paternels, le 14 mai 1668, et ne vivait plus en décembre 1675. Il laissa :

Claude de Montvallat, baron de Saint-Juéry et d'Ussel, seigneur de Grandval, de Paulhac, de Noalhac, que son aïeul institua héritier le 17 décembre 1675. Il fut marié, le 3 décembre 1694, avec Marie de Malhac, fille de François de Malhac et de Thérèse de Caissac de Sédages. De cette union vinrent : Jean-Joseph Alexandre qui suit, et plusieurs autres garçons morts au service du roi.

Jean-Joseph-Alexandre de Montvallat, seigneur de Noalhac et de Paulhac, en Auvergne; de Croiset et Camboulaset, en Rouergue, épousa, le 24 septembre 1739, Marie d'Izarn de Valady, fille de Jean-François-Godefroi d'Izarn de Valady et d'Elisabeth de Scorailles de Roussilhe, dont :

1° Jean-Joseph-Casimir de Montvallat, né en 1747, substitué au comté d'Entraigues, par testament de Nicolas-Hyacinthe de Montvallat, de l'année 1768. Jean-Joseph-Casimir de Montvallat servit quelque temps en qualité d'officier au régiment du roi, mais le défaut de santé le força de se retirer, et il vivait dans ses terres, sans être marié, en 1775 ;

2° Marie-Thérèse-Hippolyte-Véronique de Montvallat, reçue chanoinesse-comtesse au chapitre de Remiremont en 1765, épousa, le 19 novembre 1773, Adrien-Joseph, marquis d'Epinay-Saint-Luc, comte de Rosendael et du Saint-Empire, baron de Mézières, fait maréchal de camp le 9 mars 1788. De ce mariage est né Timoléon

Joseph d'Epinay-Saint-Luc, officier de la Légion d'honneur, maréchal de camp depuis 1825.

Les armes de Montvallat étaient :

> D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois couronnes de laurier d'argent, liées chacune de quatre liens de gueules.
>
> (Voyez pl. 12, fig. 9.)

DE MONTVERT, quelquefois MONTBERT, seigneurs de Montvert, de Chatain, de Magnac, de Chastel-de-Montagne et autres lieux en Limousin, dans la Marche et l'Auvergne. C'est une branche de la maison de Bonneval, qui a porté le surnom de Montvert aux quatorzième et quinzième siècles, et qui, plus tard, a repris le nom de Bonneval. Albert, *alias* Aubert de Montvert, chevalier de la Marche, divisé d'intérêts avec Hélie de Noailles, et prenant prétexte de ce que celui-ci, en qualité de seigneur limousin, était sujet du roi d'Angleterre, obtint contre lui la saisie des châteaux de Montclar et de Chambres, en haute Auvergne; mais le roi, mieux informé, donna main-levée par lettres de 1370 (1). Ce même Albert de

(1) Albert de Montvert avait peut-être agi, dans cette circonstance, à l'instigation de Guillaume de Barmond, ou Bermond, son voisin et peut-être son allié, lequel était frère utérin d'Hélie de Noailles, son compétiteur dans la succession de Gaillarde-Marguerite de Montclar, leur mère. Hélie de Noailles et Guillaume de Bermond transigèrent à ce sujet, ladite année 1370. (Voyez *Audigier*, t. III, p. 148.)

Nobiliaire d'Auvergne.

1. De Montvert.

2. De Moré.

3. De Moreau.

4. De Morel de la Colombe.

5. De Moret.

6. De Moricaud.

7. De Mornay.

8. De La Mothe.

9. De La Mothe.

J. B. B.

Lith. Perol, Clermont F^d

Montvert, donataire d'Albert de Nayrac, se départit de ses droits sur la terre de Chatain, en faveur du duc de Bourbon, en 1397; mais cet acte ne paraît pas avoir eu d'exécution, car Guillaume et Hugues de Montvert, chevaliers; Antoine et Jean de Montvert, écuyers, seigneurs de *Chatain*, de Magnac et de Châtel-de-Montagne, sont rappelés dans des actes de foi-hommage de 1461, 1488 et 1506. Ce fut vers ce dernier temps que cette famille reprit le nom de Bonneval, sous lequel elle a possédé la seigneurie de Chatain jusque vers la fin du siècle dernier, que la famille de Loubens de Verdalle en fit l'acquisition (1).

ARMOIRIES.—D'azur, au lion d'or, armé
et lampassé de gueules.
(Voyez pl. 13, fig. 1re.)

DE MONTVIANEY. — Famille très-ancienne, originaire du château de même nom en Forez. Guillaume de Montvianey, fut un des bienfaiteurs de l'abbaye de Montpeyroux en 1155, et c'est sans doute en vertu de cet acte pieux que le prieur de Montpeyroux a joui jusqu'à la révolution de 1789 du droit de nommer à la cure de Montvianey, qui, bien que située en Forez, dépendait alors du diocèse de Clermont. Autre Guillaume de Montvianey,

(1) *Noms féodaux*, p. 452, 664, 680.—*Le P. Anselme*, t. IV p. 785. — *Chabrol*, t. IV, p. 760, 840. — *La Chenaye des Bois*, t. II, p. 279, 280.

damoiseau, fit foi-hommage à raison de la même terre, mouvante de Cervières, en 1330 (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

LA MORANGE. *Voyez* CHALUS DE COUSANS.

DE MORANGIÈS. *Voyez* DE MOLETTE DE MORANGIÈS.

DE MORÉ, MOUREZ, MORRÈS et MOURÉ. — La maison de Moré ou de Mourez, à laquelle appartient M. le comte de Pontgibaud, est originaire du Gévaudan, où on la trouve établie sans discontinuité, depuis le douzième siècle, dans les mêmes fiefs et seigneuries de Serverette, de Préviala, de Ferluguet, de la Rouvière, de la Salle, de Villaret et autres lieux, qu'elle possédait conjointement avec l'évêque de Mende.

On voit figurer Guillaume de Moré comme témoin d'une donation faite en 1199 à l'abbaye de Bonnecombe, en Rouergue, par Hugues de Panat (2).

Le 19 février 1352, noble Othon de Moré, damoiseau, fait donation à Aymery de Moré, son fils, écuyer, qui servait assidûment dans les armées du roi, d'une somme de

(1) *Gallia Christiana*, t. II, p. 399. — *Noms féodaux*, p. 680. — *Etat du Forez en* 1781, p. 120.
(2) *Bibliothèque nationale*, recueil du président de Buat.

100 livres pour l'encourager à soutenir les dépenses de son service militaire ès armées de sa majesté. — Le même Aymery de Moré, écuyer, signe au traité fait le 10 septembre 1355, entre le roi de Navarre, comte d'Evreux, et les habitants de Valognes (1).

Guillaume de Moré, chevalier, épousa, par contrat de 1413, Anglésie de Céneret ou Seneret. En 1445, on trouve aussi l'union de Guy de Moré, damoiseau, seigneur de Serverette, avec Esclarmonde de Montferrand, et en 1466, autre Guillaume de Moré, chevalier, épousa Hélène de Garseval, et figura, le 18 avril 1471, à la revue d'Hornoy, dans la compagnie d'hommes d'armes commandée par le sénéchal de Toulouse.

Gilles de Moré était chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, en 1516.

Indépendamment des alliances que nous avons mentionnées, nous croyons devoir citer encore celle d'Antoine de Moré avec Marguerite de la Tour, le 17 septembre 1548, et celle de son fils Etienne de Moré, avec Françoise d'Apchier, fille d'Antoine d'Apchier, seigneur de Tiberon, le 12 février 1584.

Henri III accorda, par lettres patentes du 2 décembre 1578, à ce même Etienne de Moré, seigneur de Ferluguet, le droit de mettre ses armoiries royales sur ses châteaux, avenues, entrées de maisons, terres et seigneuries, le prenant sous sa sauvegarde et protection spéciales, en recon-

(1) *Histoire des Comtes d'Evreux*, p. 52 des preuves.

naissance de sa fidélité et de la vaillante résistance qu'il avait opposée au capitaine Merle et aux protestants qui assiégeaient son château de Serverette, où il entretenait une garnison à ses frais. Jean, son fils, épousa, par contrat de mariage du 16 octobre 1606, Marguerite de Gaschon, fille de noble Antoine de Gaschon, seigneur du Buisson.

Noble Jean-Baptiste de Moré, fils d'Antoine et petit-fils de ce dernier, seigneur de la Rouvière, de Commière et autres lieux, fut reconnu dans sa noblesse par M. de Lamoignon, intendant de la province du Languedoc, le 1er octobre 1717, ainsi que Gabriel de Moré, son frère, seigneur de la Salle, et auteur de la branche de Moré de Previala. Jean-Baptiste de Moré avait épousé en 1685 Marie-Rose d'Aldin de Belvezet, qui le rendit père :

De Jean-Antoine de Moré, seigneur de Serverette, chevalier, comte de Charaix, qui forma la branche de ce nom, et de César de Moré, auteur de la branche des comtes de Pontgibaud. Jean-Antoine de Moré épousa en 1724 Marie-Anne de la Tour-Saint-Vidal du Choisinet, dont vint Jean-François-Ignace de Moré, chevalier, qui eut d'Anne-Mélanie de Visle de Lilleroy, son épouse, Vincent-Antoine de Moré, seigneur de Charaix, Chaliers et autres lieux, chevalier de Saint-Louis, né le 10 octobre 1766, officier au régiment de Boufflers-dragons, puis officier supérieur, décédé le 20 avril 1847. De son mariage avec Louise-Sophie-Renée de Molette de Morangiès, en 1811, est venu M. Charles-Antoine-Isidore de Moré, comte de Charaix, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, mis-

sionnaire apostolique et chanoine titulaire de la cathédrale de Mende.

Branche de Moré de la Salle.

Gabriel de Moré, seigneur de la Salle, auteur de cette branche (1707), était fils d'Antoine de Moré, seigneur de Préviala, la Rouvière, Serverette, etc., et de Françoise de Conorton. Son fils Antoine de Moré a épousé en 1751 Marianne de Lastic, et son petit-fils Jean-Antoine épousa en 1778 Jeanne-Françoise de la Roche, de laquelle il n'a eu qu'une fille, mariée, le 1er juillet 1801, à M. le vicomte Victor-Amédée de Framond, chevalier de Malte.

Branche de Moré de Préviala.

Antoine de Moré, fils de Jean-Antoine de Moré, seigneur de Préviala, de Serverette, etc., et de Marie-Anne de la Tour de Choisinet, auteur de cette branche, servit longtemps dans les mousquetaires noirs de la maison du roi. Il avait épousé Marie-Antoinette Maliges, et en eut Jean-Antoine-Henri de Moré, de Préviala, ancien maire de Serverette, ancien membre du conseil d'arrondissement de Marvejols, marié avec mademoiselle Marie-Camille de Fages de Chaulnes, qui l'a rendu père, entre autres enfants, de M. Emile de Moré de Prévialla.

Branche de Moré, comte de Pontgibaud.

César de Moré, fils de Jean-Baptiste de Moré, seigneur de la Rouvière, chevalier de Saint-Louis, seigneur de

Chaliers, né le 22 août 1703, mousquetaire à cheval, pendant dix-huit ans, se fit remarquer à la bataille de Dettingue, où il reçut plusieurs blessures, dont une à la tête qui le priva d'un œil. Il obtint du roi, par lettres patentes de février 1762, que les terres de Pontgibaud, Pradines et Buzaudon seraient érigées en comté sous la dénomination de *Pontgibaud*, sur sa tête et sur sa descendance mâle, *en considération de ses services et de la noblesse de sa famille*, l'une des plus anciennes de la province d'Auvergne, et des alliances illustres de sa maison, notamment avec celles de Canillac, de la Fare, de Saint-Just, de Genestine, etc.

César de Moré avait épousé en 1751 Marie-Charlotte-Julie d'Isumbery de Salabéry, qui le rendit père :

1° D'Albert-François de Moré, comte de Pontgibaud, chevalier de Saint-Louis, colonel d'infanterie, lequel présida en 1789 l'assemblée de la noblesse d'Auvergne, et s'y fit remarquer par plusieurs propositions qui révélaient, dans un homme jeune encore, des vues élevées et judicieuses. La tempête révolutionnaire ayant éclaté, il s'unit à la coalition d'Auvergne, et ce fut après sa dispersion seulement, qu'il alla sur les bords de l'Adriatique, avec quelques officiers de son régiment, fonder une puissante maison de commerce, très-honorablement connue sous le nom de *Joseph La Brosse*, qu'il avait emprunté dans la terre d'exil. Il avait épousé en 1773 Jeanne-Jacqueline-Victoire Pecquet de Champlais, qui

partagea et fit très-grandement fructifier les fatigues de sa laborieuse existence. Elle lui donna pour héritier M. Armand-Victoire de Moré, comte de Pontgibaud, qui continua la descendance;

2° Charles-Albert de Moré, chevalier de Saint-Louis et de l'ordre héréditaire de Cincinnatus, qui fit avec distinction la guerre de l'indépendance aux États-Unis d'Amérique, comme aide-de-camp du général de La Fayette. Il avait épousé la fille du maréchal de Vaux, et mourut sans postérité.

M. Armand-Victoire de Moré, comte de Pontgibaud, fils unique d'Albert-François de Moré, chevalier de la Légion d'honneur, pair de France sous la restauration, épousa en 1818 mademoiselle Amanthine-Michelle-Catherine de la Rochelambert, fille de M. Gilbert, comte de la Rochelambert, chevalier de Saint-Louis, ancien colonel de cavalerie, et de Marie-Charlotte de Dreux-Brézé, duquel mariage sont nés trois filles et trois fils :

1° En 1821 M. César-Henri-Joseph de Moré, comte de Pontgibaud, marié, le 1er juin 1847, avec mademoiselle Marie-Alexandrine-Noémie Levicomte de Blangy, fille de M. Pierre-Philippe Levicomte, marquis de Blangy, et de mademoiselle Henriette-Euphrasie de Réclesne;

2° En 1824, M. Charles-Gabriel-Armand-Joseph de Moré de Pontgibaud, officier au 57e régiment de ligne.

3° En 1826, M. Armand-Everard-Joseph de Pontgibaud.

ARMOIRIES.—De gueules, à trois bandes d'or; au franc quartier d'hermine.
(Voyez pl. 13, fig. 2.)

DE MOREAU. — G. Moreau fut inscrit à l'armorial de 1450; il portait : *d'azur au chevron d'argent, accompagné de trois roses de même* (*Voyez* pl. 13, fig. 3). On ignore s'il a existé des liens de parenté entre lui et les personnages ci-après nommés, savoir : Jean Moreau, écuyer, seigneur de Paladuc, paroisse de Saint-Remy (limites du Forez), lequel était également possessionné dans la paroisse de Vinzelles en 1476.—Charles de Moreau, chanoine-comte de Brioude en 1567.—Autre Jean Moreau, seigneur de Dain, paroisse de Gignat, qui fut assigné lors des recherches de 1656 à 1666. — Anne de Moreau, veuve de noble Jacques de Serment, seigneur de Condat, laquelle fit foi-hommage à raison du domaine des Enclos, situé dans la paroisse d'Echandely, mouvant de la terre de Montboissier, en 1669.—Jacques de Moreau, écuyer, seigneur de Pertus, paroisse de Saint-Remy-de-Chargnat, du chef de Marie de la Reynerie, sa mère, en 1716 (1).—Cette famille pouvait être originaire du Bourbonnais, où le nom de Moreau est connu par de nombreux actes de foi-hommage.

(1) *Armorial de* 1450, p. 93. — *D. Coll.* — *Noms féodaux*, p. 681 ; 686.

de MOREL de la COLOMBE, seigneurs de la Guilhomie, du Puy, de la Colombe, de la Montgie, de la Chapelle, de la Palautie, en Auvergne, et d'Artites ou d'Artiles, paroisse de Retournac en Velay. — Famille anoblie en 1390, en la personne de Jean Morel, du lieu du Vernet, diocèse de Clermont. Si cet acte ne fut pas un acte de gracieuseté du duc de Berry, qui tenait alors sa cour à Usson, sa date peut faire supposer que ce fut la récompense de services rendus dans un temps où le pays luttait si péniblement contre les Anglais. La descendance de Jean Morel ajouta plus tard à son nom celui de la Colombe, qui est le nom d'un fief situé dans les dépendances de la paroisse de Dore. Elle possédait encore, en 1666, plusieurs autres propriétés féodales dans la paroisse du Vernet, son berceau. Le comte de Waroquier a donné un fragment généalogique de cette famille depuis Jean de Morel de la Colombe, marié en 1473 avec noble Jeanne de Fretat, fille de Pierre de Fretat, de la ville de Chomélis. Antoine de Morel, son fils, seigneur de la Colombe, a figuré comme gentilhomme dans les guerres de Piémont en 1548. Il avait épousé en 1533 Marguerite de Plainchamp, de laquelle il eut huit enfants. Antoine de Morel, l'un d'eux, fut l'auteur de la branche de cette famille qui s'établit dans le Velay, et Pierre de Morel qui suit, auteur de la branche établie en Auvergne.

Pierre de Morel, premier du nom, seigneur de la Colombe, servait de 1574 à 1587. En 1588, il épousa Fran-

çoise Dufraisse et en eut deux fils, Jacques qui suit, et Jean, auteur des seigneurs de la Chapelle.

Jacques de Morel, seigneur de la Colombe, servit dans la compagnie de M. Caillebeau de la Salle, capitaine des gardes françaises, et au siége de Montpellier il était enseigne sous Gilbert de Nérestan. Il épousa en 1618 Charlotte de Pélacot, et n'eut qu'un fils mort sans postérité. De l'union de Jean de Morel avec Jeanne de Fretat est descendu au sixième degré, Charles Morel de la Colombe, seigneur d'Artites, paroisse de Retournac, au diocèse du Puy, maintenu dans sa noblesse le 13 décembre 1669. D'autres maintenues eurent lieu pour cette famille. Jacques de la Colombe, deuxième du nom, écuyer, seigneur de la Chapelle, obtint un arrêt de la Cour des aides de Clermont les 30 mars 1645 et 9 mars 1648, et Jean et André de la Colombe, troisième du nom, furent maintenus par jugement de M. le Camus, intendant d'Auvergne, du 4 décembre 1670. — La famille de Morel de la Colombe, du moins la branche établie en Velay, a constamment suivi la carrière des armes, à laquelle elle a fourni des capitaines de cent hommes de pied, des capitaines de cent arquebusiers, en 1560 et 1578; un aide-major au régiment de Sourches en 1695, un page du roi admis sur preuves en 1764; un chevalier de Malte reçu dans l'ordre en 1784; un capitaine de dragons au régiment du roi en 1780, lequel a fait les campagnes d'Amérique en qualité d'aide-de-camp du général de la Fayette, et a été décoré de l'ordre de Cincinnatus en 1784.—M. Michel-Gaspard de la Colombe de la Chapelle, né le 28 août 1805, propriétaire à Brassac, représentant

actuel de la famille, a épousé M[lle] Irène de Châteauneuf-Randon-d'Apchier, dont il a deux fils: Adhémar de la Colombe de la Chapelle, né le 7 août 1835, et Gaston, né le 12 février 1840. Une ordonnance du roi Louis-Philippe a autorisé M. Michel-Gaspard de la Colombe à ajouter à son nom celui de Châteauneuf-Randon.

Les autres alliances connues sont avec les familles de Fretat, de Planchaud, de la Monzie, de Drossanges, de Pelacot, de Layat, de la Roque, du Fraisse, de Pollalion-Glavenas, de Chabanacy et Dauriac (1).

ARMOIRIES.—D'azur, à la colombe essorante d'argent, accompagnée de trois étoiles d'or.
(Voyez pl. 13, fig. 4.)

DE MORET ou MOURET, comtes de Peyre, seigneurs, puis barons de Moret, de Montarnal, de Pagas, de Vieillevie, de Mont-Lauzy ou Mont-Logis, de Châteauvieux, de Roqueprime, de Montpezat, de Saint-Sulpice, de Grolée et autres lieux, en Gévaudan, en Rouergue, en Auvergne, en Vivarais et Dauphiné.

Cette maison, qui appartient au Rouergue plus qu'à

(1) *Dictionnaire des anoblissements*, t. II, p. 145.— *Recherches de 1666.* — *Noms féodaux*, p. 307, 683. — *Maintenues du diocèse du Puy*, p. 156.— *D'Aubais*, t. II, p. 163. — *Tableaux généalogiques*, par le comte de Waroquier, t. III, p. 227.— *Convocations aux assemblées de Riom et du Puy*, 1789.— *Electeurs du canton de Jumeaux.*—*L'Ami de la Charte* du mois d'août 1843.

l'Auvergne, tire son nom d'un ancien château situé près de Villefranche. Elle figure parmi les bienfaiteurs de l'abbaye de Conques en 1078 et 1083; mais sa filiation n'est régulièrement établie que depuis Bernard de Moret, nommé avec Hugues de Moret, dans une charte de Hugues IV, comte de Rodez, concernant l'abbaye de Bonneval et datée de l'an 1257. Les descendants de ce Bernard ont subsisté avec beaucoup d'honneur jusqu'à nos jours. Nive de Montarnal leur apporta la terre de ce nom avant 1380. — Gaspard de Moret, chevalier, baron de Montarnal, de Vieillevie, de Pagas et autres lieux, époux de Gabrielle de Murat-l'Agasse, dame de Mont-Lauzy ou Mont-Logis, en Carladez, intervint dans divers actes concernant les chapelles de Murat-l'Agasse et de Mont-Lauzy, en 1530, et ne vivait pas en 1536, suivant testament de sa femme, daté du 6 août de ladite année.

Antoine de Moret, leur fils, baron de Montarnal, de Vieillevie et de Pagas, marié au mois de janvier 1538, avec Antoinette de Marcenac (mal à propos nommée Antoinette de Montarnal, dans la catalogue de 1666), fut cornette de la compagnie d'ordonnance du duc d'Anjou, gentilhomme de la chambre, chevalier de l'ordre du roi, et député de la noblesse du Rouergue auprès de Sa Majesté en 1561. Il eut entre autres enfants :

Pierre de Moret, deuxième du nom, mestre de camp. Il servit d'abord le parti de la Ligue, mais il prêta serment à Henri IV le 25 mai 1595, et fit son testament le 10 décembre 1611, laissant de Jeanne de la Valette, qu'il avait épousée le 18 août 1587 :

Antoine II de Moret, baron de Montarnal, de Pagas, de Vieillevie, de Mont-Lauzy, lequel s'allia, le 17 juin 1636, à Claude de Cardaillac, fille du seigneur de la Capelle-Marival, en Quercy, et de Madeleine de Bourbon-Malauze, et testa le 22 décembre 1661. Il eut pour fils et successeur :

Henri-Victor de Moret, seigneur des mêmes terres, qui justifia de sa noblesse depuis Pierre de Moret, son neuvième aïeul, vivant en 1338; il fut maintenu en 1666. Il épousa, le 15 mai ou le 15 juin 1662, Marguerite-Victoire de Grolée de Peyre, fille d'Antoine, chambellan de Gaston de France, et de dame Marguerite de Solages. Henri-Victor fit deux testaments, le premier en date du 7 mai 1693, le second du 29 janvier 1729.

Claude-Antoine de Moret, marquis de Montpezat, baron de Montarnal, de Pagas, de Vieillevie, de Saint-Sulpice et autres lieux, prit alliance, le 26 mars 1681, avec Marie-Anne de Pérusse d'Escars de Montal, fille de Charles de Pérusse d'Escars, marquis de la Roquebrou, de laquelle naquit :

Aymar-Henri de Moret, comte de Peyre, marquis de Montarnal et de Montpezat, baron de Pagas et de Vieillevie, premier baron du Gévaudan aux Etats de Languedoc, où il fut reçu en 1724; mestre de camp de cavalerie, grand bailli du Gévaudan et gouverneur de Marvejols. Il mourut à Toulouse en 1739, laissant de dame Jeanne de Gassion, fille du marquis de Gassion, lieutenant-général des armées du roi :

Jean-Henri de Moret, né le 6 septembre 1737, admis

aux Etats du Languedoc en 1759; grand bailli du Gévaudan, gouverneur du Bourbonnais; colonel du régiment de Piémont avant 1778; maréchal de camp en 1780. Le comte de Moret de Peyre fut admis aux honneurs de la cour en 1773, sur preuves faites au cabinet des ordres du roi. Nous ignorons s'il y a postérité.

ARMOIRIES. — D'or, à la hure de sanglier de sable, accompagnée de cinq mûres de gueules, mises en orle.

(Voyez pl. 13, fig. 5.)

DE MORICAUD ou DE MOURICAUD, seigneurs de Bessières, du Bourgnon, de *Grenier (voyez* MONTRIGAUD), et autres lieux, élection de Clermont. — Christophe de Mouricaud du Bourgnon, dit de *Murat*, fut admis au chapitre de Brioude en 1606. — Joseph de Mouricaud, sieur de Bessières, domicilié à Saint-Loup, près de Billom, fut maintenu dans sa noblesse sur preuves de quatre degrés en 1666. — Guillaume de Moricaud, écuyer, mari de Marguerite des Roziers, sœur et héritière de Charles des Roziers, fit foi-hommage au roi, en 1716, à cause de certains droits seigneuriaux sis dans la paroisse de Vodable, et une demoiselle de Mouricaud de Bessières a été admise à la maison royale de Saint-Cyr, sur nouvelles preuves, en 1739 (1).

ARMOIRIES. — D'azur, à trois gerbes d'or.

(Voyez pl. 13, fig. 6.)

(1) *Productions de* 1666.—*Noms féodaux*, p. 684.—Il existe une famille du même nom en Provence.

DE MORIOLES ou plutôt MARIOLE. — Guy de Morioles, chevalier, coseigneur de Collanges, vivait en 1326 (1).—Jean et Hugues de Mariol, écuyers, seigneurs de Mariol près de Cusset, firent foi hommage, à cause des fiefs de Creuzié-le-Neuf et de Saint-Martin, dans la mouvance de Billy, 1351-1443. Etienne, sire de Mariol, était possessionné à Sensat et à Saint-Félix en 1397-1443 (2). Le château de Mariol appartenait tout récemment à la famille Sicaud de Saint-Priest.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE MORNAY.—Une famille de ce nom, originaire du Forez, et répandue en Bourbonnais, en Berry et la Marche, a fourni quatre chanoines-comtes de Brioude, admis en 1538, 1577, 1610 et 1639.

ARMOIRIES.—Fascé de huit pièces d'argent et de gueules; au lion morné de sable, couronné d or, brochant sur le tout.
(Voyez pl. 13, fig. 7.)

MOSNIER (Pierre), seigneur de la Boissière, convoqué au ban de 1543 (3).

ARMOIRIES. —Inconnues.

(1) *D. Coll.*
(2) *Noms féodaux*, p. 611-508.
(3) Noblesse incertaine.

DE LA MOTHE. — Il a existé plusieurs châteaux de ce nom en divers lieux de l'Auvergne : 1° La Mothe, près de Vernines ; 2° la Mothe-Canillac, près de Brioude ; 3° la Mothe-Chantoin, près de Randan ; 4° la Mothe, près de Mourjou, en Carladez. Il serait difficile aujourd'hui de désigner ceux de ces châteaux qui ont eu des possesseurs de leur nom ; ce qu'il y a de certain, c'est que le nom de la Mothe est très-ancien en Auvergne et en Bourbonnais ; il figure douze fois sur le catalogue du chapitre de Brioude depuis 1161 jusqu'à 1386, et de nombreux actes de foi-hommage le signalent en Bourbonnais depuis 1222 jusqu'à 1722, presque sans interruption. Mais pour juger si ces familles appartenaient à plusieurs races ou bien à une seule, les renseignements manquent. Ainsi, en l'absence de données plus certaines, nous nous bornerons à reproduire les seuls noms que D. Coll ait enregistrés et qui sont les suivants : Pons de la Mothe, chevalier en 1309 ;

Pierre de la Mothe, garde des sceaux de la prévôté de Nonette en 1320 ;

Jacques de la Mothe, époux de Jacquette du Puy en 1427, et Durand de la Mothe, inscrit à l'armorial de 1450. Celui-ci portait, selon D. Coll :

De gueules, à une scie de *sable,* mise
en bande (1).
(Voyez pl. 13, fig. 8.)

(1) D. Coll ou ses copistes sont tombés dans l'erreur : couleur sur couleur est contraire aux règles du blason.

DE LA MOTHE, seigneurs de Flomont, de Meyssat, de la Brousse, de Saint-Pardoux et de Peuchaud en Limousin et en Auvergne. Cette famille appartient au Limousin, où elle a été maintenue en 1666; mais elle a possédé les terres de Peuchaud et de Saint-Pardoux, en Auvergne, par suite du mariage contracté par Jacques de la Mothe, seigneur de Flomont, avec Jeanne de Douhet, avant 1669.

ARMOIRIES. — De sable, au lion d'argent, lampassé, armé et couronné d'or.
(Voyez pl. 13, fig. 9.)

DE LA MOTHE. — Famille originaire des environs de Saint-Pourçain et de Gannat, connue dès l'an 1345, et dont une branche existe en Picardie depuis 1460. Elle porte :

D'azur, au lion d'or, armé et lampassé de gueules; à la barre de sable brochant sur le tout.
(Voyez pl. 14, fig. 1re.)

DE MOTIER. *Voyez* DE LA FAYETTE.

DE MOUCHET. — Il existe trois familles de ce nom, deux en Bourgogne et la troisième au Perche : une seule

doit nous occuper, celle des comtes, puis marquis de Laubepin, de Battefort, d'Arinthoz et autres lieux en Bourgogne, en Franche-Comté et en Auvergne. Suivant un mémoire de famille imprimé au t. X du *Dictionnaire de la noblesse* par la Chenaye-des-Bois, 2e édition, cette maison remontait à Humbert Mouchet, seigneur de Villeseraine et de Beauregard, né à Poligny au milieu du treizième siècle; mais l'auteur du *Dictionnaire véridique* conteste cette origine, et il indique comme premier auteur certain de cette famille Jean Mouchet, écuyer, seigneur de Toulongeon, trésorier et receveur général de Bourgogne, qui donna une délégation à son clerc le 3 juin 1549. D'après le mémoire précité, ce Jean Mouchet, trésorier général de Bourgogne, était en même temps capitaine du château de Grimont, et ambassadeur de Charles-Quint en Suisse. Il épousa Louise de Battefort, fille unique et héritière de Léonet de Battefort, baron de Tramelay et d'Arinthoz, trésorier général de Bourgogne avant lui. De ce mariage naquit:

Léonet de Mouchet de Battefort, baron de Tramelay, comte d'Arinthoz, seigneur de Châteauneuf, gouverneur du château de Grimont, chevalier d'honneur au parlement de Dôle, créé chevalier par lettres du 29 avril 1602. Il fit son testament, publié au bailliage de Poligny, le 12 novembre 1603. Léonet de Mouchet fut marié deux fois: 1° à une demoiselle de la Chambre, originaire de la Savoie; 2° le 31 août 1588 avec Barbe de Laubepin, fille unique et héritière de Claude, baron de Laubepin, de laquelle vint:

1. De La Mothe.

2. De Mouchet.

3. De Moustoulat.

4. De Murat.

5. De Murat de Cros.

6. De Murat de Rochemaure.

7. De Murat La Casse.

8. De Murat de St. Genest.

9. De Murols.

Claude de Mouchet de Battefort, comte de Laubepin et d'Arinthoz, baron de Tramelay, commandeur de l'ordre royal de Saint-Jacques, d'Espagne, mestre de camp d'un régiment d'infanterie wallone, conseiller au conseil de guerre des Pays-Bas, premier maître d'hôtel de l'archiduc Léopold, grand maître des eaux et forêts du comté de Bourgogne, chevalier d'honneur au parlement de Dôle en 1652. Il testa le 3 juin 1659. Du mariage qu'il avait contracté le 23 décembre 1618 avec Catherine de Harlay, fille de Christophe de Harlay, comte de Beaumont, chevalier des ordres du roi, naquit :

Charles-Achille de Mouchet de Battefort, conseiller du roi d'Espagne, en son conseil de guerre, chevalier de l'ordre d'Alcantara, colonel de cavalerie, grand écuyer du comté de Bourgogne, et premier chevalier d'honneur au parlement de Dôle. Il obtint du roi d'Espagne l'érection de la terre de Laubepin en comté, par lettres du 17 mai 1649, et il s'allia, le 11 octobre 1663, à Charlotte de Nettancourt de Haussonville, fille de Nicolas de Nettancourt, comte de Vaubecourt, de laquelle vinrent : 1° Louis de Mouchet, qui suit ; 2° Angélique-Marguerite de Mouchet, mariée, le 11 août 1697, avec Charles-Henri de Montmorency, seigneur de Neuvy.

Louis de Mouchet de Battefort, comte de Laubepin, et d'Arinthoz, baron de Tramelay, chevalier d'honneur au parlement de Besançon, épousa, le 25 mars 1687, Marie-Gabrielle de Saint-Moris, fille de Ferdinand-Mathieu de Saint-Moris, baron de Saint-Cyr, et de Claude de Seroz, dont :

Charles-Joseph de Mouchet, qualifié marquis de Laubepin, comte d'Arinthoz, etc., etc., reçu chevalier de la confrérie de Saint-Georges, élevé page du duc de Lorraine, puis chevalier d'honneur au parlement de Besançon, allié, le 18 juin 1719, à Françoise-Hélène de Tartre, fille d'Antoine-Joseph de Tartre, baron de Chilly, et de dame Antoinette de Froissard; ils laissèrent entre autres enfants :

Gabriel-François de Mouchet, troisième fils du précédent, lequel fut marquis de Laubepin, comte d'Arinthoz, baron de Tramelay. Il servit en qualité de lieutenant de vaisseau de la marine royale, et il épousa, le 31 mai 1760, Elisabeth-Charlotte de Scorailles, fille aînée de Claude-Marie, comte de Scorailles, seigneur de la Faye et de Chalenseule, capitaine de cavalerie au régiment de Sassenage, et de dame Dorothée de Pons de Radepont.

On trouve ensuite :

Charles de Mouchet, marquis de Laubepin, marié avec demoiselle Camille-Françoise-Félicité-Marie de Lévis-Mirepoix, fille de Charles-Marie-Gaston de Lévis-Mirepoix, et d'Alexandrine-Marie-Félicité-Julie de Montboissier-Beaufort-Canillac. De cette union sont nés trois fils :

1° Gabriel-Marie de Mouchet de Laubepin qui a laissé d'Adélaïde-Françoise de Clermont-Mont-Saint-Jean, un fils nommé *Charles*;

2° Achille-Casimir-Marie-Ulric de Mouchet de Laubepin;

3° Charles-Marie-Camille de Mouchet de Lau-

bepin, marié le 4 juillet 1836, avec Herménégilde-Marie de Beaufort-Spontin, fille de Frédéric-Auguste-Alexandre, duc de Beaufort-Spontin, et de dame Ernestine-Marguerite de Starhenberg, celle-ci fille du prince Louis de Starhenberg et de la princesse Louise d'Aremberg.

ARMOIRIES.—De gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de trois émouchets d'or.
(Voyez pl 14, fig. 2.)

DE MOULIN-NEUF, *alias* MOULINEUF. — Il a existé deux fiefs de ce nom, à moins de deux lieues de distance : 1° Moulin-Neuf, près de Maringues. Celui-ci a pu être le berceau de Guillaume de Moulin-Neuf, chevalier, nommé parmi les principaux seigneurs de l'Auvergne qui repoussaient les prétentions du clergé en 1328. Sa postérité nous est inconnue.

2° Moulin-Neuf, au-delà de Saint-Pourçain, relevant de la châtellenie de Verneuil, et qui appartenait à la maison de Montaigu-le-Blein, suivant actes de foi-hommage de 1301, 1377, 1443, 1455 (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE MOURGUES, *alias* MORGUES, seigneurs de la Vialle, de la Fage, Leyvaux, le Breuil, la Jarrige, la Cham-

(1) *Noms féodaux*, p. 659, 660, 720

berty et la Coudre, paroisses d'Apchat, de Saint-Etienne-sur-Blesle, de Leyvaux et de Blesle, au duché de Mercœur. — Lors des recherches de 1656 à 1666, plusieurs membres de cette famille se présentèrent; mais ils ne purent être maintenus nobles, leurs preuves étant jugées insuffisantes. Il y a cependant lieu de croire qu'ils les complétèrent plus tard, et qu'ils furent relevés de leur déchéance, car on leur donne la qualité d'écuyers dans les actes de foi-hommage qu'ils rendirent en 1669 et 1699, et M. de Mourgues de la Fage, fut convoqué à l'assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Riom en 1789 (1).

Cette famille a peut-être une origine commune avec celle de MM. de Mourgues, barons de Saint-Germain-la-Prade et de Lantriac en Velay, maintenue dans sa noblesse sur preuves régulières de cinq générations, le 2 octobre ou 2 novembre 1668, et qui subsiste de nos jours (2).

On ignore si ces familles se rattachent à deux chanoines-comtes de Brioude admis à ce chapitre, le premier en 1161, le second en 1463. — Il existe un lieu appelé Mourgues, dans la commune de Mercœur, canton de la Voûte-Chillac.

ARMOIRIES. — Inconnues.

Les barons de Mourgues de Saint-Germain portent : *de*

(1) *Recherches de 1666.—Noms féodaux*, p. 683, 691. — *Convocation de 1789.—Chabrol*, p. 266.

(2) *Catalogue de la noblesse du Velay*, p. 149.—*Pièces fugitives du marquis d'Aubais*, t. II, p. 221.

gueules, au sautoir d'or; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or.

DE MOUSTOULAT, seigneurs du Coufour près de Chaudesaigues et de Gaignac, en Quercy. Cette famille dans laquelle le poste de capitaine-gouverneur de la ville et château de Saint-Céré était héréditaire depuis plusieurs générations, fut maintenue dans sa noblesse en 1666, après avoir justifié de sa noblesse et de services militaires honorables, par titres filiatifs remontant à 1542. — Catherine de Moustoulat, héritière du Coufour, épousa, le 17 avril 1654, Jacques du Puel, seigneur de Villaret et du Besset, qui rendit hommage de ce fief en 1669 et 1683, et Marguerite de Puel, fille dudit Jacques, le transmit aussi par alliance à Marc-Antoine de Malafosse, l'un des deux cents chevau-légers de la garde du roi avant 1699 (1).

ARMOIRIES. — De sable, à une montagne d'argent, semée de flammes de gueules.
(Voyez pl. 14, fig. 3.)

DE MURAT. — Maison d'ancienne chevalerie, très-riche et très-marquante, ainsi qu'on peut en juger par les nombreux actes de féodalité qui la concernent et qui embrassent l'intervalle compris entre 1300 et 1500. Elle devait son nom à un château et fief très-considérables, situés près de Montmarault en Bourbonnais. Nous ne la

(1) *Productions de 1666.—Noms féodaux*, p. 784, 598.

mentionnons ici que pour la distinguer des suivantes, avec lesquelles elle paraît n'avoir aucun rapport (1).

MURAT. — Ce nom qui, dans l'idiome auvergnat, signifie *muré*, *fortifié*, a été celui d'un grand nombre de châteaux des provinces du centre et du midi. Ceux connus en Auvergne sont les suivants :

1° Murat-le-Vicomte, aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement (Cantal);

2° Murat-l'Agasse (Murat-la-Pie), commune de Polminhac (Cantal);

3° Murat-le-Quaire, près du Mont-Dore (Puy-de-Dôme);

4° Murat, dans la commune de Leucamp-en-Carladez (Cantal);

5° Murat, commune de Saint-Étienne-de-Maurs, au même pays;

6° Murat-la-Rabe (Murat-la-Rave), commune de Menet (Cantal);

7° Murat, près de Saint-Dier, en Limagne (Puy-de-Dôme).

La plupart de ces châteaux ont donné leur nom à des familles nobles très-anciennes, et dont quelques-unes furent très-marquantes. L'historien Audigier les fait toutes descendre des vicomtes de Murat, la plus illustre d'entre elles, par supposition, sans doute, car il n'en rapporte

(1) Voyez *Noms féodaux*, p. 697, 698.

pas la preuve. Il n'est pas impossible que des cadets de ces riches et puissants vicomtes de Murat aient, en recevant des apanages, fondé des établissements auxquels ils peuvent avoir imposé leur nom si hautement renommé; mais la preuve de ces fondations ne se trouve nulle part, même dans les documents assez nombreux qui concernent les vicomtes. Il est donc plus naturel de penser que, dans ces temps reculés, où les noms n'étaient pas encore héréditaires dans les familles, les châteaux dont il s'agit n'ont dû leur dénomination qu'à leur forte position, et qu'ils ont été le berceau d'autant de races différentes, dont l'origine se perd dans la nuit des siècles. Nous passerons toutes ces familles en revue, en adoptant, comme nous paraissant la mieux fondée, la division qu'en a faite M. Lainé, dans le premier volume des *Archives de la noblesse,* sauf cependant quelques erreurs, qu'une connaissance plus intime des localités nous permet de rectifier. L'article des vicomtes de Murat, surtout, dressé avec soin, et basé sur beaucoup de recherches, ne subira sous notre plume que de très-légères modifications.

DE MURAT, vicomtes de Murat, de Cheylane, etc., en Auvergne.

La maison des anciens vicomtes de Murat, éteinte un peu avant le milieu du XVe siècle, a subsisté avec éclat pendant 400 ans dans le comté d'Auvergne. L'opinion de cette province est qu'elle tirait son origine des vicomtes du Carladez. Ce qu'il y a de certain, c'est que Murat était

dans le principe un fief mouvant du château de Carlat, comme le prouve une suite d'hommages rendus par les vicomtes de Murat. Ce n'était donc originairement qu'une viguerie, et le titre de vicomté, qu'elle a dû prendre à l'époque de son démembrement, lui vint sans doute de la qualité générique de son premier possesseur. Ajoutons à ces considérations, que les noms de Gilbert et Géraud ont été communs dans les deux maisons de Carlat et de Murat.

Le château de Murat, séjour ordinaire des vicomtes, était bâti sur un énorme rocher, et dominait la ville du même nom, située au bas de cette montagne, sur la rivière d'Alagnon, et distante de seize kilomètres N.-O. de Saint-Flour. Ce château se composait d'un corps de logis et d'une tour ronde plus élevée. Son enceinte renfermait une place d'armes avec un pré pour l'entretien des bestiaux, dans les temps de siége. On juge par sa position et l'étendue de ses ouvrages que cette place servait non-seulement à couvrir la ville, mais encore à protéger et à défendre tout le pays environnant. Un grand nombre de fiefs relevaient de la vicomté de Murat, et parmi ces fiefs, on comptait plus de 30 châtellenies, entre autres celles d'Aubepeyre, de Châteauneuf, de Mallet, d'Anglars, de Vigouroux, de Turlande et de Védrinnes-Saint-Loup, toutes places dont les fortifications existaient encore au XIVe siècle. L'église du bourg de Bredon, situé sur l'autre bord de l'Alagnon, servait alors de paroisse à la ville de Murat.

I. Gilbert, premier du nom, vicomte de Murat, rap-

pelé comme défunt dans une charte d'environ l'an 1060, rapportée sur le degré suivant, pouvait être fils, suivant l'ordre des temps, de Géraud de Carlat, et par conséquent neveu de Gilbert Ier, vicomte de Carlat vers l'an 990, lequel était fils de Bernard, premier du nom, vicomte de Carlat en 932 (1). Le vicomte de Murat est aussi rappelé dans deux chartes des années 1062 et 1095. Les noms de ses enfants sont :

1°. Guillaume, premier du nom, dont l'article suit ;

2° Pierre, rappelé comme défunt en 1060.

II. Guillaume, premier du nom, vicomte de Murat, vivait au milieu du XIe siècle, et était contemporain de Durand de Henry (2), abbé de Moissac et évêque de Toulouse, prélat célèbre par l'amitié dont l'honora saint Odilon, et par le zèle avec lequel il introduisit la réforme de l'ordre de Cluny dans un grand nombre de monastères. Bernard de Henry, seigneur de Bredon, vassal du vicomte Guillaume et frère de Durand, avait, sur la fin de ses jours, à la prière de ce prélat, accordé pour la fondation du prieuré de Bredon divers biens, mas, bois, rivières, etc., que ce même Bernard de Henry et ceux de sa famille avaient possédés, soit en franc-alleu, soit en fief du vicomte de Murat. Le vicomte Guillaume, à la demande de l'évêque Durand, abbé de Moissac, confirma cette aliéna-

(1) Voyez *Carlat*.

(2) Que les Bénédictins, suivis par D. Vaissette, nomment par erreur *Durand de Dôme*.

tion, et affranchit les biens cédés de tout devoir et de toute charge envers lui et ses successeurs, vicomtes du château de Murat, mais avec défense expresse qu'aucun château, aucune tour ou fortification fût construite à Bredon. La charte qu'il promulgua à cet effet est d'environ l'an 1060. Il l'accorde, dit-il, pour le repos de l'âme de Gilbert, son père, et de celles de sa mère et de Pierre, son frère; elle fut souscrite par Geraud-Gilbert, Étienne de Henry, et Bernard de Henry, son frère (1). Guillaume Ier, vicomte de Murat, est cité immédiatement après Robert, comte d'Auvergne, et avant Amblard, comptour d'Apchon, dans la charte de consécration du prieuré de Bredon, du 12 septembre 1095 (2). La même année, ce vicomte prit la croix au concile de Clermont, et, avant de partir pour la Terre-Sainte, il fit un *hommage de dévotion* de son alleu de Chaylar à Notre-Dame de Clermont. On croit que le vicomte Guillaume périt dans cette expédition. Il eut deux fils :

1° Jean, premier du nom, qui suit;

2° Pierre de Murat, vivant en 1095.

III. Jean, premier du nom, vicomte de Murat, se croisa en 1102, avec Armand de Bréon, seigneur de Mardogne, Armand, comptour d'Apchon, Louis de Podenas, Louis de Montmorin, Jacques de Tournemire, Léon de Dienne, le sire de Beaufort et le baron de la Tour, et concourut

(1) *Bibliothèque nationale*, *Titres de Carcassonne*, t. VI et VII, p. n° 121.—*Recueil de Doat*, vol. 128, f° 94.

(2) *Cartulaire de Bredon.*

au siége de Tripoli, sous Guillaume, septième du nom, comte d'Auvergne (1). Le vicomte Jean eut, entre autres enfants :

1° Pierre, premier du nom, dont l'article suit;

2° Pétronille de Murat, prieure de Lavau-Dieu en 1148 (2).

IV. Pierre, premier du nom, vicomte de Murat, succéda à son père vers 1135. Ce vicomte paraît n'avoir pas été étranger aux démêlés des maisons de Barcelonne et de Baux au sujet du comté de Provence. Raymond-Bérenger, deuxième du nom, comte de Barcelonne et de Provence, vainqueur de Raymond, sire de Baux, qu'il força à conclure, en 1148, un traité qui annulait ses prétentions, obligea, en 1150, Hugues de Baux, fils aîné et successeur de Raymond, et sa mère, Étiennette de Rodez, à souscrire et ratifier ce traité, et à renouveler l'hommage que Raymond de Baux avait fait au comte de Barcelonne. Ce fut au mois d'octobre de la même année 1150, que Pierre Ier, vicomte de Murat, remit son château de Murat et ses autres domaines patrimoniaux entre les mains de Raymond-Bérenger, deuxième du nom, comte de Provence et vicomte de Carlat; et par la même charte, ce comte en investit de nouveau le vicomte de Murat, à la charge de les tenir de lui à foi et hommage (3). Pierre Ier eut cinq fils :

(1) *Art de vérifier les dates*, nouvelle édit. in-8°, t. x, p. 134.
(2) *Gallia christiana*, t. ii.— *Instrumenta*, col. 108.
(3) *Bibliothèque nationale*, *titres d'Armagnac*, vol. 66.

1° Guillaume, deuxième du nom, vicomte de Murat, chevalier, ainsi qualifié dans une transaction passée en 1196 (1) entre Hugues, évêque de Rodez, et Hugues, troisième du nom, comte de Rodez et vicomte de Carlat. Il mourut peu de temps après, sans postérité;

2° Pierre, deuxième du nom, qui a continué la descendance;

3° Amblard de Murat, qualifié vicomte de Cheylanne, en 1215 (2). Il paraît avoir eu pour enfants :

A. Armand de Murat, vicomte de Cheylanne, qui confirma, en 1257, le don que Guillaume de Châteauneuf-Apchier, seigneur de Villars, avait fait à l'église de Saint-Flour d'une dîme de sa terre de Villars. Armand de Murat, vicomte de Cheylanne, mourut peu de temps après l'année 1275 (3).

B. Bernard de Murat, vivant en 1240.

C. Yolande de Murat, dame du Chay-

(1) *D. Coll.*, p. 300.

(2) *Coutumes d'Auvergne*, t. IV, p. 657.

(3) On croit qu'il a été père de Guillaume, vicomte de Cheylanne, dont la fille Marguerite, vicomtesse de Cheylanne, porta cette terre en mariage à Astorg de Peyre, en 1284 (*Coutume d'Auvergne*, t. IV, p. 657). Ermengarde de Peyre, issue de leur mariage, et vicomtesse de Cheylanne, épousa, en 1319, Guillaume, troisième du nom, seigneur d'Estaing, dont les successeurs furent vicomtes de Cheylanne.

lar, mariée avec Armand, seigneur du Dienne, chevalier. Ces deux époux firent hommage à Pierre, troisième du nom, vicomte de Murat, pour le château de Chaylar en 1250.

4° Jean de Murat, qui se croisa en 1187, avec le vicomte Guillaume, son frère, sous le roi Philippe-Auguste (1).

5° Bertrand de Murat, chevalier, vivait en 1199. On le croit père de :

A. Guillaume de Murat, B. Géraud de Murat,	Chevaliers mentionnés dans une sentence arbitrale rendue en 1244 par l'official de Clermont, entre Pierre de Barasc et Gaultier de Penne, chevaliers. *(Archives du château de Vernines.)*

V. Pierre, deuxième du nom, vicomte de Murat, bienfaiteur de l'abbaye des bénédictins d'Ebreuil, près de Gannat, au diocèse de Clermont, en 1204 (2), fit une

(1) Ce fait est rappelé dans une sentence rendue à Usson, en 1368, en faveur de Jean Dodon, seigneur de Lespinasse et de Moissac. Une autre sentence, rendue à Issoire, au conseil secret du duc de Berry, en 1369, porte que dès l'année 1196 le vicomte de Mura (Guillaume, deuxième du nom), avait prétendu la préséance aux états d'Auvergne; que cette contestation avait été portée devant le Roi en 1207 et renouvelée en 1286; enfin, qu'elle ne fut terminée qu'en 1369. La première et la seconde place furent alors accordées alternativement aux barons d'Apchon et de Pierrefort; la troisième resta indivise entre le sire de Mercœur et le vicomte de Murat, et la quatrième fut accordée à l'évêque de Clermont.

(2) *Gallia Christiana*, t. II, p. 370. — Ce Pierre de Murat était probablement de la maison de Murat du Bourbonnais, que nous avons mentionnée plus haut.

donation d'une dîme de grains à l'église de Saint-Flour en 1205 (1). Ce vicomte était en instance auprès du roi Philippe-Auguste en 1207, relativement à la préséance aux Etats d'Auvergne, qu'il disputait aux barons d'Apchon et de Pierrefort ainsi qu'au sire de Mercœur. Le vicomte Pierre de Murat, deuxième du nom, mourut avant l'année 1239, laissant entre autres enfants :

1° Pierre, troisième du nom, dont l'article suit;

2° Astorg de Murat, seigneur d'Aubepeyre ou d'Albepierre, vivant en 1240;

3° Guillaume de Murat, élu évêque du Puy en 1248, et décédé en 1251 (2).

VI. Pierre, troisième du nom, vicomte de Murat, fut présent en 1239 à un traité conclu à Toulouse, entre Raymond, septième du nom, comte de Toulouse, et Hugues, comte de Rodez (3). Au mois de mars de l'année suivante 1240, le vicomte de Murat fonda trois messes dans le monastère de Bredon, et donna à cet effet au prieur Guillaume de Lespinasse les manses de Besse et de Lascostes. Bernard de Murat, Armand de Gorses et Guillaume de Bonnefont, furent témoins de cette donation (4). En 1253, il transigea avec Beraud, huitième

(1) *Cartulaire de Saint-Flour*, n° 92, p. 746, et *Dictionnaire des Gaules de la France*, par l'abbé Expilly, t. IV, p. 943, col. 1.

(2) *Gallia Christiana*, t. II, col. 715.

(3) *Baluze*, t. II, p. 762.

(4) *Cartulaire de Bredon*.

du nom, seigneur de Mercœur, reconnut tenir de lui à foi et hommage les terres de Muratel et de Cusol, moyennant 150 livres, que Beraud de Mercœur lui compta, et 30 livres à son fils Astorg. Pierre, troisième du nom, vicomte de Murat, vivait encore en 1270, avec Gaillarde de la Tour, sa femme, fille de Bernard, sixième du nom, seigneur de la Tour, et de Jeanne de Toulouse, petite-fille, par Jeanne d'Angleterre, sa mère, quatrième femme de Raymond, quatrième du mom, comte de Toulouse, de Henri II, roi d'Angleterre, et d'Eléonore, duchesse de Guienne.

Leurs enfants furent :

1° Pierre, quatrième du nom, dont l'article suit;

2° Géraud de Murat, qui fut appelé, ainsi que son frère aîné, à la substitution des biens de Bernard, sixième du nom, seigneur de la Tour, leur aïeul, par le testament que ce seigneur fit en 1248, en partant pour la Terre-Sainte avec le roi saint Louis (1);

3° Astorg de Murat, vivant en 1253;

4° Pons de Murat, chanoine-comte de Brioude, en 1277 (2).

VII. Pierre, quatrième du nom, vicomte de Murat, chevalier, accorda, par charte du 3 des calendes d'octobre 1263, promulguée de l'aveu du vicomte Pierre, son

(1) *Baluze*, t. II, p. 498.
(2) *Gallia Christiana*, t. II.—*Instrumenta*, col. 145.

père, de Gaillarde de la Tour, sa mère, d'Astorg de Peyre, son beau-père, la permission aux habitants de Murat de s'ériger en commune et de ceindre la ville de murailles. Il leur concéda par la même charte le pouvoir d'élire des consuls, et leur donna des droits patrimoniaux et d'octroi, à prendre sur toutes les denrées et marchandises qui seraient pesées au poids de la commune (1). Telle fut l'origine de la ville de Murat, qui dans la suite est devenue le siége d'un bailliage, d'une prévôté et d'une maîtrise des eaux et forêts. Par une autre charte du mois de juillet 1265, le vicomte de Murat fit don de plusieurs dîmes à l'église de Saint-Flour, et transigea au sujet des devoirs de l'église de Saint-Martin-de-Vigouroux, en présence d'Astorg de Peyre et de plusieurs autres seigneurs, ses amis (2). Dans le cours de la même année 1265, le vicomte de Murat marcha à la tête de ses vassaux contre Guillaume, comptour d'Apchon, qui ravageait le pays, et le fit prisonnier (3). En 1266, Pierre, quatrième du nom, vicomte de Murat, rendit hommage à l'évêque de Clermont pour le château du Chaylar, que tenaient de lui Armand, seigneur de Dienne, et Yolande de Murat, sa femme. Il avait épousé, vers l'an 1255, Marquise de Peyre, fille d'Astorg, chevalier, seigneur de Peyre, en Gévaudan. Cette dame était veuve et avait la tutelle de Guil-

(1) *Dictionnaire des Gaules de la France*, t. IV, p. 943.

(2) *Gallia Christiana*, t. II, p. 420.—*Cartulaire de Saint-Flour*, livre couvert, n° 121, p. 1.

(3) *Dictionnaire statistique du département du Cantal*, par Deribier, p. 221.

laume, son fils unique. Dans un hommage de 1273, rendu au comte Henri de Rodez, par la même Marquise, veuve du vicomte Pierre IV, cette dame se dit mère de trois enfants, qu'elle nomme Guillaume, Soubairan et Guy, lorsqu'elle rendit hommage, le lendemain de l'Ascension 1274, pour la vicomté de Murat, à Henri, deuxième du nom, comte de Rodez, comme vicomte de Carlat (1).

VIII. Guillaume, troisième du nom, vicomte de Murat, qualifié successivement damoiseau et chevalier, seigneur de Vigouroux, d'Aubepeyre, de Mallet, de Châteauneuf, etc., fit, autorisé par son père, un don, en 1269, à l'église de Saint-Flour, en présence et de l'avis d'Astorg de Peyre (2). Le vicomte Guillaume paraît dans une charte de 1276; il fit un échange, le 23 juin 1283, avec Pons de Villasale, prieur de Bredon, et le lundi, avant la fête de saint Jacques et saint Philippe de la même année, il confirma les priviléges et franchises accordés par son père à la ville de Murat, et en scella l'acte de son sceau (en cire jaune, à 2 lacs de soie verte), représentant trois fasces crénelées. Le premier lundi de juin 1285, Guillaume, deuxième du nom, donna à Henri, comte de Rodez, vicomte de Carlat, le dénombrement de sa vicomté et de ses appartenances, ainsi que de ce qu'il possédait dans les paroisses d'Allanche, Chalinargues, Moissac, Chavagnac,

(1) *Dictionnaire des Gaules*, t. IV, p. 943, et *Archives du prince de Monaco*.

(2) *Cartulaire de Saint-Flour*.

Virargues, Chastel, la Chapelle, Saint-Eustache, Bredon, la Vaissenet, Loubesargues, Ussel, Valeujol, Paulhac, Cussac, Cezens, Saint-Maurice, Saint-Martin, Malbo, Narnhac, Thérondels, Laussac, Albinhac, Salvinhac, Brommat, Rueyre, Valcaylez et Roffiac (1), et de Saint-Martin-de-Vigouroux, près Murat. Le vicomte Guillaume déclara tenir le château de Chambeul du roi, ainsi que le fief de Maucher et le château de Becoyre-lès-Bredon; les fiefs et châteaux du Chaylar et de Broc, de l'évêque de Clermont, le château de Murat du comte de Rodez, enfin les fiefs d'Ussel, de Valeujol et de Mons, du sire de Mercœur (2). Le vicomte de Murat fut présent en 1288 à une charte concernant Odilon de Mercœur, prévôt de Brioude; et, par charte de l'année 1292, il accorda des coutumes et privilèges à la communauté d'Aubepeyre (3). En 1295, il fut présent avec Géraud de Murat, seigneur de Vernines, et beaucoup d'autres des principaux seigneurs du pays, au mariage de Bernard, seigneur de la Tour, avec Béatrix de Rodez, fille de Henri II, dernier comte de Rodez, de la maison de Milhaud et de Carlat; et le 15 des calendes de décembre de cette année, il souscrivit la quittance de dot donnée par Bernard de la Tour, immédiatement après Bernard, fils du comte de Comminges, et avant Géraud de Murat, seigneur de Vernines, Hugues d'Arpajon, Am-

(1) Ces huit dernières terres sont situées en Rouergue.

(2) *Archives nationales*, grande armoire, 12e guichet, layette d'Auvergne.

(3) *Chabrol*, t. IV, p. 634.

blard de Dienne, Henri, seigneur de Bénavent, chevalier, Raymond, seigneur d'Estaing, Astorg d'Aurillac, Etienne de la Tour, et Amalric de Narbonne (1). Le vicomte Guillaume III avait épousé, vers l'an 1280, Eléonore de Calmont, fille de Begon, quatrième du nom, baron de Calmont d'Olt. Elle était veuve le 21 janvier 1297, date du testament de Raymond de Calmont d'Olt, son oncle, évêque de Rodez, qui légua à ses enfants 100 livres de rente annuelle à prendre sur le lot que ce prélat avait assigné à Pierre Pelet, l'un de ses héritiers universels. Le vicomte Guillaume III a laissé :

1° Begon, dont l'article suit;

2° Guillaume, quatrième du nom, dont l'article sera mentionné après celui de son frère aîné;

3° Pierre de Murat, vivant en 1314 et 1360.

IX. Begon, vicomte de Murat, damoiseau, puis chevalier, seigneur de Vigouroux, de la Bastide, d'Aubepeyre, etc., rendit hommage à Renaud, sire de Pons, vicomte de Carlat, le 8 mai 1303. Dans le cours de l'année suivante, il épousa Braïde de Caylus, fille de Dorde, seigneur de Caylus en Rouergue (2). En 1314, il transigea sur partage avec Guillaume et Pierre, ses frères, et tous trois ratifièrent la substitution que le vicomte Guillaume, troisième du nom, leur père, leur avait faite de la vicomté

(1) *Hist. de la maison d'Auvergne*, par Justel, *Preuves*, p. 176.
(2 *Inventaire des titres du Bourbonnais*, t. II, f. 319, *Chambre des comptes de Paris*.

e Murat, l'un au défaut de l'autre, dans l'ordre de primogéniture, à l'exclusion des filles (1). En 1318, Begon, vicomte de Murat, accompagna le roi Philippe-le-Long dans la guerre contre les Flamands (2). Il désigna en 1326 le nommé Deltrière pour administrer l'hospice ou léproserie de Murat; conclut un nouvel accord avec Guillaume de Murat, son frère, en 1341; fit hommage en 1339 à Jeanne, comtesse d'Auvergne et de Boulogne, et confirma, le 13 mars 1357, les priviléges accordés par son aïeul à la ville de Murat. Le 2 avril 1359, Jean, duc de Berry et comte d'Auvergne, considérant les services nombreux et tout particuliers que le vicomte Begon avait rendus au roi Jean, père de ce prince, et à son aïeul, dans les guerres qu'ils avaient soutenues, lui accorda le privilége de n'avoir à l'avenir que deux sergents royaux qui pussent instrumenter dans la vicomté de Murat. Begon mourut dans le cours de la même année, ou au commencement de la suivante, et ne laissa qu'une fille nommée :

Hélix de Murat, qui fut mariée, avec une dot de 10,000 livres, par traité du 13 mars 1329, avec Bertrand de Cardaillac, seigneur de Vareyre et de Privazac, fils de Guillaume, deuxième du nom, baron de Cardaillac, et de Braïde d'Olargues. Cette union a amené dans la suite de longs et sanglants démêlés entre les maisons de Murat et de Cardaillac.

(1) *Inventaire des titres du Bourbonnais*, f. 318.

(2) *Dict. statistique du département du Cantal*, p, 221.

IX. Guillaume, quatrième du nom, vicomte de Murat, seigneur de Vigouroux, en Auvergne, de Barrès, en Rouergue, etc., fit don en 1300, aux prieurés de Saint-Flour, de Saint-Hilaire de Brezons, et de Saint-Julien de Paulhac, de la dîme des terres qu'il possédait dans les paroisses de Brezons et de Paulhac (Expilly). Il transigea en 1314 et 1342 avec son frère Begon, pour le maintien de la substitution faite par leur père, dans la vicomté de Murat. Cette substitution fut ouverte à son profit par la mort sans enfants mâles du même Begon, en 1360; mais dès lors la maison de Cardaillac éleva des prétentions sur cette vicomté. Elle fut déboutée par un premier arrêt du parlement de Paris, du 14 janvier 1367. Le vicomte Guillaume IV mourut peu de temps après la promulgation de ce jugement. Des mémoires lui donnent pour femme, vers l'an 1320, Marquise de Pons, fille de Geoffroi, cinquième du nom, sire de Pons, chevalier, seigneur de Ribérac, vicomte de Turenne, etc., et d'Isabelle de Rodez, vicomtesse de Carlat. Il laissa deux fils légitimes :

1° Renaud, premier du nom, dont l'article suit ;

2° Pierre de Murat, mort sans postérité, après l'année 1395.

X. Renaud, premier du nom, vicomte de Murat, seigneur de Vigouroux, de la Bastide, d'Aubepeyre, de Turlande, etc., avait déjà succédé à son père dès 1370. Il défendit ses droits, secondé par Pierre, son frère, contre Guillaume de Cardaillac, chevalier, fils d'Hélix de Murat,

ensuite contre Pons (1) de Cardaillac, seigneur de Varayre et de Privazac, fils de Guillaume. Mais trois arrêts du parlement de Paris, des 17 juin 1384, 14 juin 1399 et 11 avril 1403, le maintinrent dans la possession de la vicomté de Murat. Dès le 22 décembre 1391, Renaud, sixième du nom, sire de Pons, vicomte de Turenne et de Carlat, lui avait donné procuration pour recevoir les hommages de ses vassaux. Renaud I[er], vicomte de Murat, mourut en 1404. Il avait épousé, 1° après l'année 1350, Catherine de Boissières ou Bussières, dame d'Agolin et de Chalus-les-Bussières, veuve de Robert Dauphin, deuxième du nom, seigneur de Saint-Ilpize, fille de Géraud de Bussières, chevalier, seigneur de Chalus et du Crest, et sœur puînée de Marsibilie de Bussières, femme de Ploton de Roche-Baron; 2° en 1375, Jeanne de Châteauneuf-Apchier, dame de Châteauneuf-sur-Murat, veuve en premières noces d'Eudes, Comptour de Saignes (2). Elle était fille de Bérenger de Châteauneuf et de Jeanne de Mallet. Le vicomte Renaud I[er] a eu pour enfants :

DU PREMIER LIT :

1° Dauphine de Murat, fille de Pierre, quatrième du nom, seigneur de Brezons;

(1) On voit, par un arrêt de 1395, que le même Pons de Cardaillac, ayant fait prisonniers dans cette guerre deux frères naturels du vicomte Renaud de Murat, premier du nom, eut la cruauté de leur faire crever les yeux.

(2) Ici on rectifie l'erreur de M. Lainé, qui a dit que Jeanne de Châteauneuf était veuve du Comptour d'Apchon.

DU SECOND LIT :

2° Renaud, deuxième du nom, dont l'article suit;

3° Pierre de Murat, chevalier, qui fut présent, le 27 juillet 1424, au mariage contracté à Castres entre Bernard, huitième du nom, comte d'Armagnac et de Pardiac, vicomte de Carlat et de Murat, et Eléonore de Bourbon-la-Marche. Pierre de Murat est décédé sans postérité après l'année 1438 (1).

4° Jean de Murat, chevalier, seigneur de Saint-Diéry, près Besse, et de la Roche, par la donation que lui en fit sa mère. Il fut constamment attaché, ainsi que le vicomte Renaud, son frère aîné, au parti de Jean Sans-Peur, duc de Bourgogne (2). Après la mort tragique de ce prince, au pont de Montereau, le 10 septembre 1419, Jean de Murat, chevalier, fut l'un des seigneurs députés vers le roi de Navarre et le comte de Foix, et il partit pour remplir cette mission le 26 du même mois de septembre. Il continua de servir le duc Philippe-le-Bon, successeur du duc Jean, et il était chargé de quelque mission importante en Languedoc, lorsque le dauphin le fit arrêter en 1423. On le détint dans la ville de

(1) *Histoire de Languedoc*, t. IV, p. 489, 491.

(2) Comme cadet, il ne portait qu'une seule fasce muraillée, suivant une quittance d'appointements militaires du 4 avril 1413.

Carcassonne, avec Pierre d'Arluc, son secrétaire, jusqu'au 7 juillet de cette même année (1). Jean de Murat mourut sans postérité ;

5° Antoine de Murat, qui mourut également sans postérité ;

6° Dauphine de Murat, femme de Jean Saume, receveur des aides et bailli des montagnes à Montvallat, auquel Jeanne de Châteauneuf fit don en 1427 de sa portion de la terre de Châteauneuf-sur-Murat ;

7° Jeanne de Murat, religieuse à Notre-Dame de Bonlieu, au diocèse de Maguelonne. Elle céda au vicomte Renaud, deuxième du nom, son frère, tous ses droits d'hérédité en 1428.

XI. Renaud, deuxième du nom, vicomte de Murat (nommé quelquefois Renaudon dans sa jeunesse), chevalier, seigneur de la Bastide, d'Aubepeyre, de Turlande, de Châteauneuf et de Mallet, en 1404, ensuite baron de Saint-Auban, de Calvisson et des Etats de Languedoc, capitaine de 100 hommes d'armes, avait hérité de sa mère en 1398. Il suivait, dès l'année 1411, le parti de la maison de Bourgogne, contre la faction d'Orléans, dont Bernard, deuxième du nom, comte d'Armagnac, connétable de France, était le chef. Renaud II ayant refusé de faire hommage à ce connétable, qui y avait droit comme vicomte de Carlat, celui-ci envoya ses officiers en Auvergne, et le 21 janvier 1414, ils y prononcèrent la confisca-

(1) *Histoire de Languedoc*, t. IV, p. 432.

tion des domaines du vicomte de Murat. Mais comme cette confiscation ne pouvait s'exécuter sans un siége en forme, le roi Charles VI confia le commandement d'un corps de troupes à Begon d'Estaing, auquel ce prince assura un don de 200 livres sur la ville de Murat. Le vicomte Renaud, enfermé dans la place avec son frère Jean de Murat, défendit le château avec toute la vigueur et tous les moyens qui étaient en son pouvoir (1); mais enfin les deux frères furent obligés de se rendre, et dès lors la vicomté de Murat fut incorporée à celle de Carladez (2). Il paraît qu'après la chute des d'Armagnac, le vicomte Renaud II rentra en grâce et reçut des indemnités. Mais ce ne fut que postérieurement à l'année 1415, après 18 mois de captivité, qu'il parvint à s'échapper du château de Carlat (3) et à se réfugier dans les états du duc de Bourgogne (4). On voit par un compte de Jean Fraignot, pour l'année 1416 (p. 177), que le duc de Bourgogne donna « à Monseigneur » Renaud, vicomte de Murat, la somme 400 francs d'or » pour les notables et recommandables services que de- » puis très-longtemps il avait rendus au roi. » Dans l'an-

(1) Renaud, deuxième du nom, y avait déjà soutenu un siége de onze mois contre Poncet et Pierre de Cardaillac, qui, malgré l'emploi des bombardes et des canons, furent obligés d'abandonner cette entreprise, dans laquelle ils avaient perdu beaucoup de monde.

(2) *Coutumes d'Auvergne*, par Chabrol, t. IV, p. 692.

(3) Son évasion du château de Carlat paraît avoir eu lieu dans le temps même où le duc de Bourgogne négociait publiquement sa mise en liberté auprès du roi Charles VI. (*Histoire des ducs de Bourgogne*, par M. de Barante, t. IV, p. 214.)

(4) *Juvénal des Ursins.*

née suivante, ce vicomte fut nommé bailli des montagnes d'Auvergne, et écuyer et chambellan du roi. Il a cette dernière qualité dans des lettres datées de Hesdin, le 19 mai 1417, et l'on voit qu'il touchait 3 francs d'appointements par jour pour l'exercice de cette charge. En 1418 et 1420, le vicomte Renaud était employé comme lieutenant-général en Languedoc (1). Ayant été inquiété de nouveau en 1430 par Pons de Cardaillac et par Jean et Pierre de Cardaillac, frères, relativement aux domaines qu'il avait reçus en indemnité de sa vicomté de Murat, et parmi lesquels se trouvaient plusieurs terres patrimoniales, il y fut maintenu par arrêt du parlement. Ce vicomte vécut jusqu'en 1460, et fut le dernier rejeton mâle de sa maison. Il avait épousé en 1409 Blanche d'Apchier, baronne de Saint-Auban et de Calvisson, en Languedoc, dame de Massillargues et d'Alban, fille de Raymond d'Apchier, baron de Saint-Auban, de Calvisson et des Etats du Languedoc, et de Bourguigne de Narbonne. Le vicomte de Murat était veuf lors d'un testament qu'il fit le 19 décembre 1439. Il n'a laissé qu'une fille.

Marguerite de Murat, baronne de Saint-Auban, de Calvisson et des Etats de Languedoc, dame de Massillargues, etc., première femme de Louis de Louet, chambellan et favori du roi Charles VI, président de Provence et ministre d'État sous le roi Charles VII, fils de Jean de

(1) *Compte de Pierre de Gormont.*

Louet, chevalier, chambellan du roi Charles VI. Elle lui porta en mariage, outre les baronnies de Saint-Auban et de Calvisson, les terres et seigneuries de Livières, Aiguesvives, Mus, Vergises, Codognan, Bizac, Saint-Geniez, Langlade, Marvejols, Aujargues, etc. Elle fournit le dénombrement de ces terres le 27 mai 1450, et fit son testament le 8 mars 1463 en faveur des enfants qu'elle avait eus de Louis de Louet.

ARMOIRIES.—Ecartelé, aux 1er et 4e d'azur, à trois fasces muraillées et crénelées d'argent, la première de cinq créneaux, la seconde de quatre, et la dernière de trois; celle-ci ouverte en porte ronde au milieu, qui est *de Murat*; aux 2e et 3e de gueules, au lion léopardé d'or, qui est *de Carlat* (1).

(Voyez pl. 14, fig. 4.)

DE MURAT DE CROS, seigneurs de Cros, de Murat-le-Quaire, de Vernines, de Lugarde, d'Alagnac, de Bunsac, d'Enval, de Saint-Ebles et autres lieux. — Cette maison d'ancienne chevalerie, déjà florissante au XIIe siècle, a porté alternativement les noms de Cros, de Murat et de

(1) C'est ainsi que le sceau de la vicomté de Murat est représenté au bas d'un acte de foi et hommage rendu au Roi en 1248, et cité sur le 8e degré de cette généalogie.

Voyez Lainé, *Archives généalogiques et historiques de la noblesse de France*, tome 1er.

Vernines, à cause de la possession très-ancienne de ces terres, toutes situées dans le voisinage du Mont-Dore. Elle s'est divisée et subdivisée en plusieurs branches dont trois subsistent encore de nos jours, en Auvergne, en Belgique et en Touraine, et continue aujourd'hui le lustre de ses aînées.

Leur souche commune fut Guy de Cros, chevalier, qui mourut peu après 1170, laissant entre autres enfants :

1° Aymar ou Adhémar de Cros, chevalier, coseigneur de Chamalières, dont la descendance, connue sous le nom de *Cros*, a subsisté avec éclat jusqu'après 1450. Elle tomba alors en quenouille et se fondit par alliance dans la seconde branche, celle de Murat-Vernines (Voyez *Cros*).

2° Pierre de Cros, *alias* de Murat, coseigneur de Murat-le-Quaire, qui forma le degré suivant;

3° Guy de Cros, doyen de l'église de Clermont en 1213 ;

4° Géraud de Cros, *alias* de Murat, archidiacre de Clermont, élu archevêque de Bourges en 1208, mort le 7 juillet 1218, dans un voyage qu'il fit à Rome.

Pierre de Murat, premier du nom, coseigneur de Murat-le-Quaire, partagea avec ses frères le 13 juillet 1213, et ne vivait plus au mois d'octobre 1218. Il laissa quatre fils : Aymar, Pierre, Géraud et Guillaume, lesquels paraissent dans divers titres de famille.

Pierre II, seigneur de Murat-le-Quaire et de Vernines, transigea avec Aymar, son frère aîné, pour la succession

de leur père et de leur oncle, l'archevêque de Bourges, au mois d'octobre 1218. Le même Pierre de Murat, que Baluze (1) et autres ont confondu avec son contemporain Pierre III, vicomte de Murat, paraît encore dans des actes de 1244, 1245 et 1247. Il eut pour successeur :

Guy de Murat, premier du nom, seigneur de Vernines, chevalier, fils de Pierre, acquit, conjointement avec son père, en 1245, la terre d'Orcival, de Robert, comte de Clermont, sous réserve de l'hommage (2). Il fut présent au partage intervenu entre Béatrix et Ysselt d'Oliergues en 1275 (3), ainsi qu'au testament de Bertrand de la Tour, chanoine de Clermont en 1280 (4). Guy de Murat fit donation entre vifs de ladite terre et autres, à Géraud de Murat, son fils aîné, chevalier, le vendredi de la Nativité 1287. — Guy de Murat ne vivait plus en 1308. Il avait épousé 1° N..... de Montaigu, fille de Pierre de Montaigu et sœur ou nièce de Guérin de Montaigu, grand maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem ; 2° Auzerine de Rochefort, fille de Géraud de Rochefort et mère de Roger de Murat, ci-après mentionné. Du premier lit naquirent trois fils, savoir :

1° Geraud, qui suit ;

2° Guillaume de Murat, comte de Brioude en 1287, puis doyen de Chamalières en 1303 ;

(1) *Baluze*, t. I, p. 290.
(2) *Archives d'Orcival*, t. II, p. 267.
(3) *Baluze*, t. II, p. 523, 524.
(4) *Baluze*, p. 507.

3° Adémar de Murat, damoiseau, seigneur de Fontsalive, nommé dans plusieurs actes de famille de 1298, 1308, 1311. Il testa en faveur de Roger, son frère, chanoine de Chamalières, le mardi avant la fête de saint Antoine 1314;

4° Roger de Murat, né du second lit, fut chanoine de Chamalières, seigneur de Fontsalin après son frère. Il obtint de l'official de Clermont, en 1325, des lettres qui lui permettaient de demeurer et vivre dans le monde et de n'être tenu à aucune règle, quoiqu'il eût pris l'habit religieux, n'étant alors âgé que de 12 ans, et qu'il en était sorti avant de faire profession. Roger de Murat avait, lors de l'obtention de ces lettres, 48 ans, était chantre de l'église de Clermont et chanoine de Chamalières, ce qui ne l'empêcha pas d'épouser, le dimanche après la Conversion de saint Paul 1331, Agnès de Tinières, fille d'Albert de Tinières, chevalier, seigneur de la Courtine. Il ne paraît pas qu'il ait eu des enfants, et testa en faveur de Geraud de Murat, son frère, qui suit.

Geraud de Murat, premier du nom, seigneur de Vernines, Allagnat, Fontsalin, Châteauneuf, fils de Guy et de N. de Montaigu, fut présent au testament de Bertrand de la Tour, fils de Bernard VI, en 1285 (1);

(1) *Baluze*, t. II, p. 530 à 533.

reçut la donation que lui fit Guy, son père, en 1287, et transmit ses droits à Guillaume de Murat, son frère, chanoine de Brioude, sous certaines conditions stipulées dans l'acte. Il se rendit caution de Robert Dauphin, comte de Clermont, pour la dot promise par ledit Dauphin à Mathilde, sa sœur, lors de son mariage avec Guillaume Comptour d'Apchon, le lundi après Saint-Barnabé 1288 (1). Il fut présent, avec Guillaume, vicomte de Murat, et autres, au mariage de Bernard, sire de la Tour, avec Béatrix de Rodez en 1295, ainsi qu'à divers autres actes de la maison de la Tour en 1298, 1299, 1304, 1307 (2); reçut une donation de Pierre de Montaigu, son cousin, le jeudi après l'Assomption 1298, et ne vivait plus le 11 juin 1308. De son mariage, contracté en 1288 avec Eléonore de Bréon, qui testa en 1302, naquirent neuf enfants:

1° Guy de Murat, qui suit;

2° Pierre de Murat, né avant 1303, chanoine de Brioude en1323, et vivant encore en 1345;

3° Guillaume, aussi chanoine de Brioude;

4° Geraud, mentionné dans des actes de famille de 1303; 1308, 1311;

5° Robert, mentionné dans les mêmes actes, était religieux à Saint-Dizier en 1345;

6° Béatrix, mariée à Armand Daucher ou Ducher en 1303;

(1) *Baluze*, t. II, p. 312, 525, 540.
(2) *Baluze*, t. II, p. 553, 554.

8° Marguerite de Murat, mariée, selon les uns, à Pierre Bompard de Lastic, selon d'autres à Hugues de Langeac.

9° Edine de Murat, vivant en 1303.

Guy II, dit Guyot de Murat, chevalier, seigneur de Vernines et de Lugarde, nommé avec tous ses frères et sœurs dans l'acte de 1303, épousa le mardi avant la fête de saint Pierre-ès-Liens 1308, Béatrix de Saint-Floret, fille de feu Robert de Saint-Floret, chevalier, et de dame Philippie, sa veuve. Guy de Murat et ses frères eurent un grand procès avec Adémar de Murat et Roger de Murat, son frère, ecclésiastique, au sujet de la succession de Guillaume de Murat, doyen de Chamalières, leur oncle, procès qui fut terminé par une sentence arbitrale de Robert, comte d'Auvergne et de Boulogne, du jeudi après la fête de tous les Saints 1311. Guy de Murat fut nommé procureur avec Gilles Aycelin de Montaigu, Athon de Saint-Floret et Bertrand de Saint-Nectaire, de Bertrand de la Tour, seigneur d'Oliergues, retenu à Paris pour cause de maladie, ne pouvant pas se trouver à Riom, étant appelé en combat singulier par Jean de Dreux, sire de Montpensier, le 5 octobre 1328. Guy de Murat était veuf de Béatrix de Saint-Floret le 22 mai 1342, et en avait eu :

1° Geraud, qui continua la postérité;

2° Guy de Murat, nommé dans la cession que fit Jeanne de Murat le 22 mai 1342;

3° Pierre, vivant le 22 mai 1342, fut doyen de Bourges en 1347, vicaire général de Bertrand

de la Tour, évêque du Puy, au nom duquel il transigea avec le roi, le 27 février 1371;

4° Adémar, prieur de Souliac et de Luzillac, nommé dans le partage que firent entre eux ses neveux, enfants de Geraud, le 1er juin 1366. Richarde d'Estaing, sa belle-sœur, lui donna procuration le 13 juillet 1378, conjointement avec Geraud de Murat, fils de ladite dame, pour recevoir une somme de 150 florins d'or, que lui avait léguée le cardinal d'Estaing, son frère.

5° Jeanne de Murat, qui, le 22 mai 1342, fit donation de tous ses biens à son père et à ses frères, sous réserve de 1,400 livres, qui lui seraient payées en différents termes. Elle fut accordée le 2 juin de la même année 1342 à Alduin Blanc, seigneur de Sauzet, en Limousin.

GERAUD II DE MURAT, chevalier, seigneur de Vernines, de Lugarde, Fontsalin, d'Allagnac, de Ségur, de Talende et d'Orcival, émancipé par Guy, son père, le mardi après la fête de saint Hilaire 1345, épousa, par contrat du 9 février de ladite année, Richarde d'Estaing, fille de Guillaume III, baron d'Estaing, et d'Ermengarde de Peyre, et sœur de Pierre d'Estaing, cardinal-évêque d'Ostie, qui lui fit un legs de 150 florins en 1376. Geraud de Murat reçut en 1357 la foi-hommage d'Amblard de Murol, à cause des cens et rentes que celui-ci possédait dans la mouvance d'Orcival; il ne vivait plus en 1466. Ses enfants furent :

1° Guy, qui suivra ;

2° Pierre de Murat, clerc, nommé dans les

partages de 1366 et 1394, fut doyen de Bourges et vicaire-général de Clermont en 1377;

3° Adémar, prieur de Saint-Martin-des-Faux, diocèse de Rodez, paraît dans les actes précités de 1366 et 1394; et fit cession de ses droits héréditaires à Jean de Murat, son neveu, le 1er juin 1391, moyennant la somme de 3,200 livres;

4° Geraud, seigneur de Ségur, *auteur de la branche d'Allagnat*;

5° Ermengarde de Murat, mariée par contrat du jeudi, jour de la fête de sainte Catherine 1367, à noble Hebrard de Chalemon, damoiseau, seigneur de Chassignoles;

6° Béatrix de Murat, mariée à Milles de Pourprières, en Beaujolais, père de Jeanne de Pourprières, qui devint héritière de Vernines et de Lugarde par la donation que lui en fit Alix de Murat, sa cousine germaine. Cette Jeanne de Pourprières épousa Guillaume d'Estaing, conseiller et chambellan du roi Charles VII, et sénéchal du Rouergue, bailli de Nîmes, etc., etc.

Guy de Murat, troisième du nom, chevalier, seigneur de Vernines, Lugarde, Orcival, Tallende, Fontsalin, etc., etc., partagea avec ses frères le 1er juin 1366. Il épousa, le 20 juillet suivant, Marie de Puydeval, fille de Guy de Puydeval, du diocèse de Tulle, et d'Alix de la Jugie, nièce du pape Clement VI. Guy de Murat assista au mariage d'Ermengarde, sa sœur, le 25 novem-

bre 1367; transigea avec Geraud de Murat, son frère, le 18 août 1394; reçut quittance de Guillaume Blanc, seigneur de Sauzet, à raison d'une partie de la dot de Jeanne de Murat, sa tante, 1406. Guy de Murat laissa :

1° Jean de Murat, seigneur de Vernines, accepta la cession que lui fit Adémar de Murat, son oncle, prieur de Saint-Martin-des-Faux, de tous ses droits héréditaires, moyennant la somme de 3,200 livres, par acte en date de Villeneuve-d'Avignon, le 1er juin 1394, et consentit une obligation à Geraud de Murat, aussi son oncle, seigneur d'Allagnat, le 3 octobre 1411.

Jean de Murat ne laissa pas d'enfants d'Eléonore de Montmorin, sa femme, et ses biens passèrent à sa sœur, qui suit;

2° Alix de Murat, mariée le jeudi avant la fête de saint Antoine 1398 à noble Allyre du Mezet, damoiseau, seigneur de Dalet, qui donna quittance de dot le 20 novembre 1406, et dont elle était veuve sans enfants en 1420. Elle fit donation de tous ses biens à Jeanne de Pourprières, sa cousine, épouse de Guillaume d'Estaing.

SEIGNEURS D'ALLAGNAT.

GERAUD DE MURAT, chevalier, seigneur de Ségur, d'Allagnat, de Talende et d'Orcival, quatrième fils d'autre Geraud de Murat, seigneur de Vernines, et de Richarde d'Estaing, fit partage avec ses frères le 1er juin

1366. Il fut fondé de procuration de Richarde, sa mère, le 7 juillet 1378, conjointement avec Adémar de Murat, son oncle, prieur de Luzillat, pour recevoir la somme de 150 florins, montant du legs fait à ladite Richarde par le cardinal d'Estaing. La même Richarde d'Estaing, sa mère, lui fit donation de la terre de Ségur le 12 juin 1386. Il transigea avec Guy de Murat, seigneur de Vernines, son frère, au sujet de la succession paternelle et maternelle, le 18 août 1394; assista au mariage d'Alix de Murat, sa nièce, avec le seigneur de Dalet en 1398, ainsi qu'à un acte du 13 novembre 1422, mais ne vivait plus le 11 mars 1449. Il laissa :

1° Gilbert, qui suit;

2° Jacques de Murat, d'Allagnat, seigneur de Ségur, dont il sera parlé plus loin;

Gilbert de Murat, seigneur d'Allagnat, de Ségur, de Hauteville, d'Orcival et de Venaux, transigea avec Jacques, son frère, sur la succession paternelle, le 11 mars 1449. Il épousa, avant le 15 juin 1454, dame Miracle *alias* Méraude d'Hauteville, fille d'Astorg d'Hauteville, chevalier du diocèse de Mende, et déjà veuve de Guillaume d'Espinchal, seigneur des Ternes. Gilbert de Murat obtint, de concert avec Jacques, son frère, le 16 octobre 1456, commission pour faire renouveler leurs terriers. Les mêmes frères autorisèrent, le 7 novembre 1461, Guy de Puyrenaud, leur vassal à cause d'Orcival, à bâtir au lieu de Villessebrou un château ou forteresse, sous réserve de foi-hommage, et à condition qu'ils auraient le droit d'y faire déposer leurs prisonniers pris comme malfaiteurs.

Gilbert de Murat transigea le 2 octobre 1466 au nom et comme mari de Miracle d'Hauteville, avec Antoine d'Espinchal, son beau-fils. Ses enfants furent :

1° Jacques de Murat, dit d'Allagnat;

2° Antoine de Murat, qui fit son testament le 9 juillet 1483, donnant l'usufruit de ses biens à Miracle d'Hauteville, sa mère, et la nue propriété à Jacques, son frère, et voulut être inhumé dans l'église des Frères-Mineurs, de Riom.

Jacques de Murat, dit de Vernines, chevalier, seigneur d'Allagnat, d'Orcival, Montmeire, Coussargues et Venaux, fut institué héritier par Antoine, son frère, le 9 juillet 1483. Divers particuliers, ses vassaux, lui firent des actes de reconnaissance féodale les 1er février et 22 juin 1485; transigea le 2 juin 1494 avec Gilbert de Murat, seigneur de Ségur, son cousin; fit un échange avec Gilbert d'Espinchal, le 4 février 1509, et vivait encore en 1514. Il avait épousé en 1485 Marie de Montaigu, fille de Guy II, seigneur de Montaigu, de Douaresse et de Saint-Vincent, et de Jeanne de Langeac. Jacques de Murat, se voyant sans enfants, fit, le 26 janvier 1528, donation de ses terres d'Allagnat, Montmeire, Venaux et Coussargues, sous réserve de l'usufruit pour lui et sa femme, à François de Murat, son cousin.

SEIGNEURS DE SÉGUR ET D'ALLAGNAT.

Jacques de Murat, qualifié noble et puissant homme, second fils de Geraud de Murat, chevalier, seigneur de

Ségur et frère de Gilbert de Murat, seigneur d'Allagnat, avec lequel il paraît dans la transaction du 11 mars 1449 et autres actes postérieurs, vivait encore en 1463 ; il épousa en 1424 Pétronille de Mariaux ou de Mariol, de laquelle il eut :

1° Gilbert de Murat, seigneur de Ségur;

2° Marguerite, mariée à Pierre de Vèze, chevalier, seigneur de Brolat, suivant transaction du 8 mai 1507.

Gilbert de Murat, seigneur de Ségur et autres lieux, fut marié en 1476 avec Marguerite de Fay, fille de Cliquet de Fay, seigneur de Peyraud (Vivarais); fit une association de biens avec Jacques de Murat, seigneur d'Allagnat, son cousin germain, le 2 juin 1494, stipulant que le survivant d'eux serait héritier du premier mourant, dans le cas où celui-ci ne laisserait pas d'enfants mâles légitimes. Gilbert de Murat donna procuration le 21 janvier 1528 à Pierre de la Roche, seigneur de la Mothe-Morgon, pour consentir en son nom au mariage de François de Murat, son fils, avec la fille du seigneur de Flaghac.

François de Murat, chevalier, seigneur de Ségur, épousa, le 26 janvier 1528, Jeanne de Flaghac, fille aînée de noble homme Bertrand de Flaghac, chevalier, seigneur dudit lieu, de Bort, de Bonparent, et de Jeanne de Flaghac, sa parente, à laquelle il fut constitué 4,300 livres. A ce contrat intervint Jacques de Murat, seigneur d'Allagnat et autres lieux, son oncle à la mode de Bretagne, qui, en considération de cette alliance, lui fit donation des terres d'Allagnat, de Montmeire et de Coussargues,

sous réserve de l'usufruit tant pour lui que pour Marie de Montaigu, sa femme. Le 20 avril 1541, Pierre de Montaigu, chevalier, seigneur de Saint-Vincent, vendit à François de Murat tous les droits et biens qu'il avait sur les terres de Venaux et de Coussargues. Il vivait encore en 1551. Il eut pour enfants :

1° Guillaume, qui suit;

2° Gilbert, auteur du rameau des Fargettes;

3° Amable, qui forma branche;

4° Jean de Murat, admis dans l'ordre de Malte en 1555;

5° Austremoine, aussi chevalier de Malte, reçu en 1567;

6° Gabrielle, mariée le 23 avril 1551 à Louis de Chastel, seigneur de Coudre, de Felletin et d'Yvernes. Elle fut bisaïeule de Marie-Isabeau de Chastel de Coudre, mariée en 1697 à Joachim-Pierre de Bernis, et mère du célèbre cardinal de ce nom;

7° Marguerite de Murat, religieuse à l'abbaye de Beaumont;

8° Françoise de Murat, mariée en 1559 à Gilbert de Bort, seigneur de Pierrefitte ;

9° Gabrielle de Murat, mariée le 13 août 1660 avec Jacques de Doubet, seigneur de Cussac, fils aîné d'autre Jacques et de Françoise de Lavergne.

10° Françoise de Murat, morte sans alliance.

Guillaume de Murat, chevalier, seigneur d'Allagnat,

épousa, par contrat du 3 juin 1551, Anne de Saintan, fille et héritière de Gilbert de Saintan, seigneur du Coudray, en Bourbonnais, et d'Alixent de Neuville. Il mourut le 8 juillet 1572, ne laissant qu'une fille, qui suit :

Marguerite de Murat, dame d'Allagnat, mariée par contrat du susdit jour 8 juillet 1572, de l'autorité de puissant homme François de Murat, son aïeul paternel, et de Marc de Montaigu, chevalier de l'ordre du roi, son curateur, avec puissant seigneur Jean de la Tour, seigneur de Chavanon, fils d'Antoine-Raymond de la Tour, baron de Murat-le-Quaire, et de Marie de la Fayette.

SEIGNEURS DE SAINT-EBLES ET FARGETTES.

GILBERT DE MURAT, seigneur de Saint-Ebles, fils puîné de François, seigneur d'Allagnat, et de Jeanne de Flaghac, donna quittance, conjointement avec Amable et Jean, ses frères, à Jean de la Tour, mari de Marguerite de Murat d'Allagnat, leur nièce, le 28 juin 1573. Il assista au mariage d'Amable de Murat, son frère, le 3 janvier 1579, et fut présent, après la mort de celui-ci, à l'inventaire fait au château de Bunsac, le 28 août 1602. Gilbert de Murat fut marié à Charlotte de Crestes, fille de noble Francois de Crestes, seigneur de Durbiac, et de Françoise de Gilbertez, suivant donation que lui fit ladite Charlotte de Crestes, le 5 août 1573. Il en eut :

JEAN DE MURAT, seigneur de Saint-Ebles, de Fargettes et de Villeneuve, qui reçut procuration de son père le 19

avril 1602, pour assister au conseil de famille convoqué à l'effet d'élire un tuteur à ses cousins Vincent et Guillaume de Murat, enfants d'Amable, dont il sera parlé ci-après. Jean de Murat épousa, le 9 février 1603, Jeanne de Lastic, sœur de Thibaud de Lastic, seigneur de Gabriac, et dernière fille de Jean de Lastic, seigneur de Gabriac, et de Gabrielle d'Hérail. Il ne vivait plus le 8 novembre 1622, jour où sa fille unique, Gabrielle de Murat, épousa Jean de Mottier de Champétières, seigneur de Vissac et de Saint-Romain, branche cadette de la maison de la Fayette.

SEIGNEURS DE BUNSAC, etc., etc.

AMABLE DE MURAT, seigneur de Bunsac, troisième fils de François de Murat, seigneur d'Allagnat, et de Jeanne de Flaghac, épousa, par contrat passé en la ville de Mauriac, le 3 janvier 1579, devant Pierre Imbert, notaire, Jeanne de Balzac, fille mineure de Dorde de Balzac, seigneur de Bunsac et de Saint-Paul, et de demoiselle Isabeau de Montal, ladite demoiselle, assistée de dame Hélis de Balzac, sa tante, dame de Lavaur, et d'Antoine de Ribier, seigneur de Lavaur, son cousin. L'année suivante, Amable de Murat et son épouse, revenant de la haute Auvergne, où ils étaient allés pour régler quelques affaires, firent la rencontre de Jean de Chaudeville et François de Codognat, qui les insultèrent et fondirent sur eux l'épée à la main. Amable de Murat, obligé de se défendre, blessa mortellement le sieur de Codognat, fait pour lequel il obtint des lettres de grâce au mois de juil-

let 1580, entérinées au parlement le 31 août 1583. Il ne vivait plus le 28 août 1602, date de l'inventaire fait à Bunsac. Ses enfants furent :

1° Vincent, qui suit ;

2° Jean, chanoine de Brioude;

3° Guillaume, mort célibataire.

VINCENT DE MURAT, seigneur de Bunsac, donna procuration, le 21 décembre 1606, à Guillaume de Murat, son frère, pour consentir la vente d'un pré à Jean de Rillac, baron de Saint-Martin, chevalier de l'ordre du Roi, acte qui fut consommé le 2 février 1607. Il obtint au mois d'août 1607 des lettres de grâce pour avoir tué en duel Pierre d'Oreille, seigneur de Torsiat. Il épousa par contrat du 2 mars 1620 Marguerite du Lac, fille de feu François du Lac, seigneur de Lissat et de Benaud, et de Françoise de la Chassaigne. Il mourut ab intestat le 15 juin 1637, laissant :

1° Henri, seigneur de Bunsac, qui suit ;

2° Jean de Murat, mort au service ;

3° François, cornette de chevau-légers au régiment de Conty, par brevet du 27 février 1659, mort à Bunsac le 18 novembre 1664 ;

4° Anne-Françoise, religieuse à l'abbaye de la Bénissons-Dieu, 1653;

5° Gabrielle, mariée le 19 novembre 1664 à Jacques de Vincentis, gentilhomme du Vivarais ;

6° Gilberte de Murat, qui transigea avec ses frères et sœurs en 1664, et dont le sort ultérieur est ignoré.

HENRI DE MURAT, seigneur de Bunsac et du Breuil, ba-

ron d'Anval, Benaud et Lissat. Il transigea le 18 novembre 1664 avec Gabrielle et Gilberte de Murat, ses sœurs ; fut maintenu dans sa noblesse le 24 novembre 1667, et il épousa, par contrat du 16 septembre 1681, Magdeleine d'Houël de Morainville, sœur de Louise d'Houël de Morainville, abbesse de la Bénissons-Dieu, et fille de Charles d'Houël, baron de Morainville, en Normandie. Henri de Murat testa le 9 novembre 1693, laissant sa femme tutrice des enfants qui suivent :

1° Charles-Louis, baron d'Anval, qui suit ;

2° Henri, qui fit branche ;

3° Louise, mariée le 7 octobre 1710 à Sébastien de Varenas, seigneur de Mondasse ;

4° Gillette, mineure le 1er février 1710, épousa en 1730 Charles-Louis d'Oradour, seigneur de Sarlan;

5° Françoise, morte fille ;

6° Louise, morte jeune.

Charles-Louis de Murat, chevalier, seigneur baron d'Anval, de Lissac et de Benaud, épousa, par contrat du 30 août 1711, Marie de Chamboissier, fille de Pierre et de Jeanne Arnaud; il en eut :

1° Jean-Baptiste de Murat, qui n'a pas laissé d'enfants de Marie-Magdeleine de Varennes ;

° Paul de Murat, chanoine et vicaire général de l'archevêché de Sens en 1753, aumônier de madame la Dauphine en 1754 ; député à l'assemblée du clergé, tenue à Paris en 1755 ; doyen du monastère de Mauriac, le 30 janvier 1757; conclaviste du cardinal de Luynes au conclave tenu

à Rome en 1758, dans lequel le cardinal Charles Rezzonico fut élu pape et prit le nom de Clement XIII. L'abbé de Murat fut encore pourvu de l'abbaye d'Ambournay, diocèse de Lyon, en décembre 1765;

3° François de Murat, qui suit;

4° Magdeleine de Murat, mariée le 14 octobre 1746 avec François de Verdonnet, seigneur dudit lieu.

François de Murat, troisième fils de Charles-Louis et de Marie de Chamboissier, fut officier de dragons et reçut un coup de feu à la bataille de Plaisance, en 1746. Il reçut à cette occasion la croix de Saint-Louis. Du mariage qu'il contracta le 2 juin 1777 avec demoiselle Josèphe-Jeanne-Antoinette de Tinseau, est né :

Geraud-Antoine-Hippolyte, comte de Murat, né le 22 juin 1779, aujourd'hui représentant la branche aînée. Le comte de Murat, ancien préfet et ancien député, créé pair de France le 25 décembre 1841, a épousé, le 19 janvier 1799, Jeanne-Mathurine de Mayet de la Vilatelle, de laquelle il a eu un fils, mort chevalier de la Légion d'honneur, ancien attaché d'ambassade, et une fille, Marie-Anne-Antonine de Murat, nommée dame de Mme la duchesse de Nemours, le 9 avril 1846.

SECONDE BRANCHE ACTUELLE.

Charles-Henri de Murat, fils puîné de Henri de Murat, seigneur de Bunsac, et de Magdeleine d'Houël de Morainville, chevalier, seigneur de la Plagne, né le 30 novembre 1683, fut capitaine de dragons au régiment

de Bellabre. Il épousa, par contrat du 25 mai 1711, Jacquette Fredot, fille de Vital et de Jeanne Dessalles. Il en eut :

1° Vital de Murat, qui forma le degré suivant ;

2° Gilbert de Murat, né en 1716. Il servit en qualité de capitaine de dragons au régiment de Marbœuf, devint chevalier de Saint-Louis et mourut sans postérité ;

3° Henri de Murat, aussi capitaine de dragons au régiment de Marbœuf et chevalier de Saint-Louis, se trouva au siége d'Ypres et fut blessé à l'attaque du chemin couvert. Il était commandant pour le roi à Sommières, en Languedoc, en 1768, et mourut sans enfants mâles ;

4° Vital de Murat, deuxième du nom, né le 17 août 1720, servit en qualité d'officier au régiment du Roi-dragons. On ne lui connaît pas d'enfants ;

5° Jean-Baptiste de Murat, qui aura son article ;

6° François de Murat, mort au service en 1743.

Vital de Murat, seigneur de la Plagne, né le 9 février 1712, fut lieutenant de dragons au régiment de Condé. Il épousa, au mois de novembre 1742, Louise-Gabrielle Morin de la Neuville, fille de Françoise-Philippe Morin de la Neuville, et de dame Angélique de Rosey, de laquelle sont provenus :

1° Philippe de Murat, qui suivra ;

2° Jean-Baptiste de Murat, né en 1748, chanoine de la Sainte-Chapelle de Vic-le-Comte;

3° Marie-Anne de Murat, mariée au comte de Sereys de la Chassaigne.

4° Marie de Murat, née en 1746, d'abord religieuse à l'abbaye royale de Saint-Antoine, à Paris, puis abbesse de l'abbaye de la Virginité, au Mans;

5° Marie-Elisabeth de Murat, née en 1753, et dont nous ignorons la destinée;

6° Louise de Murat, née en 1755, mariée au comte de Mascon.

Philippe de Murat, fils aîné de Vital et de Louise-Gabrielle Morin de la Neuville, né le 14 octobre 1744, fut successivement aide-major et major au régiment de dragons de Boufflers. Il épousa, le 11 janvier 1772, Marie-Françoise-Philippine de Cassina, comtesse de Vonsheim, fille de Pierre-Philippe de Cassina, comte de Vonsheim, et de dame Marie-Louise, baronne de Plotho d'Inglemunster, dans la Flandre orientale (Belgique). De cette union vinrent :

1° Geraud-Paul-Marien-Guislain de Murat, confirmé par le roi des Pays-Bas dans le titre héréditaire de comte, transmissible par le droit de primogéniture. Il a épousé Mlle de Lichtervelde, sœur du comte de ce nom, de laquelle il y a postérité établie à Gand;

2° Vital de Murat, dont nous ignorons l'alliance;

3° Fanny de Murat ;
4° Joséphine de Murat.

TROISIÈME BRANCHE ACTUELLE.

Jean-Baptiste de Murat, cinquième fils de Charles-Henri de Murat, seigneur de Bunsat, et de Jacquette Fredot, né le 10 décembre 1724, fut capitaine dans les troupes coloniales à la Louisiane, et il épousa, à la Nouvelle-Orléans, le 25 octobre 1751, Charlotte Loquet de la Pomeraye, dont la postérité, aujourd'hui établie en Touraine, compte plusieurs représentants, entre autres, le comte Jean, le comte Hippolyte; celui-ci, marié à Melle Voyer-d'Argenson, qui l'a rendu père de M. Adrien de Murat, allié à Mlle d'Avessens. Ils habitent le château de la Tourbuillière, en Touraine (1).

ARMOIRIES. — Losangé d'or et d'azur (2).
(Voyez pl. 14, fig. 5.)

DE MURAT-ROCHEMAURE, seigneurs de Faverolles, de Rochemaure, de Teyssonières, de Serre, de Montfort,

(1) *Audigier*, t. I, p. 293; t. VI, p. 88, 123 à 128. — *D. Coll.* — *Preuves de 1666.* — *Titres de famille.* — *Catalogue de Brioude.* — *La Chenaye-des-Bois*, 1re édition, t. VI, p. 345. — *Archives de la Noblesse*, par M. Lainé, t. I, article *de Murat*, p. 14 à 18. — *Calendrier des princes*, année 1768, p. 205. — *Annuaire de la Noblesse de Belgique* pour 1847, p. 124. — *Armorial de Belgique*, 1845, planche CXI. — *Gazette d'Auvergne*, du 29 décembre 1841 et 26 janvier 1842. — *Galerie administrative*, 1839, t. II, p. 72.

(2) La branche établie en Belgique porte : *Palé d'azur et d'argent, l'azur chargé de seize roses d'argent divisées par quatre, superposées en pal.*

de Montlamy, de Villeneuve, de Vareilhettes, de Montfort-le-Rotrou et autres lieux, en haute et basse Auvergne et au pays du Maine. — Audigier fait descendre cette famille de Pierre de Murat, troisième fils de Renaud Ier, vicomte de Murat, et de Jeanne de Châteauneuf, lequel Pierre vivait de 1402 à 1438. D'autres lui donnent pour auteur Hugues de Murat, fils de Guillaume IV, vicomte de Murat, et de Marquise de Pons. Ces deux versions sont également inexactes, car des titres authentiques produits par cette maison au cabinet des ordres du roi, constatent qu'elle a eu pour tige certaine Armand de Murat, damoiseau, seigneur de Faverolles (1), dont les ancêtres sont connus depuis 1326, et si ceux-là étaient issus de la maison vicomtale de Murat, on pourrait les supposer, avec plus de raison, sortis du rameau de Murat de Cheylanes, où les noms d'Amblard et d'Armand étaient en usage dès le XIIIe siècle.

Armand de Murat épousa avant 1380 Marguerite de Rochemaure, dame de Rochemaure, fille de Pierre de Rochemaure, chevalier, et de Béatrix de la Roche, dame de Teyssonières. Armand de Murat et Marguerite de Rochemaure paraissent ensemble dans l'acte d'émancipation de

(1) On a dit de Faverolles près de Saint-Flour, mais il est à remarquer qu'il existe un lieu de Faverolles dans la commune de La Nobre, à peu de distance de Rochemaure, même commune (*Dict. du Cantal*, p 149); et si c'est là la seigneurie en question, il y aurait lieu de supposer que ses anciens possesseurs avaient une origine commune avec la maison de Cros-Murat, dont le berceau fut sans doute la commune de Cros, limitrophe de celle de La Nobre.

leur fils Béranger, en date du 10 avril 1399. Ces époux laissèrent :

1° Béranger de Murat, seigneur de Rochemaure, qui suivra ;

2° Guillot de Murat, seigneur de Faverolles, marié en 1427, avec Jeanne de Montclar, fille de Guy de Montclar, seigneur de Montbrun, et d'Alix de Jaffinel. De cette union naquirent deux fils, Jacques et Bonnet de Murat, qui vivaient en 1467 et 1468.

Béranger de Murat, seigneur de Rochemaure, reçut, le dimanche avant la fête de saint Jean-Baptiste, en 1403, la donation que lui fit Béatrix de la Roche, son aïeule, de la terre de Teyssonnières, près d'Herment, dont il rendit hommage à Robert de Saint-Aignan, seigneur de la Gastine, le 10 août 1420. Il épousa, en premières noces, Jeanne Aubert, fille de Guillaume Aubert, seigneur du Ronzet, de laquelle vint Jean de Murat, qui forma le degré suivant. Béranger contracta, le 10 juillet 1425, une seconde alliance avec Marguerite de Montclar, autre fille de Guy, seigneur de Montbrun, et d'Alix de Jaffinel, déjà veuve de deux maris, dont le dernier était Louis de Soudeilhes, seigneur dudit lieu, en Limousin.

Jean de Murat, né du premier lit, épousa, par le même contrat que son père, le 10 juillet 1425, Geneviève de Soudeilhes, fille de Louis et de Marguerite de Montclar ; il en eut :

Philibert de Murat, seigneur de Rochemaure, de

Teyssonnières et autres lieux, lequel était mineur le 22 juillet 1446. Il offrit, le 30 avril 1468, de ratifier une transaction passée, le 6 mars 1467, avec Jacques et Bonnet de Murat, seigneurs de Faverolles, ses cousins, enfants de Guillot de Murat et de Jeanne de Montclar. Philibert de Murat fit foi-hommage au roi, à cause de la terre de Rochemaure, le 12 novembre 1481, et testa le 8 juillet 1504, laissant de Gabrielle de Saillans, sa femme, huit enfants dont trois firent branche :

1° Michel de Murat, seigneur de Teyssonnières, qui de son mariage avec Marguerite de Villelume, n'eut que des filles;

2° Balthazard de Murat, qui forma le degré suivant;

3° Gabriel de Murat, tige des seigneurs de Montfort et de Serre.

Balthazard de Murat, seigneur de Rochemaure, légataire de son père, le 8 juillet 1504, vivait encore en 1543. Il avait épousé Antoinette de Roquelaure-Pompignat, de laquelle naquit, entre autres enfants :

Tristan de Murat, seigneur de Rochemaure et autres lieux, allié par contrat du 5 avril 1549, avec Jeanne du Greil de la Volpilière, mère de deux fils qui suivent :

1° François de Murat, seigneur de Rochemaure, père d'autre François et aïeul de Jean de Murat-Rochemaure, maintenu dans sa noblesse en 1666. Ce dernier ne paraît pas avoir laissé de postérité masculine, et la terre de

Rochemaure passa par succession dans la maison de la Salle.

2° François de Murat, deuxième du nom, marié en secondes noces, le 26 juin 1593, avec Catherine de Poulier ou Poulhez, dame de Vareilhettes, près de Saint-Flour, qui le rendit père de Claude de Murat, seigneur de Vareilhettes et de Villeneuve, capitaine de chevau-légers en 1631, maréchal de camp en 1647, lequel fut maintenu dans sa noblesse en 1666. C'est de lui que sont descendus les comtes et marquis de Murat-Castelnau, seigneurs de Vareilhettes, de Villeneuve, de Gibertés, de Cronce, d'Auvers, de Brousse et de Montfort-le-Rotrou, qui, après avoir pris leurs alliances dans les maisons de Castelnau, de la Tour-d'Auvergne et de Bresseau, se sont établis à Montfort-le-Rotrou, province du Maine, terre érigée en marquisat au mois de février 1616.

Les branches de Montlamy, de Montfort et de Serre ont eu pour auteur commun Gabriel de Murat, troisième fils de Philibert de Murat, seigneur de Rochemaure, et de Gabrielle de Saillans. Il épousa, en l'année 1527, Gabrielle de Battut, fille aînée d'Annet de Battut, écuyer, seigneur de Montfort et des Vaisses, près de Mauriac, et de Serres, près de Tauves. De cette union naquirent deux fils, savoir :

1° Joachim de Murat, marié, le 23 avril 1572, à Jeanne de la Salle, avec laquelle il a fondé la

branche de Serre, près de Tauves, maintenue dans sa noblesse en 1666, et qui subsistait encore en 1789.

2° Barthélemy de Murat. Celui-ci eut en partage les terres de Montfort et des Vaysses, dans l'élection de Mauriac. De son mariage, contracté le 27 août 1575 avec Catherine de Lévis, vint Claude de Murat-Montfort, marié le 12 janvier 1599 avec Jacqueline de Sartiges-de-Lavandès, qui le rendit père de François de Murat, allié, le 24 mars 1646, à Catherine de Palemourgues. Cette dame était veuve lorsqu'elle fut maintenue dans sa noblesse avec Claude et Jacques de Murat, ses enfants, en 1666. Ce rameau s'est fondu, vers 1700, dans la maison d'Humières.

ARMOIRIES. — D'argent, à la bande (ou la fasce) de gueules, accompagnée de six merlettes de sable mises en orle.
(Voyez pl. 14, fig. 6.)

DE MURAT, seigneurs de Murat-l'Agasse (Murat-la-Pie) de Mont-Lauzy ou Mont-Logis, en Carladez. — Nous avons déjà fait remarquer qu'il existe dans cette partie de l'Auvergne plusieurs châteaux de Murat, et que chacun d'eux pouvait avoir été le berceau d'une famille d'origine différente. Nous devons reconnaître cependant, qu'avec le peu de traces qu'il nous reste de ces familles, il est fort difficile, sinon impossible, de les distinguer les

unes des autres. Ce qui augmente la confusion, et ce qui est d'ailleurs très-remarquable, c'est qu'en prenant à part le *Dictionnaire du Cantal*, par M. de Ribier du Châtelet, et la brochure de M. le curé Muratet, sur la ville de Montsalvy, on trouve dans chacune des communes de Polminhac et de Ladinhac, un château de Murat-l'Agasse et un château de Mont-Lauzy ou Mont-Logis. S'il en est ainsi, on peut considérer ces établissements, ainsi que celui de Murat, commune de Leucamp, comme ayant été fondés par des seigneurs appartenant à la même souche. On connaît Bernard de Murat, coseigneur de Murat-l'Agasse, qui vivait en 1240 et 1278; Pierre de Murat, damoiseau, Rigaud, Adhémar et Henri de Murat, enfants de feu Bernard de Murat, qui firent foi-hommage au vicomte de Carlat en 1291, à raison de ce qu'ils tenaient par indivis avec Garnier de Trémolhas, chevalier, en la paroisse de Sanzac (1). Maffred de Murat, damoiseau, vivait en 1287; autre Maffred de Murat, aussi damoiseau, rendit hommage au vicomte de Carlat, à raison des fiefs de Montlauzy et de Méjanassère en 1343, et il assista à un acte semblable de Reynaud de Boissonis, veuf d'Huguette de Vic en 1355. — Jean de Murat, seigneur de *Montlauzy*, fut inscrit à l'armorial de 1450; on lui connaît une fille, Gabrielle de Murat, dame de Montlauzy, et en partie de Murat-l'Agasse,

(1) Le fief de Trémolhes, ou Trémouilles, dépendait de la commune de Ladinhac, limitrophe de celles de Leucamp, de Sanzac et de Senezergues, dans lesquelles étaient situées les autres possessions de la famille de Murat-l'Agasse.

mariée en 1501 avec Gaspard de Moret, seigneur de Montarnal, et celle-ci pouvait être sœur de Tristan de Murat, qui rendit hommage au baron de Calvinet en 1490 (1).

ARMOIRIES.—De gueules, au château donjonné de trois pièces d'argent, maçonné de sable et accompagné de trois étoiles d'or. (Voyez pl. 14, fig. 7.)

DE MURAT. — Le château de ce nom, dont les restes se voient encore dans la commune de Saint-Etienne de Maurs, fut le berceau d'une famille très-ancienne, dont l'héritière, Cécile ou Sibylle de Murat, s'allia vers le milieu du XIII[e] siècle avec Armand de Barres, gentilhomme du Quercy. Ces époux vendirent leurs terres d'Auvergne à l'évêque de Clermont en 1252 et 1258. Leur petit-fils fut, dit-on, le célèbre Jean de Barres, établi en Brie et créé maréchal de France en 1318. Nous avons fait remarquer ailleurs que M. de Courcelles, auteur de l'*Histoire héraldique des pairs*, avait donné une autre origine à ce maréchal. Voyez *des Barres* (2).

ARMOIRIES. — Inconnues.

(1) *Dict. du Cantal*, p. 163, 248, 286. — *Notice sur Montsalvy*, p. 91, 137. — *D. Coll.* — *Noms féodaux*, p. 171, 693, 695, 696.— *Archives de la Noblesse*, t. I.

(2) *D. Coll.*—*Chabrol*, t. IV, p. 289.—*Aigueperse*, p. 73.—*Dict. du Cantal*, p. 286.

MURAT-LA-RABE ou LA RAVE, dont on a fait Murat-l'Arabe. M. Lainé s'est étrangement mépris en plaçant Murat-la-Rave en Quercy. C'était un ancien château féodal bâti sur une hauteur au nord-ouest du bourg de Menet, et d'où la vue embrasse la majeure partie du bassin de la Sumène, entre Riom-ès-Montagnes et Saignes. Il n'est pas certain que ce château ait appartenu à une famille de ce nom. La maison de Claviers, qui le possédait dès l'an 1392, se fondit en 1460 dans une branche de la maison de Scorailles, qui, après avoir porté le nom de Claviers pendant un siècle et demi, s'éteignit à son tour, en la personne de Jacques de Claviers, deuxième du nom, seigneur de Murat-la-Rabe et de Châteauneuf, lequel testa le 2 janvier 1625, et dont la succession passa à sa sœur Catherine de Claviers, mariée en juin 1596 avec Laurent de Béranger-Montmouton. Marie-Louise de Béranger, marquise de Montmouton, baronne de Murat-la-Rabe, porta ces terres en mariage, par contrat de 1692, à Guy-Henri de Bourbon-Malause. Murat-la-Rabe vint ensuite au marquis de la Croix de Castries, qui en fit vente à M. de Pestels de la Chapelle, et cette terre est aujourd'hui la propriété de madame la baronne de Douhet-d'Auzers, née de Caissac (1).

MURAT, autre château situé près de Saint-Dier, en basse Auvergne. Suivant D. Coll, ce château aurait eu

(1) Voyez *Claviers* et *Béranger-Mouton*.

des possesseurs de son nom, au nombre desquels il indique Pierre de Murat, chevalier, qui paraît comme témoin dans le traité conclu entre Guillaume, dauphin d'Auvergne, comte de Clermont, et la dame de Beaujeu au mois de juillet 1230 (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE MURAT, seigneurs de Saint-Genest. — Cette famille, qui a joui d'une grande considération à Riom, a eu pour chef Jean de Murat, conseiller au présidial de ladite ville, député aux Etats généraux du royaume, tenus à Orléans et à Blois (1560-1576). Il mourut le 9 mars 1595, laissant un grand nombre de fils, qui tous occupèrent de hautes charges dans la magistrature et la finance. Aussi M. de Mesgrigny, intendant de la province, dans son mémoire de 1638, mentionne-t-il la famille de Murat, comme étant très-puissante par ses richesses et sa position sociale. Parmi ses membres les plus influents, on compte Antoine de Murat, lieutenant-général à Riom, que le roi Henri IV employa avec succès dans diverses négociations, et qui lui rendit d'importants services en Auvergne. Ce fut lui et l'un de ses frères, trésorier de l'extraordinaire des guerres, qui préparèrent et opérèrent l'arrestation de Charles de Valois, comte d'Auvergne, maladroitement entré dans une conspiration contre le roi en 1601. — Christophe de Murat, l'un des frères, fut pourvu de l'office

(2) Voyez *Baluze*, t. II, p. 263.

de conseiller-secrétaire du roi, et il obtint, le 1er mars 1612, les lettres de vétérance de cette charge, équivalentes à des lettres de noblesse. Il avait épousé Jacqueline le Grand, de laquelle il eut Antoine de Murat, marié deux fois : 1° avec Anne de Brion ; 2° le 3 septembre 1639, avec Anne de Sirmond. Il fut maintenu dans sa noblesse en 1666 avec ses trois fils, Jean, Amable et Paul de Murat. Ceux-ci ne paraissent pas avoir laissé de postérité, puisque leur succession passa à leurs sœurs Marie et Anne de Murat, mariées dans les maisons de Giou et de Lostanges (1).

ARMOIRIES. — D'azur, à la tour donjonnée d'argent, ajourée et maçonnée de sable.
(Voyez pl. 14, fig. 8.)

DE MURAT-SISTRIÈRES. — Une notice généalogique, publiée dans les *Etrennes de la noblesse* pour l'année 1778, apprend que la famille de Sistrières, alors représentée par MM. Jean-Aimar de Sistrières, major de place à Calvi, et François-Michel de Sistrières, son frère, conseiller du roi, juge d'appeau, bailli de robe et d'épée du Carladez, lieutenant-général au bailliage de Vic, ayant revendiqué l'honneur de descendre des anciens vicomtes de Murat, par Jean, dit Pierre de Murat, cadet de cette maison, vivant avant 1450, des lettres patentes du mois de septembre 1776, registrées au parlement le 7 dudit

(1) *Preuves de 1666.*—*Chabrol*, t. IV, p. 300.

mois, les avaient rétablis dans la jouissance du nom et du titre de vicomtes de Murat (1).

La famille de Sistrières a des antécédents très-honorables; elle a été pendant plusieurs générations, en possession de l'office de bailli de la vicomté de Murat et de celui de lieutenant-général de robe et d'épée en Carladez; quelques-uns de ses membres, indépendamment de leurs fonctions judiciaires, sont avantageusement connus comme historiens ou comme auteurs de mémoires historiques très-intéressants. A ces avantages elle joint celui d'avoir, depuis un siècle, fourni des officiers supérieurs, des chevaliers de Saint-Louis, et en dernier lieu un lieutenant-général des armées promu à ce grade après de glorieuses campagnes; en sorte que si MM. de Sistrières s'étaient bornés à demander leur agrégation à la noblesse, et le titre de vicomtes de Sistrières, on n'eût vu dans les lettres patentes de 1776, qu'un acte de munificence royale qui recevait une juste application; mais revendiquer sans preuves, sans vaisemblance même, une haute et illustre origine, faire consacrer cette prétention par un acte souverain, c'était s'exposer à la critique, et la critique a eu son cours. — Le général, comte de Murat-Sistrières, mort à Vic, en 1826, a laissé deux fils, dont l'un est capitaine d'artillerie et a représenté, pendant plusieurs années, le département du Cantal à la chambre des députés.

ARMOIRIES. — Inconnues.

(1) *Etrennes de la Noblesse*, année 1778, p. 214. — Lainé, *Archives de la Noblesse de France*, t. I.

de MURAT de LESTANG. — Une autre famille de ce nom, originaire du Rouergue, transplantée plus tard en Dauphiné et en Lyonnais, a aussi prétendu descendre des anciens vicomtes de Murat; mais cette prétention n'est pas mieux fondée que celle qui lui fait réclamer comme un des siens Pierre (de Stagno), successivement évêque de Saint-Flour en 1361, archevêque de Bourges en 1367, et enfin cardinal, mort en 1376, lequel appartenait évidemment à la maison d'Estaing, dont le nom latin est analogue à celui de l'Etang ou de Lestang, ce qui a trompé quelques auteurs, même François Duchesne, historien des cardinaux français.

de MUROLS, seigneurs de Murols, du Chambon, de Plauzat, de la Rochebriand, du Broc, du Breuil; de Bergonne, de Moissac, de Fay, de Luzillac, de Saint-Germain-les-Fossés, de Gondolle, etc., etc.

Le château féodal de Murols, assis sur une montagne basaltique, près du lac de Chambon, à la base des montagnes du Mont-Dore, à environ deux lieues au nord de la petite ville de Besse, et qui ne présente plus aujourd'hui que des ruines, était, au moyen-âge, un des plus somptueux édifices de l'Auvergne. Il avait donné son nom à une famille d'ancienne chevalerie, illustre et puissante dès le XIII[e] siècle. Nous avons dit ailleurs, et nous croyons l'avoir démontré, que ceux des seigneurs

de Murols qui ont porté le surnom de *Chamba*, *alias* *Jamba*, ou *Sam*, n'étaient pas d'une race différente de ceux connus sous le seul nom de Murols. Audigier et l'historien des cardinaux l'ont pensé de même, et le premier de ces auteurs les fait venir en ligne directe d'Amblard Ier, comptour d'Apchon, qui vivait en 998 (t. VI, p. 135). De celui-ci descendait par divers degrés :

ROBERT DE MUROLS, seigneur de Chambon et de Plauzat, qui céda l'hommage de Plauzat au dauphin d'Auvergne en 1223 (1). Robert, seigneur de Murols, laissa :

JEAN Ier, seigneur de Murols et du Chambon, mort en 1272, laissant de Souveraine de Chalus :

JEAN II, surnommé *Chamba*, chevalier, seigneur de Murols et du Chambon, qui fut témoin de l'hommage rendu par Robert Dauphin à l'évêque de Clermont en 1287 (2). Il épousa en 1320, Alix, dite Bohair de la Rochebriand, fille de Briand de la Roche et de Dauphine du Broc, veuve en premières noces de Louis de Beaujeu, seigneur de Montferrand. Ces époux laissèrent quatre fils, savoir :

1° Guillaume de Murols, chevalier, dit *Chamba* ou *Sam*; il paraît sous le nom de Murols, parmi les nobles de l'Auvergne qui défendaient leurs priviléges contre le clergé, en 1328, ainsi que dans le contrat de mariage d'Amé Dauphin, sei-

(1) Voyez *Chabrol*, t. IV, p. 418.
(2) *Baluze*, t. II, p. 292.

gneur de Rochefort en 1354, et sous celui de *Chamba* dans deux autres actes de la maison d'Auvergne, portant la date de 1325 et 1329 (1). Ce seigneur périt à la bataille de Poitiers en 1356; il n'avait pas été marié (2).

2° Amblard de Murols, qui continua la postérité;

3° Bertrand de Murols, tige du rameau de Gondolle, auquel rameau appartenait Jean de Murols, qui rendit hommage au roi en 1406, et qui prêta serment de fidélité au comte d'Auvergne en 1415 (3).

4° Jean de Murols, successivement chanoine-comte de Brioude, évêque de Genève, puis de Saint-Paul-trois-Châteaux, et enfin cardinal. Les uns le font mourir en 1397 et d'autres en 1404 (4).

Amblard de Murols, seigneur de Murols, du Broc, de la Rochebriand, de Bergonne et autres lieux, prit alliance en 1351 avec Randonne de Pagnac, de laquelle vinrent :

1° Guillaume II, qui forma le degré suivant;

2° Amblard de Murols, doyen du chapitre de Brioude, chanoine de Paris et de Clermont, de 1404 à 1423;

(1) *Baluze*, t. II, p. 154, 159, 160, 320.
(2) *Audigier*, t. I, p. 127.
(3) *Chabrol*, t. IV, p. 775.—*Noms féodaux*, p. 44.
(4) *Histoire des cardinaux français*, par Duchesne, p. 688. — *Aigueperse*, *Biographie des hommes célèbres d'Auvergne*.

Guillaume II, seigneur de Murols, du Chambon, du Broc, de Bergonne, la Rochebriand, le Breuil, etc., etc., fut marié deux fois : 1° en 1385, avec Odine de Saint-Nectaire, fille de Bertrand III, seigneur de Saint-Nectaire, et de Jeanne de Lespinasse, dame de Fay, en Nivernais (1); 2° en 1392, avec Guyotte de Tournon, fille de Guillaume IV, sire de Tournon, et d'Alix d'Uzès. Du premier lit vint : Jean de Murols, qui continua la ligne aînée, et de la seconde femme naquit Jacques de Murols, tige des seigneurs du Broc, dont la postérité sera rapportée après celle de son frère aîné, qui suit.

Jean de Murols, troisième du nom, seigneur de Murols, du Chambon, de Fay, de Luzillat, de Saint-Germain-des-Fossés, de Moissac et autres lieux, vendit, conjointement avec son père, les dîmes de Luzillat à l'évêque de Clermont en 1406, et vivait encore en 1444, date à laquelle il assista à l'acte de curatelle de Bertrand de la Tour-d'Oliergues (2). Jean III eut deux femmes : 1° avant 1416, Anne de Ventadour, fille de Geraud de Ventadour, seigneur de Donzenac, et de Catherine Terride; 2° en 1425, Gabrielle de Lastic, fille de Pons de Lastic et de Jeanne de Saint-Nectaire. Il laissa de cette dernière :

1° Jean de Murols, 2° Guyot de Murols, 3° Bertrand de Murols,	morts sans postérité (3).

(1) *Le père Anselme.* — *Audigier.*
(2) *Chabrol*, t. IV, p. 324, 398. — *Baluze*, t. II, p. 371.
(3) *Chabrol*, t. IV, p. 398.

Le dernier vivait encore en 1478, date d'un accord qu'il conclut avec le duc de Bourbon, à cause de la terre de Saint-Germain-des-Fossés (1).

4° Jeanne de Murols, alliée en 1455 avec Gaspard d'Estaing, seigneur de Vernines et de Lugarde, sénéchal du Rouergue, fils de Guillaume IV, vicomte d'Estaing, et de Jeanne de Propières. Leurs descendants ont possédé la terre de Murols jusqu'au 31 mars 1770, qu'elle fut vendue à M. de la Garlaye, évêque de Clermont.

5° Dauphine de Murols, qui faisait cause commune avec Jeanne, sa sœur, dans un procès qu'elles avaient en 1490, avait épousé en 1463, Annet de Damas, seigneur d'Aubières, qui la rendit mère de plusieurs enfants, entre autres : Gabrielle d'Aubières, mariée à Charles de Montmorin, seigneur de Nades, et Anne d'Aubières, alliée en 1482 avec Antoine Mottier de la Fayette, fils puîné du maréchal de ce nom.

BRANCHE DES SEIGNEURS DU BROC.

Jacques de Murols, premier du nom, seigneur du Broc, de la Rochebriand, de Bergonne et autres lieux, fils de Guillaume II et de Guyotte de Tournon, sa seconde femme, épousa Alix de Mezel, fille d'Antoine de Mezel, seigneur

(1) *Noms féodaux*, p. 697.

de Saint-Bonnet, et de Souveraine de Saint-Aignan. Cette dame se remaria en 1438 avec Guillaume de Boulier, seigneur du Chariol (1). Elle avait eu de son premier mari trois enfants :

1° Alyre de Murols, lequel était tuteur de ses frère et sœur lorsqu'il traita avec Charles de Bourbon, duc d'Auvergne, au sujet des limites des terres de Nonette et du Broc, 1449 (2);

2° Robert, dit Robinet de Murols, qui suivra ;

3° Souveraine de Murols, mineure en 1449, et dont la destinée ultérieure est ignorée.

Robert, dit Robinet de Murols, seigneur du Broc, de la Rochebriand, de Bergonne, de Saint-Bonnet et autres lieux, épousa en 1468 Gabrielle de Saint-Quentin-Beaufort, dont :

Jacques II de Murols, seigneur du Broc, de la Rochebriand, de Bergonne, le Breuil, Saint-Bonnet, Contournat, etc., etc. Il eut trois femmes, mais il ne laissa d'enfants que d'une seule, qui fut Louise d'Aurelle, ou d'Aureilhe, fille de Rigaud d'Aureilhe, seigneur de Villeneuve. De celle-ci sont nés :

1° Jean de Murols, qui forma le degré suivant ;

2° Maximilienne de Murols, mariée vers l'an 1507 avec Jean-Jacques de Monteynard, gentilhomme du Dauphiné, qui devint en partie seigneur de Beaulieu, en vertu d'une vente que

(1) *Audigier*, t. IV, p. 226, 227.—*Chabrol*, t. IV, p. 739.
(2) *Chabrol*, t. IV, p. 309,

lui firent Gabrielle de Grolée et Gaspard de Boulier du Chariol, le 4 mai 1507 (1).

JEAN DE MUROLS, seigneur du Broc, du Breuil, de la Rochebriand, de Bergonne, de Saint-Bonnet, de Contournat, de Gignac, s'allia avec Anne d'Arson, *alias* d'Arçon, fille de Louis d'Arson et de Marie de Chauvigny.

On ne lui connaît que deux filles :

1° Gabrielle de Murols, dame du Broc, de la Rochebriand, de Saint-Bonnet, de Contournat, mariée le 14 août 1559 avec Jean de Montmorin, fils puîné de François de Montmorin Saint-Hérem et de Jeanne de Joyeuse.

2° Marie de Murols, dame du Breuil, mariée le 15 juillet 1558, avec Jacques de Montmorin, frère du précédent. Elle mourut sans enfants, et son mari convola à de secondes noces (2).

ARMOIRIES.—D'or, à la fasce ondée d'azur.
(Voyez pl. 14, fig. 9.)

DE MURS. Hugues de Murs, le seul que nous connaissions de ce nom, fut présent, en 1182, à une transaction passée entre Robert IV, comte d'Auvergne, et l'abbé de Saint-Michel-de-la-Cluse, en Piémont. Ce personnage avait vraisemblablement pour berceau la terre de Murs, située

(1) *Généalogie de Montaynard.*
(2) *Audigier. — Chabrol.—Le père Anselme.*

dans la commune de la Chapelle-Bertin, près d'Alègre, laquelle passa dans la maison de Mercœur avant 1314, puis dans celles de Vissac, de Tournon, de Fretat, et en dernier lieu au sieur Wimal, secrétaire du roi (1).

(1) *Baluze*, t. II, p. 70, 189, 338, 339.—*Chabrol*, t. IV, p. 398. —Il a existé une autre famille de Murs, en Bourbonnais, de laquelle était Henri des Murs, qui fit foi-hommage en 1357. (*Noms féodaux*, p. 698.)

DE NABRUNE (Hélis), veuve de Durand de Nabrune, d'Aurillac, agissant en son nom et en celui d'autre Durand de Nabrune, son fils, fournit reconnaissance féodale au vicomte de Carlat en 1329, à raison de divers mas de la paroisse de Cayrols.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE NADES. L'hôtel de Nades, au chef-lieu de la commune de même nom, près d'Ebreuil, était jadis le siége d'une seigneurie mouvante de la terre de Chauvigny. Jean de Nades, chevalier, seigneur du lieu, et André de Nades, damoiseau, seigneur de Lanty, sont nommés dans des actes de foi-hommage rendus par Guillaume de Chauvigny et Guillaume de la Roche-Aymon, en l'année 1300. Il est vraisemblable, toutefois, que ces deux feudataires du nom de Nades étaient de la maison de Chauvigny, car nous voyons Guillaume de Chauvigny, chevalier, faire hommage à cause de Nades, en 1322, et Blein de Chauvigny, dit *de Nades*, accomplir la même formalité en 1351. Isabeau de Chauvigny, dame de Nades, porta cette terre en mariage à Pierre de Montmorin, le 3 novembre 1409, et Françoise de Montmorin, héritière de la branche de Nades, la transmit aussi, par alliance du 11 février 1563,

à Jean de la Fayette, seigneur de Hautefeuille, dont les descendants la possédaient encore en 1660 (1).

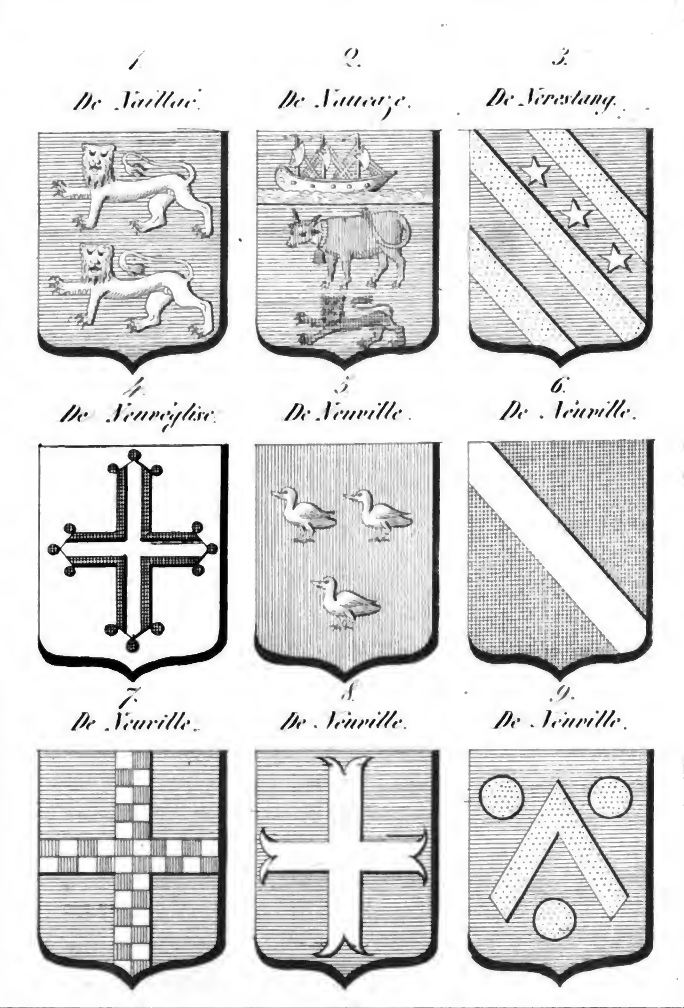
ARMOIRIES. — Inconnues.

DE NAILLAC. En 1791 un gentilhomme signa du nom de Naillac l'acte de coalition de la noblesse d'Auvergne; mais nous doutons fort que ce fût son nom patronymique, car la maison de Naillac, en Berry, la seule que l'on connaisse, est éteinte depuis longtemps. Hugues, seigneur de Naillac, vivait en 1200; Hélion de Naillac, chevalier bachelier, servait avec plusieurs chevaliers et écuyers de sa compagnie passée en revue à Lille le 17 octobre 1386; il était chambellan du roi lorsqu'il fut employé dans la négociation du mariage du maréchal Boucicault, son compatriote, avec Antoinette de Beaufort-Turenne en 1393. Philibert de Naillac, grand-prieur d'Aquitaine, puis grand-maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, combattit avec beaucoup de valeur à la tête de ses chevaliers, à la bataille de Nicopolis, en 1396. Hugues de Naillac était grand-panetier de France en 1413. La branche des vicomtes de Bridiers, seigneurs de Châteaubrun, finit en la personne de Jean de Naillac, sénéchal de la Marche, tué à la bataille de Puisaie, dans la Beauce, en 1428, ne laissant d'Isabeau de Gaucourt que trois filles, mariées dans les maisons de Preuilly, de Giac et de Brosse (2).

(1) *Noms féodaux*, p. 273, 274 et 826.—*Généalogies des maisons de Chauvigny, de Montmorin et de Lafayette.*
(2) *Le père Anselme*, t. VIII, p. 370.



Nobiliaire d'Auvergne.



Marc de Naillac, seigneur de Ris et de la Coste-au-Chat, sénéchal de la Marche en 1558, fut le dernier mâle de son nom, n'ayant laissé qu'une fille, Antoinette de Naillac, mariée en 1589, à François de Lezay, et en secondes noces avec Georges de Saint-Savin, seigneur de Chauveron (1).

ARMOIRIES. — D'azur, à deux lions léopardés d'argent, superposés.
(Voyez pl. 15, fig. 1re.)

DE NAUCAZE, seigneurs de Naucaze, de Boisse, de Montancez, de la Roque-Vigneron, de Bessanez, d'Azenières, de Tournoelle, de Val et autres lieux. — Famille d'ancienne chevalerie, laquelle tirait son nom d'un château situé dans la commune de Saint-Julien-de-Toursac en Carladez, et dont les dépendances se composaient de neuf maisons ou domaines (*Novem Casæ*). Cette maison, éteinte à la fin du dernier siècle, était connue depuis Géraud de Naucaze, d'abord damoiseau, puis chevalier, qui fut présent à l'accord conclu entre Guillaume III, vicomte de Murat, et Henri II, comte de Rodez, vicomte de Carlat en 1285; il assista aussi, avec Joseph Astorg d'Aurillac et autres seigneurs, à un acte du jeudi d'avant la fête de saint Géraud 1307, par lequel Isabelle de Rodez, vicomtesse de Carlat, ratifia la transaction intervenue quelques mois auparavant entre elle et Béatrix de Rodez, sa sœur,

(1) Voyez *La Thommassière, le Père Anselme et La Chenaye-des-Bois.*

épouse du sire de la Tour-d'Auvergne, ainsi qu'au testament de Geoffroy V, sire de Pons, mari de ladite Isabelle de Rodez, le mardi après la fête de saint Barnabé 1317. La même vicomtesse de Rodez le pourvut, en 1318, de la charge de bailli et gouverneur de la vicomté de Carlat, qu'il exerçait encore l'année suivante. Bertrand de Naucaze, damoiseau, époux de Fine de la Ville, fit foi-hommage au vicomte de Carlat en 1355; Bertrand de Naucaze et Geraud II, son fils, reçurent, en 1356, 1358 et 1363, quittances de Pierre de Durban, damoiseau, à cause de la dot d'Aigline de Naucase, sa femme, fille dudit Bertrand et sœur de Geraud de Naucaze. Semblable quittance fut consentie à Geraud de Naucaze par Bertrand de Boissonis, époux de Jeanne de Naucaze, le 23 février 1361. Rigaud de Naucaze fut inscrit à l'armorial de 1450; il ne vivait plus lors d'une transaction intervenue entre Antoine de Naucaze, son fils, et Gaspard de Neuville, seigneur de La Rochette et de Trachèze, époux de Catherine de Naucaze, le 8 octobre 1461. Antoine de Naucaze testa, le 8 novembre 1500, il fut le quatrième aïeul de Claude de Naucaze, seigneur de Naucaze, de la Roche-Vigneron et autres lieux, maintenu dans la noblesse de 1669; celui-ci eut pour successeur François de Naucaze, père de Claude-Joseph, et aïeul de Jean-Baptiste Godefroy, comte de Naucaze (1),

(1) Nous suivons ici les indications données par Chabrol, t. IV, p. 840; mais nous trouvons dans le *Calendrier de la Noblesse*, pour l'année 1769, une notice où l'on donne au comte de Naucaze

mort le dernier de son nom, n'ayant pas eu d'enfants de Marie-Françoise de Scorailles, baronne de Salers, dame de Mazerolles, qui lui a survécu jusqu'à l'année 1820. Gabrielle-Elisabeth de Naucaze, sa sœur, épouse de Louis de Peyronnenc, marquis de Saint-Chamarand, en Quercy, lui a succédé. Outre les personnages déjà nommés, la maison de Naucaze comptait plusieurs chevaliers de l'ordre de Malte et bon nombre d'officiers distingués, parmi lesquels on peut citer Antoine de Naucaze, deuxième du nom, qui servit vaillamment sous les rois Henri IV et Louis XIII, et Gaston de Naucaze, son frère, qui fut député de la noblesse de la haute Auvergne aux états-généraux de 1614. Cette famille avait contracté des alliances avec les maisons de Salagnac, de Marcillac, de Vallon, de Bourdeille, de Hautefort, de Montvallat, de Scorailles, de Salers, de Corn, de Peyronnc, et autres non moins distinguées. Elle portait :

D'azur, au lion léopardé de sable, armé et allumé de gueules, surmonté d'un bœuf de gueules, corné, colleté et clariné d'azur; au chef d'azur, chargé d'un navire équipé d'argent, voguant sur une mer de même.
(Voyez pl. 15, fig. 2.)

DE NAVETTE, seigneurs de Chassignoles, près d'Auzon. — Nous sommes sans renseignements sur l'origine et le

les prénoms de Jean-Augustin et à sa femme ceux de Henriette-Christine.

principe de la noblesse dans cette famille. Nous savons seulement qu'Aymar de Navette, qualifié écuyer, fit foi-hommage au roi à cause des terres de Chassignoles et d'Olliers en 1684 et 1686; que Louis de Navette, son fils, et Aymar de Navette, deuxième du nom, renouvelèrent cette formalité en 1699 et 1724; qu'une demoiselle de cette famille fut admise au chapitre de Blesle avant 1787, et qu'enfin M. de Navette, seigneur de Chassignoles, ancien capitaine au régiment de Beauvoisis, et chevalier de Saint-Louis, a été convoqué à l'assemblée des nobles de la sénéchaussée de Riom en 1789. Le même nom figure parmi ceux des signataires de l'acte de coalition de la noblesse d'Auvergne en 1791.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE NEISSON, NESSON, ou NEXON. — Barthélemy Neisson fut convoqué au ban de 1543; la fille de feu Jean de Neisson, domiciliée à Giac, mais dont la généalogie n'a pas été produite, fut maintenue dans ses priviléges lors des recherches de 1656 à 1666. Cette famille tirait peut-être son origine de Charles de Nesson, écuyer, qui fit foi-hommage comme coseigneur de Coutanzouze, mouvance de Chantelle, en 1606 (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

(1) *Noms féodaux*, p. 703.

de NERESTANG, anciennement NEYRESTANG, ou NOIR-ETANG (*Nigro Stagno*). On trouve dans le t. X du *Dictionnaire de la Noblesse* par la Chenaye-des-Bois, 2e édition, un fragment généalogique d'après lequel l'ancienneté de la famille de Nerestang remonterait au XIe siècle; qu'elle aurait fourni des combattants à l'armée que Simon de Monfort commanda contre les Albigeois de 1222 à 1228; et qu'elle aurait exercé de père en fils, pendant trois siècles, la charge de bailli royal des montagnes d'Auvergne. Sans discuter le plus ou le moins de fondement de ces assertions, nous passerons aux preuves qui constatent l'existence d'une famille de Nerestang en haute Auvergne depuis le XIIIe siècle jusqu'à la fin du XVe. Celle-ci tirait son nom d'un fief situé dans la commune du Falgoux (1), près de Salers. Etienne de Nerestang, le seul que nous sachions avoir été bailli des montagnes, était revêtu de cette charge de 1291 à 1307 au moins. Guy de Nerestang, seigneur du lieu, paroisse du Falgoux, vivait en 1393 et 1398, et c'est sans doute le même Guy qui épousa, quelques années plus tard, Guerine de Freluc, fille de Raymond II, seigneur de Freluc, près de Drugeac, et de Catherine d'Ornhac. Il s'écoule un siècle encore avant qu'on retrouve la trace des seigneurs de Nerestang; mais alors paraît Jean de Nerestang, écuyer, capitaine du château et châ-

(1) Chabrol s'est mépris en plaçant Nérestant dans la paroisse de Jussac, où il n'existe pas de lieu de ce nom.

tellenie de Claviers, que l'on voit assister au mariage de Luques de Bort, dame de Longevergne, avec Bertrand d'Anglars, seigneur de Soubrevèze, en 1493. Jean de Nerestang décéda avant le 23 mars 1497, époque à laquelle Bertrand II, sire de la Tour, comte d'Auvergne et de Boulogne, le remplaça dans le commandement du château de Claviers par Pierre de Douhet, écuyer, fils d'Antoine de Douhet, seigneur d'Auzers. Jean de Nerestang avait épousé avant 1484, Isabeau de Sartiges, fille de Pierre, coseigneur de Lavandès, et de Jeanne de Cayrac, dame de Valmaison. Il ne paraît pas avoir laissé d'enfants de ce mariage; on peut du moins l'inférer d'une procuration du 2 mai 1502, par laquelle les parents de sa femme donnaient pouvoir de céder ou transporter les droits qu'ils pouvaient avoir à sa succession. Il y a tout lieu de croire, cependant, que la maison de Nerestang, fixée plus tard en basse Auvergne, puis dans le Forez, n'avait pas une origine différente (1). Celle-ci a été illustrée par plusieurs de ses membres :

Aimé ou Aimon de Nerestang servait dans la compagnie de Chabannes-Curton lorsqu'il fut convoqué au ban de 1543. — Françoise de Nerestang était abbesse de Mége-

(1) Les fragments de généalogie donnés par Audigier et La Chenaye-des-Bois sont tellement incomplets qu'on ne peut en tirer rien de certain. D'accord pour reconnaître qu'elle est originaire d'Auvergne, ils sont peu explicites sur la filiation, et ce qui paraît une contradiction de la part de La Chenaye-des-Bois, c'est que celui-ci parle d'un marquisat de Nérestang, situé en Velay, possédé en dernier lieu par la maison de son nom.

mont, en Auvergne, en même temps que Claude de Nerestang était abbé commendataire des Bénédictins de Bénissons-Dieu, en Forez, en 1612. — Antoine de Nerestang perdit la vie au premier siége d'Issoire en 1577. Ce dernier laissa:

Philibert de Nerestang, capitaine distingué, qui servit utilement quatre rois, Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII. Le premier de ces monarques lui donna commission de lever un régiment, qui fut licencié à la paix de Vervins en 1598; l'ayant remis sur pied en 1600, il fut encore réformé à la paix de Savoie, après deux campagnes, et réorganisé une troisième fois pour servir au pays de Juliers; il le conserva jusqu'au 21 février 1611, qu'il fut nommé capitaine de la première compagnie des gardes-du-corps. Élevé au grade de maréchal de camp en 1615, Philibert de Nerestang commanda une partie de l'armée royale à l'attaque du pont de Cé, où il eut une cuisse fracassée en 1620; il mourut de cette blessure, après avoir été honoré de la visite de Louis XIII. Il était grand-maître de l'ordre de Notre-Dame-du-Mont-Carmel depuis sa création par Henri IV en 1607, et cette dignité a été, pendant près d'un siècle, héréditaire dans sa famille (1).

Claude de Nerestang, héritier du courage de son père, devint comme lui grand-maître de l'ordre de Notre-Dame-

(1) *Chronologie historique de la maison militaire du Roi*, t. I, p. 15 et 32.—*La France militaire*, p. 7 et 12.

du-Mont-Carmel, et maréchal de camp en 1639. Il fut tué devant Turin le 2 ou le 3 août de la même année. Il avait épousé, en 1615, Enemonde-Joachime de Harlay, petite-fille d'Achille de Harlay, comte de Beaumont, premier président au Parlement de Paris. De ce mariage naquirent :

1° Charles de Nerestang, grand-maître des ordres du Mont-Carmel et de Saint-Lazare, mort à Lyon à l'âge de 18 ans, en 1644 ;

2° Achille de Nerestang, qui succéda à son frère dans la grande-maîtrise des ordres de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et de Saint-Lazare, dont il se démit entre les mains du roi Louis XIV en 1673. Son petit-fils est mort étant duc de Gadagne, sans avoir été marié. En lui s'est éteinte cette ancienne et illustre maison, *originaire d'Auvergne et établie en Velay, où elle possédait le marquisat de Nerestang* (1), la baronnie de Saint-Didier, les seigneuries d'Aurec, de la Chapelle-d'Aurec, de Saint-Ferréol, d'Entremont et autres, acquises depuis par Jacques de Genestet, seigneur de Montbonnet, époux de Marguerite de Fay de Latour-Maubourg, dont les

(1) Nous croyons qu'il n'existe pas en Velay de lieu appelé Nérestang; mais il était d'usage autrefois de réunir plusieurs terres en titre de duché, de marquisat ou de comté, sous le nom des familles en faveur desquelles l'érection avait lieu; ces sortes d'exemples sont nombreux, et c'est le cas du marquisat de Nérestang.

descendants étaient marquis de Nerestang en 1780 (1). — Philibert de Nerestang, capitaine des gardes-du-corps en 1711, portait :

D'azur, à trois bandes d'or, accompagnées de trois étoiles d'argent rangées entre la 1re et la 2e bande.
(Voyez pl. 15, fig. 3.)

DE NESCHERS. La terre de Neschers, qui avait donné son nom à une maison d'origine chevaleresque, est située dans le vallon de la Couze, un peu à l'est de Champeix. Cette seigneurie, qui relevait d'abord du comté d'Auvergne, passa, vers l'an 1160, dans le domaine des dauphins d'Auvergne, et se trouva enveloppée dans la conquête que le roi Philippe-Auguste fit sur eux en 1212; mais saint Louis la fit remettre sous l'autorité des Dauphins, lorsqu'il traita avec ces princes en 1229, à condition que les fortifications seraient détruites. Neschers, comme la plupart des grandes terres, subit par la suite des démembrements considérables. Parmi ses possesseurs on remarque, après la maison dauphine, celles de Chambon-Murols, d'Apchon, le Bœuf et de Neschers. Cette dernière, restée en possession d'un tiers de la seigneurie, était fort ancienne, et subsista jusque vers le milieu du XVe siècle. Etienne de Neschers vivait en 1095; Dalmas de Neschers fut prieur du monastère de Saint-Flour en 1256; Eldin

(1) *La Chenaye-des-Bois*, 2e édition, t. x.

de Neschers, chevalier, figurait au nombre des principaux seigneurs d'Auvergne, qui réclamaient du prince Alphonse de France, leur suzerain, le maintien des priviléges de la noblesse en 1253. Pierre de Neschers, damoiseau, parait dans le contrat de mariage de Mahaut Dauphine, avec Guillaume Comptour d'Apchon en 1288, ainsi que dans un hommage rendu la même année à l'évêque de Clermont, par Robert III, dauphin d'Auvergne, comte de Clermont. Jaubert de Neschers vivait en 1311, Hugues en 1348 et Guy en 1331. Le nom de Neschers se rencontre quatre fois sur le catalogue du chapitre de Brioude, savoir, Chatard de Neschers en 1256; Guillaume, en 1277; Pierre, en 1433; et Guy de Neschers, en 1457. Ce dernier fut présent en ladite année avec plusieurs de ses confrères, à la vente d'une maison sise à Brioude et délaissée au chapitre par Jaubert de Montclar, chanoine-comte.

La terre de Neschers, du moins la partie principale, appartenant à la maison d'Apchon, passa, par alliance de 1617, à Jean-Louis, comte d'Estaing, et les héritiers de Joachim-Joseph d'Estaing, évêque de Saint-Flour, mort en 1742, en firent vente à M. de Caldagués, président à la cour des aides de Clermont. M. de Rodde Vernières, lieutenant des maréchaux de France à Clermont, la possédait en 1780.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE NEUVÉGLISE, OU DE NEUVE-ÉGLISE. Le chef-lieu de cette paroisse, l'une des plus vastes et des plus populeuses de la haute Auvergne, fut très-anciennement le siége d'une viguerie devenue héréditaire dans la famille de même nom, éteinte à la fin du XVIe siècle, et que la conformité d'armoiries avec la maison d'Oradour fait supposer avoir la même origine. Sicard de Neuvéglise, viguier ou haut-justicier du lieu, vivait en 1259; Pierre de Neuvéglise, en 1286; Bertrand, en 1322. Pierre, deuxième du nom, marié vers 1425 à Isabeau d'Anteroche, fut père de Lucques ou Luce de Neuvéglise, qui épousa en 1447 Guillaume de Montclar, seigneur de Montbrun, et de Gaspard de Neuvéglise, inscrit à l'armorial de 1450. Jean de Neuvéglise assista, le 13 août 1479, au château des Ternes, au contrat de mariage d'autre Guillaume de Montclar, avec Marie d'Espinchal, fille de Pierre, seigneur d'Espinchal, des Ternes et de Tagenat, et de dame Méraude de Hauteville. Jean de Neuvéglise eut le gouvernement du château et de la vicomté de Murat lors de la confiscation sur Jacques d'Armagnac en 1477 (1), et Guerin de Neuvéglise en avait la lieutenance sous Jean de Benavent, baron de Mels, son proche parent, en 1520. Le nom de Neuvéglise disparaît avec Pierre de Neuvéglise,

(1) M. de Ribier-du-Châtelet, en donnant la date de 1400, a confondu l'époque de la première confiscation opérée sur Renaud II, vicomte de Murat, en 1414, avec celle qui eut lieu au préjudice de Jacques d'Armagnac, en 1477.

chanoine-comte de Brioude en 1598, et le patrimoine de ses ancêtres passa alors en d'autres mains. On présume que ce fut dans la maison de Gibertès. — La paroisse de Neuvéglise renfermait plusieurs autres seigneuries considérables, telles que Rochegonde et Sieujac, appartenant à la maison de Lastic, et Tagenat, longtemps possédée par les barons d'Espinchal. Ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, les armes de Neuvéglise étaient les mêmes que les armes anciennes de la maison d'Oradour.

ARMOIRIES. — D'argent, à la croix vidée
et pommettée de sable.
(Voyez pl. 15, fig. 4.)

DE NEUVILLE. — Ancien château au nord de Mozun. Il a pu être le berceau d'une famille de même nom, à laquelle appartenaient Isabelle de Neuville, veuve de Guy de Thiers en 1316; Guillaume de Neuville, damoiseau, seigneur de Capre, *alias* Capra, possessionné dans la mouvance de Thiers en 1334; Hugues de Neuville, dit de Capre, chevalier, époux de Marguerite de la Palice, dame des Noyers en 1334; Jean de Neuville, dit de Capre, possessionné féodalement dans la mouvance de Billy, en 1351, lequel eut pour successeur Hugues de Neuville en 1377, et Guillaume de Neuville en 1389 (1).

Au surplus, la terre de Neuville n'appartenait plus à

(1) *Noms féodaux*, p. 704.

cette maison dès l'an 1367, époque à laquelle Pierre de Mascon, chevalier, bailli royal de la haute Auvergne, en était seigneur, et ses descendants l'ont conservée jusqu'à la fin du dernier siècle (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE NEUVILLE. — Une autre famille de ce nom, contemporaine de la précédente, mais dont le berceau paraît avoir été un fief de Neuville ou Neufville, situé près de Murat et de Villefranche, existait en Bourbonnais. Les actes de relief qui concernent celle-ci, permettent de suivre ses traces depuis Hugues de Neuville, chevalier, qui vivait en 1234, jusqu'à Robert de Neuville possessionné dans les environs de Montluçon en 1455, et même jusqu'à Louis de Neuville, seigneur de Lyonne, près de Gannat, en 1490 et 1506 (2).

Viennent ensuite les seigneurs de Prondines, de La Rochette, de Trachaize, de Poirier, de Condat, de Tauzelles, de l'Arboulerie, de Cisternes, de Maison-Neuve et autres lieux situés dans les paroisses de Prondines, de Condat, de Cisternes, de Miremont et de Saint-Priest-des-Champs.

Gaspard de Neuville, fils d'Antoine de Neuville et de

(1) *Noms féodaux*, p. 619. — *Chabrol*, t. IV, p. 806. — *Voyez* MASCON.

(2) *Noms féodaux*, p. 690, 704 et 705.

Guillemette de Villelume, époux de Catherine de Naucaze, transigea avec Antoine de Naucaze, son beau-frère, par acte passé devant Antoine Fabri, notaire, de la terre de Montel-de-Gelat, le 8 octobre 1461.

Antoine de Neuville, seigneur de Poirier, paroisse de Miremont, fils de François et de Jeanne de Saint-Julien, épousa, par contrat du 12 février 1618, Charlotte de Montclar, fille de Guy de Montclar, seigneur de Montbrun et de Renée de Chalus.

Cette famille était représentée en 1666, par Henri de Neuville, dont les titres furent soumis au conseil d'État. Claude de Neuville, son fils, seigneur de Larboulerie, d'abord capitaine, puis lieutenant-colonel au régiment de dragons d'Asfeld, et François de Neuville, lieutenant au même corps, firent foi-hommage au roi en 1669 et 1723, et M. de Neuville de Larboulerie, capitaine aux gardes françaises, chevalier de Saint-Louis avant 1778, avait rang de brigadier d'armée en 1780 (1).

Les différentes familles de Neuville portaient :

En 1415,
- De gueules, à trois oisons d'argent, posés 2 et 1. (Voyez pl. 15, fig. 5.)
- De sable à la bande d'argent (celle-ci habitait près de Miremont). (Voyez pl. 15, fig. 6.
- D'azur, à la croix échiquetée d'argent et de gueules. (Elle habitait à Billom.) (Voyez pl. 15, fig 7.)

(1) *Chabrol*, t. IV, p. 213, 425, 588.

En 1543, D'azur, à la croix ancrée d'argent. (Elle était près de La Tour.)
(Voyez pl. 15, fig. 8.)

En 1650, D'azur, au chevron brisé d'or, accompagné de trois besans de même.
(Voyez pl. 15, fig. 9.)

DE NEVREZÉ, seigneurs de la Batisse et de Puy-Guillaume.—Cette famille appartenait au négoce au XVIe siècle, ainsi que cela est établi dans un acte de foi-hommage rendu au baron de Thiers, par Antoine de Nevrezé, à cause de deux parties de pré sises au territoire des Greniers, en 1516 (1). Le roi Henri III, pour récompenser les services de François de Nevrezé, seigneur de la Batisse, lui fit don, sous forme d'échange, de la moitié de la justice de Puy-Guillaume, par lettres patentes du mois de mars 1583, lettres qui ne furent enregistrées qu'après deux refus, le 16 juin 1586. François de Nevrezé prenait la qualité d'écuyer et d'homme d'armes de la compagnie de M. de la Guiche en 1597, ainsi que Clément de Nevrezé, son frère, capitaine de cinquante arquebusiers en 1607. Celui-ci fut père de Raymond de Nevrezé, dont le fils Alexandre de Nevrezé a été avocat au parlement, et le petit-fils, Jacques de Nevrezé, seigneur de Saint-Jean-d'Heurs, conseiller honoraire en la sénéchaussée d'Auvergne et siége présidial de Riom. Alexandre, frère de ce dernier, a été nommé chevalier de Saint-Louis. Cette fa-

(1) *Noms féodaux*, p. 704.

mille, qui est actuellement représentée par M. François-Alexandre de Nevrezé, propriétaire et maire de Sallède, habitant le château de la Chaux-Montgros, près de Vic-le-Comte, et par MM. François-Alexandre et Alphonse, fils de Jean-Baptiste de Nevrezé, habitant Persignat, près d'Aigueperse, ne paraît pas avoir figuré dans les recherches ni dans les convocations faites en Auvergne (1).

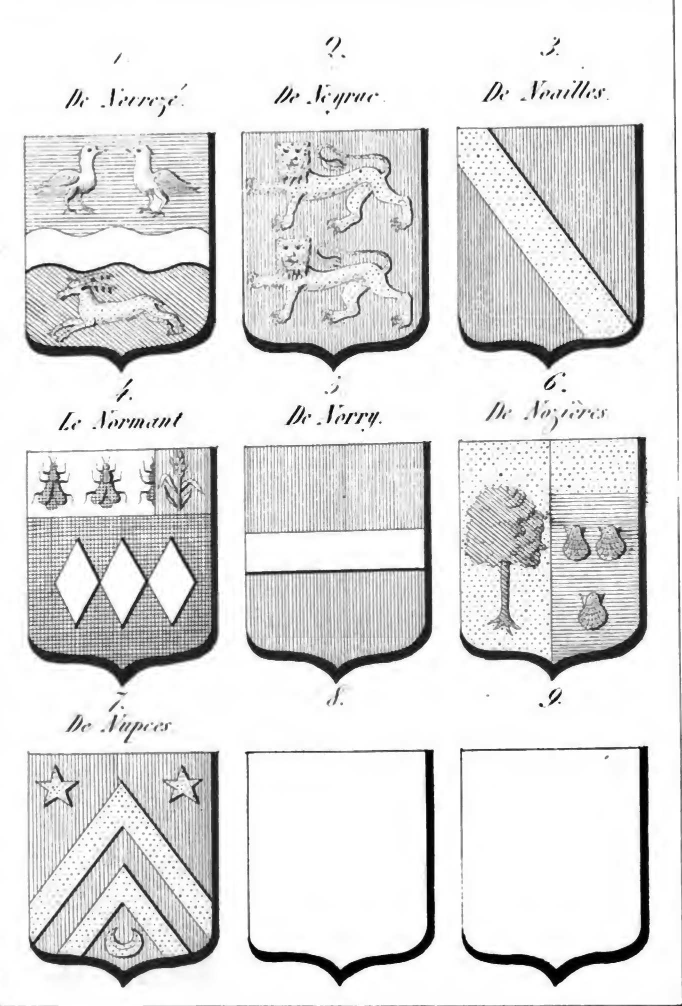
ARMOIRIES.—Coupé d'azur et de sinople, à la fasce ondée d'argent, l'azur chargé de deux colombes d'argent affrontées, et le sinople d'un cerf d'or.

(Voyez pl. 16, fig. 1re.)

DE NEYRAC, seigneurs de Pontgibaud, de Belleville ou Bellerive et de Chatain. — Maison considérable et d'ancienne chevalerie, dont on perd les traces à la fin du XIVe siècle. Guillaume de Neyrac, chevalier, fut l'un des pleiges de la trève conclue en 1220, entre le sire de Bourbon et Guillaume X, comte d'Auvergne, et celui-ci le nomma l'un des exécuteurs de ses dernières volontés, par testament de 1245. Autre Guillaume de Neyrac assista aux conventions du mariage d'Alixent de Mercœur avec Aymar de Poitiers, comte de Valentinois en 1268, et c'est vraisemblablement le même qui épousa en 1277 Alasie de Montmorin, fille de Hugues III, seigneur de Montmorin, et de Béatrix de Mercœur. Eldin de Neyrac, chevalier, époux de Chalette Beysse, réclama, au nom de

(1) *Chabrol*, p. t. IV, 810.

Nobiliaire d'Auvergne.



leurs enfants, Guillaume, Etienne et Eldin de Neyrac, la restitution de la terre de Pontgibaud, jadis saisie sur G. Beysse, et qui avait été remise par ordre du roi au dauphin d'Auvergne en 1229. La sentence arbitrale qui fait droit à cette réclamation, est du mois de novembre 1273. Guillaume III de Neyrac, seigneur de Pontgibaud, s'allia en 1318 avec Bompare de Montmorin, fille de Hugues IV et de Bompare d'Auzon. Albert, *alias* Aubert de Neyrac, le dernier que nous connaissions, est rappelé comme défunt et comme ayant disposé de la terre de Chatain en faveur d'Albert, *alias* Aubert de Montvert, dans l'acte par lequel ce dernier céda la même terre au duc de Bourbon en 1397; acte qui du reste ne paraît pas avoir eu d'effet, car les seigneurs de Montvert (de la maison de Bonneval), se qualifiaient seigneurs de Chatain long-temps après (1).

ARMOIRIES. — De gueules, à deux léopards d'or, superposés.
(Voyez pl. 16, fig. 2.)

DE NEYRAC. — M. de Ribier du Châtelet, auteur du *Dictionnaire statistique du département du Cantal*, a fait mention d'une famille de Neyrac, propriétaire du château de Fressinet, dans la commune de Saint-Bonnet, canton de Marcenat; mais il n'a pas indiqué la date de cette pos-

(1) *Baluze*, t. II, p. 89, 91, 274. 288.—*Chabrol*, t. IV, p. 421.—*Généalogie de Montmorin*. — *Noms féodaux*, p. 664.

session, de sorte qu'on ne sait s'il a voulu parler du passé ou du présent.

de NOAILLES, successivement barons, comtes et ducs de Noailles; barons, puis marquis de Montclar et de Chambres, comtes et ducs d'Ayen, marquis et ducs de Mouchy, princes de Poix, ducs et pairs de France, grands d Espagne, etc., etc.

Malgré les assertions contraires de certains auteurs de mauvaise foi, personne ne met en doute l'ancienneté et l'illustration de la maison de Noailles; les monuments qui attestent sa grandeur et l'éclat de ses services depuis huit siècles, font assez justice des contes plus que niais qu'on a débités contre elle et que nous ne prendrons pas la peine de réfuter.

On ne peut pas ne pas reconnaître qu'il est sorti de cette famille des maréchaux, des pairs ecclésiastiques et laïcs, un archevêque de Paris, un cardinal, des ambassadeurs, des ministres d'état, des gouverneurs généraux et un vice-roi. Peu de familles peuvent compter une aussi brillante illustration.

Notre tâche à nous est de rappeler succinctement ses premières relations avec l'Auvergne, les alliances qu'elle y contracta, les possessions qu'elle y a conservées jusqu'à la révolution de 1789, et le rôle éminent qu'elle a joué par les hauts commandements dont elle s'y est trouvée revêtue : jamais famille n'obtint une naturalisation plus complète.

La maison de Noailles doit son nom à une terre située près de Brives, dans le bas Limousin, et qu'elle possédait dans les temps les plus reculés. Elle a pour premier auteur connu, Raymond, seigneur de Noailles, bienfaiteur de l'abbaye de Saint-Martial de Limoges en 1023, et les cartulaires des autres monastères du Limousin représentent ses descendants figurant avec les vicomtes de Turenne, de Limoges et de Ventadour. Hugues de Noailles, chevalier, étant sur son départ pour la Terre-Sainte avec le roi saint Louis en 1248, substitua à l'infini la terre de Noailles à tous ses descendants mâles, et cet acte, dont un arrêt du parlement du 24 mars 1528 reconnut la valeur, est devenu dans la maison de Noailles une loi héréditaire. Ce seigneur, mort en Palestine, avait épousé, en 1240, Luce de Comborn, issue d'une puissante maison qui appartenait de près aux comtes de Champagne, à ceux de Périgord et aux sires de Beaujeu (1). Il eut pour fils aîné :

(1) C'est à l'occasion de Hugues de Noailles qu'a commencé la critique sur cette famille, en transformant la qualification de *varlet* en celle de *valet*. Voici le fait. Hugues de Noailles était chevalier, comme nous l'avons dit; mais avant de recevoir l'accolade, il lui avait fallu accomplir tous les devoirs imposés à ceux qui postulaient cette haute dignité, c'est-à-dire, commencer par être *page* ou *varlet*, et, comme tel, en remplir les fonctions qui, entre autres sujétions, obligeaient l'aspirant de servir à table. Ni plus ni moins que les plus grands seigneurs de son temps, Hugues de Noailles avait dû se soumettre à cet usage. Par suite, on fit faire une tapisserie qui représentait un banquet où figurait Raymond de Turenne, assis à la place d'honneur et ayant derrière lui, pour le servir, le jeune poursuivant d'armes, Hugues de Noailles. Cette vieille tenture a été long-temps con-

Hélie Ier, seigneur de Noailles, marié à Douce d'Astorg, dame de Noaillac, en Limousin, et connu par nombre d'actes qui remplissent l'intervalle de 1252 à 1290. Il ne vivait plus à cette dernière époque, et il avait laissé dix enfants, entre autres :

Guillaume de Noailles, auquel fut confiée la garde du Conclave tenu à Avignon pour l'élection du pape Benoît XII, au mois de décembre 1334. Il épousa, vers le même temps, Marguerite, *alias* Gaillarde de Montclar, fille d'Ebles et sœur et héritière d'Aymeric de Montclar, coseigneur de Montclar et de Chambres, en haute Auvergne, laquelle était déjà veuve d'Aymar de Bermont. De cette union naquirent huit enfants dont l'aîné lui succéda ; ce fut :

Hélie II, seigneur de Noailles, de Noaillac, de Montclar et de Chambres. Il prit possession de ces deux dernières terres avant 1364, époque à laquelle il rendit hommage de Montclar au seigneur de Charlus, qui était alors Guillaume de Roziers, *alias* Rogier, comte de Beaufort, vicomte de Turenne. Cet acte est daté de Servières en Limousin, la deuxième année du pontificat d'Urbain V, et fut passé en présence de Hugues de Cosnac, de Raymond de Soulhac, de Raymond de Veyrac et d'Aymeric de Pestels. Hélie de Noailles y déclare formellement qu'il entend tenir le susdit fief du seigneur de Charlus, ainsi et de la même manière que l'avait tenu Aymeric de Mont-

servée au château de Turenne. Il y en avait autrefois plusieurs copies à Noailles, et les seigneurs du lieu les conservaient précieusement comme une preuve de leur noblesse chevaleresque.

clar. Toutefois, il n'en jouit pas sans trouble, car Guillaume de Bermont, son frère utérin, et ses adhérents lui suscitèrent des embarras : les places de Montclar et de Chambres furent mises sous la main du roi, sous prétexte qu'elles étaient tenues par un seigneur fixé en Limousin, et par conséquent sujet du roi d'Angleterre ; mais Charles V, mieux instruit des sentiments politiques d'Hélie de Noailles et des services qu'il avait déjà rendus à la cause de la France, accorda main-levée de la saisie par lettres données à Orléans au mois de février 1370, à condition expresse de n'entretenir dans les forteresses de Montclar et de Chambres, que des capitaines sujets de Sa Majesté. Alors intervint aussi, entre Guillaume de Bermont et Hélie de Noailles, un traité qui assura à ce dernier la paisible jouissance de ses possessions d'Auvergne, possessions restées dans sa famille jusqu'à la révolution de 1789, et à cause desquelles ses descendants n'ont cessé de porter les titres de barons de Chambres et de marquis de Montclar (1). Hélie II, fidèle à son roi, le servit dans toutes ses guerres, avec beaucoup de valeur. Contemporain de Robert Duguesclin, il fut, avec le héros breton, un des plus vigoureux et des plus constants adversaires des Anglais. Le prince de Galles, qui le regardait comme son ennemi personnel, entra dans le Limousin pendant son absence, et ravagea ses terres. Il avait épousé en 1349 Marguerite de Maumont, qui lui donna quatre fils et deux filles.

(1) M. Lainé s'est trompé en avançant que cette terre avait appartenu à la maison de Roquefeuil.

Jean de Noailles, son aîné, seigneur de Noailles, de Noaillac, de Montclar et de Chambres, servit sous le duc de Berry aux guerres de Flandres en 1383; fit un échange de rentes avec Jean Fabry, damoiseau de la ville de Salers en 1404, et testa le 24 mars 1424. De son mariage avec Marguerite de Lasteyrie de Saillans, fille de Guy de Lasteyrie, sénéchal et capitaine du Rouergue, naquirent, entre autres enfants :

1° François de Noailles, seigneur de Noaillac, dont la postérité s'éteignit en la personne de Jean II, son fils, qui ne laissa de Marguerite de Rouffignac que deux filles mariées dans les maisons de Maumont et de Mantardit en 1492 et 1496;

2° Jean de Noailles, seigneur de Montclar et de Chambres, qui suit.

Jean de Noailles, seigneur de Montclar, de Chambres et de Chalvignac, transigea en 1433 avec François de Noailles, son frère, en 1433, reçut en la même année la foi-hommage de divers seigneurs possessionnés féodalement dans la mouvance de ses châtellenies, et servit avec son frère à la conquête de la Guyenne en 1450 à 1452. Lui et les autres coseigneurs de Montclar, c'est-à-dire Guillaume de Montclar, seigneur de Montbrun, et Bernard Comptour de Giou, traitèrent en 1467, avec un entrepreneur pour la reconstruction de la grosse tour de Montclar, sur la même butte où avait été l'ancienne forteresse. Il mourut au château de Chambres en 1479, après avait fondé son anniversaire dans l'église du Vigean, sa

paroisse. Jean de Noailles avait épousé en 1439, Jeanne de Gimel, sœur de Guillaume de Gimel, baron du lieu, de Louis de Gimel, seigneur de Saint-Gal, et de Blanche de Gimel, épouse de Pierre de Beaufort, vicomte de Turenne, seigneur de Charlus, etc., etc. D'elle vinrent un fils et trois filles; le fils était :

AYMAR DE NOAILLES, seigneur de Montclar, de Chambres et de Chalvignac, qui, en vertu de la substitution de 1248, renouvelée par la transaction de 1433, succéda à Jean II, son cousin germain, à l'exclusion des filles de ce dernier, et réunit ainsi sur sa tête tout l'ancien patrimoine de sa maison, non cependant sans avoir eu à soutenir un procès qui ne fut terminé qu'en mars 1528, en faveur d'Antoine de Noailles, son fils aîné. Aymar avait épousé, en 1481, Antoinette de Saint-Exupéry, fille de Guillaume de Saint-Exupéry, seigneur de Miremont, et d'Alix d'Estaing, et c'est de cette union que sont descendus depuis nombre d'ambassadeurs dans diverses cours de l'Europe, deux évêques de Dax, un évêque de Saint-Flour transféré au siége de Rodez, un évêque-comte de Châlons, pair de France, un cardinal-archevêque de Paris, plusieurs capitaines de cinquante et de cent hommes d'armes, quatre maréchaux de France, deux amiraux, huit chevaliers du Saint-Esprit, plusieurs ducs et pairs, et une foule d'autres personnages célèbres. Ainsi, on peut dire en toute raison que l'Auvergne a été le berceau de la principale illustration de cette famille qui, à son tour, a fourni à notre province un gouverneur et cinq lieutenants de roi pour le haut pays, dans l'intervalle de 1601 à 1714, savoir :

Henri de Noailles, comte d'Ayen, baron de Chambres, de Montclar, de Carbonnières, etc., etc., gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, conseiller d'État, chevalier des ordres du roi et son lieutenant-général de la haute Auvergne, de 1601 à 1623. Il naquit à Londres pendant l'ambassade de son père, et eut pour marraine Marie Tudor, fille de Henri VIII, et pour parrains le chancelier Gardiner, évêque de Winchester, et le comte d'Arundel, grand-maître du royaume. De son union avec Germaine d'Espagne naquirent quatre filles et trois fils :

1° François de Noailles qui suit;

2° Charles de Noailles, évêque de Saint-Flour, aumônier du roi en 1606, conseiller d'état en 1614, qui fonda les Récollets de Brives (1);

3° Anne de Noailles, marquis de Montclar, qui fut fait colonel d'infanterie en 1615 et en 1636 gentilhomme de la chambre du Roi. Il mourut sans postérité.

François de Noailles, seigneur de Noailles, comte d'Ayen, baron de Chambres, de Montclar, de Carbonnières, de Malemort, d'abord guidon des gens d'armes du

(1) Charles de Noailles, fit, en 1609, l'acquisition d'une maison à Aurillac, dans lequelle il a fait exécuter des peintures extrêmement curieuses et d'une parfaite conservation. La pièce principale de cette maison, le salon, a été le sujet d'un mémoire aussi intéressant que bien écrit, par M. H. Durif, juge de paix à Aurillac. Nous avons inséré ce mémoire dans le tome 3e des *Tablettes historiques de l'Auvergne*.

Roi, puis sénéchal et gouverneur du Rouergue, en survivance du maréchal de Roquelaure dont il avait épousé la fille, fut lieutenant-général de la haute Auvergne en 1624, par résignation de son père. Les services importants qu'il rendit à l'armée et dans d'autres emplois, engagèrent Louis XIII à le gratifier du gouvernement général de la province, par lettres du 15 décembre 1642. Il eut de son mariage avec Rose de Roquelaure quatre garçons et quatre filles. Henri de Noailles, son fils aîné, comte d'Ayen, donna des preuves d'une haute valeur à la bataille d'Avein, et périt à celle de Rocroi, en 1643. —Charles, baron de Noailles, son frère, fut tué au siége de Maëstricht, en 1632. Tous deux moururent sans alliances.

Anne de Noailles, duc de Noailles et d'Ayen, marquis de Montclar, baron de Chambres, etc., etc., était le troisième fils de François de Noailles. Il entra de bonne heure au service, reçut le grade de maréchal de camp, en 1643. Il fut successivement nommé sénéchal et gouverneur du Rouergue; lieutenant et capitaine général d'Auvergne, du Roussillon, de la Cerdagne et de la ville de Perpignan, après son père; lieutenant-général des armées du Roi, avec le droit de commander l'armée de Guienne en l'absence du maréchal de La Meilleraye, et celle de la Catalogne, en l'absence du maréchal de La Motte Houdencourt. Dès l'année 1648, Louis XIV le pourvut de la charge de capitaine des gardes-du-corps, compagnie écossaise. Après la mort du cardinal Mazarin, son dévoûment pour le bien de l'État lui valut le titre de

premier capitaine des gardes. Il mourut en 1678, après avoir été reçu chevalier des ordres du Roi, en 1661, et récompensé de ses services et de ceux de sa famille par l'érection du comté d'Ayen en duché-pairie, sous le nom de Noailles, en 1663. Il avait épousé, en 1645, Anne-Louise Boyer, qui lui donna sept enfants :

1° Anne-Jules de Noailles, dont l'article viendra ;

2° Louis-Antoine de Noailles, d'abord évêque de Châlons, puis cardinal-archevêque de Paris, duc de Saint-Cloud et pair de France ;

3° Anne-Louise, mariée à Henri de Beaumanoir, marquis de Lavardin, ambassadeur de Rome ;

4° Gaston-Jean-Baptiste de Noailles;

5° Louis de Noailles, évêque de Châlons après la promotion de son frère à l'archevêché de Paris;

6° Jean-François, marquis de Noailles, colonel de cavalerie, puis maréchal de camp, lieutenant-général au gouvernement de la haute Auvergne, après son frère. Il mourut en 1696, en Flandres, au camp de Grozeillers;

7° Jacques de Noailles, chevalier et bailli de Malte, lieutenant-général des galères de France, ambassadeur de la religion de Malte auprès du Roi.

Anne-Jules de Noailles, fils aîné d'Anne, et neveu du précédent, naquit à Aurillac le 4 février 1650. Il fut duc de Noailles, pair et maréchal de France, comte d'Ayen,

marquis de Montclar et de Mouchy, baron de Chambres, de Merle, de Malemort et autres lieux, capitaine des gardes du corps, gouverneur et capitaine général des comtés et vigueries de Roussillon, Conflens, Cerdagne; gouverneur particulier de la ville et citadelle de Perpignan, chevalier des ordres du roi, et enfin vice-roi de Catalogne. Anne-Jules de Noailles mourut à Versailles le 17 octobre 1708. Il avait épousé, en 1671, Marie-Françoise de Bournonville, fille unique du duc de Bournonville, gouverneur de Paris, dont il eut vingt-deux enfants, parmi lesquels furent :

1° Adrien-Maurice de Noailles, maréchal de France, qui joua un si grand rôle dans les affaires de l'Etat;

2° Emmanuel-Jules, comte de Noailles, auquel le roi donna la lieutenance-générale de Guienne, et qui mourut des suites de ses blessures;

3° Jules-Adrien de Noailles, chevalier de Malte, dont l'article suit, comme appartenant plus particulièrement à l'Auvergne;

4° Jean-Emmanuel, marquis de Noailles, lieutenant-général de la Guienne, après la mort de son frère Emmanuel-Jules, etc., etc.

Jules-Adrien de Noailles, troisième fils d'Anne-Jules de Noailles, comte de Noailles, mestre de camp d'un régiment de cavalerie, lieutenant-général et bailli royal de la haute Auvergne, mort de la petite vérole en 1710.

Adrien-Maurice de Noailles, duc de Noailles, pair et maréchal de France, était frère aîné du précédent. Il fut

comte d'Ayen, marquis de Montclar, baron de Chambres, de Pénières, de Carbonnières, de Merle, de Nozières, de Marmiesse, etc., etc. Ce célèbre guerrier mourut le 24 juin 1756, laissant deux fils, Louis et Philippe de Noailles, qui furent tous deux maréchaux de France, et quatre filles mariées dans les maisons de Lorraine, de Villars, de la Marck et de Caumont. Philippe, d'abord marquis et ensuite duc et maréchal de Mouchy, mourut, ainsi que sa femme, sur l'échafaud, le 27 juin 1794, laissant deux fils, le prince de Poix et le vicomte de Noailles, qui ont des descendants.

Louis, fils aîné d'Adrien-Maurice, né en 1713, reçut le bâton de maréchal en 1775, et mourut en 1793, laissant deux fils. L'année suivante, le 22 juillet, sa femme, Mlle de Cossé-Brissac, et plusieurs autres personnes de sa famille portèrent leur tête sous la hache révolutionnaire.

Jean-Louis-Paul-François, duc d'Ayen, puis duc de Noailles, capitaine de la première compagnie des gardes du corps, lieutenant-général, chevalier de la Toison-d'Or, membre de l'Académie des sciences, fut remarqué par la distinction de son esprit et la variété de ses connaissances. Au commencement de la révolution, il émigra, revint un moment en France, en 1793, puis alla en Suisse, où il vécut presque jusqu'à l'époque de sa mort. Il fut pair de France à la restauration, et mourut en octobre 1824, ne laissant que des filles.

Emmanuel-Louis, marquis de Noailles, second fils du maréchal Louis, fut maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis et commandeur de Saint-Lazare. Dès l'âge de

vingt-deux ans, le Roi l'envoya à Hambourg en qualité de ministre, puis successivement comme ambassadeur en Hollande, en Angleterre et en Autriche. Il quitta son ambassade de Vienne au commencement de la révolution, se retira à Maintenon, et mourut en 1822. De son union avec Mlle d'Hallencourt de Drosménil naquirent deux fils, JULES et VICTOR DE NOAILLES, qui vécurent dans la retraite et sont morts récemment.

JULES, l'aîné, devenu marquis de Noailles après le décès de son père, épousa Mlle Le Couteulx du Moley, dont il eut deux fils : PAUL, aujourd'hui duc de Noailles, et VICTOR, comte de Noailles.

PAUL DE NOAILLES, duc de Noailles, pair de France avant la révolution de 1848, chevalier de l'ordre de la Toison-d'Or a épousé, en 1823, Mlle de Rochechouart-Mortemart, de laquelle il a eu deux fils, JULES et EMMANUEL, et une fille, PAULINE (1).

ARMOIRIES.—De gueules à la bande d'or.
(Voyez pl. 16, fig. 3.)

DE NOELAS. — En 1666, Pierre de Noelas, fermier de la terre de Florat, près de Saignes, élection de Mauriac, dut se désister de la qualité d'écuyer qu'il avait indûment prise, et nous voyons plus tard Guillaume, Amable et autre Guillaume de Noelas, seigneurs de Montluisant, de

(1) *Le Père Anselme*, t. IV. — *Mémorial historique de la Noblesse*, par DUVERGIER, t. II, p. 85.

Chazelles et de Bassignat, paroisse de Charmes, près de Gannat, tous trois conseillers à la Cour des aides de Clermont, prendre les titres d'écuyer et de chevalier, dans les actes de foi-hommage qu'ils rendirent au duc de Montpensier en 1669, 1723 et 1729.

Il est possible que ces qualifications fussent tolérées et même autorisées tant que duraient les fonctions de conseiller à ladite cour, et c'est ce qu'on nommait *la noblesse personnelle ou temporaire;* mais lorsque les titulaires n'étaient pas nobles de naissance ou par lettres, les fonctions dont il s'agit ne transmettaient pas la noblesse héréditaire.

Guillaume et Amable de Noelas, conseillers à la cour des aides de Clermont, ont pris pour armoiries, en 1696 : *d'azur à la fasce d'or, au soleil de même en chef* (1).

LE NORMAND-DE-FLAGEAC (barons). — M. le Normand, trésorier du Marc-d'Or, acquit, vers le milieu du siècle dernier, du comte des Marets-Maillebois, la terre de Flageac, qui comprenait dans ses dépendances, les seigneuries d'Aubusson et de Briqueuille ; M. Jean-Jacques le Normand, son fils, capitaine de cavalerie, en jouissait avant la révolution de 1789. Étant président du canton de Saint-Amant-Tallende et membre du con-

(1) *Armorial général de France, Généralité de Riom.*

seil général, Napoléon le créa baron de l'empire le 2 mai 1811. Il avait épousé Marie-Magdeleine-Pétronille Rechiniat du Maran, qui le rendit père de M. Louis-Philibert Le Normand, baron de Flageac, qui suit, et d'une fille mariée à M. de Chevarier.

M. Louis-Philibert Le Normand de Flageac, membre du conseil général du Puy-de-Dôme et maire de la ville de Saint-Amant-Tallende, a épousé le 6 octobre 1812, Mlle Louise-Catherine de Bosredon Vatanges. Il est mort le 3 février 1843, laissant quatre enfants :

1° M. Jean-Jacques-Louis-Symphorien Le Normand, baron de Flageac, marié avec Mlle Thélusson ;

2° M. Louis-Constant Le Normand de Flageac, non marié ;

3° Mlle Léontine-Victoire Le Normand de Flageac, épouse de M. du Martroy, officier de marine ;

4° Mlle Louise-Sophie Le Normand de Flageac, épouse de M. de Bar, capitaine d'état major.

ARMOIRIES. — De sable, à trois fusées d'argent, au comble de même, chargé de trois mouches de sable ; franc quartier de gueules, chargé d'un épi d'argent mis en pal.

(Voyez pl. 16, fig. 4.) (1)

(1) *Armorial général de l'Empire*, t. II, pl. 60.

de NORRY ou NOURY, seigneurs de Norry, de Griffer, de Ferrières et autres lieux, paroisse de Contigny, près de Saint-Pourçain, et autres vers la Palisse. — Pierre de Norry, chevalier, vivant en 1360, fut commis par la cour pour opérer la réforme de certains abus dans plusieurs provinces du royaume. Il avait épousé, avant 1374, Jeanne, *alias* Isabeau de Montboissier, de laquelle vinrent entre autres enfants : 1° Jean de Norry, archevêque de Vienne en 1396 et ensuite de Besançon; il fut employé dans les affaires les plus importantes de l'État, assista au concile de Pise en 1409, à celui de Constance en 1414, et mourut en 1440; 2° Etienne de Norry qui, conjointement avec l'archevêque déjà nommé et Louis de Beaufort-Canillac, gendre dudit Etienne, poursuivait, en 1439 et 1441, le maréchal de la Fayette comme coupable d'avoir soustrait à leur tutelle et de retenir en sa puissance Louise et Jeanne de Montboissier, leurs proches parentes, qui étaient alors orphelines. On sait que ces deux sœurs furent mariées, la première à Antoine de la Fayette, fils du maréchal, et la seconde à Louis de Beaufort-Canillac, dont elle fut la deuxième femme (1). La famille Norry portait :

De gueules, à la fasce d'argent.

(Voyez pl. 16, fig. 5.)

(1) *Audigier*, t. I, p. 310.—*Généalogie de Montboissier*, p. 20, 24, 25.—*Noms f odaux*, p. 79.

DE NOVACELLES, seigneurs du lieu de même nom, près d'Ambert. — Guillaume, Jacques et Bernard de Novacelles, étaient chanoines-comtes de Brioude de 1162 à 1200; Guy de Novacelles fut témoin d'une transaction passée au mois de septembre 1194 entre les Templiers de Rodez et les religieux de Bonnecombe (1). La terre de Novacelles appartenait à la maison de la Tour en 1362, 1450, 1525 et 1629. A cette dernière époque, Catherine-Henriette de la Tour-Bouillon la porta en dot à Amaury III de Goyon, marquis de la Moussaye, dont la famille en fit vente à celle de Beaulieu-Montpentier, d'où elle passa par alliance au marquis de Pons de la Grange, qui en était propriétaire en 1780.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE NOZIÈRES-MONTAL, seigneurs de Nozières, de Malemort, de Valens, de Valmaison, de la Vialle, de Coteuge et autres lieux en haute et basse Auvergne. — Famille d'ancienne noblesse, qui devait son nom à un château situé dans la commune de Saint-Martin-Valmeroux, près de Salers. — Guillaume et Pierre de Nozières, frères, seigneurs du lieu en 1309, firent construire une maison forte en 1316. Guillaume est qualifié de chevalier dans des titres de 1330 et 1336, et il a été la souche com-

(1) Titres de cette abbaye.

mune de tous ceux de son nom. Ses successeurs furent : Georges de Nozières, vivant en 1342; Guillaume II en 1365, et Jean de Nozières, qui suit.

Jean de Nozières, seigneur du lieu, épousa le 25 ou le 26 août 1432, Hélène de Montal, fille de Jean II, baron de Montal et de Laroquebrou, et de Jeanne de Malemort; il en eut :

Jean de Nozières, deuxième du nom, qui épousa Louise de Gimel. Amaury de Montal, son oncle maternel, par son testament du 20 mars 1472, lui fit don de la terre de Malemort, en Limousin, à charge de porter le nom et les armes de Montal (1). Jean de Nozières et Louise de Gimel laissérent, entre autres enfants :

1° François de Nozières, qui continua la lignée ci-après rapportée ;

2° Gabriel de Nozières, baron de Malemort, bailli royal des montagnes de 1524 à 1540. Il assista à l'assemblée pour la rédaction de la coutume d'Auvergne en 1510, et fit la revue de la noblesse du haut pays en 1537. Il avait épousé vers 1490 Antoinette de Balzac, troisième fille de Robert de Balzac, conseiller et chambellan du roi, sénéchal d'Agenois, et de dame Antoinette de Castelnau. Il en eut un fils nommé Gabriel, comme lui, mort sans postérité masculine (2).

(1) L'exécution de cette clause a donné lieu par la suite à des méprises que nous signalerons.

(2) Voir *le Père Anselme*, t. II, p. 438.—*Deluguet*, p. 134 et suivantes.

François de Nozières-Montal s'allia, le 22 février 1516, à Jeanne de Tournemire. Il servit dans la compagnie d'hommes d'armes du marquis de Saint-André, dans les guerres du Milanais, et mourut à l'armée du maréchal de Lautrec devant Naples en 1538, laissant :

Gabriel de Nozières-Montal, chevalier de l'ordre du roi, lieutenant-général et gouverneur de la haute Auvergne (2). Il servit utilement le roi en Languedoc, en Picardie, en Lorraine, et pendant les guerres religieuses, sous les rois Henri II et Charles IX. Il avait épousé, par contrat du 22 décembre 1544, Geneviève de Valens, fille de Jean de Valens, seigneur du lieu, et de Françoise de Combarel. Il en eut trois fils, savoir :

1° François de Nozières-Montal, deuxième du nom, qui forma le degré suivant;

2° Claude de Nozières-Montal, chevalier de l'ordre de Malte;

(2) Nous n'avons pas voulu le dépouiller des qualifications qui lui ont été attribuées dans les preuves de 1666 et dans divers ouvrages historiques; mais il nous paraît douteux que ce Gabriel de Nozières ait été revêtu des dignités dont il s'agit; il nous semble évident qu'on lui a appliqué les titres de Gabriel de Nozières, son oncle, chevalier de l'ordre du roi et son bailli de la haute Auvergne, dans l'intervalle de 1520 à 1540. Il y a plus, on l'a confondu avec Gilles de Montal, baron de La Roquebrou, en lui attribuant des faits d'armes qui n'appartiennent qu'à ce dernier (Voyez *Chabrol*, *Audigier*, et le tome 1er des *Tablettes historiques de l'Auvergne*, p. 510.)

Nous avons sous les yeux plusieurs titres originaux des années 1526, 1550 et 1552, dans lesquels nobles Gabriel, Jean et François de Nozières, ne prennent d'autres qualifications que celles d'écuyers et seigneurs de Valmaison, paroisse de Moussages.

3° Rigaud de Nozières-Montal, seigneur de la Roquevieille, marié avec Marie de Salers, fille de François, baron de ladite ville. De cette union naquit un fils nommé François-Gabriel de Nozières-Montal, seigneur de la Roquevieille, époux d'Anne de la Tour-Saint-Paul, maintenu dans sa noblesse en 1666. Sa postérité nous est inconnue.

François II de Nozières-Montal, seigneur de Valens, gentilhomme ordinaire de la chambre, par lettres du 20 juillet 1585, s'allia le 2 décembre 1584 (1), avec Jeanne de la Mer-de-Matha, fille de Pierre de la Mer-de-Matha, seigneur de Coteuge en basse Auvergne, et d'Anne de Langeac. On leur connaît trois enfants :

1° Jacques de Nozières-Montal, seigneur de Valens, qui suit;

2° Gilbert de Nozières-Montal, qui forma la branche de Coteuge,

3° Jeanne-Françoise de Nozières, dame de Valmaison, mariée le 30 juin 1633, à François de Douhet-Valmaison.

(1) Dans l'article que nous avons publié dans les *Tablettes historiques de l'Auvergne*, t. 1er, p. 510, sur les *Lieutenants de Ro de la haute Auvergne*, Dulaure, copiant Audigier, s'est trompé en qualifiant François II de Nozières de chevalier de l'ordre du Roi. Il le fait servir, par erreur, depuis le règne de François Ier jusqu'à celui de Henri III; enfin, il le confond aussi avec Gilles de Montal, baron de La Roquebrou, qu'on a quelquefois nommé par erreur Hugues de Montal.

Jacques de Nozières-Montal, seigneur de Valens, épousa, le 28 juin 1634, Jacqueline de Saint-Nectaire, fille de Jacques de Saint-Nectaire, baron de Saint-Victour, et de Françoise de Saint-Germain-d'Apchon. Ces époux laissèrent :

1° Gaspard-Gilbert de-Nozières-Montal, seigneur de Valens, qui rendit hommage au roi en 1669, et qui ne paraît pas avoir été marié;

2° Françoise de Nozières-Montal, mariée avant 1670 avec Amable de Brugière, seigneur de Ronchain, près Saint-Flour. Elle était veuve en 1697, époque à laquelle elle vendit les rentes de la Vialle, paroisse du Vigean, à M. Bonnefond, de Mauriac;

3° Marie-Magdeleine de Nozières-Montal, héritière de Gaspard-Gilbert, son frère, fut mariée avant 1683, à Alexandre-Gallion de Crussol, Marquis de Saint-Sulpice, fils de Jacques de Crussol et de Louise d'Amboise d'Aubijoux. Marie-Magdeleine de Nozières mourut sans enfants en 1694, laissant la terre de Valens à son mari, qui épousa en secondes noces Charlotte de Timbrune de Valence, dont postérité (1).

BRANCHE DE COTEUGE.

Gilbert de Nozières-Montal, l'un des fils de François II et de Jeanne de la Mer-de-Matha, fut seigneur de

(1) Voir *de Crussol.—le Père Anselme*, t. III.—*Noms féodaux*, p. 139, 340. 661.

Coteuge, et il épousa, le 24 novembre 1618, Catherine d'Autier de Villemontée, de laquelle naquit, entre autres enfants, un fils qui suit.

Jacques de Nozières-Montal, seigneur de Coteuge, que Chabrol, sans tenir compte des dates, confond avec Jacques, son oncle, seigneur de Valens. Il s'allia le 20 novembre 1650 à Hélène de Beaulieu. Il servit comme lieutenant au régiment de la Reine, puis comme capitaine dans celui de Saint-Nectaire, d'où il passa au régiment de Candale. Il était colonel des milices d'Auvergne en 1700.

François de Nozières-Montal, troisième du nom, seigneur de Coteuge et de Jonas, fut marié, le 16 février 1705, avec Françoise de Guilhem, fille d'André, seigneur de Veyrières. Elle le rendit père de trois fils, morts sans postérité, savoir Jacques, Joseph et François-Joseph. Les deux derniers furent chanoines-comtes de Brioude de 1728 à 1780.

ARMOIRIES. — Parti au 1er d'or, au noyer de sinople, qui est de Nozières; au 2e d'azur, à trois coquilles d'or; au chef de même, qui est de Montal.

(Voyez pl. 16, fig. 6.)

de NOZIÈRES. Une autre famille de ce nom, et qui ne paraît avoir rien de commun avec la précédente, était possessionnée féodalement en Bourbonnais et dans la Marche, de 1300 à 1506. C'est donc à tort que M. Lainé a

compris dans la notice relative à la maison de Nozières-Montal Aymon de Nozières, qui rendit hommage pour un domaine et droits qu'il avait dans les paroisses de Tressail et de Châtel-Perron (1).

de NUBIERS ou NUBIÈRES, seigneurs de Nubiers et de la Cheyrouse, près de Saint-Pourçain, famille convoquée au ban de 1543, et qui depuis a produit Olivier-Gabriel de Nubières du Bouchet, évêque de Comminges, nommé le 22 juin 1710, et qui prêta serment au roi le 4 avril 1711 (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

de NUPCES. Cette famille, que D. Coll dit originaire de Saint-Pourcain, et établie à Toulouse, pourrait bien être la même que la précédente, car nous avons vu plusieurs titres du XIV[e] siècle où le nom latin de Barthélemy de Nupces est écrit *Nubiciis* ou *Nubiriis*, 1391 à 1395. Quoi qu'il en soit, la famille de Nupces, connue à Toulouse sous ce nom, a donné plusieurs conseillers au parlement de cette ville, notamment Pierre de Nupces, reçu en 1504; François de Nupces, son fils, qui lui succéda le 8 août 1521 dans ladite charge, et Pierre de Nupces, qui en fut pourvu sur la démission de son père, le 13 sep-

(1) *Noms féodaux*, p. 710.

tembre 1554. Ce dernier fut père de Gabriel de Nupces et aïeul d'Albert de Nupces, seigneur de Levisat, qui fut maintenu dans sa noblesse le 25 août 1669. On trouve aussi Louis de Nupces, seigneur de Maussans, qui servait en qualité de maréchal-des-logis dans la compagnie du maréchal de Scomberg, le 3 décembre 1641 (2).

ARMOIRIES.—Suivant D. Coll, de gueules, à deux chevrons d'or, accompagnés en chef de deux étoiles de même, et en pointe, d'un croissant, aussi d'or (3).

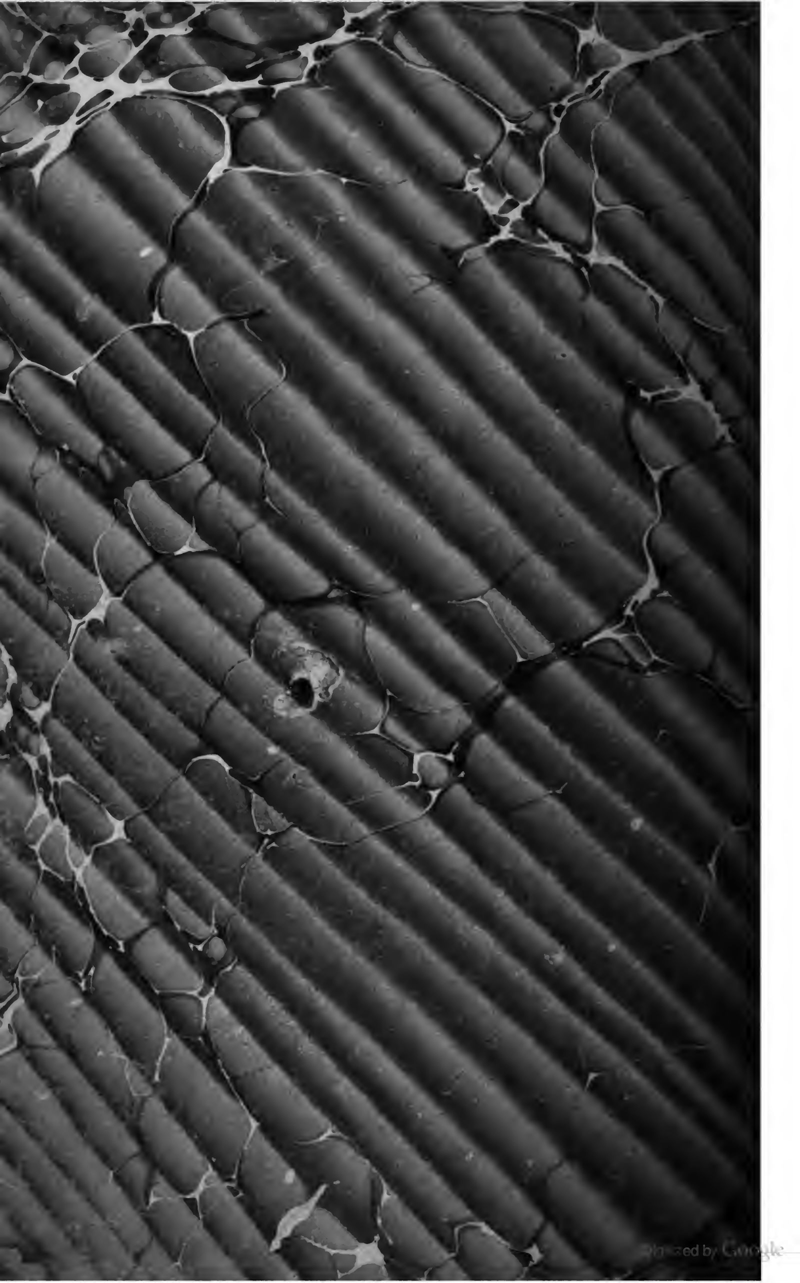
(Voyez pl. 16, fig. 7.)

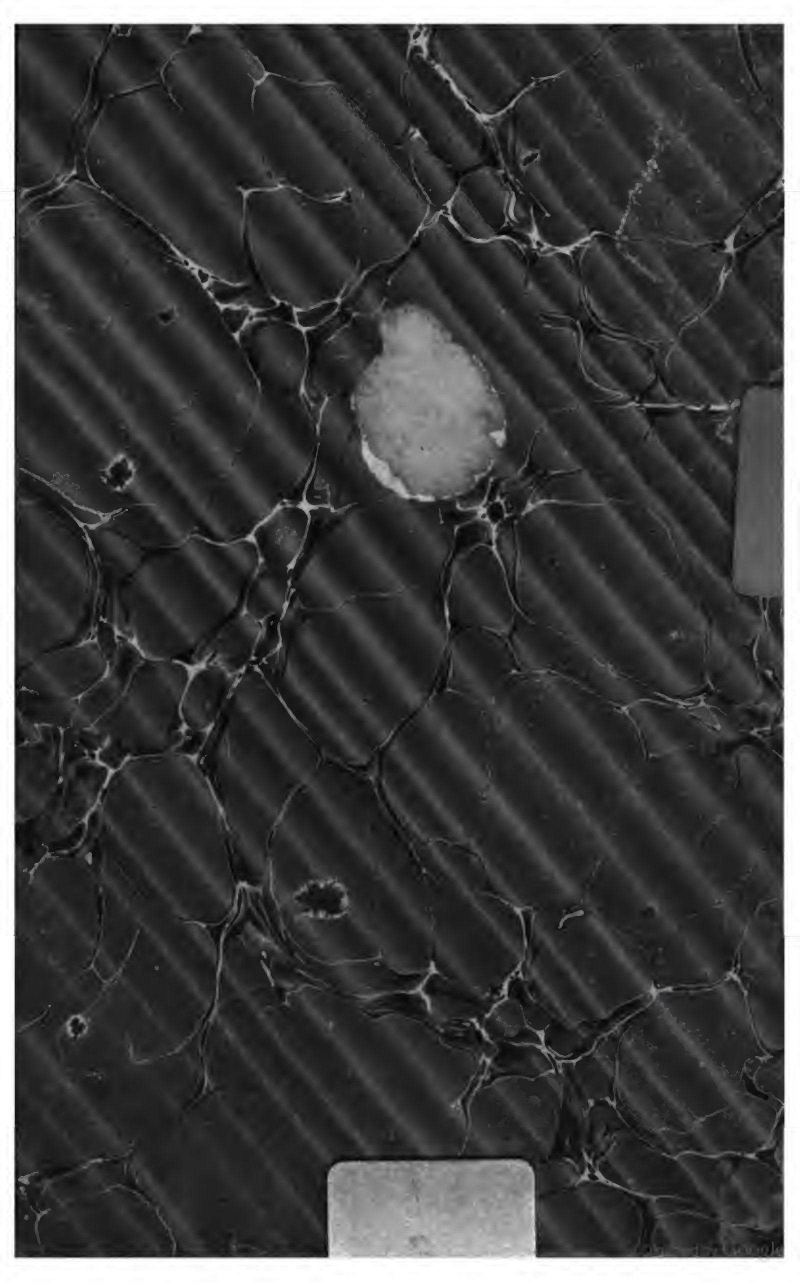
(1) *D. Coll.* — AIGUEPERSE, *Biographie des grands hommes d'Auvergne.*

(2) Voir *D. Coll* et d'*Aubais.*

(3) Suivant d'Aubais les armoiries seraient : *d'azur à deux chevrons d'or accompagnés en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe, d'un croissant aussi d'argent.*

FIN DU TOME QUATRIÈME.






Widener Library
3 2044 105 337 059